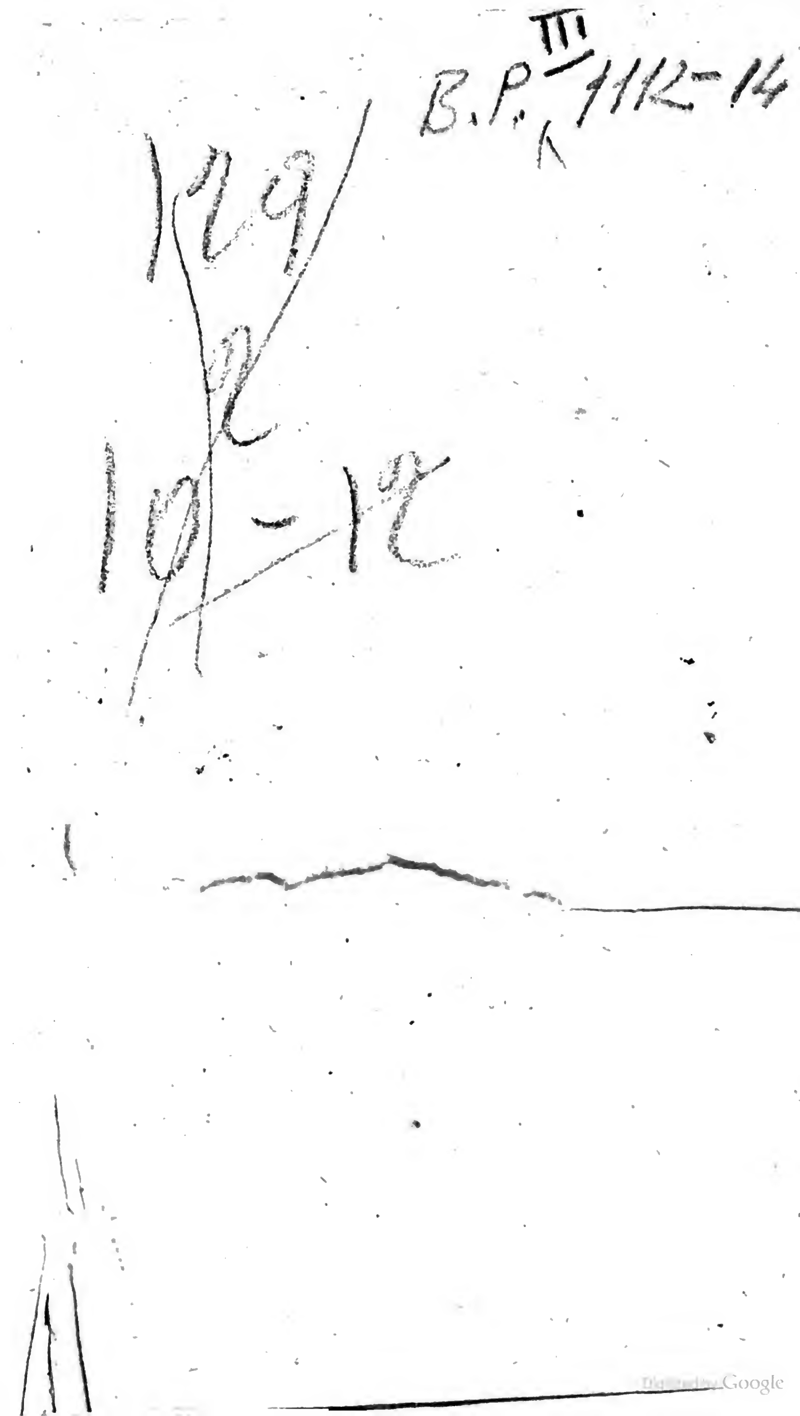
HISTOIRE D'ÉCOSSE, DURANT LES REGNES DE LA REINE MARIE, ...




Google



HISTOIRE
D'ÉCOSSE,
TOME PREMIER.

HISTOIRE D'ÉCOSSE,

DURANT LES REGNES DE LA REINE MARIE, ET DU ROI JACQUES VI,

JUSQU'A l'avénement de ce Prince au Trône d'Angleterre,

AVEC UN PRÉCIS

DE l'Hiſtoire d'Écoſſe, qui précede cette époque :

PAR GUILLAUME ROBERTSON,

TRADUCTION NOUVELLE.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez { PISSOT, Libraire, Quai des Auguſtins, près la rue du Hurpoix.
PRAULT, Imprimeur du Roi, même Quai, à l'Immortalité.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



PRÉFACE
DE L'AUTEUR.

JE hasarde de publier cet Ouvrage, avec toute la méfiance & l'inquiétude naturelles à un Auteur qui donne son premier écrit. Avant de savoir s'il aura quelque jour l'approbation publique, il est peut-être prudent de cacher le tems que j'ai mis, & les peines que j'ai prises pour l'en rendre digne.

Mais comme je me suis écarté, en plusieurs occasions, des Historiens qui m'ont précédé; comme j'ai présenté les faits dans un jour différent, & peint les caractères avec des couleurs nouvelles; je dois rendre compte de cette conduite à mes Lecteurs, & faire connoître les autorités d'après lesquelles j'ose contredire au bout de deux siècles

des Hiſtoriens moins éloignés des faits ou même contemporains.

Les événemens du regne de Marie donnerent naiſſance à deux partis animés l'un contre l'autre, de la plus furieuſe haine excitée par des intérêts politiques, & attiſée par le zèle de la Religion. Chacun de ces partis produiſit des Hiſtoriens de mérite, qui cependant trop remplis de cette haine politique & de ce zèle religieux, ſe livrerent avec trop peu de ménagement au ſoutien de leur faction reſpective, & ſacrifierent quelquefois l'exacte vérité aux mouvemens de leurs paſſions. Aveuglés par leurs préjugés, & tous pleins du rôle quils avoient eux-mêmes joué dans les ſcenes qu'ils décrivoient; ils firent plutôt l'apologie de leur parti que l'Hiſtoire de leur pays.

Les Hiſtoriens poſtérieurs les ont ſuivis preſque ſervilement; ils ſe ſont contentés de répéter leurs erreurs, & de remettre les objets ſous le même faux jour où ils avoient déjà paru. Les paſſions, qui dans ce tems enflammoient les partis, ayant été tranſmiſes à leur poſtérité, & preſque tous les événemens du regne de Marie étant devenus matiere à doute & à diſpute, la chaleur qui n'eſt que trop ordinaire à l'eſprit de controverſe, découvrit bientôt que ſans quelque témoignage plus authentique & plus impartial que celui des Hiſtoriens, aucun des points conteſtés ne ſeroit décidé avec certitude. On fouilla donc dans les Regiſtres, on produiſit des Pieces originales; les Archives publiques & les Cabinets des particuliers furent mis à con-

tribution, par le zèle & la curiosité des Ecrivains qui entrerent en lice, & qui avoient à se défendre eux-mêmes de l'influence du parti auquel ils étoient attachés. L'attention de Cécile à ramasser tout ce qui avoit rapport à cette époque, où il fit lui-même une grande figure, fournit une telle quantité de papiers originaux pour éclaircir cette partie de l'Histoire d'Angleterre & d'Ecosse, qu'il y en avoit presque assez pour rassasier le plus avide antiquaire. Le Chevalier Robert Cotton, dont la Bibliothèque appartient aujourd'hui au Public, fut une addition considérable & importante pour la Collection de Cécile; & c'est de ce magasin que Digges, les Compilateurs de la cabale, Anderson, Keith, Haynes, Forbes, ont tiré la plupart des Pieces qu'ils

ont fait imprimer. Depuis qu'elles ont vu le jour, il n'a paru aucune Hiſtoire d'Ecoſſe qui mérite la moindre attention. En les conſultant, je me ſuis mis en état de corriger dans pluſieurs occaſions les négligences des Hiſtoriens qui avoient écrit auparavant, d'éviter leurs mépriſes & de découvrir le peu de fidélité qu'il y a dans la maniere dont ils ont repréſenté les faits.

Cependant pluſieurs papiers importans s'étoient dérobés à la connoiſſance de ces habiles Compilateurs, & après tous ceux dont ils ont enrichi le Public, il en reſtoit encore dans l'obſcurité qui n'avoient pas été remarqués ou publiés. Il étoit de mon devoir d'en faire la recherche, & cette tâche déſagréable m'a été fort utile.

La Bibliothèque de l'honorable

Faculté des Avocats d'Edimbourg contient, non-ſeulement un vaſte recueil de papiers originaux, touchant les affaires d'Ecoſſe, mais des copies de beaucoup d'autres non moins curieux, qui on été conſervés par le Chevalier Cotton, ou qui exiſtent dans les dépôts publics en Angleterre. Les Curateurs de cette Bibliothèque ont bien voulu me les communiquer tous, & me permettre de les lire.

Quoique le *Muſæum* Britannique ne ſoit pas encore ouvert au Public, le Docteur Birch, dont on connoît le penchant à obliger, m'a procuré l'accès de cette ſuperbe Collection, bien digne de la magnificence d'une Nation puiſſante & polie.

La vaſte & curieuſe Collection des papiers relatifs au regne d'Eliſabeth, faite par le Docteur Forbes,

& dont il n'avoit publié que deux volumes, ayant été achetée depuis sa mort par le Lord Vicomte de Roxston; ce jeune Seigneur a eu la bonté de consentir que je fisse usage de quatorze volumes in-4°. qui en sont la partie relative a mon sujet.

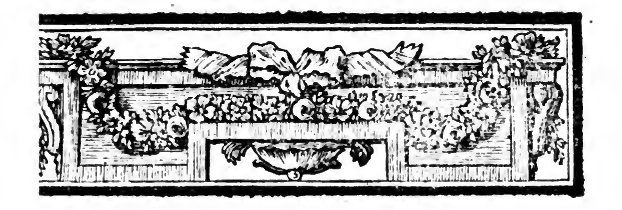
Le Chevalier Alexandre Dick m'a communiqué un recueil précieux de papiers originaux en deux gros volumes, ils regardent principalement le regne de Jacques Plusieurs sont apostillés de la main de l'Archevêque Spotswood, & il paroît par divers endroits de son Histoire qu'il les avoit lus avec une grande attention.

M. Calderwood, Ecclésiastique presbytérien, d'un mérite éminent dans le dernier siècle, a compilé en six gros volumes une Histoire d'Ecosse, depuis le commencement du

regne de Jacques V, jusqu'à la mort de Jacques VI, dans laquelle il a inséré plusieurs Pieces de conséquence qu'on ne trouve point ailleurs. Mon respectable ami M. Wishart, principal Clerc de l'Eglise d'Ecosse, m'a remis une copie de cette Histoire, qui n'est encore que manuscrite, & appartient à cette Eglise.

Le Chevalier David Dalrymple ne s'est pas contenté de me donner communication des papiers qu'il a recueillis sur la conspiration de Gowrie; en m'expliquant ses sentimens sur ce problême de l'Histoire d'Ecosse, il m'a fourni de quoi y répandre une lumiere qui dissipe en grande partie l'obscurité & la confusion dans laquelle ce fait avoit été enveloppé jusqu'à présent.

HISTOIRE



HISTOIRE D'ÉCOSSE.

LIVRE PREMIER.

CONTENANT un Précis de l'Histoire d'Écosse, jusqu'à la mort de Jacques V.

LES premiers tems de l'histoire d'Écosse n'offrent que de l'obscurité & des fables. Il en est des nations comme des individus. Elles ne parviennent à la maturité que par degrés. Les évenemens de leur enfance & de leur premiere jeunesse, ne peuvent être recueillis & ne mériteroient pas d'être rappellés. Les épaisses ténebres de l'ignorance, qui couvroient anciennement tout le Nord de l'Europe, les transmigrations conti-

L'origine des nations obscure & fabuleuse.

nuelles de ſes habitans, & les révolutions fréquentes & deſtructives qu'elles ont occaſionnées, mettent dans l'impoſſibilité de dire quelque choſe d'aſſuré ſur l'origine des royaumes établis aujourd'hui dans cette partie du monde. Au-delà de ce court eſpace de tems où des annales authentiques portent la lumiere, il n'y a qu'une nuit profonde & un vaſte champ pour l'invention. Chaque peuple, par une vanité inſéparable de la nature humaine, a rempli ce vuide par des événemens imaginés pour exalter ſon antiquité & ſa gloire; & l'hiſtoire qui doit être le dépôt de la vérité & l'école de la ſageſſe, débute ſouvent par un amas de fictions & d'abſurdités.

Origine des Ecoſſois.

Les Ecoſſois portent leurs prétentions à l'ancienneté, auſſi haut qu'aucun de leurs voiſins. Sans autre appui que des légendes incertaines & des traditions de leurs bardes auſſi peu dignes de confiance, ils étalent une longue ſuite de Rois qu'ils font remonter pluſieurs ſiècles avant J. C. & donnent un détail circonſtancié de ce qui s'eſt paſſé ſous leurs regnes. Cependant les premiers faits ſur leſquels on puiſſe compter, par rapport aux Ecoſſois & aux autres peuples du Nord, ne nous vien-

ıent pas d'eux, mais des auteurs Romains.

Lorſque ces derniers, ſous la conduite l'Agricola, porterent pour la premiere ois leurs armes dans le Nord de la Bretagne, ils trouverent ce pays habité ɔar les Caledoniens, peuple ſauvage & guerrier. Après les avoir repouſſés ɔlutôt que ſubjugués, ils éleverent une orte muraille entre les embouchures les rivieres de Forth & de Clyde, & ls y fixerent les bornes de leur empire. Adrien ſentant la difficulté de défendre ıne frontiere ſi reculée, reſſerra les imites de la province Romaine en Bretagne, par une ſeconde muraille qui 's'étendoit de Newcaſtle à Carliſle. L'ambition de ſes ſucceſſeurs voulut recouvrer ce qu'il avoit abandonné, & le pays enfermé entre les deux murailles, fut ɔoſſédé alternativement par les Caledoniens & les Romains. Vers le commencement du cinquieme ſiecle les incurſions les Gots & des autres peuples barbares ɔbligerent les Romains à rappeller leurs égions des provinces frontieres, pour a défenſe du centre de leur empire, & alors ils abandonnerent tout ce qu'ils voient conquis dans la Bretagne.

Ann. 81.

Ann. 121.

Ann. 424.

La longue réſidence qu'ils avoient

faite dans cette isle en avoit un peu policé les habitans grossiers. Les Bretons dûrent à leur commerce avec les Romains, l'art d'écrire & l'usage des nombres, sans lesquels il est impossible de conserver long tems la mémoire du passé.

La retraite des Romains laissa la Bretagne Septentrionale sous la domination des Ecossois & des Pictes. Les premiers, dont aucun auteur Romain ne fait mention avant la fin du quatrieme siècle, étoient vrai semblablement une Colonie de Celtes ou Gaulois. L'affinité entre eux paroît dans leur langage, dans leurs mœurs & dans leurs cérémonies religieuses; circonstances plus décisives, par rapport à l'origine des nations, que les traditions fabuleuses ou les contes d'Annalistes mal informés ou trop crédules. Si on en croit l'opinion commune, les Ecossois s'établirent d'abord en Irlande; & s'étendant par degrés, ils aborderent enfin sur les côtes opposées à cette isle & y fixerent leur demeure. Il y eut durant plusieurs siècles des guerres cruelles & sanglantes entre
Ann. 838. eux & les Pictes. A la fin, Kenneth II, le soixante-neuvieme Roi des Ecossois, selon nos fabuleux auteurs, obtint une victoire complette sur les Pictes, &

éunit ſous une ſeule monarchie tout e pays compris entre le mur d'Adrien & la mer du Nord. Ce royaume fut connu alors ſous ſon nom actuel, qu'il reçut d'un peuple qui vint s'y établir comme étranger, & qui reſta long tems obſcur & ſans conſidération.

Obſcurité particuliere à l'hiſtoire d'Ecoſſe.

A cette époque, l'hiſtoire d'Ecoſſe mériteroit quelque attention, ſi elle avoit plus de certitude. Mais tandis que nos antiquités reculées ſont enveloppées des mêmes ténebres que celles des autres nations, un malheur qui nous eſt particulier en a répandu preſqu'autant ſur la partie plus récente de notre hiſtoire. Ce malheur a été cauſé par la politique & la malice d'Edouard, Roi d'Angleterre. Vers la fin du treizieme ſiècle, ce Monarque mit en queſtion l'indépendance de l'Ecoſſe, prétendant qu'elle étoit un fief de la Couronne d'Angleterre & ſoumiſe à toutes les conditions d'une tenure féodale. Pour établir ſa prétention, il ſe ſaiſit des archives publiques, pilla les Egliſes & les Monaſteres, & s'emparant par force ou par artifice de pluſieurs monumens hiſtoriques qui tendoient à prouver l'antiquité & l'indépendance du royaume, il en emporta pluſieurs en Angleterre, &

ordonna de brûler le reſte. Cette fatale époque devoit enſevelir dans l'oubli tous les évenemens paſſés. Cependant des chroniques imparfaites échapperent à la fureur d'Edouard. Des écrivains étrangers avoient recueilli quelques faits importans concernant l'Ecoſſe, & la tradition la plus récente, à laquelle on ne peut entierement refuſer ſa confiance, conſervoit le ſouvenir de ce qui étoit arrivé recemment. Jean de Fordun qui vivoit dans le quatorzieme ſiècle, recueillit avec une pieuſe induſtrie ces fragmens épars, & en tira des matériaux dont il forma un corps d'hiſtoire. Son ouvrage fut reçu avec applaudiſſement par ſes compatriotes; & comme on ne pouvoit recourir à des titres plus anciens, il tint lieu d'annales authentiques pour le royaume. On en fit des copies dans pluſieurs Monaſteres, & elles furent continuées par différens moines dès les regnes ſuivans. Au commencement du ſeizieme ſiecle, Jean Major & Hector Boëthius publierent leurs hiſtoires d'Ecoſſe, l'un ſec & trop abrégé, l'autre abondant & fleuri, mais tous deux également crédules. Buchanan entreprit la ſienne quelques années après; & ſi ſon exactitude & ſon impartialité répon-

loient à l'élégance de son goût, à la pureté & la vigueur de son style, cette production pourroit aller de pair avec celles des anciens qu'on admire le plus; mais au lieu de rejetter les contes invraisemblables des faiseurs de chroniques, il s'est appliqué de toutes ses forces à les embellir, & il a revêtu de toutes les beautés & de toutes les graces de la fiction des légendes qui n'en avoient auparavant que la grossiereté & l'extravagance.

Quatre époques remarquables dans l'histoire d'Ecosse.

On peut diviser l'histoire d'Ecosse en quatre périodes. La premiere s'étend de l'origine de la Monarchie au regne de Kenneth II. La seconde, depuis la conquête des Pictes par Kenneth, jusqu'à la mort d'Alexandre II. La troisieme va jusqu'à la mort de Jacques V, & la quatrieme jusqu'à l'avenement de Jacques VI, au trône d'Angleterre.

La premiere qui n'offre que de vagues conjectures ou des fables, ne peut servir au plus qu'à la curiosité toujours crédule des amateurs de l'antiquité. On entrevoit quelque vérité dans la seconde, & ce jour naissant, quoique foible dans ses commencemens, ne s'accroît que par des degrés peu sensibles, ensorte que les évenemens qu'il laisse appercevoir ne

méritent encore qu'une attention très-circonſpecte. Dans la troiſieme, l'hiſtoire d'Ecoſſe acquiert plus d'authenticité, ſur-tout par le moyen des monumens conſervés en Angleterre. Non-ſeulement les évenemens y ſont rapportés, mais on y explique leurs cauſes & leurs effets; les caractères des auteurs y ſont développés; on y décrit les mœurs du ſiecle; on y marque les changemens arrivés dans la conſtitution; & c'eſt-là que tout Ecoſſois devroit commencer, je ne dis pas à lire, mais à étudier l'hiſtoire de ſon pays. Dans le cours de la quatrieme, les affaires de l'Ecoſſe ſe trouverent tellement mêlées avec celles des autres nations, ſa ſituation dans l'état politique de l'Europe fut ſi importante, ſon influence ſur les opérations de ſes voiſins fut ſi viſible, que ſon hiſtoire devient un objet d'attention pour les étrangers même, qui ſans avoir quelque connoiſſance des révolutions diverſes & extraordinaires arrivées dans ce royaume, ne peuvent ſe former une idée juſte, ni des évenemens les plus célebres, ni des perſonnages les plus diſtingués du ſeizieme ſiecle.

Précis de la

Je me bornerai donc dans cet ouvrage

à la derniere des périodes dont on vient de parler, mais j'offrirai cependant un précis de l'état politique où étoit le royaume, dans celle qui l'a précédée immédiatement. Le peu de connoiſſance qu'ont les étrangers des affaires d'Ecoſſe, les préjugés dont les Ecoſſois eux-mêmes ſont imbus par rapport aux différentes révolutions du gouvernement de leur pays, rendent cette introduction auſſi néceſſaire pour eux que pour les autres. troiſieme époque.

La période depuis la mort d'Alexandre III, juſqu'à la mort de Jacques V, s'étendant depuis 1286 juſqu'en 1542, contient plus de deux ſiecles & demi.

La ſcène s'ouvre par la fameuſe conteſtation au ſujet de l'indépendance de l'Ecoſſe. Et l'on ſent qu'avant la réunion des deux royaumes il y avoit peu de queſtions plus importantes pour celui de l'Ecoſſe: ſi une des deux couronnes eût été regardée non comme autocrate & indépendante, mais comme feudataire de l'autre, l'union ne pouvoit ſe traiter d'égal à égal, & chaque avantage accordé au royaume dont la dépendance auroit été reconnue ne devoit être que la conceſſion d'un Souverain à ſon vaſſal. Auſſi vers le commence- Naiſſance de la conteſtation ſur l'indépendance de l'Ecoſſe.

ment de ce ſiecle, lorſqu'on négocioit le traité d'union., cette queſtion fut agitée avec toute la chaleur qu'inſpirent naturellement les animoſités nationales. Ce qui étoit alors une affaire ſérieuſe eſt devenu par l'union des deux royaumes un objet de ſimple curioſité. Mais quoique les motifs qui intéreſſoient & échauffoient dans ce tems-là les deux nations, n'exiſtent plus, une queſtion qui parut de ſi grande conſéquence à nos peres ne peut être abſolument indifférente ni dépourvue d'inſtruction pour nous.

Quelques Comtés du Nord de l'Angleterre furent poſſédés de bonne heure par les Rois d'Ecoſſe qui, à dater d'auſſi haut que remontent les coutumes féodales, tenoient ces poſſeſſions des Rois d'Angleterre, & à ce titre, leur faiſoient hommage. Cet hommage dû ſeulement pour les terres qu'ils avoient en Angleterre, ne dérogeoit aucunement à la dignité royale. Rien n'eſt plus conforme aux idées féodales que de voir la même perſonne être en même-tems Seigneur & Vaſſal, ne pas dépendre en une qualité & dépendre dans l'autre. (1) La couronne d'Angle-

(1) On en voit un exemple bien ſingulier dans

erre étoit ſans doute autocrate & in-
.épendante, quoique les Princes qui
ı portoient fuſſent durant pluſieurs
ïecles les Vaſſaux des Rois de France,
ċ qu'à raiſon de ce qu'ils poſſédoient
ıans l'étendue de la domination de ces
Rois, ils fuſſent obligés à tout le ſervice
ue le Souverain féodal étoit en droit
l'exiger. Tel étoit le cas des Monarques
l'Ecoſſe. Libres & indépendans comme
Rois, ils étoient Vaſſaux du Roi d'An-
gleterre, en qualité de poſſeſſeurs de
erres Angloiſes. Les Monarques An-
glois contents de leur droit légal & non
conteſté, ne ſongeoient point à en
ıſurper d'autres. L'Angleterre diviſée
en pluſieurs petits royaumes par les
Saxons qui en firent la conquête, n'étoit
pas en ſituation d'étendre ſa domina-

'hiſtoire de France, Arpin vendit la vicomté de la
ille de Bourges à Philippe I qui en fit l'hommage au
Comte de Sancerre pour la partie des terres qui rele-
oit de ce Seigneur. (an 1100,) Je crois qu'on ne
rouveroit pas dans les hiſtoires d'Angleterre & d'Ecoſſe
'exemple d'un Roi rendant hommage à un de ſes pro-
res ſujets. Philippe le Bel abolit cet uſage en France,
ann. 130.) Henault, Abreg. Chron. Ce fait trouve-
oit ſon pendant dans une charte de l'abbé de Melroſs,
le l'an 1335. Elle conſtitue Jacques V, Baillif ou
Sénéchal de cette abbaye, l'inveſtiſſant de tous les pou-
oirs appartenans à cet office pour l'exercice duquel elle
xige qu'il ſoit reſponſable à l'abbé. *Arch. publ. d'E-
limbourg.*

tion ſur l'Ecoſſe unie alors ſous un ſeul Monarque. Et quoique ces petites principautés ſe ſoient réunies peu à peu en un ſeul royaume, les Princes regnants, continuellement expoſés aux invaſions des Danois, & ſouvent forcés de ſubir le joug de ces Pirates formidables, ne tournerent gueres leurs armes du côté de l'Ecoſſe, & ne ſe virent pas en état d'y acquérir de nouveaux droits. Les premiers Rois Normands occupés à introduire leurs loix & leurs mœurs dans le royaume qu'ils avoient conquis, ou à ſe maintenir ſur un trône que quelques-uns d'entre eux ne poſſédoient que par un titre fort douteux, ne ſe soucioient gueres de ſe procurer plus d'autorité, ou de former de nouvelles prétentions en Ecoſſe. L'infortune imprévue d'un Roi d'Ecoſſe fit concevoir aux Anglois la premiere idée de mettre ce royaume ſous leur dépendance. Guillaume fut ce Prince malheureux. Ayant été fait priſonnier à Alnwick, Henri II, pour prix de ſa liberté, lui extorqua non-ſeulement une rançon exorbitante & une promeſſe de lui remettre les plus fortes places de ſes États, mais il le força de lui rendre hommage pour tout ſon royaume. Richard I, Prince gé-

éreux, renonça solemnellement à ette prétention d'hommage, & affranhit Guillaume des conditions dures u'Henri lui avoit imposées. Environ n siecle après, à la mort d'Alexanre III, Edouard I sçut se prévaloir le la situation des affaires d'Ecosse; il acquit une influence qu'aucun Moarque Anglois n'avoit jamais eue aupaavant, & imitant la politique intéressée le Henri, plutôt que la grandeur d'âme le Richard, il fit revivre la prétention lu premier à la suzeraineté.

Examen des prétentions de Bruce & de Baliol.

Marguerite de Norvege, petite fille l'Alexandre & héritiere de sa couronne ne lui survécut pas long-tems. Le droit de succession appartenoit aux descenlans de David, Comte de Huntington troisieme fils du Roi David I. De ce nombre étoient Robert de Bruce & Jean Baliol, deux illustres compétiteurs qui se mirent sur les rangs; Bruce étoit fils d'Isabelle, fille puinée du Comte David: Baliol étoit petit fils de Marguerite sa fille aînée. Suivant notre droit actuel de succession, celui de Baliol étoit le meilleur, & quoique Bruce alléguât pour lui la proximité du sang & du dégré, la prétention de Baliol comme représentant sa mere & sa

nettre d'abord en possession du royaume, nsuite à l'assujettir. L'autorité d'arbitre jui lui avoit été imprudemment déférée & dont les Ecossois ne sentoient pas es dangereuses conséquences, le mit n état d'exécuter son projet avec la lus grande facilité. Sous prétexte l'examiner la question avec la plus grande solemnité, il convoqua tous es Barons d'Ecosse à Norham, & en yant gagné quelques-uns & intimidé es autres, il amena tous ceux qui s'y rouverent, sans excepter Bruce & Baliol, à reconnoître l'Ecosse pour Fief le la Couronne d'Angleterre, & à lui urer fidélité comme à leur Souverain u *Seigneur lige.* Ce premier pas le conduisit à un autre plus important. Comme il étoit inutile de prononcer ne Sentence qu'il n'auroit par le pouvoir d'exécuter, Edouard demanda qu'on le mît en possession du royaume, fin d'être en état de le remettre à celui dont le droit seroit préféré; & elle fut la foiblesse des nobles & l'impatiente ambition des prétendans, que es uns & les autres consentirent à cette étrange proposition, que Gilbert de Umfraville, Comte d'Angus, fut le seul qui refusa de rendre à l'ennemi de son

pays les châteaux qu'il avoit eu en garde. Edouard trouvant que Baliol étoit le plus complaiſant & le moins dangereux des deux compétiteurs, prononça bientôt en ſa faveur. Baliol ſe reconnut encore Vaſſal de l'Angleterre & ſe ſoumit à tout ce que ſon nouveau Souverain voulut lui preſcrire.

Après avoir ainſi placé ſa créature ſur le trône d'Ecoſſe, & obligé les nobles à renoncer aux anciennes libertés & à l'indépendance de leur pays, Edouard put croire aiſément que ſon autorité y étoit ſolidement établie. Mais il commença trop tôt à les traiter en maître. Ses nouveaux vaſſaux, fiers & indépendans, ſupporterent avec impatience un joug auquel ils n'étoient point accoutumés ; il n'y eut pas juſqu'à l'eſprit foible & conciliant de Baliol, qui, révolté par la hauteur de ce Prince, ne commençât à ſe mutiner. Mais Edouard qui n'avoit plus beſoin d'un fantôme de Roi, le contraignit de ſe démettre de la couronne, & entreprit ouvertement de s'en emparer, comme lui étant échue par la rébellion de ſon vaſſal. Dans ce moment critique, parut le Chevalier Guillaume Wallau, Héros à qui l'admiration enthouſiaſte de ſes concitoyens

attribué diverſes grandes actions fa-
ıleuſes, quoique la valeur qu'il mon-
ı réellement, ainſi que la probité &
ſageſſe qu'il y joignit, n'euſſent pas
:ſoin d'être relevées par le merveil-
ux de la fiction. Ce Chevalier oſa
'eſque ſeul, prendre les armes pour
défenſe du royaume, & ſa hardieſſe
:veilla le courage de ſes compatriotes;
ıfin, Robert Bruce petit-fils du con-
ırrent de Baliol, ſe préſenta pour faire
ıloir ſes propres droits & venger l'hon-
ɜur de ſa patrie. Les nobles confus de
baſſeſſe où ils étoient tombés, & fu-
eux des affronts multipliés qu'on fai-
ʾit à la nation, ſe rangerent en foule
ʾus ſes étendarts. Pour l'écraſer d'un
ıl coup, le Monarque Anglois entra
n Ecoſſe à la tête d'une puiſſante ar-
ıée. Il y eut pluſieurs batailles don-
ées; mais les Ecoſſois, quoique ſou-
ent vaincus, ne furent pas ſoumis.
.e zele ardent de la nobleſſe à com-
attre pour l'indépendance du royaume,
ı ſage valeur de Bruce, & ſur-tout
enthouſiaſme national inſpiré par une
ɜlle cauſe, braverent les efforts redou-
·lés d'Edouard, & contrebalançerent
ous les avantages qu'il tiroit du nom-
ʾre & de l'opulence de ſes ſujets. Mal-

gré la longueur de cette guerre qui dura presque sans interruption plus de 70 ans, Bruce & sa postérité se maintinrent en possession du trône d'Ecosse, & gouvernerent avec une autorité égale à celle des Rois qui les avoient précédés.

Mais tandis que le sort des armes, juge souverain des querelles entre les nations, étoit employé pour terminer ce démêlé, ni Edouard ni les Ecossois ne paroissoient se méfier de la justice de leur cause. Ils en appelloient également à l'histoire & aux anciens titres, & y puisoient des autorités qu'ils alléguoient en leur faveur, comme des preuves incontestables. Nous avons encore les lettres & les mémoires adressés de part & d'autre, au Pape, qui étoit révéré comme le pere commun, & auquel on en appelloit souvent comme au juge de tous les Princes chrétiens. Les Fables des premiers tems de l'histoire d'Angleterre, le témoignage partial d'ignorans chroniqueurs, des traités & des chartes supposés, étoient les preuves sur lesquelles Edouard fondoit son titre à la souveraineté d'Ecosse ; & l'hommage rendu par les Monarques Ecossois, pour les terres qu'ils possédoient en Angleterre, étoit donné mal-à-propos, com-

ne renfermant implicitement la sugeion de tout le royaume. Cependant, quelque mal fondées que fussent les préentions des Anglois, ils n'ont pas manqué de les renouveller dans toutes les querelles postérieures entre les deux oyaumes, tandis que les Ecossois les ont toujours rejettées avec la derniere ndignation. C'est à quoi nous devons attribuer la haine implacable qui les a long-tems enflâmés les uns contre les autres. Ces antipathies nationales n'étoient pas seulement excitées par les circonstances ordinaires des hostilités fréquentes & des injures réciproques; es Anglois considéroient de plus les Ecossois comme des vassaux qui avoient eu l'audace de se révolter, & les Ecossois regardoient à leur tour les Anglois comme des usurpateurs qui vouloient les asservir.

Etat du royaume au commencement du regne de Bruce.

Lorsque Robert Bruce commença son regne en Ecosse, tous les royaumes de l'Europe avoient la même forme de gouvernement. Cette ressemblance étonnante, dans leur constitution & dans leurs loix, démontre que quoique les nations qui renverserent l'empire Romain, & qui fonderent ces royaumes, fussent partagées en diffé-

rentes tribus, & diſtinguées par des noms différens, elles étoient originairement un même peuple. Quand nous jettons les yeux ſur le ſyſtême féodal, ſur cette politique & ces loix qui compoſoient le ſingulier & prodigieux édifice que ces nations avoient élevé, le premier objet qui nous frappe, eſt le Roi : & quand on nous dit qu'il étoit le ſeul propriétaire de toutes les terres de ſes états, que tous ſes ſujets tenoient leurs poſſeſſions de lui, & qu'en revanche, ils conſacroient leurs vies à ſon ſervice ; que toutes les marques de diſtinction, les titres & les dignités, émanoient de lui, comme de l'unique ſource de l'honneur ; que les plus puiſſans Pairs, les genoux en terre & les mains jointes, lui juroient fidélité à ſes pieds, & le reconnoiſſoient pour leur Souverain & leur *Seigneur lige*, nous ſommes prêts à juger que c'étoit un Monarque puiſſant, & même abſolu ; cependant il n'y auroit pas d'opinion plus mal fondée ; le génie du gouvernement féodal étoit purement ariſtocratique, & quoique revêtu de l'appareil de la Royauté & de l'extérieur du deſpotiſme, un Roi féodal étoit de tous

s Princes, celui dont le pouvoir étoit : plus borné.

Origine du Gouvernement féodal. Son génie aristocratique.

Il paroît que la plûpart des nations du ſord, avant de ſortir de leurs habitaons pour conquérir le monde, n'éoient point ſoumiſes au gouvernement onarchique, & même que dans les lieux i le pouvoir monarchique étoit con1, l'autorité de celui qui l'exerçoit oit conſidérablement reſtreinte, quant i gouvernement civil. Général, plutôt ie Roi, ſon commandement militaire ètendoit fort loin, mais ſa juriſdicon ſe réduiſoit à peu de choſe. L'arée dont il étoit le chef, n'étoit pas ompoſée de ſoldats qui pûſſent être ntraints à ſervir, mais de braves qui ivant volontairement ſes étendards, iſoient des conquêtes moins pour leur ief, que pour eux-mêmes, & qui, li'es dans leur propre pays, ne renonient point à leur liberté, en acquént de nouveaux établiſſemens. Ils n'ôient point la vie aux anciens habins des pays qu'ils ſubjuguoient, mais mparant de la plus grande partie de irs terres, ils prenoient leurs pernnes ſous leur protection. La diffiilté de conſerver leurs nouvelles conıêtes, & le danger de les voir enva-

hies par d'autres uſurpateurs, les mettant dans la néceſſité d'être toujours en état de défenſe, la forme de gouvernement qu'ils établirent étoit abſolument militaire, & approchoient beaucoup de celle à laquelle ils avoient été accoutumés dans le pays de leur naiſſance. Leur général demeurant toujours le chef de la Colonie, une partie des terres conquiſes lui étoit aſſignée, le reſte ſous le nom de bénéfices ou fiefs étoit partagé entre ſes principaux officiers. Comme la ſureté commune exigeoit que ces officiers fuſſent prêts dans toutes les occaſions à prendre les armes pour la défenſe de tous, & continuaſſent d'obéir à leur général, ils s'obligeoient eux-mêmes, à ſe mettre en campagne quand ils ſeroient appellés, & à le ſervir avec un nombre d'hommes proportionné à l'étendue de leur territoire. Ces grands officiers partageoient de même leurs terres, entre ceux qui étoient à leur ſuite, & leur impoſoient les mêmes conditions : un royaume féodal étoit alors proprement le camp d'une grande armée. Les idées militaires y dominoient, la ſubordination y étoit établie, & la poſſeſſion du ſol étoit la paye que recevoient les

ldats pour leur ſervice perſonnel. En
nſéquence, la poſſeſſion de ce ſol
étoit accordée qu'à volonté, & les
ois étoient électifs. Un officier qui
convenoit pas à ſon général, étoit
ivé de ſa paye, & on mettoit à la
te de l'armée celui qui étoit le plus
pable de la commander. Tels furent
premiers rudimens & l'enfance du
uvernement féodal.

Ce ſyſtême avoit ſubi long-temps
ant le quatorzieme ſiecle, pluſieurs
angemens dont voici les principaux.
es Rois qui étoient électifs, devinrent
réditaires, & les fiefs accordés d'a-
ord à volonté, paſſant du pere au fils,
meurerent à perpétuité dans les fa-
illes. Ces changemens, également
antageux aux nobles & aux princes,
ltérerent en rien l'eſprit ariſtocrati-
e de la conſtitution féodale. Le Roi,
i de loin paroiſſoit revêtu de ma-
té & de pouvoir, n'avoit de près
cun des avantages qui donnent aux
onarques de la grandeur & de l'au-
rité. Ses revenus étoient bornés, &
n'avoit ni armée ſur pied, ni juriſ-
ction en propre.

Cauſes générales qui limitoient le pouvoir d'un Monarque féodal.

Dans ces tems, où la pompe & la ma-
ificence étoient inconnues juſques dans

La foibleſſe de ſes revenus.

les palais des Rois ; où les officiers de la couronne en recevoient peu de chose au-delà des droits & du casuel de leur office ; où les ambassadeurs dans les cours étrangeres étoient rares, & où les armées étoient composées de soldats servans sans paye ; il n'étoit pas nécessaire que le Roi possédât de grands revenus, & l'état où l'Europe se trouvoit alors, ne comportoit pas que ses princes fûssent opulents. Le commerce faisoit peu de progrès dans les royaumes où le gouvernement féodal étoit établi. Les arts qui lui sont propres étoient naturellement découragés par des institutions qui n'avoient pour objet que d'inspirer un esprit martial, de former des soldats, & de faire considérer la profession des armes comme la seule honorable. En conséquence, les revenus qui naissent des taxes imposées sur les différentes branches de commerce étoient peu considérables, & le trésor du prince tiroit peu de secours d'une source devenue depuis si abondante, & presque inépuisable aujourd'hui chez un peuple commerçant. Il n'y avoit point d'imputation fixe sur les terres ; une telle charge auroit paru insupportable à des hommes qui recevoient

oient leurs biens comme la récompense de leur valeur, & qui regardoient eur service à la guerre, comme un lroit réel à tout ce qu'ils possédoient; es domaines du roi ou la portion de erres qui n'étant pas aliénées, restoit encore entre ses mains, fournissoient à la subsistance de sa cour & aux dépenses ordinaires du gouvernement. Les eules taxes que les loix féodales obligeoient les vassaux de payer au Roi, ou à ceux dont ils tenoient leurs terres, étoient au nombre de trois: l'une, quand l'aîné de ses fils étoit fait chevalier; l'autre, quand il marioit sa fille aînée; & la troisieme, pour payer sa rançon, s'il étoit fait prisonnier. Le Roi recevoit encore de ses vassaux des parties casuelles de garde-noble, de mariage, &c. Et dans quelques cas extraordinaires, ses sujets lui accordoient un subside, qu'ils appelloient *benevolence*, pour montrer qu'il ne le recevoit point en vertu d'aucun droit, mais comme un don qui partoit de leur bonne volonté. Tous ces objets réunis, produisoient un revenu modique & précaire, qui, bien loin de mettre le Roi en état de rien entreprendre qui pût donner aux nobles de l'ombrage &

de la crainte, le tenoient dans une indigence & une dépendance continuelles.

Le défaut d'une armée sur pied.

Il ne pouvoit pas suppléer au défaut de ses revenus, par la terreur de ses armes. On ne connut ni les troupes mercenaires ni les troupes réglées, durant tout le tems que le gouvernement féodal subsista dans sa vigueur. L'Europe étoit peuplée de soldats. Les vassaux du Roi & les arriere-vassaux relevans des barons, étoient tous obligés de porter les armes. Et tandis que la pauvreté des princes ne leur permettoit pas de fortifier leurs villes frontieres, tandis qu'une campagne finissoit au bout de quelques semaines, & qu'un courage féroce & impétueux se pressoit de remettre la décision de toutes les querelles au sort d'une bataille ; une armée sans solde & presque sans discipline, suffisoit à remplir toutes les vues qu'on avoit pour la sûreté & la gloire de la nation. Une telle armée, loin d'être un instrument à la disposition du Roi, n'étoit souvent pas moins redoutable pour lui, que pour ses ennemis. Plus un peuple étoit belliqueux, plus il devenoit indépendant. Les mêmes personnes étant à la fois

soldats & sujets; les immunités & les privileges civils, étoient la suite de leurs victoires & la récompense de leurs exploits guerriers : les conquérans, qui sous nos formes actuelles de gouvernemens, deviennent souvent par le moyen des armées mercenaires, les tyrans de leur peuple, aussi bien que les fléaux du genre humain, étoient sous la constitution féodale, les plus doux de tous les princes, à l'égard de leurs sujets, parce qu'ils avoient besoin de leur secours. Un prince que la guerre même & les victoires ne rendoient pas le maître de son armée, n'avoit pas l'ombre du pouvoir militaire en tems de paix. Ses soldats licenciés, se mêloient avec ses autres sujets ; pas un n'étoit à sa solde ; plusieurs siecles se passerent même avant qu'on lui assignât une garde pour la défense de sa personne ; & faute d'une armée sur pied, qui étoit le grand moyen de sa domination, l'autorité du Roi demeuroit foible, & souvent étoit méprisée.

Les bornes de sa Jurisdiction.

D'autres circonstances contribuoient encore à déprimer la puissance Royale. Le systême féodal resserroit extrêmement, comme on l'a déja dit, l'autorité du roi, par rapport à l'administra-

tion de la Justice. Il paroît que les princes furent d'abord les juges suprêmes de leur peuple, & qu'ils entendoient & décidoient en personne, toutes les contestations qui survenoient entre leurs sujets. La multiplicité des causes à juger, mit bientôt dans la nécessité de nommer des juges pour décider au nom du Roi, des affaires qui ressortissoient à la jurisdiction royale; mais les barbares qui inonderent l'Europe, ayant détruit la plupart des grandes Villes, & les pays dont ils s'emparerent ayant été partagés entre des Barons puissans que suivoient aveuglément de nombreux Vassaux, auxquels en revanche ils promettoient protection contre quiconque les attaqueroit; l'administration de la justice en souffrit considérablement, & l'exécution d'une Sentence légale devint presque impratiquable. Le vol, les rapines, le meurtre & les désordres de toute espece furent portés dans tous les royaumes de l'Europe à un point compatible à peine avec l'existence d'une société civile. Tout agresseur se refugioit sous la protection de quelque chef assez puissant pour le mettre à l'abri des poursuites de la justice. Il falloit souvent l'union & les efforts de la moitié d'un

royaume pour saisir & punir un criminel. (*a*)

Pour remédier à ces maux, on chargea plusieurs personnes de distinction d'administrer la Justice dans leurs propres territoires. Mais de ce qui ne fût d'abord, à ce que nous pouvons pré-

---

(*a*) On en voit encore en l'année 1561 un exemple remarquable, dans le cours de cette Histoire. La Reine Marie ayant ordonné qu'on tiendroit sur les frontieres une Cour de Justice, onze Provinces au moins, furent sommées de veiller à la garde de celui qui devoit comme Juge présider à cette Commission, & de lui prêter main forte pour faire exécuter ses décisions.

Les propres termes de la Déclaration méritent d'être rapportés, comme étant une preuve convaincante de la foiblesse du gouvernement féodal. » Et d'autant qu'il » est nécessaire pour le service & l'exécution des com- » mandemens de Son Altesse, que sa Justice soit bien » accompagnée, & son autorité suffisamment fortifiée » par le concours d'un grand nombre de ses fideles » sujets : A ces Causes & par ces considérations, ordon- » nons & mandons à tous Comtes, Seigneurs, Barons, » Francs-tenanciers, Possesseurs de fonds de terre, & » autres Gentilshommes quelconques, habitans dans les- » dites Provinces, qu'ils aient, tous & chacun avec » leurs parens, amis, serviteurs & domestiques, bien » équipés pour craintes de guerre en la maniere la plus » effective (c'est-à-dire, pleinement armés & pourvus) » & avec des vivres pour vingt jours, à se rendre près » de lui & à s'avancer avec lui au Bourg d'Iedbourg, » pour y demeurer pendant ledit espace de vingt jours, & » là y recevoir les instructions & commandemens qui » leur seront par lui donnés au nom de la Dame notre » Souveraine, pour la tranquillité de la Province, & » de mettre iceux à exécution, sous peine de perdre » leurs vie, terres & biens.

Hist. d'Ecosse de Keith, pag. 198.

ſumer, qu'une conceſſion faite pour un tems ou un privilege attaché à la perſonne, l'eſprit entreprenant des nobles en fit un droit & le rendit héréditaire. On érigea les terres de quelques-uns en Baronnies, & celles des autres en *Régalités*. La Juriſdiction des premiers étoit étendue, & celle des derniers, comme le nom le porte, étoit royale & preſque illimitée; toutes les cauſes civiles & criminelles étoient portées devant les Juges nommés par le Seigneur de la *Régalité*; & ſi quelque perſonne de ſon territoire étoit citée devant les Cours du Roi, il pouvoit arrêter la procédure, évoquer l'affaire à ſa propre Juriſdiction par le privilege de *repleige* ou recours, & punir même ſon Vaſſal, s'il ſe ſoumettoit à une Juriſdiction étrangere. Preſque toutes les queſtions auxquelles les perſonnes domiciliées dans les terres des nobles étoient intéreſſées, ſe trouvant décidées par des Juges que commettoient les nobles eux-mêmes, à peine leurs Vaſſaux s'appercevoient-ils qu'ils étoient ſujets de la Couronne. Un Royaume féodal étoit morcelé en pluſieurs petites Principautés preſque indépendantes, & qui tenoient enſemble par un lien d'union

ſi foible qu'il en étoit preſque imperceptible. Le Roi n'étoit pas ſeulement dépouillé de l'autorité attachée à la qualité de Juge ſuprême; ſes finances ſouffroient encore une diminution conſidérable par la perte des émolumens pécuniaires, qui alors étoient dûs à celui qui rendoit la Juſtice.

A meſure que l'autorité Royale tomboit, les nobles s'élevoient en proportion vers l'indépendance. Non contents d'avoir obtenu le droit d'hérédité pour leurs Fiefs qu'ils ne poſſédoient auparavant qu'à volonté, leur ambition prétendoit à quelque choſe de plus hardi, & en introduiſant les ſubſtitutions, ils pouſſerent les choſes auſſi loin que l'eſprit & l'induſtrie humaine peuvent aller, pour effectuer le projet de rendre leurs poſſeſſions inaliénables & perpétuelles. Comme ils avoient toute liberté d'ajouter à l'héritage qui leur étoit tranſmis par leurs ancêtres, & qu'ils n'en avoient aucune, d'en rien ôter; le tems ſeul amena dans leurs familles des accroiſſemens continuels de puiſſance & de dignité, par des mariages, des legs & d'autres cauſes accidentelles, comme on voit une riviere s'enrichir des eaux qui s'uniſſent à elle dans la longueur

de ſon cours. Les Barons féodaux jouiſſoient de tout le crédit & de l'autorité que donnent naturellement les titres d'honneurs ; titres diſtinctifs qui étant attachés à tel office, ou étant les fruits glorieux de cette admiration publique que ſe concilient les hommes d'un mérite ſupérieur, n'auroient jamais dû être que perſonnels ; mais le fils d'un de ces hommes rares oſa prétendre, quelque indigne qu'il en fût, à ſe conſerver la conſidération qu'avoit méritée ſon pere, & ce fut par cet étrange abus que les titres d'honneur devinrent héréditaires & ajouterent un nouveau luſtre aux nobles déjà trop puiſſans. Il reſtoit encore à faire quelque choſe de plus audacieux & de plus extravagant. La ſuprême direction des affaires, tant civiles que militaires étant confiée aux grands Officiers de la Couronne, la réputation & la ſureté des Princes, ainſi que celle du peuple, dépendoit de la fidélité & de la capacité de ces Officiers. Mais telle fut l'ambition effrenée des nobles, & tel fut le ſuccès de leurs tentatives pour s'aggrandir, que dans tous les royaumes ſoumis aux inſtitutions, la plupart de ces Offices furent attachés aux grandes familles, & poſſédés, comme

es fiefs, à titre d'hérédité. Une perſonne que ſon inſubordination rendoit odieuſe ſon Prince, ou que ſon incapacité xpoſoit au mépris du peuple, occupoit ouvent une place d'autorité & de coniance qui étoit de la plus grande importance pour tous les deux. En Ecoſſe es offices de Lord chef général de a Juſtice, de grand Chambellan, de grand Maître, de grand Connétable, le Comte Maréchal, de grand Amiral toient tous héréditaires, & dans pluieurs Comtés l'office de Sheriff l'étoit uſſi.

Des Nobles dont les poſſeſſions toient ſi étendues & le pouvoir ſi grand e pouvoient manquer d'être remuans formidables. Et ils avoient toujours ous la main des gens diſpoſés à ſeconder 'exécution de leurs plus hardis projets: a portion de leurs terres qu'ils diſtribuoient à ceux qui s'attachoient à eux eur procuroit une troupe nombreuſe e Vaſſaux ſoumis & déterminés, tanis que les biens qu'ils gardoient pour ux les mettoient en état de vivre en Princes. La grande ſalle d'un Baron ambitieux étoit ſouvent plus fréquentée que a Cour de ſon Souverain, & le château fort où il réſidoit, fourniſſoit une

retraite aſſurée aux mécontents & aux ſéditieux. Une partie conſidérable des revenus de ces Barons étoit employée à tenir à leur ſuite une multitude d'hommes indigens mais intrépides ; & ſi quelquefois ils quittoient leurs retraites pour paroître à la Cour, ils étoient accompagnés, même en tems de paix, d'un grand cortége de gens armés. La ſuite ordinaire de Guillaume VI, Comte de Douglas étoit de deux mille chevaux. Celle des autres Nobles étoit magnifique & formidable en proportion. Ennemis de la ſubordination qu'ils ne pouvoient ſouffrir, & oubliant le rang où ils devoient ſe tenir, ces puiſſans & orgueilleux Barons étoient les rivaux plutôt que les ſujets de leur Prince. Souvent ils mépriſoient ſes ordres, inſultoient à ſa perſonne & lui arrachoient ſa Couronne. L'Hiſtoire de l'Europe durant pluſieurs ſiecles ne contient autre choſe que le récit des guerres & des révolutions occaſionnées par les excès de leur ambition.

Le pouvoir des Barons plus grand en Ecoſſe que par-tout ailleurs.

Si l'autorité des Barons paſſoit de fort loin ſes bornes naturelles dans toutes les nations de l'Europe, nous pouvons aſſurer que l'équilibre qui doit ſe maintenir entre un Roi & ſes Nobles étoit

entierement perdu en Ecosse. Les Noble Ecossois jouissoient comme ceux des autres nations de tous les moyens que le génie aristocratique du gouvernement féodal fournissoit pour étendre leur autorité. Outre ces moyens, ils possédoient des avantages qui leur étoient particuliers; les sources accidentelles de leur pouvoir étoient considérables, & des circonstances singulieres concoururent avec l'esprit de la constitution à leur aggrandissement. L'esquisse des principales de ces sources servira en même tems à expliquer l'état politique du Royaume, & à illustrer plusieurs faits importans qui se rencontrent dans la période que nous passons en revue.

Causes particulieres de ce fait.

I. La nature du pays étoit une des causes du pouvoir & de l'indépendance de la Noblesse Ecossoise. Les pays plats & ouverts sont faits pour la servitude. L'autorité du Magistrat suprême se porte aisément aux endroits les plus éloignés, & quand la Nature n'a point élevé de barrieres ni formé de retraites, les criminels condamnés, ou dans le cas de l'être, sont bientôt découverts & punis. Le siége naturel de la liberté & de l'indépendance est au milieu des montagnes, des marais & des rivieres qui

La nature du pays.

ſont des bornes poſées au deſpotiſme. C'eſt là que les Nobles Ecoſſois faiſoient habituellement leur réſidence. Retiré dans ſon château, un Baron mutin pouvoit défier la puiſſance de ſon Souverain, parce qu'il étoit impoſſible de conduire une armée à travers un pays ſtérile, dans des endroits preſque inacceſſibles. Les mêmes cauſes qui arrêterent les progrès des armes Romaines, rendirent vains tous les efforts d'Edouard; elles mirent ſouvent les Nobles Ecoſſois à couvert de la vengeance de leur Prince, & ils dûrent leur indépendance perſonnelle à ces montagnes & à ces marais qui avoient ſauvé à leur pays le malheur d'être conquis.

Le manque de grandes Villes.

II. Le manque de grandes villes en Ecoſſe ne contribua pas peu à l'accroiſſement de la puiſſance des Nobles & à l'affoibliſſement de celle du Prince. Par-tout où ſe raſſemble un grand nombre d'hommes, il faut que l'ordre s'établiſſe, qu'il y ait une forme réguliere de gouvernement, que l'autorité du Magiſtrat ſoit reconnue, & que ſes déciſions trouvent une prompte & entiere ſoumiſſion. Les loix & la ſubordination naiſſent dans les Villes; & où il n'y a que peu de Villes, comme en

Pologne, ou point du tout ; comme en Tartarie, on n'y voit que peu ou point de traces de police. Sous les gouvernemens féodaux le commerce, ce grand moyen de rassembler les hommes, étoit négligé. Les Nobles pour affermir leur autorité sur leurs Vassaux résidoient parmi eux, se montroient rarement à la Cour où ils avoient un supérieur. Comme les riches Comtés du midi de l'Ecosse étoient ouvertes aux Anglois, il n'étoit pas possible qu'au milieu des incursions & des allarmes continuelles, aucune Ville de cette contrée s'élevât jusqu'à devenir grande ou peuplée. Nos Monarques n'avoient point de résidence fixe ; une grande partie du pays étoit stérile & en friche ; & ces circonstances, jointes aux causes générales provenans de la nature des institutions féodales, faisoient qu'en Ecosse les Villes étoient en très-petit nombre & fort peu considérables. Les Vassaux de chaque Baron occupoient une portion distincte du Royaume, & ne se mêlant point avec les autres, ils formoient une société à part & presqu'indépendante. Au lieu de prêter secours au Souverain pour ramener à son obéissance leur chef rébelle ou ceux qu'il avoit mis sous sa protection, ils

prenoient les armes pour leur défenſe & s'oppoſoient de toutes leurs forces au cours de la Juſtice. Le Prince étoit obligé de fermer les yeux ſur des coupables qui étoient hors de ſes atteintes, & les Nobles ſentant cet avantage, commettoient hardiment le crime, qu'ils étoient trop sûrs de voir impuni.

La diviſion du pays en *clans* ou tribus.

III. La diviſion du pays en clans ne fut pas d'un petit avantage pour la Nobleſſe. Les nations qui ſe répandirent dans l'Europe étoient originairement diſtinguées en pluſieurs petites tribus; & quand elles vinrent à partager les terres qu'elles avoient conquiſes, il étoit naturel que chaque chef en donnât d'abord une portion à ceux de ſa propre tribu ou famille. Enſorte que tous tenoient leurs terres de lui; & comme la sûreté de chaque individu dépendoit de l'union générale, ces petites ſociétés s'unirent enſemble & furent déſignées par quelque nom, ſoit patronymique ou local, bien avant l'introduction des ſurnoms & des armoiries. Mais quand l'uſage de ceux-ci devint commun, les deſcendans & les parens de chaque chef prirent ſon nom & ſes armes; d'autres Vaſſaux ſe firent une gloire d'imiter leur exemple, & peu à peu tous ceux

qui relevoient du même Suzerain les
porterent. C'eſt ainſi que ſe formerent
les *clans*; & en une ou deux généra-
tions, une parenté qui en grande partie
étoit d'abord imaginaire, paſſa pour
réelle. On marchoit volontiers ſous un
chef qu'on regardoit en même tems
comme ſon Seigneur & comme le pre-
mier de ſa propre famille, & on le
ſervoit non-ſeulement avec la fidélité
d'un Vaſſal, mais avec l'affection d'un
ami. Nous pouvons obſerver ces ſortes
d'unions formées imparfaitement dans
les autres Royaumes féodaux. Mais
ſoit qu'elles aient été en Ecoſſe, l'effet
du haſard ou de la politique, ſoit qu'elles
aient été introduites par la Colonie
Irlandoiſe dont nous avons parlé, &
conſolidées par le ſoin de conſerver
les généalogies vraies ou fauſſes, les
clans y exiſtoient par tout. De telles
conſidérations pouvoient être vaincues,
plutôt que diſſoutes; & aucun change-
ment dans les mœurs & le gouverne-
ment n'a été capable de rompre dans
certaines parties du Royaume, des aſſo-
ciations fondées ſur des préjugés ſi
naturels à l'eſprit humain. On ſent com-
bien les Nobles étoient redoutables à
la tête de Vaſſaux qui, regardant la

cauſe embraſſée par leur chef comme juſte & honorable, étoient toujours prêts à ſe mettre en campagne au premier ordre, & à ſacrifier leurs vies pour la défenſe de ſa perſonne & de ſa réputation? Un Roi qui combattoit contre de tels hommes avoit bien du déſavantage; entre leur ardeur & leur zele, & le ſervice froid que l'argent achete ou qu'arrache l'autorité, la partie n'étoit pas égale.

Le petit nombre des Nobles.

IV. Parmi les cauſes de la grandeur des Nobles Ecoſſois, on peut compter leur petit nombre. Nos annales ne remontent pas juſqu'au premier partage des terres dans le Royaume; mais ſelon les plus anciennes traces que nous puiſſions découvrir, il paroît que les poſſeſſions des Nobles étoient originairement fort étendues. Les anciens Thanes (*ou grands Seigneurs qui relevoient immédiatement de la Couronne*,) étoient les égaux & les rivaux de leur Prince. La plupart des Comtes & Barons qui leur ſuccéderent ne furent pas moins grands terriens. La France & l'Angleterre, pays vaſtes & fertiles fourniſſoient des établiſſemens pour une Nobleſſe nombreuſe & puiſſante. L'Ecoſſe bornée & pauvre en comparaiſon, ne pouvoit

contenir beaucoup de propriétaires demesurément riches. Mais le pouvoir d'une ariſtocratie diminue toujours en raiſon de la multiplicité de ſes membres, foible ſi elle ſe partage entre une multitude, & irréſiſtible, ſi elle ſe concentre dans un petit nombre. Les opérations d'un grand corps de Nobles ſont preſques ſemblables à celles du peuple. Réveillés ſeulement par ce qu'ils ſentent & non par ce qu'ils prévoyent, ils ſe ſoumettent à pluſieurs actes d'oppreſſion & de deſpotiſme avant de prendre les armes contre leur Souverain. Un petit corps eſt plus ſenſible & moins patient. Habile à diſcerner & prompt à repouſſer le danger, tous ſes mouvemens ſont auſſi ſubits que ceux de l'autre ſont lents. De-là l'extrême méfiance avec laquelle ce corps obſervoit alors ſes Monarques en Ecoſſe, & la violence avec laquelle il s'oppoſoit à leurs uſurpations. La vertu ou la valeur d'un Prince n'étoit pas capable d'endormir leur vigilance ni de contenir leur ardeur à défendre leurs droits; & Robert Bruce, malgré l'éclat de ſes victoires & la gloire de ſon nom, fut ſur le point d'éprouver de leur part une réſiſtance auſſi vigoureuſe que celle qu'ils firent à ſon odieux

descendant Jacques III. L'étroite alliance des grandes familles par les fréquents mariages entre elles, étoit encore une suite naturelle de leur petit nombre. Et comme la parenté formoit alors un lien d'union puissant, tous les parens d'un Noble s'interessoient à sa querelle comme à une cause commune, & le moindre démêlé que le Roi avoit avec un seul Baron lui attiroit toute une confédération sur les bras.

Leurs ligues & associations.

V. Les Nobles Ecossois cimentoient ces liaisons naturelles avec leurs égaux & avec leurs inférieurs par un moyen qui, s'il ne leur étoit pas particulier, étoit au moins plus souvent employé chez eux que dans toute autre nation. Dans les tems même d'une profonde paix, ils formoient des associations qui, entre égaux, s'appelloient *Ligues de défense mutuelle*, & avec des inférieurs, *Engagemens de service personnel*. Par les premieres les Parties contractantes s'obligeoient à une assistance réciproque dans tous les cas & envers & contre tous; par les dernieres on stipuloit la protection d'une part, & l'on promettoit de l'autre fidélité & service personnel. Probablement le soin de leur propre conservation jetta d'abord les

hommes dans ces confédérations ; & tandis que le désordre & le brigandage étoient universels, tandis que le gouvernement n'avoit point d'assiette, & que l'autorité des loix étoit peu connue ou peu respectée, les plus proches voisins crurent qu'il étoit nécessaire de s'unir ainsi pour leur sûreté, & le foible fut obligé de demander la protection du plus fort. Ces associations devinrent par dégrés autant d'alliances offensives & défensives contre le trône, & comme l'obligation qu'on y contractoit passoit pour être plus sacrée que toute autre, elles donnerent beaucoup d'ombrage à nos Rois & contribuerent beaucoup au pouvoir & à l'indépendance de la Noblesse. Sous le regne de Jacques II, Guillaume VIII, Comte de Douglas entra dans une ligue de cette espece avec les Comtes de Crawford, de Boss, de Murray, d'Ormond, & les Lords Hamilton, Balveny, &c. Cette ligue parut si formidable au Roi que pour la rompre il eut recours à un expédient non moins violent qu'injuste.

Les fréquentes guerres avec l'Angleterre.

VI. Les fréquentes guerres entre l'Angleterre & l'Ecosse, devinrent une autre cause de l'augmentation du pouvoir de la noblesse. La nature n'a point

mis de barriere entre les deux Royaumes. Coupés, du côté de l'Eſt, par une riviere preſque par-tout guéable, ils ne ſont ſéparés à l'Oueſt, que par une ligne imaginaire. Les foibles revenus du Roi ne lui permettoient pas de fortifier les places frontieres, & d'y mettre des garniſons ; d'ailleurs, la jalouſie des ſujets reſpectifs ne l'eût pas ſouffert. Les barons dont les biens étoient ſitués près des limites, ſe croyoient obligés par honneur & par intérêt, de repouſſer l'ennemi. On leur donna toujours *la garde des marches*, office de la plus grande confiance & de la plus haute dignité. Cet emploi leur valut le commandement dans les comtés belliqueux du midi, & leurs vaſſaux vivans dans de perpétuelles hoſtilités, ou jouiſſant tout au plus d'une paix mal aſſurée, s'endurcirent à la guerre, plus que tout le reſte de leurs compatriotes, & furent plus diſpoſés à ſuivre leur chef dans ſes entrepriſes les plus hardies & les plus dangereuſes. Les Douglas dûrent leur grandeur, autant à la valeur, qu'au nombre de leurs vaſſaux. Les nobles qui habitoient le Nord & le milieu du pays, étoient ſouvent obéiſſans & ſoumis à

la couronne. Mais il fut toujours impossible à nos Monarques, de dompter l'esprit mutin & indisciplinable de ceux des frontieres. Dans toutes nos querelles domestiques, ceux qui pouvoient attirer dans leur parti, les comtés méridionaux, étoient surs de leur victoire. Fiers de cet avantage, les lords qui avoient l'autorité dans ces Provinces, étoient sujets à oublier le respect qu'ils devoient à leur Souverain, & à vouloir s'élever au-dessus du rang que leur subordination leur assignoit.

VII. Les malheurs arrivés à nos Rois, contribuerent plus que tout le reste à la diminution de l'autorité Royale. Jamais race de Monarques ne fut si infortunée. Des six Princes qui régnerent successivement, depuis Robert III jusqu'à Jacques VI, pas un seul ne mourut de sa mort naturelle, & les minorités, durant cet intervalle, furent les plus longues & les plus fréquentes qu'on ait jamais vues dans aucune nation. De Robert Bruce à Jacques VI, nous comptons dix Princes, dont sept, furent appellés au trône, étant mineurs & presque enfans. Les Gouvernemens même les plus réguliers & les mieux établis, éprouvent sensiblement les pernicieux

Les fréquentes minorités.

effets d'une minorité. Ou ils tombent dans la langueur & l'inaction, ou ils sont jettés dans des convulsions violentes & contre nature, mais, sous le systême imparfait & mal ordonné du Gouvernement Ecossois, ces effets étoient encore plus funestes. L'esprit fier & mutin des nobles, qui n'étoit pas contenu par l'autorité d'un Roi, dédaignoit de se soumettre à la jurisdiction déléguée d'un régent, & aux foibles commandemens d'un Prince mineur. L'autorité Royale se trouvoit resserrée dans les bornes les plus étroites ; les prérogatives de la couronne, peu considérables en elles-même, étoient réduites presque à rien, & le pouvoir aristocratique, s'élevoit par degrés sur les ruines du pouvoir monarchique. De peur que celui d'un régent ne le mît en état d'agir avec trop de vigueur, on lui ôtoit sa force en le partageant, ou s'il n'y avoit qu'un seul régent, ce n'étoit jamais les plus grands des nobles, ni les chefs des plus illustres familles, qu'on choisissoit pour cette dignité. On la donnoit souvent à celui qui avoit le moins de crédit, & qui ne causoit point de jalousie. Les régens sentant leur foiblesse, étoient obligés de fermer les yeux sur certains

désordres, & d'en permettre d'autres. Pour ſoutenir leur autorité, qui n'avoit pas de conſiſtance réelle, ils s'attachoient à gagner les plus puiſſans & les plus remuans des barons, en leur accordant des poſſeſſions & des privileges qui les élevoient encore à un plus haut degré de puiſſance. Lorſque le Roi venoit à prendre lui-même les rênes du Gouvernement, il trouvoit ſes revenus diſſipés ou aliénés, les terres de la couronne ſaiſies ou données, & les nobles ſi accoutumés à l'indépendance, qu'après les efforts de tout un regne, il étoit rarement aſſez heureux pour les réduire au même état où ils s'étoient trouvés au commencement de ſa minorité, ou pour leur arracher ce qu'ils avoient uſurpé durant la régence. La vérité & l'importance de cette obſervation paroîtront dans tout leur jour, ſi nous jettons les yeux ſur ce qui eſt arrivé à ceux de nos Rois qui ont été aſſez infortunés pour ſe trouver dans cette ſituation.

Récit abrégé des événemens favorables aux Nobles pendant les minorités.

1329. David III.

La minorité de David II, fils de Robert Bruce, fut troublée par les prétentions d'Edouard Baliol, qui comptant ſur le ſecours de l'Angleterre, & l'appui de quelques barons Ecoſſois mé-

contens, envahit le Royaume. Les premiers ſuccès de ſes armes obligerent le jeune Roi, de ſe retirer en France, & Baliol prit poſſeſſion du trône. Cependant un petit corps de nobles, demeurés fideles à leur Prince exilé, chaſſa Baliol de l'Ecoſſe, & après une abſence de neuf ans, David revenu de France, prit en main le gouvernement du Royaume. Mais les nobles qui prodiguoient ainſi leur ſang & leurs tréſors pour la défenſe de la couronne, avoient un droit à la paiſible poſſeſſion de leurs anciens privileges, & même une eſpece de titre à s'en arroger de nouveaux. Il ſemble que dans ce ſiecle, on ait tenu pour maxime, que chaque général pouvoit reclamer, comme à lui appartenant, le territoire que ſon épée avoit gagné ſur l'ennemi. La nobleſſe fit par-là de grandes acquiſitions, auxquelles ajoûterent encore la reconnoiſſance & la libéralité de David, qui diſtribua parmi ſes adhérens, les vaſtes poſſeſſions échues à la couronne, par la forfaiture de ſes ennemis. La famille de Douglas qui commença à s'élever au-deſſus des autres nobles, ſous le regne de ſon pere, acquit une augmentation

de

de pouvoir & de biens, durant sa minorité.

Jacques I, fut pris par les Anglois pendant le cours d'une tréve, & fut lâchement détenu prisonnier près de 19 ans. Durant ce temps, le Royaume fut gouverné d'abord par son oncle Robert Duc d'Albanie, & ensuite par Murdo fils de ce Duc. Ces deux nobles aspirerent à la couronne, &, si nous pouvons en croire la plûpart de nos historiens, non-seulement leur ambition dénaturée trancha les jours du Prince David, frere aîné du Roi, mais elle prolongea la captivité de Jacques. Ils se flattoient de monter avec moins d'opposition sur un trône presque vacant, & craignant le retour du Roi, comme l'expiration de leur autorité & la ruine de leurs espérances, ils ne suivirent qu'avec une nonchalance extrême, les négociations pour sa liberté. En même-tems, ils ne négligeoient rien de tout ce qui pouvoit flatter les nobles, afin qu'ils approuvassent leur projet. Ils lâchoient les rênes du gouvernement, ils laissoient empiéter sur la prérogative, ils souffroient que les actes de pouvoir les plus irréguliers & les exemples même d'oppression les plus criants, de-

1405. JACQUES I.

meuraſſent impunis. Ils trafiquoient du patrimoine de la couronne avec ceux dont ils craignoient l'inimitié, ou dont ils avoient gagné la faveur, & ils réduiſirent l'autorité Royale à une telle foibleſſe, que les Monarques ſuivans s'efforcèrent envain de l'en relever.

1437. JACQUES II. Durant la minorité de Jacques II, l'adminiſtration des affaires & la garde de la perſonne du Roi, furent confiées aux Chevaliers Guillaume Cricliton, & Alexandre Livington. La jalouſie & la diſcorde furent les effets de cette réunion ſur deux têtes ; chacun d'eux pour s'affermir, accordoit un nouveau pouvoir & de nouvelles prérogatives aux grands, dont il recherchoit l'aſſiſtance, tandis que le jeune Comte de Douglas enhardi par leurs diviſions, érigeoit dans le ſein du Royaume une ſorte de principauté indépendante, & que défendant à ſes ſujets de reconnoître d'autre autorité que la ſienne, il créoit des Chevaliers, formoit un conſeil privé, nommoit des Officiers civils & militaires, s'emparoit, à l'exception du titre de Roi, de tous les attributs de la Royauté, & paroiſſoit en public avec une magnificence plus que Royale.

1460. On choiſit huit perſonnes pour gou-

verner le Royaume, dans la minorité de Jacques III; mais le Lord Boyd, en se saisissant de la personne du jeune Roi, & en prenant de l'ascendant sur lui, vint bientôt à bout de s'emparer de toute l'autorité. Il conçut l'ambitieux projet d'élever sa famille au même degré de puissance & de grandeur, que celles de la premiere noblesse; & il y réussit. Tout occupé de son objet, il se relâcha de la vigueur du gouvernement, & les Barons s'accoutumereut de nouveau à l'anarchie & à l'indépendance. Le pouvoir que Boyd avoit eu tant de peine à acquérir, ne fut pas de longue durée, & la chûte de sa famille fut selon le sort des favoris, soudaine & destructive. Mais la famille d'Hamilton s'éleva sur ses ruines, & parvint bientôt au plus haut rang dans le Royanme.

JACQUES III.

Comme la minorité de Jacques V fut plus longue, elle fut aussi plus orageuse que celles des Rois précédens. Les nobles de différens partis, encouragés ou protégés par la France ou par l'Angleterre, se formerent en factions plus régulieres, & dédaignerent plus que jamais, de se soumettre à la gêne de l'ordre & de l'autorité. La France avoit l'avantage de voir la régence en-

JACQUES V.

tre les mains d'un homme dévoué à ses intérêts. C'étoit le Duc d'Albanie, né en France, & petit-fils de Jacques II. Mais le Lord Alexandre Hune, le plus éminent des Pairs Ecossois, qui survécurent à la funeste bataille de Flowden (*a*) traversa toutes ses mesures durant les premieres années de son administration, & la fin n'en fut pas moins foible, par les intrigues de la Reine douairiere, sœur de Henri VIII : quoiqu'il fut soutenu par les troupes de France, les nobles méprisoient son autorité, & se moquant également de ses menaces & de ses prieres, deux fois ils refuserent absolument d'entrer en Angleterre, après avoir marché sous lui jusqu'aux frontieres. Irrité de ces marques de mépris réitérées, le régent abandonna son poste qui ne lui donnoit que du chagrin, & se retira en France, où il préféra la tranquillité d'une vie privée à un emploi sans autorité. Douglas, Comte d'Angus, profita de sa retraite pour se rendre maître de la personne du Roi, sous le nom duquel il gouverna le Royaume. On fit

(*a*) Donnée en 1513. Le Roi d'Ecosse y fut tué, *Rapin Thoiras.*

divers efforts pour le dépouiller d'une autorité qu'il avoit uſurpée ; mais les vaſſaux & les amis nombreux de ſa famille, s'attacherent à lui au moyen du partage qu'il fit avec eux, du pouvoir & des émolumens de ſa place. Le peuple aimoit & reſpectoit le nom de Douglas ; & ſans avoir le titre de Régent, il lui en laiſſa exercer les fonctions plus pleinement & plus abſolument qu'à aucun de ceux qui avoient été revêtus de cette dignité, en ſorte qu'il parut faire revivre l'ancienne, mais dangereuſe prééminence des Douglas.

C'eſt à ces cauſes & à quelques autres, que nous avons omiſes, ou qui nous ont échappé, que la Nobleſſe d'Ecoſſe fut redevable de ce pouvoir exhorbitant & ſingulier, dont on voit tant d'exemples dans notre Hiſtoire. Mais rien n'en montre tant l'étendue, que la longueur de ſa durée. Bien des années après la décadence du ſyſtême féodal dans les autres pays de l'Europe, & lorſque les armes ou la politique des Princes l'eurent par-tout ébranlé ou détruit, les fondemens de cet ancien édifice ſubſiſtoient en Ecoſſe preſque en leur entier.

Le pouvoir que les inſtitutions féo- Le pouvoir

de la Noblesse féodale devint intolérable aux Princes.

dales donnoient aux Nobles, ne pouvoit manquer de devenir insupportable à tous les Princes de l'Europe qui soupiroient après quelque chose de plus qu'une autorité titulaire & précaire. Leur impatience pour l'obtenir, précipita Henri III, Roi d'Angleterre, Edouard II, & quelques autres princes foibles, dans des entreprises téméraires & prématurées, contre les privileges des Barons, & ils y trouverent leur écueil & leur perte. Ceux de ces Princes qui se conduisirent avec le plus d'habileté, se contenterent d'adoucir des maux qu'ils ne pouvoient guérir; ils chercherent à occuper l'esprit turbulent de leur noblesse, par de fréquentes guerres, & à faire exhaler le feu de leur ardent courage dans des expéditions au-dehors, qui, si elles ne leur apportoient pas d'autre avantage, assuroient du moins la tranquillité au-dedans. Mais le tems & les circonstances préparerent & amenerent la destruction du gouvernement féodal. Vers la fin du quinzieme siecle & au commencement du seizieme, tous les Princes de l'Europe attaquerent, comme de concert, le pouvoir de leur noblesse. Des hommes de génie entreprirent avec

ſuccès, ce que leurs prédéceſſeurs mal-adroits avoient envain tenté. Louis XI Roi de France, le génie le plus profond & le plus entreprenant de ce tems, commença & conſomma preſque en un ſeul regne, le projet de leur deſtruction. La politique ſure, mais cachée d'Henry VII Roi d'Angleterre, produiſit le même effet. A la vérité, les moyens employés par ces deux Monarques étoient fort différens. Le coup que Louis frappa, fut ſubit & ſûr, tandis que les artifices de Henri ne produiſirent que l'effet de ces poiſons lents qui ruinent le tempéramment, & ne deviennent mortels qu'au bout d'un certain laps de tems. Cette différence de moyens eut pour les deux Monarques des ſuites qui ne furent pas les mêmes. Louis réunit hardiment à la couronne tout ce qu'il avoit arraché aux nobles. Henri mina ſes Barons, en les encourageant à vendre leurs terres, qui enrichirent les Communes & donnerent à ce dernier corps une importance inconnue à ſes prédéceſſeurs, dans la légiſlation ; mais tandis que ces grandes révolutions ſe faiſoient en France & en Angleterre, il n'arriva aucun changement dans l'Ecoſſe, qui étoit cepen-

L'entrepriſe d'abaiſſer les Nobles réuſſit en France & en Angleterre.

dant intimement liée avec ces deux Royaumes. Le Roi n'étendit point sa prérogative & ne mit pas les Communes en état d'empiéter sur l'aristocratie. Non-seulement les Nobles conserverent leurs anciens privileges & leurs Domaines, mais de jour en jour ils en acquirent de nouveaux.

Mais ils prennent de nouvelles forces en Ecosse.

Nos Rois essayent d'étendre l'autorité Royale.

Ce n'est pas que nos Princes manquassent de vigilance ni d'ambition. Ils sentoient très-bien le pouvoir exhorbitant de la Noblesse, & désiroient passionnément de rabaisser cet ordre. Mais ils n'avoient pas de moyens suffisans pour en venir à bout. Avec peu de ressources, leurs progrès étoient foibles, & comme le nombre des vassaux, ainsi que l'étendue de la jurisdiction, étoient les deux principales circonstances qui rendoient la Noblesse formidable, tous nos Rois eurent recours aux mêmes expédiens, pour contrebalancer l'un & restraindre l'autre.

Moyens généraux qu'ils employent.

Ils fomentent la discorde parmi les Nobles.

I. Les causes de discorde étoient fréquentes & inévitables entre des Nobles d'un courage féroce & de mœurs grossieres, entourés de vassaux déterminés & licentieux, qu'ils étoient obligés de protéger par honneur & par intérêt. Comme les parties qui étoient

en querelle convenoient rarement de reconnoître l'autorité d'un Supérieur ou d'un juge commun, & que l'impétuosité de leur caractere ne s'accommodoit pas des lenteurs de la justice, ils se la faisoient à la pointe de l'épée. Le Baron offensé, rassembloit ses vassaux, dévastoit les terres ou répandoit le sang de son ennemi. Pardonner une injure, étoit une bassesse, & ne pas se venger, une infamie & une lâcheté (*a*). Aussi les querelles passoient-elles du pere au fils, & sous le nom de *mortel-*

(*a*) L'esprit de vengeance étoit encouragé non-seulement par les mœurs du tems; mais, ce qui est plus remarquable, il l'étoit par les Loix. » Si quelqu'un de » la famille offensée trouvoit la poursuite & la vengeance » des torts trop dangereuse, en ce cas, la Loi Salique » lui permettoit de se désister publiquement; mais aussi » cette même Loi, tit. 63, le privoit du droit de succession comme étant devenu étranger dans sa propre » famille, & en punition de son peu de courage ». Henault, Rem. part. sur la deuxieme race. On trouve chez les Anglo-Saxons une institution singuliere sous le nom de *Sodalitium* (ou Confrérie,) association volontaire dont l'objet étoit la sûreté personnelle de ceux qui y entroient, & que rendoit nécessaire la foiblesse du gouvernement de ces tems-là. Entr'autres reglemens que porte une de ces Confréries, le suivant mérite attention : » Si quelque associé, y est-il dit, mange ou » boit avec une personne qui a tué un membre de la » Confrérie, à moins que ce ne soit en présence du » Roi, de l'Evêque ou du Comte, & à moins qu'il » ne puisse prouver qu'il ne la connoissoit point, qu'il » paye une grosse amende. *Hicks. Dissert. Epistol. ap. Thes. Ling. septent. vol. I. p. 21.*

C v

les haines ; elles ſubſiſtoient pluſieurs générations ſans rien perdre de leur animoſité. Il étoit de l'intérêt de la couronne, de fomenter plutôt que d'éteindre ces querelles, & en répandant ou en entretenant ces ſemences de diviſion, elle prévenoit efficacement cette union qui eût rendu l'ariſtocratie invincible, & qui en même tems, eut néceſſairement anéanti la prérogative. Nos Rois durent à cette même cauſe le ſuccès avec lequel ils attaquèrent quelquesfois les chefs les plus puiſſans. Ils appellerent les reſſentimens particuliers à l'aide de l'impuiſſance des loix, & armant contre la perſonne qui avoit encouru leur diſgrace, les familles rivales qui déſiroient ſa chûte, ils récompenſerent leurs ſervices en leur diſtribuant les dépouilles du vaincu. Mais cet expédient, quoiqu'utile pour abaiſſer les individus, n'affoibliſſoit point le corps de la Nobleſſe. Ceux qui venoient d'être les inſtrumens de la vengeance de leur Prince, lui devenoient bientôt redoutables. Après avoir acquis du pouvoir & des richeſſes par leur ſoumiſſion à la couronne, ils revenoient inſenſiblement à l'eſprit d'indépendance, & malgré les viciſſitudes qui pouvoient

arriver dans le pouvoir & les propriétés, malgré la chûte des anciennes familles & la fortune des nouvelles qui s'élevoient ſur leurs ruines, l'ariſtocratie conſervoit tous ſes droits & demeuroit dans toute ſa vigueur.

Comme l'adminiſtration de la Juſtice eſt un des plus forts liens entre un Roi & ſes ſujets, tous nos Monarques firent les derniers efforts pour reſſerrer la juriſdiction des Barons, & étendre celle de la couronne. Les formes extérieures de ſubordination, qui étoient naturelles au ſyſtême féodal, favoriſoient cette entrepriſe. On appelloit des Juges & des Tribunaux des Barons, à ceux du Roi. Mais le droit de juger en premiere inſtance, appartenoit aux Nobles, & ils trouvoient aiſément les moyens d'éluder l'effet des appels, ainſi que de pluſieurs autres ordonnances féodales. La juriſdiction Royale étoit preſque confinée dans les bornes étroites de ſes Domaines, au-delà deſquels ſes Juges prétendoient beaucoup, mais n'avoient que fort peu d'autorité. Nos Rois ne ſupportoient ces reſtrictions qu'avec beaucoup d'impatience ; mais il étoit impoſſible de renverſer tout d'un coup, ce qui avoit jetté de ſi

profondes racines, ou de dépouiller en un moment les Nobles, des privileges dont ils avoient joui si long-tems, & qui étoient, pour ainsi-dire, identifiés avec la constitution féodale. Cependant l'accomplissement de ce grand ouvrage fut également un objet d'attention & de sollicitude pour tous nos Princes. Ici comme en d'autres choses, Jacques I. fraya le chemin à une police plus réguliere & plus parfaite. Il choisit dans les Etats qui composoient le Parlement, un certain nombre de personnes qu'il distingua par le nom de *Lords de session*, & les chargea de tenir des cours de Justice, pour juger des affaires civiles trois fois dans l'année, quarante jours chaque fois, & dans le lieu qu'il lui plairoit d'assigner. Leur jurisdiction s'étendoit à toutes les matieres qui venoient autrefois à la connoissance du Conseil du Roi, & comme c'étoit un comité du Parlement, leurs décisions étoient sans appel. Jacques II obtint une loi qui annexoit à la couronne toutes les *régalités* qui seroient confisquées, & qui déclaroit que le droit de jurisdiction seroit désormais inaliénable. Jacques III imposa diverses peines aux Juges de

Baronnies dont les Sentences feroient trouvés injuftes à la revifion, & il tâcha d'étendre l'autorité de fa propre Cour par plufieurs autres réglemens. Jacques IV, fous prétexte de rémédier aux inconvéniens qui réfultoient du peu de tems que duroit la cour de feffion, commit d'autres Juges appellés *Lords du Confeil journalier*. La feffion étoit une cour ambulatoire, qui s'affembloit rarement, tandis que le Confeil journalier étoit fédentaire & réfidoit toujours à Edimbourg : quoiqu'il ne fût pas compofé de membres du Parlement, on lui avoit attribué les mêmes pouvoirs dont jouiffoient les Lords de feffion. Enfin, Jacques V érigea une cour nouvelle, qui fubfifte encore & qu'il nomma le College de Juftice, dont les Juges ou *Sénateurs* étoient appellés Lords de Confeil & de feffion. Cette cour n'exerça pas feulement la même jurifdiction qui appartenoit auparavant à la feffion & au Confeil journalier, on y joignit de nouveaux droits. On accorda d'importans privileges à fes membres, on prefcrivit les formes qu'elle devoit fuivre, on fixa fes féances, & on lui donna autant de pouvoir & de fplendeur que de régularité. Les

perſonnes conſtituées Juges dans toutes ces différentes Cours, avoient, à bien des égards, l'avantage ſur ceux qui préſidoient dans les Cours des Barons; ils étoient plus diſtingués dans la ſcience des loix, leur maniere de procéder étoit plus uniforme & leurs déciſions plus d'accord, enſorte que ces Tribunaux s'attirerent la confiance & la vénération. L'on ſoumettoit volontiers à leur jugement les conteſtations qui naiſſoient ſur les propriétés, & leurs entrepriſes ſur les juriſdictions des Nobles, eurent d'autant plus de ſuccès, qu'elles étoient plus favorables au peuple. Ce fut par de ſemblables moyens, qu'on reſtraignit la juriſdiction des Nobles dans les affaires criminelles, & qu'on étendit l'autorité de la Cour du *juſticier*. La couronne même, en gagnant inſenſiblement du terrain ſur la portion noble de ſes ſujets, vit ſon autorité s'accroître par degrés, & le Roi dont la juriſdiction reſſembloit auparavant à celle d'un Baron, plutôt qu'à celle d'un Souverain (*a*),

---

(*a*) On peut prendre la plus parfaite idée du ſyſtême du gouvernement féodal, en faiſant attention à l'état de l'Allemagne & à l'Hiſtoire de France. En Allemagne les inſtitutions féodales ſubſiſtent encore dans une

parvint de plus en plus a être considéré comme le chef de la Communauté, & comme le dispensateur suprême de la Justice dans son Royaume. Cependant, ce que nos Rois acquirent de ce côté-là, quoique grand par comparaison, étoit réellement peu considérable, & malgré tous leurs efforts, plusieurs des jurisdictions particulieres possédées par les Nobles, resterent indépendantes. Leur entiere suppression étoit réservée à des tems plus éloignés & plus heureux.

Outre ces méthodes communes em- Chaque Roi suit son plan

---

grande force, & quoiqu'elles soient entierement abolies en France, les registres publics y ont été conservés avec tant de soin que les Jurisconsultes & Antiquaires François ont pû suivre la naissance, les progrès & les révolutions de ce gouvernement avec plus de certitude & de précision que ceux d'aucun autre pays de l'Europe. En Allemagne chaque Principauté peut être regardée comme un fief, & tous ses Princes comme des Vassaux relevans de l'Empereur. Ils ont tous les privileges féodaux; leurs fiefs sont perpétuels; ils ont chacun dans leur territoire une Jurisdiction étendue & séparée; les grands offices de l'Empire sont tous héréditaires & attachés à des familles particulieres. L'Empereur conserve en même-tems plusieurs prérogatives du Monarque féodal. Il a, comme lui des droits & des prétentions sans nombre, quoique son pouvoir soit fort borné. Sa Jurisdiction est complette dans ses propres Domaines ou dans les pays héréditaires; hors de-là elle est presque nulle. Les principes féodaux sont si solidement établis dans le corps Germanique que malgré la subversion du systême féodal dans presque tous les états particuliers de l'Allemagne, & quoique tous ses Princes soient devenus

particulier pour l'abaissement des Nobles.

ployées par tous nos Princes pour défendre leur prérogative, & humilier l'aristocratie, nous trouverons en parcourant leurs regnes, que depuis Robert Bruce, jusqu'à Jacques V, il n'y en a presque pas un qui n'ait formé son plan particulier, pour abattre l'autorité de l'ordre des Nobles, qui étoit tout à la fois pour eux un objet de jalousie & de terreur. Cette conduite de nos Monarques, si l'on s'en rapporte à leurs Historiens, doit être considérée comme venant uniquement de leur ressentiment contre certains particuliers

absolus, la constitution féodale primitive de l'Empire subsiste toujours, & les idées particulieres à cette forme de gouvernement dirigent toutes ses opérations & régissent les droits de tous ses Princes. Nos observations touchant les limites de la Jurisdiction royale sous le gouvernement féodal tirent un grand jour de ce qui est arrivé en France. La foiblesse & l'inexpérience des descendans de Charlemagne enhardirent les Pairs à usurper une Jurisdiction indépendante. Il ne resta rien dans les mains de la Couronne, ils s'emparerent de tout. Lorsque Hugues Capet monta sur le trône l'an 987, il garda la possession de son patrimoine particulier le Comté de Paris, & toute la Jurisdiction exercée par les Rois ses successeurs fut bornée long-tems à ce seul territoire. Il n'y avoit que quatre Villes en France où le Roi pût établir de grands Baillifs ou des Juges royaux. Toutes les autres Terres, Villes & Bailliages appartenoient aux Nobles. Les voies auxquelles les Monarques François eurent recours pour étendre leur Jurisdiction furent exactement semblables à celles dont se servirent nos Princes. Voyez l'*Abrégé de Henault*, & *l'Esprit des Loix. liv. 3. chap. 20, &c.*

du corps, & toutes leurs entreprises pour les abaisser, doivent être envisagées comme les saillies d'une passion particuliere, & non comme les suites d'un plan général de politique ; mais quoiqu'on puisse attribuer quelques-unes de leurs actions à la passion, quoique la différence du génie dans les hommes, & celle qui s'est trouvée dans les mœurs du tems & dans l'état de la nation, aient nécessairement occasionné une grande variété dans leurs plans, nous pouvons cependant affirmer, sans encourir le reproche d'un rafinement excessif, que leur but a été constamment le même, & que le projet de réduire l'aristocratie, quelquefois ouvert & poursuivi avec vigueur, d'autres fois caché & suspendu en apparence, ne fut jamais entierement abandonné.

Aucun Prince n'eut plus d'obligation à ses nobles, que Robert Bruce. Leur valeur le plaça sur le trône après avoir conquis le Royaume. Sa reconnoissance & sa générosité lui firent partager entr'eux les terres des vaincus. La propriété n'a gueres subi de révolutions plus grandes & plus soudaines, que celles qu'elle éprouva pour lors en Ecosse. Edouard I, ayant confisqué les ROBERT-BRUCE.

biens de la plûpart des anciens Barons Ecossois, les accorda aux Anglois ses sujets. Ceux-ci furent chassés par les Ecossois, & leurs terres saisies par de nouveaux maîtres. Au milieu de ces rapides changemens, la confusion étoit inévitable, & plusieurs possédoient leurs terres par des titres extrêmement défectueux. Durant une des treves conclues entre les deux Royaumes, plutôt par lassitude de la guerre, que par le desir de la paix, Robert forma le dessein d'arrêter les progrès du pouvoir & de la fortune des Nobles. Il les somma de comparoître & de montrer de quel droit ils jouissoient de leurs terres. Ils s'assemblerent en conséquence, & la question ayant été proposée, ils se leverent tous à la fois, & mettant l'épée à la main : « Voilà, dirent-» ils, avec quoi nous avons acquis nos » terres, & avec quoi nous les défen-» dons ». Le Roi intimidé par leur audace, laissa prudemment tomber son projet. Mais cette attaque faite à leur ordre les blessa si profondément, que malgré les vertus populaires & éclatantes de Robert, elle occasionna une dangereuse conspiration contre sa vie.

DAVID II. David son fils, exilé d'abord en

France, ensuite prisonnier en Angleterre, & engagé dans une guerre continuelle avec Edouard III, n'eut pas le loisir de s'appliquer à la police intérieure de son Royaume, ni de songer à rien retrancher des privileges de la Noblesse.

Nos Historiens ont eû beaucoup plus de soin de raconter les guerres de Robert II, que les événemens civils de son regne. Ils donnent des descriptions détaillées d'escarmouches & d'incursions de peu de conséquence ; mais tout ce qui est arrivé pendant plusieurs années de tranquillité, ils le passent entierement sous silence. Robert II.

On peut glisser aussi légérement sur la foible administration de Robert III. Un Prince d'un génie médiocre & d'une constitution frêle & cacochyme, n'étoit pas un personnage propre à entrer en lice avec des Barons actifs & guerriers, ni à tenter de leur enlever aucun de leurs droits. Robert III.

On connoît mieux les affaires civiles d'Ecosse depuis le commencement du régne de Jacques I, & une suite complette de nos loix, supplée à ce qui nous manque de la part de nos Historiens. Les Anglois qui retinrent ce Jacques I.

Prince prisonnier, compenserent en quelque maniere leur injustice par les soins généreux qu'ils prirent de son éducation. Durant sa longue résidence en Angleterre, il eut occasion d'observer le systême féodal dans un état plus raisonnable & purgé de plusieurs des imperfections qui y tenoient encore fortement dans son propre Royaume. Il vit les Nobles Anglois, grands sans indépendance, un Roi puissant, quoique loin d'être absolu ; il vit une administration réguliere de gouvernement, de sages loix établies, & une nation florissante & heureuse, parce que tous les rangs de citoyens étoient accoutumés à leur être soumis. Plein de ces idées, il revint dans sa Patrie qui lui offrit une scène bien différente. L'autorité Royale, jamais grande, étoit devenue méprisable pour avoir été long-tems sous la main des régens. L'ancien patrimoine, & les revenus de la couronne, étoient presqu'entierement aliénés. Pendant sa longue absence, le nom de Roi avoit été peu connu, encore moins respecté. La licence de plusieurs années avoit rendu les Nobles indépendans. L'anarchie régnoit par-tout. Le foible étoit exposé aux rapines &

à l'oppreſſion du fort. Dans tous les coins du Royaume, quelque chef barbare gouvernoit ſelon ſon caprice, & n'avoit ni égard pour le Roi ni pitié pour le peuple (*a*).

Jacques étoit un Prince trop ſage, pour employer la force ouverte à corriger des maux ſi invétérés. Les hommes & les tems ne comportoient point un pareil remede. Il en appliqua un plus doux & moins révoltant, celui des loix & des ordonnances. Dans un Parlement tenu immédiatement après ſon retour, il gagna la confiance de ſon peuple, par différentes loix ſages, qui tendoient viſiblement à rétablir l'ordre, la tranquillité & la juſtice dans ſon Royaume. Mais en même-tems qu'il tâchoit d'aſſurer le bonheur de ſes ſu-

(*a*) Un Moine contemporain décrit pathétiquement ces calamités dans ſon latin groſſier. » *In diebus illis* » *non erat lex in Scottia ſed quilibet potentiorum ju-* » *niorum oppreſſit ; & totum regnum fuit unum latro-* » *cinium ; homicidia, deprædationes, incendia &* » *cætera maleficia remanſerunt impunita ; & juſtitia* » *relegata extra terminos Regni exulavit* «. *Chartular. Morav, apud junes Eſſay, vol.* 1 *p.* 272. En ce tems il n'y avoit point de Loi en Ecoſſe, mais chacun des puiſſans opprimoit les foibles, & tout le Royaume n'étoit qu'un repaire de voleurs. les homicides, les déprédations, les incendies & tous les autres crimes demeuroient impunis, & la Juſtice reléguée hors des confins du Royaume, y reſtoit en exil.

jets, il ne ſe cacha point de l'intention où il étoit, de recouvrer les poſſeſſions dont la couronne avoit été injuſtement privée ; & pour cet effet, il obtint un acte qui l'autoriſoit à ſommer ceux qui avoient obtenu des terres de la couronne pendant les trois derniers regnes, de produire les titres en vertu deſquels ils en jouiſſoient. Cette Ordonnance menaçoit les propriétés des Nobles, ainſi que celle qui paſſa dans le Parlement ſuivant, tendoit à porter un coup mortel à leur. pouvoir. Par cette derniere, les ligues & les confédérations dont nous avons déja parlé, & qui rendoient les Nobles ſi formidables à la couronne, furent déclarées illicites. Encouragé par ce ſuccès, dès le commencement de ſon entrepriſe, Jacques fit un autre pas encore plus hardi & plus déciſif. Durant la ſéance du Parlement, il fit arrêter en même tems ſon couſin Murdo, Duc d'Albanie & ſes fils ; les Comtes de Douglas, de Lennox, d'Angus, de March, & plus de vingt autres Pairs & Barons du premier rang. Mais il ſe réconcilia auſſi-tôt après avec eux tous, excepté avec le Duc d'Albanie, ſes enfans & Lennox, qui furent jugés &

condamnés par leurs Pairs, ſans qu'on ſache aujourd'hui pour quel crime. Leur exécution frappa de terreur tout l'ordre de la Nobleſſe, & la confiſcation de leurs biens, ajouta de vaſtes poſſeſſions à celles de la couronne. Il s'empara encore, ſous différens prétextes, des Comtés de Buchan & de Strathern, & celui de Mar lui échut par droit de ſucceſſion. On eſt étonné de la patience & de l'inaction des Nobles, pendant que le Roi alloit ſi rapidement à l'aggrandiſſement de ſa couronne. Le ſeul obſtacle qu'il rencontra, fut un léger ſoulevement, à la tête duquel étoit le plus jeune des fils du Duc d'Albanie, & qui fut bientôt appaiſé. L'éclat & la préſence d'un Roi, dont l'œil des grands n'avoit pas été frappé depuis long-temps, inſpiroient le reſpect: Jacques étoit un Prince très-habile, & qui conduiſoit ſes opérations avec beaucoup de prudence. Ami des Anglois, & étroitement lié avec le Roi de France, il étoit adoré de ſon peuple, qui jouiſſoit ſous ſon regne, d'une ſécurité & d'un bonheur qui ne lui étoient pas ordinaires. D'ailleurs, toutes ſes acquiſitions, quoique fatales au corps des Nobles, avoient été faites ſur des in-

dividus qu'il avoit attaqués juridiquement : elles étoient autorisées par les décisions de la loi , & comme elles étoient fondées sur des circonstances particulieres aux personnes qui en avoient été les victimes, elles pouvoient bien exciter des murmures & inspirer quelques craintes, mais elles ne pouvoient fournir de prétexte apparent pour une révolte générale. Il n'en fut pas de même d'une tentative que le Roi fit ensuite. Encouragé par la facilité qu'il avoit trouvée jusques-là, il hasarda une démarche dont tout le corps de la Noblesse fut irrité, & dont l'événement montre qu'elle avoit été résolue avec trop de précipitation ou poussée avec trop de violence. Le pere de George Dumbar, Comte de March, avoit pris les armes contre Robert III, pere du Roi. Mais ce crime lui avoit été pardonné, & ses terres lui avoient été rendues par Robert, Duc d'Albanie. Jacques, sous prétexte que le Régent avoit excédé son pouvoir, & que le Roi avoit seul la prérogative de pardonner une trahison & d'aliéner les terres réunies à la Couronne, obtint une Sentence qui déclaroit le pardon nul & privoit Dunbar de son Comté.

Plusieurs

Plusieurs grands ne possédoient pas leurs terres à d'autre titre que celui qu'ils tiroient des concessions des deux Ducs d'Albanie. Cette décision, à laquelle ils avoient pourtant sujet de s'attendre, comme à une suite des ordonnances déjà obtenues par le Roi, causa une allarme générale. Quoique Dunbar fût pour le moment le seul qui en souffrît, l'exemple pouvoit s'étendre, & leurs titres à des possessions qu'ils regardoient comme des récompenses de leur valeur pouvoient être soumis à la révision de tribunaux dont les formes de procéder & la Jurisdiction peu connues étoient extrêmement odieuses, dans un siecle où l'on ne respiroit que la guerre. Dès qu'on vit l'intention du Roi, la terreur & le mécontentement se répandirent au loin; le péril commun engagea tous les Nobles à s'unir & à montrer de la vigueur plutôt que de se laisser dépouiller successivement de leurs acquisitions & de tomber dans la pauvreté & le discrédit. La vue de ces sentimens qui dominoient parmi les Nobles engagea des hommes déterminés, des amis ou des Vassaux de ceux qui avoient le plus souffert sous l'administration du Roi à former une conspiration contre sa vie.

Jacques en reçut la premiere nouvelle incertaine dans ſon camp devant le château de Roxbourg. Il n'oſa pas ſe fier à une Nobleſſe à laquelle il avoit donné tant de ſujet de mécontentement. Il renvoya ſur le champ les Barons & leurs Vaſſaux, & ſe retirant dans un monaſtere auprès de Perth, il y fut bientôt aſſaſſiné de la maniere la plus cruelle. Tous nos Hiſtoriens parlent avec étonnement de cette circonſtance du licenciement de ſon armée, dans le tems qu'il en avoit plus beſoin pour la conſervation de ſa perſonne. Un Roi, diſent-ils, eſt en ſûreté contre les trahiſons cachées, & peut braver une rébellion ouverte quand il eſt entouré de ſes Barons. Mais ces mêmes Barons étoient ceux qu'il appréhendoit le plus, & par ce tableau raccourci de ſon regne, il eſt évident qu'il devoit plutôt les redouter que compter ſur eux pour ſa défenſe. Le malheur de Jacques fut que ſes maximes & ſes mœurs étoient trop épurées pour le ſiecle où il vivoit. Heureux, s'il eût regné dans un Royaume plus civiliſé. Son amour pour la paix, pour la juſtice & même pour le bon goût, auroit fait réuſſir ſes projets, & au lieu de périr pour avoir trop entre-

pris, un peuple reconnoiſſant lui eût applaudi & eût ſecondé les efforts qu'il faiſoit pour le réformer & le perfectionner.

Crichton, le plus habile de ceux qui eurent la direction des affaires durant la minorité de Jacques II, avoit été Miniſtre de Jacques I & comme il étoit au fait de ſaréſolution d'abaiſſer les Nobles, il ſuivit ce projet & tâcha d'inſpirer les mêmes ſentimens à ſon pupille. Mais ce que Jacques avoit tenté de faire peu à peu & par des voies légales, ſon fils & Crichton le ſuivirent avec l'impétuoſité naturelle aux Ecoſſois, & la férocité particuliere à ce ſiecle. Guillaume VI, Comte de Douglas fut la premiere victime de leur barbare politique. Ce jeune Seigneur, mépriſant, comme je l'ai déjà obſervé, l'autorité d'un Prince enfant, refuſoit preſque ouvertement de le reconnoître, & aſpiroit à l'indépendance. Crichton trop altier pour ſupporter une pareille inſulte, mais trop foible pour réprimer ou mettre en Juſtice un coupable auſſi puiſſant, l'attira par de belles promeſſes à une entrevue dans le château d'Edimbourg, & là, le fit maſſacrer lui & ſon frere malgré la foi donnée. Il gagna peu à JACQUES

cette perfidie qui le rendit généralement odieux. Guillaume VIII, Comte de Douglas n'en fut ni moins puiſſant ni moins formidable à la Couronne. En formant la ligue dont nous avons déjà fait mention, avec le Comte de Crawfurd & d'autres Barons, il fit déclarer la moitié du Royaume contre ſon Souverain. Mais ſa crédulité le fit tomber dans le même piége, qui avoit été fatal au Comte Guillaume VI. Comptant ſur les promeſſes du Roi qui avoit atteint l'age viril, & ſur un ſauf-conduit ſcellé du grand ſceau, il haſarda de le venir trouver au château de Stirling. Jacques le preſſa de rompre cette confédération dangereuſe où il étoit entré; le Comte refuſa obſtinément: » Si vous ne voulez » pas la rompre, ceci la rompra, » dit le Monarque furieux en tirant ſon poignard, qu'il lui enfonça dans le cœur. Une action ſi indigne d'un Roi remplit la Nation de crainte & d'horreur. Les Vaſſaux du Comte coururent aux armes; tranſportés de fureur & traînant à la queue d'un cheval, le ſauf-conduit accordé & violé par le Roi, ils marcherent vers Stirling, brûlerent la ville, & menaçoient d'aſſiéger le château. Il y eut cependant un accommodement,

dont on ne ſait pas les conditions. Mais il dura peu par la jalouſie du Roi & par le pouvoir & le reſſentiment du nouveau Comte qui, tous deux ſe mirent en campagne, à la tête de leurs armées, & ſe rencontrerent auprès d'Abercorn. Celle du Comte principalement, compoſée des habitans des frontieres, étoit fort ſupérieure à celle du Roi, tant pour le nombre que pour la valeur des Soldats, & une ſeule bataille devoit décider ſelon toute apparence, laquelle des deux maiſons, de Stuart ou de Douglas ſeroit déſormais en poſſeſſion du trône d'Ecoſſe. Mais tandis que les troupes du Comte attendoient impatiemment le ſignal du combat, elles reçurent l'ordre de ſe retirer dans leur camp. Le Chevalier Jacques Hamilton de Cadyow, dans lequel il avoit mis ſa principale confiance, l'abandonna la nuit même, convaincu de ſon peu de génie pour profiter d'une occaſion, ou de ſon manque de courage pour ſaiſir une Couronne. Son exemple fut ſuivi par pluſieurs autres, & le Comte mépriſé ou abandonné de tous, fut bientôt chaſſé hors du Royaume, & obligé de dépendre, pour ſa ſubſiſtance, de l'amitié du Roi d'An-

gleterre. La ruine de cette grande famille qui avoit été ſi long-tems la rivale & l'effroi de la Couronne, & la terreur que l'exemple d'une ambition malheureuſe répandit parmi les Nobles, mirent pour quelque tems le Roi à l'abri des oppoſitions; l'autorité royale à laquelle on ne diſputoit plus rien, devint preſque abſolue. Jacques ne laiſſa point échapper ce tems favorable ſans le mettre à profit. Il obtint le conſentement du Parlement pour des Loix plus avantageuſes à la prérogative, & plus deſtructives des privileges de l'ariſtocratie, que n'en avoient obtenu aucun de ſes prédéceſſeurs, & que n'en obtinrent depuis ſes ſucceſſeurs.

Par une de ces Loix, non-ſeulement les vaſtes poſſeſſions du Comte de Douglas étoient réunies à la Couronne, mais toutes les aliénations du domaine paſſées & à venir étoient déclarées nulles, & le Roi autoriſé à s'en ſaiſir, quand il voudroit, ſans autre forme de procès, & à contraindre les poſſeſſeurs à la reſtitution des fruits: terrible inſtrument d'oppreſſion entre les mains d'un Prince!

Une autre défendit de donner héréditairement la garde des marches, reſ-

treignit dans plusieurs cas la Jurisdiction de cet office, & étendit par-là l'autorité des Tribunaux du Roi.

Par une troisieme, il fut ordonné que dorénavant la *Régalité* ou le droit exclusif d'administrer la justice dans ses propres terres ne seroit plus accordé sans le consentement du Parlement, condition presqu'équivalente à une prohibition expresse. Ceux des Nobles qui avoient déjà ce grand privilege, devoient naturellement s'opposer à ce qu'il devînt commun; ceux qui ne l'avoient pas devoient envier à d'autres l'acquisition d'une distinction si flatteuse, & tous devoient ainsi concourir à rejetter les prétentions nouvelles.

Par le quatrieme acte, toute nouvelle concession d'office héréditaire fut prohibée; & celles qui avoient été obtenues depuis la mort du Roi, révoquées.

Chacune de ces Ordonnances sappoit quelqu'un de ces piliers sur lesquels posoit l'aristocratie. Durant le reste de son regne, ce Prince, poursuivit avec la plus grande vigueur le plan dont il avoit commencé l'exécution; & si une mort subite occasionnée par l'éclat d'un canon qui creva près de lui au siege

de Roxbourg n'eût arrêté ses progrès, il ne manquoit ni de génie ni de courage pour porter l'ouvrage à sa perfection; de sorte que sans cet accident, il y a toute apparence que l'Ecosse eût été le premier Royaume de l'Europe qui auroit vu le systême féodal renversé.

JACQUES III.

Jacques III ne montra pas moins d'ardeur que son pere & son ayeul, pour l'abaissement de la Noblesse; mais bien inférieur à l'un & à l'autre en talents & en capacité, il adopta un plan très-contraire à la bonne politique, & son regne fut aussi désastreux que sa fin fut tragique.

Sous le gouvernement féodal, les Nobles n'étoient pas seulement les ministres du Roi & les possesseurs de toutes les grandes places de confiance & d'autorité ; ils étoient encore ses compagnons & ses favoris, & presque les seuls qui approchassent de sa personne ou qui eûssent droit à ses égards. Mais Jacques qui les craignoit & les haïssoit, les tint à une distance à laquelle ils n'étoient point accoutumés, & donna toutes sortes de marques de confiance & d'affection à un petit nombre de gens du bas peuple & de professions si peu honorables, qu'elles devoient les

éloigner de ſa préſence. Enfermé avec eux dans ſon château de Stirling, il paroiſſoit rarement en public, & s'amuſoit à l'architecture, à la muſique & à d'autres arts, qui alors n'étoient pas fort eſtimés. Les Nobles voyoient avec indignation le crédit & la faveur de ces mignons. La politique même du pere, toute ſanguinaire qu'elle avoit été, les irritoit moins que les mépris du fils. Quelques particuliers ſeulement avoient ſouffert de la conduite du premier ; chacun ſe croyoit inſulté par celle du ſecond, parce qu'il les dédaignoit tous. Il aigrit beaucoup leur mécontentement, en révoquant tous les droits des domaines de la couronne, les offices héréditaires, les régalités & toutes les autres conceſſions qui avoient été extorquées pendant ſa minorité au préjudice de ſa prérogative. Le reſſentiment des mécontens, produiſit des complots de leur part, il donna lieu à des intrigues ſecrettes avec l'Angleterre, & à toutes les annonces d'une guerre civile. Alexandre, Duc d'Albanie, & Jean, Comte de Mar, freres du Roi, tous deux jeunes, d'un caractere turbulent & ambitieux, tous deux outrés contre Jacques, qui les

noit le titre d'Alexandre, Roi des Ecossois; & en reconnoissance du secours qui lui étoit promis pour détrôner son frere, il s'obligeoit à jurer fidélité & à rendre hommage au Monarque Anglois, dès qu'il seroit en possession du Royaume; à renoncer à l'alliance qu'il avoit avec la France, à en contracter une nouvelle avec l'Angleterre, & à lui remettre quelques-uns des plus forts châteaux & des meilleurs Comtés de l'Ecosse. Ces secours, que le Duc achetoit si honteusement au prix de son honneur & de l'indépendance de son pays, lui furent donnés ponctuellement, & le Duc de Glocester le conduisit en Ecosse avec une puissante armée. Le danger d'une invasion étrangere, mit Jacques dans la nécessité d'implorer l'assistance de ces mêmes Nobles qu'il avoit traités si long-tems avec mépris. Quelques-uns d'eux étoient étroitement liés avec le Duc d'Albanie, & favorisoient toutes ses prétentions. D'autres souhaitoient avec impatience, tout événement qui pouvoit rendre à leur ordre son ancienne splendeur. Ils ne laisserent pas, cependant, de se mettre en campagne à la tête d'une puissante armée de leurs vassaux, mais avec plus de

diſpoſition à ſe faire raiſon ſur leurs propres griefs, qu'à repouſſer l'ennemi, & avec une réſolution déterminée de punir ces mignons dont ils ne pouvoient ſouffrir plus long-tems l'inſolence. Ils exécuterent cette réſolution avec toute la rigueur d'une expédition militaire. Après avoir concerté leur plan, les Comtes d'Angus, d'Huntly & de Lenox, ſuivis de preſque tous les Barons les plus diſtingués de l'armée, forcerent l'appartement de leur Souverain, ſe ſaiſirent de tous ſes favoris, à l'exception d'un nommé Ramſay, qu'ils ne purent jamais arracher d'entre les bras du Roi, où il s'étoit réfugié, & ſans autre forme de procès, ils les pendirent à l'inſtant ſur le pont. Entre les plus remarquables de ceux que Jacques avoit rendus maîtres de ſon affection étoient Cochran maçon, Hummil tailleur, Léonard ſerrurier, Roger muſicien, & Forſiſan maître en fait d'armes. Une Cour auſſi mépriſable, découvre la bizarrerie du caractere de Jacques, & rend raiſon de l'indignation conçue par les Nobles, quand ils virent la faveur qu'ils croyoient leur être due, honorer des hommes ſi mépriſables.

Jacques ne pouvoit gueres compter

sur une armée qui étoit si peu à ses ordres. Il la renvoya & s'enferma dans le château d'Edimbourg. Après diverses intrigues, les biens & les honneurs du Duc d'Albanie lui furent enfin rendus, il sembloit même qu'il eût regagné la faveur de son frere par quelques importans services, mais leur amitié ne fut pas de longue durée. Jacques s'abandonna de nouveau à d'autres favoris, & le sort de ceux qu'on avoit pendus à Lawder, n'empêcha pas que ceux-ci ne briguassent cette dangereuse prééminence. Le Duc, sous prétexte qu'on avoit attenté à sa vie par le poison, s'enfuit de la cour, & se retirant à son château de Dunbar, il y attira plus de Barons que le Roi lui-même n'en avoit à sa suite, & il renouvella en même-tems son ancienne alliance avec Edouard. Le Comte d'Angus négocioit ouvertement ce coupable traité, auquel les autres Nobles étoient prêts à concourir; & si la mort imprévue d'Edouard n'avoit arrêté les secours que le Duc attendoit de l'Angleterre, la couronne d'Ecosse eût été probablement la récompense de cet indigne complot avec les ennemis de son pays; mais au lieu des espérances de régner en Ecosse, il vit

après la mort d'Edouard qu'il ne pouvoit plus y rester en sureté, & se sauvant d'abord en Angleterre, ensuite en France, il parut ne prendre depuis ce tems, aucune part aux affaires de sa Patrie. Enhardis par sa retraite, le Roi & ses Ministres multiplierent leurs insultes à la Noblesse. On établit une garde permanente pour la personne du Roi, chose inconnue sous le gouvernement féodal & incompatible avec la familiarité & la confiance dans lesquelles nos Monarques vivoient au milieu de leurs Nobles; le commandement en fut donné à Ramsay, créé depuis peu Comte de Bothwel, & le même qui avoit eu tant de peine à échapper à la vengeance exercée sur ses compagnons à Lawder. On fit plus. Comme si cette précaution n'eût pas suffi, on publia un Edit portant défense à toute personne de paroître en armes dans l'enceinte de la Cour; ce qui, dans un tems où nul homme d'un haut rang ne sortoit jamais de chez lui qu'accompagné d'une suite nombreuse de gens armés, fermoit aux Nobles tout accès auprès du Roi. Cependant Jacques devint plus passionné que jamais pour la retraite; & enfoncé dans l'in-

dolence & la superstition, ou livré tout entier à de vains amusemens, il confia toute son autorité à ses favoris. Tant d'outrages multipliés exciterent les principaux Nobles à prendre les armes, & ayant persuadé ou même obligé le Duc de Rothsay le fils aîné du Roi, jeune homme de quinze ans de se mettre à leur tête, ils lui déclarerent ouvertement que leur intention étoit d'ôter à Jacques une Couronne dont il se montroit si indigne. Réveillé par ce danger, le Roi quitta sa retraite, se mit en campagne & les rencontra près de Bannockburn. Mais la valeur des habitans des frontieres qui faisoient la plus grande partie de l'armée des mécontens, mit bientôt ses troupes en déroute, & il fut tué lui-même dans la poursuite. On voit dans toute sa conduite la méfiance, la nonchalance, un attachement outré pour ses favoris & tous les vices d'une ame foible; mais il paroît que c'est injustement que nos Historiens lui attribuent le caractere d'un tyran cruel & inexorable. Son mépris pour les Nobles irrita cet ordre, sans l'affoiblir, & son mécontentement, joint à l'ambition immodérée de ses deux freres, ainsi que leurs liaisons dénaturées

avec l'Angleterre ſuffirent pour troubler une adminiſtration plus vigoureuſe & pour rendre malheureux un Prince même qui auroit eu plus de talent.

L'indignation que pluſieurs perſonnes d'un rang diſtingué témoignerent contre les conſpirateurs, & la terreur d'une Sentence d'excommunication que le Pape lança contre eux, les obligerent à uſer de leur victoire avec beaucoup de modération & d'humanité. Sentant combien le crime d'avoir trempé leurs mains dans le ſang de leur Souverain paroiſſoit déteſtable, ils tâcherent de regagner l'eſtime de leurs concitoyens, & d'expier le traitement fait au pere par leur fidélité & leur ſoumiſſion à l'égard du fils. Ils le placerent incontinent ſur le trône, & ſon autorité fut auſſi-tôt reconnue par tout le Royaume.

JACQUES IV.

Jacques IV étoit naturellement généreux & brave. Il ſentoit en un haut degré de force toutes les paſſions qui animent un jeune & noble cœur. Il aimoit la magnificence, ſe plaiſoit à la guerre & ambitionnoit de ſe faire un nom. L'inimitié ancienne & héréditaire entre le Roi & les Nobles parut preſque entierement ceſſée pendant ſon regne. Il n'envia point leur ſplendeur,

parce qu'elle contribuoit à l'ornement de ſa Cour ; il ne craignit point leur pouvoir qu'il regardoit comme la ſûreté de ſon Royaume, & non comme un objet de terreur pour lui-même. Cette confiance de ſa part fut payée par un retour d'obéiſſance & d'affection ; & dans ſa guerre avec l'Angleterre, il éprouva ce que peut faire un Roi chéri de ſa Nobleſſe. Quoique l'ardeur de ſon courage & l'eſprit de Chevalerie fuſſent plutôt les motifs de cette expédition, que la vue d'aucun avantage pour la Nation, tel fut le zele de ſes Sujets pour ſa gloire, qu'il ſe vit à la tête d'une armée, auſſi leſte & auſſi brave qu'aucune de celles que ſes prédéceſſeurs euſſent conduites en Angleterre. Cependant quoique Jacques ne formât aucun projet dangereux ou nuiſible à l'ariſtocratie, ſon regne fut marqué par un événement très-funeſte pour elle, & un coup du haſard la mit plus bas que toutes les attaques préméditées des Rois précédens. A la téméraire & infortunée bataille de Flowden, la brave Nobleſſe aima mieux mourir que d'abandonner ſon Souverain. Douze Comtes, treize Lords, cinq aînés de familles nobles, & un nombre incroyable

de Barons périrent avec lui. Tout le corps de la Nobleſſe ſe reſſentit long-tems & douloureuſement de ce déſaſtre; & ſi un Prince d'un age mûr eût monté ſur le trône, leur conſternation & leur foibleſſe lui auroient procuré des avantages qu'aucun Monarque n'avoit encore poſſedés.

JACQUES V. Jacques V qui ſuccéda à ſon pere, étoit un enfant d'un an; & quoique l'office de Régent fût donné au Duc d'Albanie, homme de génie & entreprenant, né en France, & accoutumé par conſéquent à un gouvernement où le Roi jouiſſoit déjà d'un grand pouvoir; quoique ce Duc fit pluſieurs tentatives hardies pour étendre l'autorité royale; quoiqu'il fit mourir le Lord Hume & qu'il bannît le Comte d'Angus, les deux Nobles du Royaume les plus accrédités, l'ariſtocratie ne perdit pas un pouce de terrein ſous ſon adminiſtration. Etranger aux mœurs, aux Loix & au langage du peuple qu'il avoit à régir, il ſe conduiſit en toute occaſion, plutôt comme un Vice-Roi de la Cour de France, que comme un Gouverneur de l'Ecoſſe. Mais les Nobles maintinrent leurs privileges & défendirent les intérêts de leur pays avec une fermeté

qui le convainquit de leur indépendance & de la foiblesse de son autorité. Après divers efforts inutiles, il se retira en France, & le Roi étant alors dans sa treizieme année, les Nobles convinrent qu'il prendroit le gouvernement en main, & qu'on lui donneroit huit personnes pour l'accompagner tour à tour & l'aider de leurs conseils dans les affaires publiques. Le Comte d'Angus qui étoit du nombre de ces conseillers, ne se contenta pas long-tems d'un pouvoir ainsi partagé. Il gagna quelques-uns de ses collegues, en éloigna d'autres & intimida le reste. A l'expiration de son service, on le vit conserver encore une autorité à laquelle tous les autres furent obligés de se soumettre, parce qu'aucun d'entre eux n'étoit assez fort pour la lui disputer. Il ne lui manquoit que l'affection du jeune Roi pour fixer & perpétuer son pouvoir; mais un Prince actif & qui avoit l'ame élevée souffroit impatiemment la contrainte où il étoit retenu. Il convenoit mal à son âge & à ses dispositions, d'être confiné comme un prisonnier dans son propre Palais, d'être traité sans respect & privé de tout pouvoir; il ne put dissimuler dans quelques occasions son ressentiment.

Angus prévit ce qu'il en avoit à craindre, & comme il ne pouvoit gagner le cœur du Roi, il résolut de s'assurer de sa personne. Jacques fut continuellement environné d'espions & de confidens du Comte, qui veilloient sur tous ses mouvemens & l'obsédoient à chaque pas; mais son ardeur à recouvrer sa liberté, trompa leur vigilance. Il s'échappa de Falkland & s'enfuit au château de Stirling où résidoit la Reine sa mere; c'étoit la seule place forte du Royaume, qui ne fût pas entre les mains des Douglas. Les Nobles dont quelques-uns étoient animés par leur haîne contre Angus, & d'autres par leur respect pour le Roi, se rendirent en foule à Stirling, & sa Cour fut aussi-tôt remplie de personnes de la plus grande distinction. Le Comte quoique étonné de cette révolution inattendue, résolut d'abord de risquer quelque grand coup pour recouvrer son autorité, en marchant à la tête de ses Vassaux droit à Stirling; mais la force ou le courage lui manquerent pour l'exécution. Dans un Parlement qui fut assemblé; lui & ses adhérents furent déclarés coupables du crime de leze-Majesté, & après avoir échappé à bien des dangers, & enduré beaucoup

de misere, il fut enfin obligé de chercher par la fuite, un asyle en Angleterre.

Jacques eut alors non-seulement le titre de Roi; mais, quoique extrêmement jeune, il en eut encore toute l'autorité. Il ne le cédoit à aucun Prince de son temps, pour la bonne grace de sa personne, ou pour la vigueur de l'esprit. Doué d'un entendement sain, qu'un peu de culture pouvoit perfectionner encore, & d'un cœur susceptible des meilleures impressions, on pouvoit tout attendre de ce jeune Souverain; mais selon la destinée ordinaire des Princes appellés au trône dans leur enfance, son éducation avoit été négligée. Ses instituteurs s'attacherent plus à le flatter qu'à l'instruire. Ceux qui gouvernoient le Royaume étoient intéressés à l'empêcher d'acquérir trop de connoissance; & le Comte d'Angus, pour le détourner des affaires, lui donna de bonne heure le goût de ces plaisirs qui l'occuperent par la suite & le dominerent plus qu'il ne convenoit à son rang; c'est pourquoi nous découvrons dans Jacques, tous les traits d'un esprit mâle, mais peu cultivé; d'un côté, de violentes passions, un ressentiment implacable, une soif immodérée du pouvoir,

& un dépit furieux lorſqu'il échouoit dans ſes deſſeins ; de l'autre, l'amour de ſon peuple, le zele pour le venger de l'oppreſſion des particuliers, la confiance dans ſes favoris ; la franchiſe & l'affabilité les plus engageantes dans ſa conduite.

Ce qu'il avoit ſouffert lui-même du pouvoir exhorbitant des Nobles, le porta de bonne heure à imiter ſes prédéceſſeurs dans leurs tentatives pour les abaiſſer. Le plan qu'il forma dans cette vue, étoit plus profond, plus ſyſtématique, & fut ſuivi avec plus de conſtance & de fermeté que tous ceux de ſes ancêtres. Et l'influence des événemens de ſon regne ſur ceux de la période ſuivante, nous oblige de développer ſa conduite avec quelque étendue, & d'entrer dans un détail circonſtancié de ſes actions. Il eut aſſez de pénétration pour voir dans les ſyſtêmes adoptés par ſes prédéceſſeurs, les défauts qui avoient été cauſe de leur mauvais ſuccès. L'exemple de Jacques I, lui avoit appris que des loix ſages operent lentement ſur un peuple groſſier, & qu'elles ne ſuffiſoient pas pour dompter l'eſprit féroce de la nobleſſe féodale. Il fut convaincu par

les effets, des mesures violentes de Jacques II, que l'oppression d'une grande famille étoit propre à exciter la méfiance & le ressentiment des autres Nobles, & à enrichir de ses dépouilles quelque famille nouvelle, qui épousoit bientôt les mêmes sentimens, & devenoit aussi formidable à la couronne. Il vit par la fin tragique de Jacques III, que le mépris étoit encore plus insupportable aux Nobles que l'oppression, & qu'un ministere d'hommes nouveaux & de favoris sans mérite étoit à la fois deshonorant & dangereux pour un Prince. Il sentit en même-tems que l'autorité de la couronne étoit trop foible pour contrebalancer le pouvoir de l'aristocratie, & que sans quelque nouvel appui, il ne pouvoit compter que ses efforts fussent plus heureux que ceux de ses ancêtres. Dans cette extrémité, il s'adressa au Clergé, se flattant qu'il goûteroit son plan, & qu'il contribueroit de tout son crédit à le mettre en état de l'exécuter. Sous le gouvernement féodal, l'Eglise étant regardée comme un troisieme état, avoit ses représentans dans le Parlement. Le nombre en étoit considérable & ils avoient une grande influence dans cette assemblée,

La superstition des Rois précédens & le zele religieux des siecles d'ignorance, avoit transporté aux Ecclésiastiques une ample portion des richesses de la nation; l'autorité qu'ils s'étoient acquise par la vénération du peuple, étoit encore supérieure à celle qu'ils tiroient de leurs richesses. Ce corps puissant, dépendoit néanmoins entierement de la couronne. Les Papes, malgré leur attention à étendre leurs usurpations, avoient négligé l'Ecosse comme un Royaume trop éloigné & pauvre, & ils laissoient exercer à ses Rois un pouvoir qu'ils disputoient à des Princes plus puissans. Les Monarques Ecossois avoient seuls le droit de nommer aux Evêchés & aux Abbayes. Jacques conclut naturellement que des hommes qui attendoient leur élévation de sa faveur, se prêteroient à ses vues pour la mériter. Heureusement pour lui, les Nobles n'étoient pas encore relevés du coup qui avoit terrassé leur ordre à Flowden, & si nous pouvons juger d'eux par leur conduite ou par le tableau qu'en a fait le Chevalier Raoul Sadler, envoyé d'Angleterre en Ecosse, on voyoit parmi eux des gens d'un petit génie, sans expérience dans les affaires, & incapables

bles d'agir ni avec concert ni avec vigueur. D'un autre côté, plusieurs membres du Clergé se distinguoient par leur habileté autant que par leur ambition. Diverses causes avoient fait naître l'aversion entr'eux & les nobles, qui méprisoient leur caractere & envioient leur pouvoir autant que leurs richesses. En agissant d'intelligence avec le Roi, non-seulement ils le servoient, mais ils se vengeoient eux mêmes, & espéroient de s'aggrandir en abbaissant les seuls qu'ils eussent pour rivaux. Assuré d'un concours si puissant, Jacques hasarda avec plus de confiance d'aller en avant. Dans la premiere chaleur de son ressentiment, il avoit chassé le Comte d'Angus hors du Royaume; & sentant qu'une personne si supérieure aux autres Nobles, par ses talens, pouvoit apporter beaucoup d'obstacles qui retarderoient ou empêcheroient l'effet de tous ses projets, il jura solemnellement qu'il ne lui permettroit jamais de revenir en Ecosse, & malgré les sollicitations du Roi d'Angleterre, il fut fidele à son serment avec une opiniâtreté invincible. Il se mit alors à faire réparer les fortifications d'Edimbourg, de Stirling & d'autres châteaux, & à remplir

ſes magaſins d'armes & de munitions. Quand il eut pris ces précautions, comme n'ayant pour but que de ſe mettre en état de défenſe, il commença à traiter la Nobleſſe avec toute la froideur & la réſerve imaginables. Les offices qu'une longue poſſeſſion faiſoit regarder aux Nobles comme appartenans à leur ordre furent donnés à des Eccléſiaſtiques qui, ſeuls, avoient l'oreille du Roi, & qui, conjointement avec quelques gentilshommes d'un rang inférieur auxquels le Prince communiquoit ſes projets, étoient chargés du maniment de toutes les affaires publiques. Ces miniſtres furent choiſis avec diſcernement, & le Cardinal Beatoun qui devint bientôt le plus éminent d'entr'eux, étoit un homme d'un génie ſupérieur. Ils ſervirent le Roi avec fidélité, & ſuivirent ſes meſures avec autant de vigueur que de ſuccès. Jacques ne cacha plus alors le mépris qu'il faiſoit des Nobles; & ne laiſſa échapper aucune occaſion de les mortifier. Des offenſes légeres transformées en crimes par l'exagération, furent ſévérement punies, Toute accuſation contre des perſonnes d'un haut rang, fut reçue avec plaiſir, toute apparence de

ſaute examinée à la rigueur, & tout jugement devint fatal aux accuſés. Le banniſſement d'Hephurn, Comte de Bothwell, pour des raiſons extrêmement frivoles, le Maître de Forbes, décapité ſans preuve valable de ſon crime, la condamnation de Lady Glamis, ſœur du Comte d'Angus, brûlée comme ſorciere, & regardée comme innocente dans ce ſiecle même, tout crédule qu'il étoit, ſont autant de monumens de la haine du Roi pour la Nobleſſe, de la dûreté de ſon gouvernement & du chemin qu'il faiſoit vers le pouvoir abſolu. Par ces actes d'autorité, il éprouvoit l'eſprit des Nobles & juſqu'où leur réſignation pouvoit aller. Leur patience augmenta ſon mépris pour eux, & redoubla l'ardeur & la hardieſſe avec leſquelles il pourſuivit ſa route. Cependant, les Nobles obſervoient avec chagrin & avec reſſentiment, le but de ſes démarches; mais la ſagacité du Roi, la vigilance de ſes miniſtres & le défaut d'un chef propre à commander ces mécontens, ne leur permirent pas de prendre de juſtes meſures pour la reſtauration de leurs privileges, & il falut qu'une imprudence de Jacques & de ſon Conſeil

leur en fournît les moyens qui leur manquoient, & dont ils ne tarderent pas de profiter.

On ſait les motifs qui engagerent Henri VIII à ſe souſtraire à l'autorité du Pape, & à s'emparer des revenus du Clergé régulier. Son ſyſtême de réformation ne contenta pas un ſeul de ſes Sujets. Tandis que les uns étoient furieux de ce qu'il avoit été ſi loin, d'autres murmuroient de ce qu'il n'alloit pas plus avant; & par ſon humeur impérieuſe, & les perſécutions qu'il fit ſupporter alternativement aux zélateurs du Papiſme & aux ſectateurs des nouvelles opinions, il parut également redoutable aux uns & aux autres.

Il craignit que le mécontentement général de ſon peuple n'encourageât les ennemis qu'il avoit dans le continent à faire une invaſion dans ſon Royaume. Il ſçut que l'Empereur & le Pape recherchoient l'amitié du Roi d'Ecoſſe & tâchoient de l'attirer dans une alliance contre l'Angleterre. Il réſolut en conſéquence, de rendre leurs négociations vaines, en s'uniſſant plus étroitement avec ſon neveu; & pour cet effet, il envoya des Ambaſſadeurs en Ecoſſe pour lui propoſer une entrevue dans la

ville d'York. Il étoit manifeftement de l'intérêt de Jacques, d'accepter cette invitation ; l'affiftance d'un fi puiffant allié, les grands honneurs qui lui étoient promis, & les fubfides abondans qu'il pouvoit obtenir n'auroient pas peu relevé la dignité de fon gouvernement au dedans, & devoient lui donner de grandes facilités pour l'exécution de fon plan favori. D'un autre côté une guerre avec l'Angleterre qu'il avoit fujet d'appréhender, s'il rejettoit les offres de l'amitié de Henri, étoit incompatible avec toutes fes vues. Elle le mettoit dans la dépendance de fes Barons ; on ne pouvoit lever une armée fans leur fecours. Mettre en campagne des Nobles irrités contre lui, c'étoit réunir fes ennemis, leur faire fentir leur propre force, & leur fournir une occafion de fe venger. Jacques qui n'ignoroit pas que toutes ces conféquences pouvoient être la fuite d'une rupture avec l'Angleterre, écouta d'abord la propofition de Henri & confentit à l'entrevue. Mais le Clergé redoutoit une union qui devoit entraîner la ruine de l'Eglife.

Henri avoit pris beaucoup de peine pour infpirer à fon neveu fes fentimens fur la religion, & l'avoit follicité fré-

quemment par ſes Ambaſſadeurs, de ſe ſouſtraire à l'injuſte domination du Pape, auſſi deshonorante pour les Princes, diſoit-il, qu'à charge à leurs ſujets. Le Clergé avoit juſqu'alors adroitement détourné le Roi de ſe rendre à ces ſollicitations. Mais Henry s'attendoit que dans une conférence amicale, Jacques ſe rendroit à ſes inſtances ou ſeroit convaincu par ſes argumens. C'étoit auſſi ce que craignoient les gens d'égliſe; ils ſavoient que leurs revenus étoient un objet tentant pour un Prince qui manquoit d'argent & qui l'aimoit; que l'orgueil & l'ambition des Eccléſiaſtiques leur attiroient la haine des Nobles; que l'indécence de leur vie ſcandaliſoit le peuple; que les opinions proteſtantes ſe répandoient au loin dans le Royaume, & que pour peu qu'on donnât d'encouragement à ces principes, il s'enſuivroit une défection générale dans l'Egliſe établie. Ces raiſons les déterminerent à employer tout leur crédit auprès du Roi, & à mettre en œuvre toutes ſortes d'artifices & d'inſinuations pour l'éloigner d'un voyage qui pouvoit être ſi fatal à leur intérêt. Ils s'efforcerent de l'allarmer en exagérant le danger auquel il expoſeroit ſa perſonne s'il haſardoit

de pénétrer si avant en Angleterre, sans autre sûreté que la parole d'un Prince, qui, après avoir violé tout ce qu'il y a de respectable & de sacré dans la religion, avoit perdu tout droit à la confiance; & pour le dédommager des sommes qu'il auroit pu tirer de son oncle, ils lui offrirent un don annuel de cinquante mille couronnes; ils lui promirent de contribuer libéralement aux frais d'une guerre contre l'Angleterre, & le séduisirent encore plus par la perspective des richesses immenses qu'il retireroit de la confiscation des biens de ceux qui seroient jugés & condamnés comme hérétiques.

Guidé par ces considérations, Jacques rompit son accord avec Henri qui s'étoit déjà rendu à York, dans l'espérance de l'y voir. Ce Monarque altier & peu endurant, se vengea de l'affront que lui fit son neveu, en déclarant la guerre à l'Ecosse, où son armée qui fut bientôt prête, ne tarda pas d'entrer. Jacques fut obligé de recourir aux Nobles pour la défense de ses domaines. à son ordre ils assemblerent leurs Vassaux, mais avec les mêmes dispositions qui avoient animé leurs ancêtres, sous le regne de Jacques III, & avec une

ferme réſolution d'imiter leur exemple, en puniſſant ceux qu'ils regardoient comme les auteurs des vexations dont ils ſe plaignoient juſtement; en ſorte que ſi les Miniſtres du Roi n'avoient pas été plus habiles que ceux de Jacques III; s'ils n'avoient pas eu plus de crédit parmi leurs ennemis même, qui ne pouvoient convenir du choix des victimes à ſacrifier, le camp de Fala fût devenu auſſi célebre que celui de Lawder, par les entrepriſes audacieuſes de la Nobleſſe, ſur la prérogative du Prince; mais quoique cette contrariété d'opinions eût ſauvé les miniſtres, les Nobles eurent bientôt une autre occaſion de montrer au Roi le mécontentement qu'ils avoient de ſon gouvernement, & le mépris qu'ils faiſoient de ſon autorité. La diſette de vivres & la rigueur de la ſaiſon ayant obligé les Anglois qui étoient entrés dans le Royaume à s'en retirer, Jacques penſa qu'il pouvoit les attaquer dans leur retraite avec beaucoup d'avantage, lorſque les principaux Barons ne voulurent pas avancer au-delà de leurs frontieres; & le refuſerent avec une obſtination & une hauteur qui aggravoient beaucoup leur déſobéiſſance. Outré de cette in-

ſulte perſonnelle, & ſoupçonnant une nouvelle conſpiration contre ſes Miniſtres, le Roi licentia ſur le champ une armée ſi mal diſciplinée, & retourna bruſquement dans le cœur du Royaume.

Un Prince ambitieux & fier ne pouvoit digérer un affront ſi ſenſible. Les eſpérances qu'il avoit concues du ſuccès avoient été haſardées, ſon déſeſpoir fut exceſſif. Il ſe ſentoit engagé dans une guerre inutile avec l'Angleterre, & cette guerre commençant avec des circonſtances capables d'encourager l'inſolence de ſes ſujets, l'expoſoit à la dériſion de ſes ennemis. Il vit combien tous ſes projets d'humilier les Nobles avoient été vains & inefficaces, & que quoique pût faire un Prince dans un tems de paix pour les abaiſſer, ils recouvreroient toujours en tems de guerre, leur importance & leur dignité. L'impatience, le reſſentiment, l'indignation rempliſſoient ſon ame tour-à-tour. La violence de ces paſſions altéra ſon tempéramment & affoiblit peut-être ſa raiſon. Il devint rêveur, triſte & ſolitaire; il paroiſſoit abſorbé pendant le jour dans une méditation profonde, & la nuit il étoit troublé de ces terreurs chimériques qui font impreſſion ſur un cerveau foible

& une imagination déréglée. Pour ranimer les esprits du Roi, ses Ministres concerterent une invasion du côté des frontieres de l'Ouest, & obtinrent des Barons des Provinces voisines qu'ils leveroient autant de troupes qu'il en falloit pour entrer dans le pays ennémi; mais rien ne put adoucir l'aversion qu'il avoit pour sa noblesse, ni diminuer la jalousie qu'il avoit de leur pouvoir. Il ne voulut pas même leur confier le commandement des forces qu'ils avoient assemblées, & le réserva pour Olivier Sinclair son favori, qui ne parut pas plutôt pour prendre possession de cette dignité que la rage & l'indignation occasionnerent une mutinerie générale dans l'armée. Cinq cents Anglois, qui, par hasard se trouverent en présence, attaquerent les Ecossois dans ce moment de désordre. La haine pour le Roi, & le mépris pour le Général, produisirent un effet qui n'a point d'exemple dans l'histoire. Ces deux passions l'emporterent sur la crainte de la mort & l'amour de la liberté. Dix mille hommes se rendirent à un nombre inférieur sans coup férir. Personne ne vouloit d'une victoire qui eût été agréable au Roi & à son favori. Fort peu chercherent

à se sauver par la fuite. Les Anglois ne furent embarrassés que de choisir leurs prisonniers ; & presque toutes les personnes de distinction, engagées dans cette expédition, resterent entre leurs mains. Cet événement surprenant, donna au Roi une nouvelle preuve du mécontentement général de la noblesse, & fut pour lui une autre découverte aussi fâcheuse de sa propre foiblesse & de son manque d'autorité. Incapable de supporter ces insultes répétées, il se trouvoit dans l'impuissance de s'en venger. La plus profonde mélancolie & le désespoir, succederent aux furieux transports de rage, causés par la premiere nouvelle de la déroute de son armée. Son cœur devint la proie de toutes les passions violentes qui sont ennemies de la vie, & une constitution jeune & vigoureuse en fut totalement ruinée & consumée. Quelques Auteurs de ce tems, attribuent au poison, sa mort prématurée ; mais les maladies de l'ame, portées à cet excès, sont le poison le plus funeste, & les effets connus du malheur, de la colere & du ressentiment, sur un tempéramment sanguin & impétueux, suffisent pour rendre raison de son malheureux destin. » Sa

» mort prouve, dit Drummont, qu'il » avoit l'ame haute & fort élevée au-» dessus de l'ordinaire. Il put mourir, » mais il ne pouvoit supporter son dé-« sastre «. Si Jacques avoit survéçu à son infortune, il seroit arrivé de deux choses l'une: ou la violence de son tempéramment lui eût fait attaquer ouvertement les Nobles qui auroient trouvé dans Henry un protecteur puissant & zelé, dont ils auroient obtenu les secours que les mécontens tirerent sous le regne suivant, de sa fille Elisabeth, & en ce cas, une guerre civile dangereuse étoit inévitable; ou peut-être la nécessité l'eût obligé d'accepter les offres de Henri, & de se reconcilier avec sa Noblesse; & dans ce dernier cas, l'Eglise auroit été sacrifiée à leur union; l'on auroit vu une réformation sur le plan de Henri, s'établir par les loix; une grande partie du temporel des Ecclésiastiques saisie, & l'amitié du Roi & des Barons, cimentée par le partage de leurs dépouilles.

Tels furent les efforts de nos Rois pour réduire le pouvoir exhorbitant des Nobles. Si le succès n'y répondit point, c'est que toutes les circonstances paroissent avoir conjuré contre

la couronne. Des évenemens accidentels s'unirent à des causes politiques pour faire avorter les projets les mieux concertés. L'assassinat d'un Roi, la mort subite d'un autre & le désespoir d'un troisieme ne contribuerent pas moins à sauver l'aristocratie de sa ruine que la force qu'elle avoit par elle-même.

Au milieu de ce conflit, l'autorité que possédoient nos Rois dans leurs parlemens, est une circonstance inexplicable en apparence, & qui mérite une attention particuliere. Comme les assemblées étoient principalement composées des Nobles, on seroit porté à croire que ces derniers en dictoient toutes les décisions. Mais il n'y eut pas de Roi qui ne les trouvât soumis à sa volonté, & qui n'obtînt les loix nécessaires pour étendre son autorité. Toutes les affaires y étoient expédiées avec promptitude & unanimité; & dans tous nos Historiens, nous ne voyons pas un seul exemple d'opposition formée par le Parlement contre la Cour, ni de difficulté à faire passer ce qui plaisoit au Roi. Pour expliquer ce fait singulier, il faut rechercher l'origine & la constitution du Parlement.

Influence extraordinaire des Rois d'Écosse dans le Parlement.

Raisons de cette influence.

Le génie du Gouvernement féodal, uniforme dans toutes ses opérations, produisoit dans les petites sociétés les mêmes effets que dans les grandes, & le territoire d'un Baron étoit le modèle en petit d'un Royaume. Il avoit le droit de Jurisdiction; mais ceux qui dépendoient de lui étant des hommes libres & non des esclaves, ils ne pouvoient être jugés que par leurs Pairs: En conséquence ses vassaux étoient obligés de se trouver à ses Cours de justice, & de l'aider à rendre & à exécuter ses Sentences. Assemblés pour cet effet, ils établissoient d'un consentement mutuel, des Réglemens qui tendoient au bien de leur petite société, & souvent ils accordoient volontairement à leur Supérieur des subsides proportionnés à ses besoins. Changeons actuellement un seul nom; mettons le Roi à la place du Baron, nous verrons un Parlement dans ses commencemens, & nous observerons les premiers développemens de ces pouvoirs dont ses Membres sont aujourd'hui revêtus comme Juges, comme Législateurs & comme Dispensateurs des revenus publics. Les dénominations de *Cour du Roi* & de *Grand Conseil du*

Roi, par où l'on diſtinguoit anciennement les Parlemens, ſont conformes à cette idée, & les Membres conſtituans dont ils étoient compoſés, y répondent également. Dans tout Royaume féodal, ceux qui relevoient immédiatement du Roi, étoient obligés, en vertu de leurs fiefs, de l'accompagner & de l'aſſiſter dans ſes Cours de juſtice; & on ne regardoit point cela comme un privilége, mais comme un ſervice qui étoit dû. On l'exigeoit auſſi des Evêques, des Abbés & des Eccléſiaſtiques les plus conſidérables, qui tenans de vaſtes poſſeſſions de la Couronne, étoient regardés comme ſujets aux mêmes charges. Les Parlemens ne reſterent pas long-tems dans cet état. Les villes s'enrichirent par dégrés; on leva ſur elles une grande partie des taxes publiques; & quelques-uns de leurs citoyens s'étant attiré de la conſidération, & ſe trouvant affranchis par le Souverain, obtinrent des places dans le Parlement: mais comme il eût été auſſi abſurde qu'impraticable de conférer à tous les citoyens le même honneur, on permit à chaque bourg de choiſir un ou deux de ſes citoyens pour paroître au nom de la corpora-

tion; & c'eſt ainſi que l'idée de repré-ſentans s'introduiſit. Cette innovation fut naturellement ſuivie d'une autre encore plus importante. Les Vaſſaux de la Couronne étoient originairement en petit nombre & extrêmement puiſſans; mais comme il eſt impoſſible de rendre la propriété fixe & permanente, pluſieurs de leurs poſſeſſions vinrent à ſe démembrer peu à peu, & paſſerent par toutes les eſpeces d'aliénations en différentes mains. De-là vint la diſtinction entre les grands & les petits Barons. Les premiers étoient ceux qui conſervoient leurs fiefs en entier, tels qu'ils étoient dans l'origine; les autres étoient les nouveaux Vaſſaux de la Couronne & les moins puiſſans. Ceux-ci étoient obligés, comme les anciens, à tous les ſervices de la féodalité, & conſéquemment à ſe trouver au Parlement. Ils formoient un corps aſſez conſidérable, & ce devoir étoit une charge inſupportable pour eux. Les Barons déſavouoient quelquefois leur mouvance; les bourgs renonçoient au droit d'élection, l'on obtenoit des chartes portant exemption de cette corvée, & la peine que prenoient nos Ancêtres pour ſe délivrer de l'obligation de ſiéger

en Parlement, ne le cede qu'à celle que prennent aujourd'hui leurs descendans pour s'y voir admis. Afin de satisfaire les deux partis, & d'assurer en même tems au Roi une quantité de Membres suffisans pour son Grand Conseil, on trouva un expédient fort simple. L'obligation d'assister en personne continua pour les grands Barons & les petits en furent déchargés, à condition que dans chaque Comté ils éliroient un certain nombre de représentans pour paroître en leur nom. De cette maniere le Parlement se trouva complet dans tous ses Membres, & fut composé de Lords spirituels & temporels, de Chevaliers, de Comtes & de Bourgeois. Comme diverses causes ont contribué à perfectionner le Gouvernement en Angleterre plutôt qu'en Ecosse; comme la rigueur des institutions féodales y tomba plus vîte, & qu'on suppléoit plus aisément à leurs imperfections dans un Royaume que dans l'autre, ce fut l'Angleterre qui marcha la premiere dans tous ces changemens; & les Bourgeois & les Chevaliers des Comtés parurent dans les Parlemens de cette nation, avant qu'il en fut question dans les nôtres. Les

Bourgeois ſurent admis pour la premiere fois dans le Parlement d'Ecoſſe, par Robert Brume, & dans le préambule des loix de Robert III, ils ſont mis au rang des Membres conſtituans de cette Aſſemblée. Les petits Barons furent redevables à Jacques I d'un ſtatut qui les exemptoit d'aſſiſter en perſonne, & leur permettoit d'élire des repréſentans. On reçut l'exemption avec empreſſement; mais on fit ſi peu de cas du privilége d'élire, qu'excepté une ou deux occaſions, il fut négligé pendant 160 ans; Jacques VI fut le premier qui les obligea d'envoyer régulierement leurs députés dans les ceſſions parlementaires.

Un Parlement d'Ecoſſe étoit donc compoſé anciennement de grands Barons, d'Eccléſiaſtiques, & d'un petit nombre de Repréſentans des bourgs. Il n'étoit pas diviſé, comme en Angleterre, en deux Chambres, il ne formoit qu'une aſſemblée à laquelle préſidoit le Lord Chancelier; (*a*) & dans

(*a*) Il paroît qu'en Angleterre les Pairs & les Communes ont formé de bonne-heure deux Chambres ſéparées; & Jacques I, jaloux d'imiter les Anglois dans tous leurs uſages, eut probablement l'intention d'établir en Ecoſſe quelque différence conſidérable entre

des siecles grossiers où la science du Gouvernement étoit extrêmement imparfaite, chez un peuple guerrier, ne connoissant point les arts de la paix, étranger aux talens qui brillent dans la dispute, & n'ayant que du mépris pour eux; les Parlemens n'étoient pas si considérés qu'ils le sont aujourd'hui. Les orgueilleux Barons n'aimoient pas ces Cours où ils ne pouvoient se montrer qu'avec des marques évidentes de leur infériorité. Souvent les Parlemens étoient assemblés à la hâte, & les Rois étoient probablement les Maîtres d'exclure par la teneur même de leurs Lettres de convocation, ceux qui étoient opposés à leurs vûes. Dans un tems où les actes de violence étoient communs, & où les bornes que prescrivent les loix & la décence étoient peu

---

les grands & les petits Barons. Au moins, décida-t-il que leurs consultations ne se feroient pas sous la direction du même Président. Car par sa Loi de l'an 1327, il est reglé » qu'il sera choisi parmi les Commissaires de » tous les Comtés, un homme sage & expérimenté, » nommé l'Orateur commun du Parlement, lequel » proposera tous & chacun des besoins & causes concernant les Communes dans le Parlement en Conseil » général «. On ne voit cependant pas que cet Orateur ait jamais été choisi; & par une Loi postérieure le Chancelier fut déclaré Président perpétuel du Parlement.

respectées, personne n'eût risqué impunément de s'opposer au Roi dans sa propre Cour : il y avoit fort peu de grands Barons & de Lords du Parlement ; leur nombre ne montoit encore qu'à cinquante trois au commencement du règne de Jacques VI. Celui des Ecclésiastiques étoit le même, & leur entier dévouement à la Couronne fondé sur des raisons que nous avons déjà exposées, ôtoient aux Barons toute espérance de l'emporter dans les débats. D'ailleurs les Nobles eux-mêmes ne se soucioient pas, autant qu'on pourroit l'imaginer, d'empêcher que le Parlement ne passât des actes favorables à la prérogative royale. Sûrs de leur propre force, & le Roi ne pouvant, sans eux, les mettre à exécution, ils se flattoient de pouvoir, au besoin, les éluder & les mépriser même. Le statut pour faire rentrer les domaines du Roi, & pour réunir à la Couronne les Jurisdictions aliénées, statut renouvellé sous chaque règne, & autant de fois violé & méprisé, est une preuve constante de l'impuissance des loix, quand elles ont le pouvoir contre elles. Tant de causes réunies suffiroient peut-être pour rendre raison de

l'aſcendant que nos Rois prirent dans le Parlement, mais ſans avoir recours à aucune d'elles, une ſeule circonſtance particuliere à la conſtitution du Parlement Ecoſſois, & dont nous avons évité de parler jusqu'à ce moment, expliquera pleinement un fait ſi contradictoire en apparence avec tous nos raiſonnemens ſur la foibleſſe du Roi & le pouvoir des Nobles.

Dès les tems les plus anciens, juſqu'à ceux où les monuments nous mettent en état de ſuivre la conſtitution de nos Parlemens, nous trouvons un Comité diſtingué par le nom de *Lords des Articles*. Leur fonction étoit de préparer & de digérer toutes les matieres qui devoient être portées au Parlement. Chaque propoſition pour une loi nouvelle ſe faiſoit devant eux, & ils l'approuvoient ou la rejettoient ſelon leur bon plaiſir. Ce qu'ils approuvoient ſervoit à former un Bill qu'on préſentoit au Parlement, & ce qu'ils rejettoient ne pouvoit y avoir accès. Ce Comité devoit le pouvoir extraordinaire dont il étoit revêtu à l'eſprit militaire des anciens Nobles. Trop impatiens pour s'aſſujettir au travail pénible des affaires civiles : trop impé-

tueux pour obſerver les formes, ou entrer dans les détails néceſſaires, ils furent bien aiſes de ſe décharger de ce fardeau, ſur un petit nombre, tandis qu'eux-mêmes n'avoient d'autre ſoin que de donner ſimplement ou de refuſer leur conſentement aux Bills qui leur étoient préſentés. Les Lords des articles ne dirigeoient donc pas ſeulement toutes les procédures du Parlement, ils avoient encore la négative avant que les choſes fuſſent miſes en délibération. Ce Comité fut choiſi & conſtitué d'une maniere qui mettoit cet important privilege entierement dans les mains du Roi, qui probablement avoit ſeul autrefois le droit de nommer les Lords des articles. (*a*) Ils furent élus enſuite

(*a*) On voit par des regiſtres autentiques, qu'un Parlement fut convoqué pour le 12 Mars 1566, & que les Lords des articles s'aſſemblerent le 7, cinq jours avant l'aſſemblée du Parlement. S'ils pouvoient être élus régulierement, long-tems avant que le Parlement s'aſſemblât, il paroît naturel de conclure que le Prince ſeul avoit le droit de les choiſir. Nous avons deux relations différentes, ſur la maniere dont ſe faiſoit l'élection dans ce même tems; l'une de la Reine Marie elle-même, dans une lettre à l'Archevêque de Glasgow. » Nous avons paſſé avec la Nobleſſe qui nous accom» pagnoit dans le moment à Tolbuith d'Edimbourg, » pour tenir notre Parlement, le 7 du courant, & » élire les Lords des articles ». Si on explique ces mots dans la rigueur grammaticale, il faudra conclure que la Reine les éliſoit elle-même. Il eſt cependant

par le Parlement, & composés d'un égal nombre tiré de chaque état, le plus communément, de huit Lords temporels, de huit Lords ſpirituels, de huit repréſentans des Bourgs, & de huit grands Officiers de la Couronne. De ce corps, les huit Eccléſiaſtiques & les huit Officiers de la Couronne étoient totalement à la dévotion du Roi, & il n'étoit guere poſſible que le choix tombât préciſément ſur huit Lords temporels, & huit Bourgeois qui s'accordaſſent à le contrequarrer dans ſes projets. Par la facilité qu'avoit le Roi d'influer ſur leur Election, ou de les gagner quand ils étoient élus, il trouvoit ordinairement les Lords des articles auſſi complaiſans à ſes volontés, que l'étoit ſon Conſeil privé; & au moyen de ſon autorité ſur eux, il avoit la négative dans le Parlement, avant comme

plus probable que Marie vouloit dire que les Nobles qui l'accompagnoient; ſavoir, ſes Conſeillers privés & autres firent cette Election. Keith Hiſtoire d'Ecoſſe, page 331. L'autre relation eſt du Lord Ruthvan, qui dit expreſſément que la Reine les choiſiſſoit elle-même. Appendix de Keith 126. Le choix de ces deux opinions eſt indifférent, ſi les Conſeillers privés & les Nobles qui ſe trouvoient à la Cour avoient le droit d'élire les Lords des articles, cela n'étoit pas moins avantageux à la Couronne, que ſi le Prince ſeul avoit eu droit de les nommer.

après le débat; & ce qui peut paroître tout-à-fait incroyable, c'eſt que le Souverain de l'Europe qui étoit le plus limité, jouiſſoit par ce moyen, d'une prérogative à laquelle n'avoient jamais pu atteindre les plus abſolus. (*a*)

Après avoir conduit l'hiſtoire des Lords des articles auſſi loin que le ſujet de ce livre préliminaire le demandoit, quelques-uns de mes lecteurs ſeront peut-être bien aiſes de ſavoir les variations arrivées depuis dans cette ſinguliere inſtitution, & l'uſage politique que nos Rois en ont fait. Lorſque les Parlemens devinrent plus nombreux & plus conſidérables, par l'admiſſion des Lords des articles, ils devint auſſi plus important pour nos Rois de conſerver leur influence ſur ces Lords. Jacques VI, ſous prétexte que les Lords des articles n'avoient pas le loiſir d'examiner la multitude d'affaires qu'il leur étoient préſentées, obtint un acte portant qu'il ſeroit nommé quatre perſonnes de chaque état, qui s'aſſembleroient vingt jours avant l'ouverture du Parlement, pour recevoir toutes les Requêtes, &c. & qui, rejettant ce qui leur paroîtroit frivole, enregiſtreroient dans un livre ce qu'ils croiroient digne de l'attention des Lords des articles. Il n'y eut rien de reglé dans cet acte pour le choix de ce corps d'élite, & le Roi ſe ſeroit par conſéquent attribué le privilege d'en nommer les membres, comme choſe qui alloit de droit. En 1633, lorſque Charles I voulut introduire ces innovations dont la nation fut ſi révoltée, il craignit l'oppoſition de ſon Parlement, & chercha à le prévenir en uſant d'un artifice, pour s'aſſurer des Lords des articles. On chargea les Pairs laïcs d'élire huit Evêques, & les Evêques d'élire huit Pairs. Ces ſeize s'aſſemblerent & élurent huit Chevaliers des Comtés & huit Bourgeois, & on y ajouta les huit Officiers de la Couronne ſelon l'uſage. En ſuppoſant que dans le corps nombreux des Pairs d'Ecoſſe, il y en eût ſeulement huit d'attachés à la Couronne, il eſt clair que c'étoit ſur eux que le choix des Evêques devoit tomber, & par conſéquent que les Lords des articles devoient ſe trouver

Après

Après avoir rendu compte de la constitution intérieure de l'Ecosse, il ne sera pas hors de propos de faire voir quel étoit l'état politique de l'Europe, à l'époque où commence l'histoire suivante. Une connoissance approfondie du systême général dont chaque Royaume de l'Europe fait partie, n'est pas moins nécessaire pour entendre l'histoire d'une Nation, que celle de ses loix & de son gouvernement particulier. Celle-ci nous fait comprendre les évenemens & les révolutions domestiques ; mais sans la premiere tout est mystere, tout est inintelligible dans ce qui s'est passé relativement au dehors. C'est par-là qu'il est

composés des instrumens & des créatures du Roi. Cette pratique si contraire à la liberté, fut abolie durant la guerre civile & le statut de Jacques VI révoqué. Après la restauration, les Parlemens devinrent plus serviles que jamais. Ce qui n'étoit qu'une ruse passagere sous le regne de Charles I, fut alors converti en loi stable & permanente. » Quant à moi, dit l'Auteur, dont » j'ai emprunté plusieurs de ces particularités, j'aurois » trouvé notre Parlement de la restauration moins cri- » minel d'avoir accordé ouvertement aux Rois la né- » gative avant le débat, que d'avoir trahi leurs cons- » tituans & la nation par cette voie fourbe & artifi- » cieuse «. Essais sur les antiquités Britanniques, 55. Il est cependant probable par une lettre de Randolphe Cecile, du 10 Août 1560, imprimée dans l'Appendix, que ce Parlement trouva dans quelque exemple précédent, une apparence de raison pour justifier sa conduite.

possible de tirer de l'obscurité plusieurs traits de notre histoire, & d'en révéler les causes, où le gros des Écrivains n'a vu que les effets.

La destruction du gouvernement féodal en France & sa décadence dans les Royaumes voisins, causa un changement remarquable dans l'état politique de l'Europe. Les Royaumes qui, coupés & morcelés entre les Nobles, étoient peu considérables, acquirent de la consistance & de la force par l'union de leurs parties en une Monarchie réguliere. Les Rois sentirent leur pouvoir & leur importance. Ils méditerent des projets de conquête, & s'engagerent dans des guerres au loin. On leva des armées nombreuses & de grandes taxes pour leur subsistance. De grands corps d'infanterie furent constamment à la solde du Souverain; ce service devint honorable, & la cavalerie qui avoit fait jusqu'alors la force des armées d'Europe, quoiqu'assez propre aux excursions rapides & volontaires des Barons qui servoient à leurs dépens, fut jugée bien moins propre que l'infanterie à faire ou à conserver une conquête de quelque importance.

Ce fut en Italie que les puissants Monarques de France, d'Espagne & d'Allemagne parurent d'abord, pour essayer leur nouvelle force. La division de ce pays en petits Etats, le luxe du peuple & son aversion efféminée pour le métier des armes, invitoient ses voisins plus belliqueux, à se saisir d'une proie facile. Les Italiens qui étoient accoutumés à des simulâcres de batailles, & à décider leurs querelles par des victoires innocentes & sans effusion de sang, furent étonnés à la vue d'une guerre sérieuse; & comme ils ne pouvoient résister au torrent, ils lui laisserent prendre son cours & épuiser sa fureur : l'intrigue & la politique suppléerent au manque de force; la nécessité & le soin de sa propre conservation, firent trouver à ce peuple ingénieux, le grand secret de la politique moderne, en lui enseignant la maniere de balancer le pouvoir d'un Prince par celui d'un autre. Cette heureuse invention conserva long-tems la liberté de l'Italie. La balance étoit tenue par des mains habiles; on observoit les plus petites variations dans les poids, & on ne souffroit pas qu'un

Prince gardât une ſupériorité dangereuſe.

Un ſyſtême de conduite ſuivi avec tant de ſuccès en Italie, ne fut pas long-tems confiné dans ce berceau du rafinement politique. La maxime de conſerver la balance du pouvoir eſt fondée ſur des raiſons ſi ſenſibles, & la ſituation de l'Europe la rendoit ſi néceſſaire, qu'elle devint le principal objet de l'attention de tous les ſages Publiciſtes. Un Prince ne faiſoit pas une démarche qui ne fût obſervée par tous ſes voiſins, des Ambaſſadeurs, ſortes d'eſpions honorables qu'autoriſe la méfiance mutuelle des Rois, réſidoient preſque toujours dans chacune des différentes Cours, & étoient chargés de veiller ſur ſes mouvements. On prévit les dangers de plus loin, & on s'en garantit plus aiſément. On forma des confédérations pour abaiſſer toute puiſſance qui s'éleveroit hors de proportion. La vengeance & la défenſe de ſoi-même ceſſerent d'être les ſeules cauſes d'hoſtilité. Il devint ordinaire de prendre les armes par ſyſtême, & la guerre, tant dans ſon origine, que dans ſes opérations, fut plutôt une

affaire de raisonnement, qu'un effet des passions humaines. Presque toutes les guerres en Europe devinrent générales, & les plus petits Etats acquirent de l'importance, parce qu'ils pouvoient faire pencher plus ou moins la balance.

François I qui monta sur le trône de France en 1515, & Charles V qui parvint à la Couronne impériale en 1519, partagerent entre eux les forces & les affections de toute l'Europe. Leur inimitié constante ne sont ni d'une jalousie personnelle, ni d'un caprice de passion particuliere : elle étoit si bien fondée sur la nature & les vues de la politique, qu'elle a subsisté plusieurs siecles dans leur postérité, & qu'elle y pourra reparoître encore, malgré cette fédération accidentelle & imprévue, qui tout-à-coup vient d'unir les deux Puissances, dont la rivalité ancienne formoit la base du droit public en Europe. Charles succédoit à tous les domaines de la maison d'Autriche. Jamais famille n'avoit tant gagné par de sages & d'heureux mariages. Les acquisitions qu'elle fit en ce genre éleverent en peu de tems les Princes Autrichiens du simple état de Comtes de Haps-

bourg, à celui d'Archiducs d'Autriche & de Rois de Bohême, & à la possession en quelque sorte héréditaire de la dignité Impériale. Outre ses possessions en Allemagne, Charles étoit héritier de la Couronne d'Espagne & de tous les domaines qui appartenoient à la maison de Bourgogne. Les provinces de Bourgogne réunissoient alors les richesses & le commerce de la moitié de l'Europe, & il tira d'elles en plusieurs occasions ces sommes immenses qu'un peuple ne peut fournir que par le négoce & la liberté. Il trouva en Espagne une infanterie leste & intrépide, à la discipline de laquelle il fut redevable de toutes ses conquêtes, & en même tems la découverte du Nouveau Monde lui ouvrit une source de richesses que toute l'extravagance de l'ambition ne pouvoit épuiser. Ces avantages le rendirent le premier Prince de l'Europe; mais il vouloit être plus que le premier, & il aspiroit ouvertement à la Monarchie universelle. Son génie étoit de ceux qui mûrissent lentement, & restent long-tems cachés ; mais il s'éleva sans qu'on y prît garde, à une grandeur & une force auxquelles on ne s'attendoit point. Il possédoit en

un haut dégré, les vertus caractéristiques des différentes races de Princes d'où il sortoit. Il formoit ses plans avec toute la subtilité & la pénétration de Ferdinand son grand pere; il les suivoit avec cette persévérance opiniâtre & inflexible; qui a toujours été particuliere au sang d'Autriche, & il pouvoit mettre dans leur exécution toute la grandeur d'ame & la hardiesse de ses ancêtres les Ducs de Bourgogne. Sa capacité ne le cédoit point à sa puissance, & l'une & l'autre eussent répondu à ses projets, si la Providence, par pitié pour le genre humain qu'elle vouloit préserver du plus grand de tous les maux, la Monarchie universelle, n'eût suscité François I pour défendre la liberté de l'Europe. Ses Domaines étoient moins étendus; mais plus rassemblés que ceux de l'Empereur. Ses sujets étoient nombreux, actifs, guerriers, passionnés pour la gloire & pour leur Roi. La domination étoit le seul objet des désirs de Charles, & il le poursuivoit avec une application infatigable & exclusive de tous les plaisirs. François pouvoit allier avec son ambition, le goût du plaisir & des Arts, & quoiqu'il négligeât certains avan-

tages qu'un Prince plus phlegmatique ou plus économe eût mis à profit, l'activité, l'intrépidité de son courage suppléerent à tout ses défauts, & il arrêta ou renversa plusieurs fois les desseins de l'Empereur.

Le reste de l'Europe observoit avec une attention inquiéte tous les mouvements de ces deux puissants rivaux. D'un côté les Italiens virent le danger qui menaçoit la Chrétienté ; & pour le détourner, ils eurent recours à l'expédient qui leur a réussi souvent. Ils tâcherent de peser exactement le pouvoir des deux Monarques rivaux, & de favoriser le plus foible par la jonction de divers petits Etats pour faire le contre-poids du plus fort. Mais ce qu'ils concerterent avec beaucoup de sagesse, ils ne purent l'exécuter avec assez de vigueur, & l'intrigue & le rafinement furent un foible rempart contre les usurpations du pouvoir militaire.

D'un autre côté, Henri VIII Roi d'Angleterre, tenoit la balance avec moins de délicatesse ; mais il la tenoit d'une main plus forte. Il étoit le troisieme Prince de son siécle en dignité & en puissance, & la situation avantageuse de ses domaines, sa tran-

quillité au-dedans, ſes richeſſes immenſes & ſon autorité abſolue faiſoient de lui le gardien naturel de la liberté de l'Europe. Chacun des rivaux lui fit ſa cour à l'envi. Il ſavoit que ſon intérêt étoit de tenir la balance égale, & de les contenir tous deux en ne ſe joignant pas entierement à l'un plutôt qu'à l'autre; mais il fut rarement capable de réduire ſes idées en pratique. Il ſe gouvernoit par caprice plutôt que par principe, & les paſſions de l'homme l'emportoient ſur les maximes du Monarque. La vanité & le reſſentiment étoient les deux grands reſſorts de ſa conduite, & il ne fallut que les mettre en jeu pour faire trouver à ſes voiſins le moyen de le jetter dans des entrepriſes téméraires & contradictoires. Son règne fut une ſuite perpétuelle de bévues en politique, & tandis qu'il ſe croyoit le Prince le plus ſage de l'Europe, il fut conſtamment la dupe de ceux qui eûrent intérêt de le flatter, ou qui pûrent ſe réſoudre à la baſſeſſe de cet art corrupteur.

Dans cet état de l'Europe, l'Ecoſſe, qui juſqu'alors avoit conſumé ſa force

dans les querelles entre la France & l'Angleterre, sortit de son obscurité, figura dans le systême politique & commença à avoir quelque influence sur le sort des Nations éloignées. Son secours fut souvent de conséquence pour les parties belligérantes, & souvent il se trouvoit dans la balance des à peu-près si justes, qu'elle étoit la maîtresse de la faire trébucher. Son rôle dans cette conjoncture, fut d'empêcher Henri de porter ses armes dans le continent. Ce Prince ayant battu les François à Guinegate, & investi Térouane, la France voulut l'obliger à diviser ses forces en engageant Jacques IV dans cette malheureuse expédition où il perdit la vie. Par la même raison, François aidoit & animoit le Duc d'Albanie à perdre les familles d'Angus & de Hume, qui étoient dans les intérêts de l'Angleterre, & il eût bien voulu persuader aux Ecossois de venger la mort de leur Roi, & d'entrer dans une nouvelle guerre contre ce Royaume. Henri & François s'étant unis peu de tems après contre l'Empereur, il étoit de l'intérêt des deux Rois que les Ecossois demeurassent dans l'inaction & en

conſéquence de cette union ils jouirent d'une longue tranquillité. Charles tâcha de l'interrompre & d'embarraſſer Henri par une nouvelle incurſion des Ecoſſois. Pour cet effet il fit de grandes avances à Jacques V, flattant la vanité de ce jeune Monarque par le collier de la Toiſon d'or qu'il lui envoya, & par l'offre d'un mariage dans la famille impériale, tandis que pour prix de ces vains honneurs, il demandoit qu'il renonçât à l'alliance de la France & déclarât la guerre à l'Angleterre. Mais Jacques qui avoit beaucoup à perdre & peu à gagner aux propoſitions de l'Empereur, les rejetta honnêtement, reſta fidele à ſes anciens Alliés, & laiſſa Henri en pleine liberté d'agir avec toutes ſes forces ſur le continent.

Henri commença lui-même ſon règne par imiter l'exemple de ſes ancêtres par rapport à l'Ecoſſe. Il mépriſa tellement cette Puiſſance, que loin de ſonger à gagner ſon amitié, il irrita au contraire toute la nation, en faiſant revivre les prétentions ſurannées de la couronne d'Angleterre à la ſouveraineté ſur l'Ecoſſe. Mais ſa propre

expérience & l'exemple de ses ennemis, le firent changer d'idée. Il étoit impossible de défendre des frontieres ouvertes & étendues contre un peuple actif & belliqueux. Cela l'obligeoit à diviser les forces de son Royaume à chaque guerre qu'il avoit sur le continent. Il falloit tenir une espece d'armée d'observation dans le nord de l'Angleterre, & malgré toutes les précautions qu'il pût prendre, les habitants des frontieres d'Ecosse, qui dans la pratique de la guerre irréguliere, étoient supérieurs à tous les autres peuples, faisoient des incursions avec succès, & portoient la terreur & la désolation dans plusieurs Comtés. A la fin il découvrit le véritable secret de la politique à suivre avec l'Écosse; secret que ses Prédécesseurs n'avoient point pénétré ou que par un excès de hauteur, ils avoient dédaigné d'employer. La situation du pays & la bravoure du peuple rendoient la conquête de l'Ecosse impraticable; mais la pauvreté nationale & la violence des factions donnoient la plus grande facilité d'y semer la division & de la gouverner. Henri renonça donc au projet

de la conquérir, & résolut de mettre toute son adresse à la corrompre; il n'étoit pas encore honorable pour un Prince de recevoir la paye d'un autre, sous le nom plus honnête de subside; mais dans tous les tems les mêmes arguments ont eu de l'effet dans les Cours & du poids chez les Ministres, les Chefs de faction & les Favoris. Nous savons par les ordres encore existants pour la remise de sommes considérables en Ecosse, quels furent ces arguments dont se servit Henri pour mettre tant de gens dans ses intérêts pendant la minorité de Jacques V. Cet argent distribué à propos attira plusieurs personnes de marque à son parti, & depuis ce temps, nous voyons dans toutes nos querelles domestiques, une faction entretenant une correspondance secrette avec l'Angleterre, & se conduisant par ses impulsions. Dans le cours de l'histoire suivante, nous verrons Henri travailler à étendre son influence en Ecosse. Ses Successeurs adoptèrent le même plan & le perfectionnèrent. Les affaires des deux Royaumes se mêlerent ensemble, & ils n'eurent souvent que le même intérêt. Elisabeth

partagea presque également son attention entre eux, & l'autorité qu'elle possédoit dans l'un par droit de succession, ne fut pas plus solide que celle qu'elle acquit dans l'autre par ses intrigues.

Fin du premier Livre.



HISTOIRE D'ÉCOSSE.

LIVRE SECOND.

MARIE, Reine d'Ecoſſe, étoit née peu de jours aprés la mort de ſon pere Jacques V. La ſituation dans laquelle il laiſſa le Royaume, allarmoit tous les Ordres de l'état, par la perſpective d'un règne de troubles & de déſaſtres. Une guerre avoit été entrepriſe contre l'Angleterre ſans néceſſité, & n'avoit eu aucun ſuccès. Pluſieurs perſonnes du premier rang étoient tombées entre les mains des Anglois, dans la déroute malheureuſe arrivée près du golfe de Solway, & reſtoient encore priſonnieres à Londres: le reſte des Nobles étoit peu uni ſoit par les vûes, ſoit par les affections; & les diſputes de religion occaſionnées par les opinions des Réformateurs, devenant de jour en jour plus violentes, augmentoient la fureur

des factions, trop naturelle à une forme de gouvernement presque Aristocratique.

Le gouvernement d'une Reine étoit une chose inconnue en Ecosse, & ne pouvoit imprimer beaucoup de respect dans les esprits d'un peuple guerrier. Celui d'une Reine enfant avoit encore moins d'autorité, & la perspective d'une minorité longue & foible, invitoit aux factions par l'espérance de l'impunité. Jacques n'avoit pas même laissé le remède ordinaire aux désordres d'une minorité, en confiant à des personnes capables, le soin de l'éducation de sa fille & de l'administration des affaires en son nom. Quoiqu'il vît la tempête se former & l'orage prêt à éclater, il se sentoit si peu en état de le dissiper & de défendre sa fille, ainsi que le Royaume, des calamités qui les menaçoient, que par pur désespoir, il les abandonna tous deux à la merci de la fortune, & laissa le champ libre à tout prétendant à l'office de Régent qu'il ne pouvoit remplir à son gré.

Prétentions du Cardinal Beatoun à la régence.

Le Cardinal Beatoun, qui pendant plusieurs années, avoit été regardé comme premier Ministre, fut celui qui prétendit d'abord à cette haute dignité;

pour appuyer ſes prétentions, il produiſoit un teſtament qu'il avoit forgé lui-même au nom du feu Roi, & ſans autre droit, il prit auſſi-tôt le titre de Régent. Comptant ſur l'aſſiſtance du Clergé, la protection de la France, la connivence de la Reine douairiere & l'appui de toute la faction catholique; il eſpéroit retenir par la force, ce qu'il avoit uſurpé par la fraude. Ceux d'entre les Nobles qui déſiroient une réformation dans la Religion, craignoient ſa ſévérité, & les autres conſidéroient l'élévation d'un Eccléſiaſtique à la plus grande place du Royaume, comme une humiliation pour eux. A leur inſtigation, Jacques Hamilton Comte d'Arran, le plus proche héritier de la Reine, ſortit de ſon inaction, & ſe laiſſa perſuader d'aſpirer à un poſte auquel la proximité du ſang lui donnoit un titre naturel. Il fut nommé unanimement Régent par les Nobles, qui s'aſſemblerent pour en élire un, & la voix publique applaudit à leur choix.

Le Comte d'Arran élu Régent.

Caractere de Beatoun.

Jamais deux hommes ne furent plus éloignés de diſpoſitions d'eſprit & de caractère que le Comte d'Arran & le Cardinal Beatoun. Le dernier étoit naturellement d'une ambition immo-

dérée. Une longue expérience lui avoit donné de l'adresse & de la finesse; & de continuels succès l'avoient rendu insolent. La place qu'il occupoit dans l'Eglise lui frayoit le chemin aux grands Emplois; les plus élevés n'effrayoient pas ses talents, & il n'en croyoit aucun au-dessus de son mérite. Comme son élévation étoit fondée sur l'Eglise de Rome, il étoit un Défenseur zélé de son culte superstitieux (*a*), & par conséquent un ennemi déclaré de la doctrine des Réformateurs. Des raisons politiques le déterminoient seules à soutenir l'un & à s'opposer à l'autre. L'application qu'il donna de bonne heure aux affaires publiques le tint dans l'ignorance par rapport à l'érudition & aux controverses de ce tems-là. Cependant il prononçoit sur tous les points de dispute avec une précipitation, une violence & une dûreté dont les Historiens contemporains parlent avec indignation,

Celui du Le caractère du Comte d'Arran

L'ancien Traducteur observe ici dans une note que les *Protestans appellent superstitieux le culte qu'ils ont abandonné.* Si ceux qui abandonnent un culte s'avisoient de l'appeller raisonnable, c'est-là ce qui feroit une singularité digne de remarque.

étoit presque en tout l'inverse de celui de Beatoun. Il n'étoit ni tourmenté d'ambition, ni porté à la cruauté. L'amour des commodités de la vie s'opposoit à la premiere, & son humeur facile & douce le préservoit de la seconde. La timidité & l'irrésolution étoient ses plus grands défauts; l'une occasionnée par sa constitution naturelle, & l'autre provenant du sentiment intime que ses talents n'égaloient point son rang. Avec ces dispositions il auroit pû jouir agréablement de la vie privée & en faire l'ornement; mais sa conduite publique manquoit de courage, de dignité & de tenue. Toujours esclave de ses propres craintes, il étoit le jouet continuel de ceux qui trouvoient leur avantage à le prendre par ce foible; mais comme il ne se trouvoit pas d'autre personne qu'on pût opposer au Cardinal avec quelque apparence de succès, la Nation se déclara en sa faveur, avec un consentement si général, que tous les artifices de son rival ne purent y résister.

Comte d'Arran.

Le Comte d'Arran avoit à peine pris possession de sa nouvelle dignité, qu'il s'ouvrit avec l'Angleterre une né-

Projets de Henri VIII, par rapport à l'Écosse.

gociation qui fut la ſource d'évenements de la plus fatale conſéquence pour lui-même & pour le Royaume. Après la mort de Jacques, Henri VIII ne craignit plus de voir ſes deſſeins contre la France traverſés par l'Ecoſſe, & il conçut auſſi-tôt l'eſpérance de rendre cette ſécurité perpétuelle en mariant Edouard, ſon fils unique, à la jeune Reine d'Ecoſſe. Il communiqua ſon projet aux priſonniers faits à Solway, & il obtint d'eux qu'ils le favoriſeroient, en leur promettant la liberté, comme la récompenſe de leur ſuccès. Il leur permit donc de retourner en Ecoſſe, afin que leur préſence au Parlement, que le Régent avoit convoqué, pût les mettre plus à portée de perſuader à leurs Concitoyens d'accepter ſes propoſitions. Une cauſe confiée à des Avocats ſi zélés, ne pouvoit manquer d'avoir une heureuſe iſſue. Tous ceux qui craignoient le Cardinal ou qui ſouhaitoient un changement dans la Religion, ſe paſſionnerent pour une alliance qui procureroit de l'appui à la doctrine qu'ils avoient embraſſée, auſſi-bien qu'à leurs perſonnes, contre la fureur d'un Prélat puiſſant & arrogant.

Mais l'humeur brusque & impatiente de Henri l'empêcha de profiter de cette favorable conjoncture. L'adresse & la subtilité propre à menager les craintes, les folies & les intérêts des hommes, sont un art qu'il ne connut jamais. Par le mariage qu'il avoit proposé, il étoit facile de deviner quelles étoient ses vûes sur l'Ecosse, & il n'eut pas assez de dextérité pour les déguiser ou les cacher. Au lieu de céder à la crainte & à la méfiance des Ecossois, ce que le tems & les accidens l'auroient bientôt mis en état de regagner, il irrita & allarma tout-à-la-fois la Nation entiere, en demandant que la personne de la Reine fût confiée à sa garde, & le gouvernement du Royaume remis entre ses mains durant la minorité.

Mal conduits par lui-même.

Henri n'auroit pû prescrire des conditions plus ignominieuses à un peuple conquis; & il n'est pas surprenant qu'elles aient été rejettées avec indignation par des hommes qui dédaignoient d'acheter une alliance avec l'Angleterre au prix de leur propre liberté. Dirigé cependant par l'influence des Nobles revenus d'Angleterre, désirant la paix avec ce Royaume & par la précaution qu'a-

Odieux aux Ecossois, quoique en partie accepté par eux.

voit eue le Régent d'emprisonner le Cardinal, délivré de toutes les oppositions qu'il eût pû faire naître, le Parlement d'Ecosse consentit à traiter du mariage & de l'union; mais sur un pied un peu plus égal; & après quelques intrigues sourdes & infructueuses de l'Ambassadeur Anglois pour tâcher de faire transporter la jeune Reine & le Cardinal en Angleterre, Henri fut obligé d'abandonner ses propositions, & d'accepter celles qu'on lui fit. Il consentit à ce que la Reine continuât de résider en Ecosse, & de n'avoir lui-même aucune part au gouvernement du Royaume; de l'autre côté les Ecossois convinrent d'envoyer leur Souveraine en Angleterre dès qu'elle auroit atteint l'âge de dix ans révolus, & de délivrer à l'instant six personnes du premier rang pour rester en ôtage auprès de Henry, jusqu'à l'arrivée de la Reine à sa Cour.

Favorisé par le Régent.

Le traité étoit encore si visiblement à l'avantage de l'Angleterre, que le Régent perdit beaucoup de la confiance publique pour y avoir consenti. Le Cardinal qui avoit recouvré sa liberté, guétoit une occasion de resaisir le pouvoir, & il ne manqua pas de ména-

Combattu par le Cardinal.

ger celle-ci de ſon mieux & d'en tirer le meilleur parti poſſible. Il ſe plaignit hautement que le Régent avoit livré le Royaume à ſes ennemis les plus invétérés, & ſacrifié ſon honneur à ſa propre ambition. Il prédit la ruine de la Religion Catholique ſous la tyrannie d'un hérétique excommunié; mais ce qu'il déploroit le plus, étoit de voir un ancien Royaume paſſer de ſon plein gré à la ſervitude, deſcendre à l'état honteux d'une province dépendante, & la foibleſſe ou la trahiſon d'un ſeul homme, livrer en une heure de tems, ce qui avoit coûté durant plus d'un ſiecle, tant d'efforts & de combats à la Nation. Ces remontrances du Cardinal ne furent pas ſans effet. Elles s'adreſſoient aux préjugés & aux paſſions les plus profondément enracinées dans le cœur humain. La même haine pour les anciens ennemis de leur pays, la même jalouſie de la gloire nationale & la fierté de l'indépendance qui, au commencement de ce ſiecle, faillirent à empêcher les Ecoſſois de conſentir à s'unir avec l'Angleterre à des conditions avantageuſes, engagea pour lors toute la Nation à ſe déclarer contre l'alliance qui avoit été

conclue. A l'une de ces époques, cent cinquante ans de paix entre les deux Nations, l'habitude d'être ſoumis au même Roi & gouvernés par les mêmes maximes, avoient fort affoibli les anciennes animoſités & préparé les deux peuples à s'incorporer. A l'autre les injures étoient récentes, les plaies de part & d'autre encore ouvertes, & dans la chaleur du reſſentiment, il étoit naturel de reſpirer la vengeance & de s'oppoſer à une réconciliation. Lors de l'union en 1707, la ſageſſe du Parlement n'eut point d'égard à de vains murmures occaſionnés par des préjugés qui n'étoient plus de ſaiſon; mais en 1543, les plaintes de la Nation étoient mieux fondées, & on les fit valoir avec un zèle & un concert qu'il n'étoit ni juſte ni sûr de mépriſer. La fureur du peuple monta juſqu'à un tel point, qu'on eut bien de la peine à défendre de ſes inſultes l'Ambaſſadeur d'Angleterre. Le Clergé donna de groſſes ſommes pour préſerver l'Egliſe de la domination d'un Prince dont le ſyſtême de réformation étoit ſi fatal à ſon pouvoir. Les Nobles, après avoir ſi récemment & ſi cruellement mortifié le Cardinal, étoient dans ce moment

ment diſpoſé à lui applaudir & à le ſeconder comme le défenſeur de l'honneur & de la liberté de ſon pays.

Il ſouleve toute la Nation contre les Anglois.

Argyll, Huntly, Bothwell & d'autres Barons puiſſans, ſe déclarerent contre l'alliance avec l'Angleterre. Avec leur ſecours, le Cardinal ſe ſaiſit des perſonnes de la jeune Reine & de ſa mere, & mit dans ſon parti l'éclat & l'autorité du nom Royal. Il reçut en même-tems un renfort plus réel par l'arrivée de Mathieu Stuart, Comte de Lennox, dont il avoit vivement ſollicité le retour de France. Ce jeune Seigneur étoit un ennemi héréditaire de la maiſon d'Hamilton, il avoit pluſieurs demandes à former contre le Régent, & ſe prétendoit en droit, non-ſeulement de l'exclure de la ſucceſſion à la Couronne, mais encore de le priver de ſa fortune particuliere. Le Cardinal flattoit ſa vanité par l'eſpérance d'un mariage avec la Reine douairiere, & il affectoit de le traiter avec tant de reſpect, que le Régent en devint jaloux comme d'un rival qui lui diſputoit le pouvoir.

Ce ſoupçon fut nourri adroitement par l'Abbé de Paiſley qui étoit revenu en Ecoſſe quelque tems avant le Comte

de Lennox, & agiſſoit de concert avec le Cardinal. C'étoit un frere naturel du Régent, ſur lequel il avoit beaucoup de crédit, un chaud partiſan de la France & un zèlé défenſeur de la religion établie. Il prit le Régent par ſon côté foible, & tâcha de l'amener à changer de ſentimens, en profitant de la timidité de ſon eſprit. La déſertion de la Nobleſſe, le mécontentement du Clergé & la fureur du peuple, le reſſentiment de la France, le pouvoir du Cardinal & les prétentions de Lennox, tout cela étoit repréſenté avec exagération & ſous l'aſpect le plus affrayant.

Cependant le jour nommé pour la ratification du traité avec l'Angleterre, & pour la délivrance des ôtages approchoit, & l'eſprit du Régent étoit encore indéterminé. Il agit juſqu'à la fin avec l'irréſolution & l'inconſéquence particulieres aux ames foibles qui ſont aſſez malheureuſes pour jouer le principal rôle dans la conduite d'affaires épineuſes. Le vingt-cinq Août il ratifia le traité avec Henri, & proclama le Cardinal, qui continuoit à s'y oppoſer. Le trois Septembre, il ſortit ſecretement d'Edimbourg, joignit le Cardinal à Callender, renonça à l'a-

Le Cardinal fait renoncer le Ré-

mitié de l'Angleterre & fit profession d'épouser les intérêts de la France. gent à l'amitié de l'Angleterre.

Henri n'avoit pas épargné les plus magnifiques promesses pour gagner le Régent, il avoit offert de donner la Princesse Elisabeth en mariage à son fils aîné, & de le faire Roi de cette partie de l'Ecosse, qui est au-delà de la riviere de Forth. Mais voyant que son crédit dans le Royaume, étoit moins considérable qu'il ne l'avoit imaginé, il commença à le traiter avec moins d'égard. La jeune Reine étoit alors gardée par ses ennemis qui devenoient de jour en jour plus nombreux & plus agréables au peuple; ils formoient une Cour séparée à Stirling & menaçoient d'élire un autre Régent. Le Roi de France étoit disposé à leur accorder sa protection; & la nation Françoise, par haine contre l'Angleterre, se seroit volontiers réunie pour les défendre. Dans cette situation, le Régent ne pouvoit conserver son autorité sans changer subitement ses mesures, & quoiqu'il tâchât de garder quelques apparences de bonne-foi avec l'Angleterre, en ratifiant le traité, il fut obligé de se jetter entre les bras du parti qui tenoit pour la France.

Et persécute les réformateurs.

Immédiatement après cette soudaine révolution dans les principes politiques du Régent, il s'en fit une autre dans ses sentimens sur la Religion. L'esprit de controverse étoit alors dans sa nouveauté & dans sa chaleur. Les livres de cette espece étoient lus avidement par des hommes de tout rang. L'amour de la nouveauté ou la conviction, avoient porté le Régent à marquer beaucoup d'estime pour les écrits des réformateurs, & ayant été puissamment soutenu par ceux qui avoient embrassé leurs opinions, il entretint dans sa maison pour leur faire plaisir, deux des plus fameux prédicateurs de la doctrine Protestante, & dans son premier Parlement, il consentit à un acte qui permettoit aux laïcs de lire les écritures dans un langage qu'ils entendissent; ensorte que sous sa protection l'œuvre de la réformation avança considérablement. Le Cardinal en voyoit les progrès avec chagrin, & faisoit les derniers efforts pour les arrêter. Il représentoit au Régent combien il étoit imprudent de donner de l'encouragement à des opinions si favorables aux prétentions de Lennox; il lui remontroit que la légitimité de sa naissance dépendoit de

la validité d'une ſentence de divorce, fondée ſur l'autorité du Pape; qu'en ſouffrant que cette autorité fût miſe en queſtion, il affoibliſſoit ſon titre à la ſucceſſion, & qu'il fourniſſoit à ſon rival le ſeul argument qui pût rendre ce titre douteux. (*a*) Ces inſinuations firent une impreſſion ſur l'eſprit timide du Régent. A l'aſpect de ces dangers imaginaires, il treſſailloit de peur au gré du Cardinal, & ſon zèle pour la religion Proteſtante, ne tint pas long-tems contre ſa frayeur. Il abjura publiquement la doctrine des réformateurs, dans l'égliſe des Cordeliers à Stirling, & ſe déclara également pour les opinions politiques & religieuſes de ſes nouveaux confidens.

La doctrine Proteſtante ne ſouffrit pas beaucoup de ſon apoſtaſie. Elle avoit

---

(*a*) Voici quel étoit le fondement des prétentions du Comte de Lennox à la ſucceſſion. Marie fille de Jacques II, avoit épouſé le Lord Jacques Hamilton. Eliſabeth, née de ce mariage, épouſa Mathieu, Comte de Lennox, & le Comte dont il s'agit, étoit ſon petit fils. Le Régent étoit auſſi petit fils de Marie, mais ſon pere ayant épouſé Jeannette Beaton, mere du Régent, après avoir obtenu le divorce avec ſa premiere femme, Eliſabeth Hume, Lennox prétendoit que la Sentence du divorce étoit injuſte, & que le Régent étant né du vivant d'Eliſabeth Hume, il devoit être réputé bâtard.

déjà jetté de si profondes racines dans le Royaume, qu'il n'y avoit plus ni opposition ni sévérité qui pussent l'extirper. A la vérité, le Régent en passa par-tout ce que le zèle du Cardinal jugea nécessaire pour la conservation de la Religion établie. Les réformés furent persécutés avec toute la cruauté que la superstition peut inspirer chez un peuple barbare. Plusieurs furent condamnés à ce genre de mort terrible, que l'Eglise a choisi pour punir ses ennemis; mais ils souffrirent avec un courage si approchant de la patience & de la constance des premiers Martyrs, que le spectacle de leur supplice convertit plus de monde qu'il n'en effraya.

Cependant le Cardinal se trouvoit en possession de tout ce que son ambition pouvoit desirer, & il exerçoit toute l'autorité d'un Régent, sans être exposé à l'envie qui en suit le titre. Il n'avoit rien à craindre du Comte d'Arran qui, ayant perdu l'estime publique par son inconstance, étoit méprisé d'une moitié de la nation, tandis que l'autre comptoit peu sur lui. Il ne restoit plus que les prétentions du Comte de Lennox, qui pût l'embarrasser. Il s'étoit servi heureusement de ce jeune Seigneur pour

exciter la jalousie & les craintes du Régent ; mais comme il n'avoit plus besoin de cet instrument, il eût bien voulu s'en défaire avec bienséance. Lennox ne tarda pas à soupçonner son intention; des promesses, des flatteries & du respect étoient toute la récompense qu'il avoit reçue pour des services essentiels; mais à la fin, les artifices du Cardinal ne pouvoient plus se cacher, & Lennox vit qu'au lieu d'obtenir le pouvoir & la dignité pour lui même, on l'avoit employé seulement pour les procurer à un autre. Le ressentiment d'une ambition trompée lui fit chercher les moyens de se venger du Prélat rusé, qui avoit eu la bassesse de le sacrifier pour acheter l'amitié du Comte d'Arran. En conséquence, il se retira de la Cour & se déclara pour le parti des ennemis du Cardinal, qui reçurent à bras ouverts un prosélyte dont leur cause recevoit tant de lustre.

Les deux factions qui divisoient le Royaume, étoient toujours les mêmes sans aucun changement dans leurs vues ou leurs principes. Mais par une de ces étranges révolutions, communes dans ce siecle, elles avoient fait un échange de leurs Chefs. Le Régent

étoit à la tête des partisans de la France & des défenseurs du Papisme, & Lennox occupoit le même poste parmi ceux qui plaidoient pour l'alliance avec l'Angleterre, & pour une réforme dans la Religion. Le premier travailloit à renverser son propre ouvrage, que l'autre soutenoit de la même main, qui jusques-là s'étoit efforcée de le détruire.

L'impatience où étoit Lennox de se venger, prévint l'activité du Cardinal. Il le surprit, lui & le Régent, en marchant subitement à Edimbourg avec une armée nombreuse; & il pouvoit les écraser avant qu'ils eussent le tems de se préparer pour leur défense. Mais il fut assez foible pour prêter l'oreille à des propositions d'accommodement; & le Cardinal l'amusa si adroitement, & traîna tellement la négociation en longueur, qu'il fut abandonné par la plus grande partie de ses troupes qui, suivant l'usage établi dans tout gouvernement féodal, servoient à leurs dépens, & qu'au lieu de donner la loi, pour conclusion de la paix, il fut obligé de la recevoir. Il fut encore plus malheureux dans une seconde entreprise qu'il fit pour rétablir ses affaires. Un corps de ses troupes fut taillé en pieces &

le reſte diſperſé; & avec les triſtes débris d'un parti ruiné, il eût été forcé de ſe ſoumettre au vainqueur, de prendre la fuite hors du Royaume, ſi l'approche d'une armée angloiſe ne lui eût donné du répit pour un peu de tems.

Henri fait une invaſion en Écoſſe.

Henri n'étoit pas d'humeur à ſouffrir lâchement l'indignité avec laquelle il avoit été traité par le Régent & le Parlement d'Ecoſſe, qui, en renonçant à ſon alliance, en avoit contracté une nouvelle & plus étroite avec la France. La rigueur de la ſaiſon retarda quelque tems l'effet de ſa vengeance; mais au printems, un corps conſidérable d'infanterie, deſtiné pour la France, reçut ordre de faire voile pour l'Ecoſſe, & on détacha un nombre ſuffiſant de cavalerie pour l'aller joindre par terre. Le Régent & le Cardinal ne s'attendoient gueres à une pareille viſite. Ils avoient compté que la guerre avec la France occuperoit toutes les forces de Henri; & par une ſécurité inexcuſable, ils ſe trouvoient au dépourvu pour la défenſe du Royaume. Le Comte de Hartford, qui, dans ce ſiecle fut fatal aux Ecoſſois, commandoit cette armée, & il aborda ſans oppoſition quelques milles au-deſſus de Leith. Il ſe rendit promptement

Général le 3 Mai 1544.

G v

le maître de cette place, & marchant droit à Edimbourg, il y entra avec la même facilité. Après avoir pillé le pays des environs, le plus riche & le plus découvert de l'Ecoſſe, il mit le feu à ces deux villes, & ſur les approches de quelques troupes raſſemblées par le Régent, il tranſporta ſon butin à bord de la flotte, & avec ſes forces de terre, il ſe retira ſain & ſauf ſur les frontieres angloiſes, délivrant le Royaume en peu de jours, de la terreur d'une invaſion concertée avec peu de politique, entrepriſe à grands frais, & terminée ſans aucun avantage. Si Henri viſoit à la conquête de l'Ecoſſe, il ne gagnoit rien par cette expédition; s'il avoit encore en vue le mariage propoſé, il perdoit beaucoup. Une galanterie ſi bourue, comme l'appelloit en plaiſantant le Comte de Huntly, révolta toute la nation. L'averſion qu'elle avoit pour ce mariage ſe convertit en horreur, & les Ecoſſois aigris par tant d'outrages, ne furent jamais dans aucun tems plus attachés à la France & plus animés contre l'Angleterre.

Le ſeul Comte de Lennox, en dépit du Régent & du Roi de France, continuoit avec l'Angleterre une correſpon-

dance qui ruina ses affaires sans avancer celles de Henri. Plusieurs de ses Vassaux, préférant ce qu'ils devoient à la patrie à leur affection pour lui, refuserent de se prêter à aucun dessein qui favorisât l'ennemi public; & après quelques tentatives foibles & infructueuses pour troubler l'administration du Régent, il fut obligé pour sa sûreté de s'enfuir à la Cour d'Angleterre, où Henri lui donna sa niece Lady Marguerite Douglas en mariage, pour reconnoître les services qu'il avoit eu la volonté & non le pouvoir de lui rendre. La Providence destinoit pourtant ce malheureux exilé à être le pere d'une race de Rois; il vit son fils le Lord Darnley, monter sur le trône d'Ecosse, à l'exclusion perpétuelle de ce rival qui triomphoit actuellement de sa ruine; & depuis, sa postérité tint le sceptre de deux Royaumes, dont l'un l'avoit rejetté comme un criminel, & l'autre reçu comme un fugitif.

Cependant les hostilités continuoient entre les deux nations; mais avec peu de vivacité de part & d'autre. Cette guerre languissante & peu digne du crayon de l'Histoire, fut enfin terminée par un traité de paix où l'An-

La paix conclue.

Juin 1546.

gleterre, la France & l'Ecosse furent comprises (*a*). Henri s'obstinoit à en

---

(*a*) Quoique cette guerre n'ait été remarquable par aucune action importante ou décisive, elle fut néanmoins très-ruineuse pour les particuliers. Nous avons encore deux papiers originaux qui nous donnent quelque idée des miseres auxquelles furent exposés les plus fertiles Comtés du Royaume, par les incursions subites & destructives des habitans des frontieres. Le premier semble être un rapport fait à Henri par les gardiens des marches angloises pour l'année 1544, & contient leurs exploits depuis le 2 Juillet, jusqu'au 17 Novembre. Le compte qu'ils rendent des différentes incursions qu'ils appelloient *Forrays*, est très-détaillé, & à la fin, la somme totale des maux qu'ils firent, se trouve ainsi calculée.

Villes, Tours, Fermes, Eglises de Paroisses & magasins de toute espece.	192.
Ecossois tués.	403.
Prisonniers.	816.
Bêtes à corne prises.	10386.
Moutons.	12492.
Chevaux entiers & hongres.	1296.
Chevres.	200.
Mesures de grains.	850.

Meubles de toute espece ne sont pas comptés.

L'autre contient le détail d'une invasion du Comte de Hartford, entre le 8 & le 23 Septembre 1545. Le récit en est plus général; mais il paroît qu'il avoit brûlé, rasé & détruit dans les seuls Comtés de Berwick & Roxbourg.

Monasteres & maisons Religieuses.	7.
Châteaux, Tours & Forts.	16.
Villes de Marchés,	5.
Villages.	243.
Moulins.	13.
Hôpitaux.	3.

Tout cela fut rasé ou brûlé. Comme les Ecossois n'étoient pas moins versés dans la petite guerre, nous pouvons conclure qu'ils ne causerent pas moins de dommage aux Anglois, & que leurs *Raids* ne firent pas moins de ravages que les *Forrays* des Anglois.

exclure les Ecossois; il vouloit les réserver pour une vengeance que son attention aux affaires du Continent avoit différée jusques-là. Mais quoiqu'une paix avec l'Angleterre fût de la derniere conséquence pour François I, que l'Empereur étoit sur le point d'attaquer avec toutes ses forces, ce Roi étoit trop généreux pour abandonner des Alliés qui l'avoient servi avec tant de fidélité; & plutôt que de les laisser exposés au danger, il prit le parti d'acheter à son propre désavantage l'amitié de Henri. En sacrifiant certaines choses à l'intérêt & encore plus à la vanité de ce Prince altier; & en employant la soumission, la flatterie & l'adresse, il vint enfin à bout de faire comprendre les Ecossois dans la paix convenue.

Beatoun assassiné.

La consternation causée par un évenement arrivé peu de tems avant la conclusion de cette paix, la rendit plus agréable à toute la Nation. Le Cardinal Beatoun n'avoit pas usé de son pouvoir avec une modération égale à la prudence qui le lui avoit fait obtenir. A de grands talens, il joignoit malheureusement les passions tumultueuses & les préjugés d'un chef de

faction trop emporté, pour gouverner sagement un peuple dont les esprits étoient divisés. Son ressentiment contre une partie de la Noblesse, son insolence envers tout le reste, sa sévérité à l'égard des Réformateurs, & sur-tout l'exécution barbare & illégale du fameux George Wishart, homme d'une naissance honorable, & d'une sainteté digne de la primitive Eglise, mirent à bout la patience d'un siecle non civilisé, & il ne manquoit qu'une main hardie pour satisfaire le vœu général qui demandoit sa destruction. Une vengeance particuliere enflammée & sanctifiée par un faux zèle de Religion la fournit bientôt. Norman Lesly, fils aîné du Comte de Rhotes, avoit été traité par le Cardinal d'une maniere aussi injuste que méprisante. Il n'étoit ni dans le caractère de Lesly, ni dans l'esprit du tems de supporter tranquillement un affront; & comme la profession de son adversaire le mettoit à l'abri des effets de ce qu'on appelle un ressentiment honorable, il résolut de tirer lui-même la satisfaction qu'il ne pouvoit demander. Cette résolution mérite autant de blâme, que le courage singulier & la conduite avec les-

quels il l'exécuta, caufent d'étonnement. Le Cardinal réfidoit alors dans le château de Saint-André qu'il avoit fortifié à grands frais, & qu'il avoit, dit-on alors, rendu imprenable. Sa fuite étoit nombreufe, la ville à fa dévotion, & le pays voifin plein de gens qui dépendoient de lui. Dans cette pofition, feize perfonnes formerent le projet, en furprenant fon château, de l'affaffiner, & leur fuccès répondit à la hardieffe de l'entreprife. Le 29 Mai 1546, dès le grand matin, ils fe faifirent d'une des portes, qu'on avoit ouverte pour les ouvriers employés à finir les fortifications, & ayant placé des fentinelles à celle du Cardinal, ils éveillerent tous fes domeftiques, qui étoient en grand nombre, l'un après l'autre, & les mirent hors du château, après quoi, fans bruit, fans émeute & fans faire violence à aucune autre perfonne, ils délivrerent leur pays, quoique par une action inexcufable, d'un homme ambitieux, dont l'orgueil étoit infupportable aux Nobles, & dont la cruauté & l'adreffe étoient les grands obftacles qui s'oppofoient à la réformation.

29 Mai 1546.

Le Régent tente inutilement de se saisir des assassins.

Sa mort fut fatale à la Religion Catholique & aux intérêts du Roi de France en Ecosse. Un grand parti dans la Nation conserva le même zèle pour l'un & l'autre; mais privé du génie & de l'autorité d'un Chef si habile, ce zèle ne produisit pas grand effet. Rien ne peut égaler la consternation que ce coup imprévu répandit parmi ses adhérens, tandis que le Régent se réjouissoit secretement d'un évenement qui le débarrassoit d'un rival qui avoit non-seulement éclipsé sa grandeur, mais presque anéanti son pouvoir. Il ne laissa pas de prendre les armes pour venger la mort d'un homme qu'il haïssoit. Il ne put refuser cette démarche à la decence, à l'honneur de l'Eglise, à l'importunité de la Reine douairiere & de sa faction, à ses engagemens avec la France, & sur-tout au desir de ravoir son fils aîné, que le Cardinal avoit retenu pour quelque tems à S. André, comme un gage de sa fidélité, & qui étoit tombé, avec le château, entre les mains des Conspirateurs.

Il menaçoit; mais il n'étoit pas en état de rien exécuter. Une partie de la science militaire, l'art d'attaquer les

places fortifiées étoit alors inconnu en Ecosse. Les armes, le défaut de discipline & l'impétuosité des Ecossois, rendoient leurs armées aussi ineptes pour un siége, qu'elles étoient bonnes en pleine campagne. Cent cinquante hommes, qui étoient tout ce que les Conspirateurs avoient pû rassembler, résisterent à tous les efforts du Régent pendant cinq mois dans une place qu'un seul bataillon & quelques pieces de canon réduiroient à présent en cinq jours. Cet ennuyeux siége finit par une trève. Le Régent prit sur lui d'obtenir pour les Conspirateurs une absolution du Pape & un pardon du Parlement; ils promirent, à ces conditions, de rendre le château & de remettre en liberté le fils du Régent.

Il est probable que ni lui, ni eux n'agirent de bonne foi dans ce traité. Ils cherchoient de part & d'autre à s'amuser & à gagner du tems. Le Régent avoit demandé du secours à la France, & s'attendoit qu'il auroit bientôt les Conspirateurs à sa discrétion. D'un autre côté, si Lesley & ses associés ne furent pas excités d'abord par Henry, au meurtre du Cardinal, ils furent ensuite puissamment aidés par ce Prince.

Malgré le ſilence des Hiſtoriens contemporains, il y a de violentes préſomptions qu'il fut l'inſtigateur du crime, & il eſt prouvé qu'il ſoutint les coupables. Pendant le ſiége, les Conjurés reçurent d'Angleterre de l'argent & des proviſions; & comme Henry ſe préparoit à renouveller ſes propoſitions ſur le mariage & l'union projettés, & à ſeconder la négociation avec une armée nombreuſe, ils eſpéroient qu'en agiſſant de concert avec ce Prince, ils ſe trouveroient dans une ſituation, où loin d'avoir beſoin d'un pardon, ils pourroient prétendre à une récompenſe.

28 Janvier 1547. La mort de Henri renverſa toutes ces eſpérances. Elle arriva au commencement de l'année ſuivante, après un règne plus éclatant que glorieux, toujours en mouvement ſans action; oppreſſif dans le gouvernement du dedans, & bizarre & irrégulier dans la politique à l'égard du dehors. Mais les vices de ce Prince furent plus utiles aux hommes que les vertus des autres. Son avidité, ſa profuſion, ſa tyrannie même en rabaiſſant l'ancienne Nobleſſe & en augmentant les propriétés & le pouvoir des Communes, jette-

rent les fondemens de la liberté britannique. Ses autres passions, en contribuant à la chute du Catholicisme, servirent à l'établissement de la liberté religieuse dans la Nation. Son ressentiment le conduisit à abolir le pouvoir, & sa cupidité à s'emparer des richesses de l'Eglise, & en ôtant ces deux supports, il mit le règne suivant dans le cas d'abbattre tout l'édifice de la superstition.

François I ne survécut pas longtems à ce Prince qui avoit été alternativement son rival & son ami. Mais son Successeur Henri II ne négligea point les intérêts de la France en Ecosse. Il envoya au secours du Régent un corps considérable de troupes, sous le commandement de Léon Strozzi. Les François, par une longue expérience acquise dans les guerres d'Italie & d'Allemagne, étoient aussi exercés à la conduite des siéges, que les Ecossois y étoient ignorans; & comme la valeur & le désespoir des Conspirateurs ne pouvoient les défendre contre la supériorité que l'art donnoit à leurs ennemis, après une courte résistance, ils se rendirent à Strozzi, qui leur promit la vie sauve au nom de son

Il arrive des troupes de France.

Maître, & les transporta en France comme ses prisonniers. Le château même, ce monument de la puissance & de la vanité de Beatoun, fut démoli, conformément à une loi canonique d'une politique ancienne, qui anathématise jusqu'aux maisons où le sang sacré d'un Cardinal auroit été répandu, & qui ordonne de les abbattre.

L'Archevêché de Saint-André fut donné par le Régent à son frere naturel Jean-Hamilton, Abbé de Palsley.

r Nouvelle rupture avec l'Angleterre.

Un délai de quelques semaines eût sauvé les Conspirateurs. Les Ministres de Henri VIII qui avoient la principale direction des affaires pendant la minorité de son fils Edouard VI, se conduisirent avec les Ecossois par les maximes de leur défunt Maître, & résolurent de les faire entrer par la terreur dans un traité qu'ils n'avoient pas le talent ou l'adresse de leur faire accepter par d'autres voies.

Avant de rapporter les événemens occasionnés par leur invasion, il est essentiel de faire connoître une circonstance omise par les Historiens contemporains, & très-remarquable, en ce qu'elle découvre les sentimens & l'es-

prit qui régnoient alors parmi les Ecossois. Les Conspirateurs avoient trouvé le fils ainé du Régent dans le château de Saint-André, & comme ils avoient besoin de la protection des Anglois, il étoit à craindre qu'ils ne voulussent l'acheter en leur remettant cette importante capture entre les mains. L'héritier présomptif de la Couronne au pouvoir des ennemis du Royaume, étoit une perspective effrayante, & pour éviter ce malheur, le Parlement s'avisa d'un expédient fort extraordinaire. Par un acte exprès il exclut « le » fils ainé du Régent de tout droit de » succession, soit publique, soit parti- » culiere, tant qu'il seroit détenu pri- » sonnier, & substitua en sa place ses » autres freres selon le rang de leur » naissance, & à leur défaut, tous les » plus proches héritiers du Régent. » La succession par droit d'ainesse est une idée si naturelle & si populaire, qu'une Nation se hasarde rarement de l'interrompre hors les cas d'une extrême nécessité. Le Parlement crut voir cette nécessité dans la situation présente. La passion nationale étoit alors la haine contre l'Angleterre, fondée sur le souvenir des hostilités passées, & exaltée

par le ſentiment cuiſant d'injures récentes. Cette paſſion dicta ce ſtatut ſingulier qui dérangeoit l'ordre de la ſucceſſion en droite ligne d'une maniere ſi remarquable. On n'avoit alors aucune idée de nos théories modernes, qui repréſentent ce droit comme ſacré, inaliénable, & ne devant jamais être violé par quelque conſidération que ce ſoit.

Invaſion des Anglois en Ecoſſe.

Au commencement de Septembre, le Comte de Hartford, alors Duc de Somerſet, & Protecteur de l'Angleterre, entra en Ecoſſe à la tête de 18,000 hommes, & en même tems il parut ſur la côte une flotte de 60 voiles pour ſoutenir ſes troupes de terre. Les Ecoſſois avoient vû l'orage ſe former, & s'y étoient préparés. Leur armée étoit preſque double de celle de l'ennemi, & très-avantageuſement poſtée ſur une éminence au-deſſus de Muſſelbourg, non loin des bords de la riviere d'Eske. Ces deux circonſtances allarmèrent le Duc de Somerſet, qui vit le danger, & eût bien voulu s'en tirer par une nouvelle ouverture de paix à des conditions raiſonnables. Mais on prit cette modération pour de la peur, & ſes propoſitions furent rejettées avec le dé-

dain qu'inſpire la confiance du ſuccès. En effet, pour peu que la conduite du Régent qui commandoit l'armée d'Ecoſſe eût répondu à ſa confiance, la perte des Anglois étoit inévitable. Ils ſe trouvoient précisément dans la même ſituation où furent leurs compatriotes ſous Olivier Cromwell au ſiecle ſuivant. Les Ecoſſois avoient ſi bien choiſi leur terrein, qu'il étoit impoſſible de les forcer à donner bataille. Tous les fourages & les proviſions d'un pays reſſerré, furent conſumés en peu de jours, & la flotte avoit bien de la peine à fournir une ſubſiſtance auſſi rare que néceſſaire. Le parti de la retraite étoit donc indiſpenſable; mais le deshonneur & peut-être la ruine des Anglois en étoient la ſuite.

Bataille de Pinkey.

En cette occaſion, la chaleur & l'impétuoſité des Ecoſſois ſauva l'armée Angloiſe, & mit leur propre pays dans le plus grand danger. Le courage indiſcipliné des ſoldats s'impatienta de reſter en préſence de l'ennemi. Le Général ne craignoit rien que de voir les Anglois s'échapper par la fuite; & abandonnant ſon poſte avantageux, il attaqua le Duc de Somerſet

10 Septem. 1547.

auprès de Pinkey, avec le défaut de ſuccès que méritoit ſa témérité. Le Duc avoit rangé ſes troupes en bataille ſur une petite éminence qui lui donnoit alors l'avantage du terrein. L'armée des Ecoſſois étoit preſque entierement compoſée d'infanterie, dont l'arme principale étoit une longue pique, leurs lignes étoient très-profondes & leurs rangs ſerrés. Ils s'avancerent vers l'ennemi en trois grands corps, & au paſſage de la riviere, ils furent expoſés au feu de la flotte qui mouilloit dans la baie de Muſſelbourg, & s'étoit approchée du rivage. La cavalerie Angloiſe enflée d'un avantage qu'elle avoit eu quelques jours auparavant dans une eſcarmouche, commença l'attaque avec plus de chaleur que de conduite. Un corps auſſi ferme & auſſi ramaſſé que celui des Ecoſſois, réſiſta aiſément au choc de la cavalerie, la rompit & la pouſſa hors du champ de bataille. Cependant l'infanterie Angloiſe avançoit, & les Ecoſſois étoient expoſés en même tems à une grêle de fleches, au feu de 400 fuſiliers étrangers qui les prenoient en flanc, & à celui d'une batterie de canon placée derriere l'infanterie, à l'endroit

droit le plus élevé de la colline. Comme les colonnes des Ecossois étoient trop profondes & trop serrées pour pouvoir demeurer long tems en cet état, le Comte d'Angus qui commandoit l'avant-garde, voulut changer de place & se replier sur le centre. Mais ses amis ayant pris malheureusement ce mouvement pour une fuite, le désordre se mit parmi eux; à l'instant même la Cavalerie rompue s'étant ralliée revint à la charge; l'infanterie la seconda avec vigueur, & en un moment la déroute des Ecossois fut universelle & irréparable. L'action dans le champ de bataille ne fut ni longue, ni meurtriere; mais dans la poursuite les Anglois montrerent toute la rage & la fureur que peut imprimer l'antipathie nationale allumée par une longue émulation & enflammée par des injures réciproques. Cette poursuite dura cinq heures & s'étendit fort loin. Les trois chemins par où les Ecossois prirent la fuite étoient jonchés de piques, d'épées, de boucliers & couverts de morts. Il y eut plus de dix mille hommes tués dans cette journée, la plus fatale que l'Ecosse ait jamais éprouvée. Les Anglois firent peu de prisonniers, & parmi eux

quelques personnes de distinction ; dans ce moment, il ne tenoit qu'au Protecteur de se rendre maître d'un Royaume dont il étoit presque forcé de sortir honteusement quelques heures auparavant (a).

Les Anglois tirent peu de profit de cette victoire.

Cette victoire, toute grande qu'elle étoit, ne fut d'aucune utilité réelle, faute d'habileté ou de loisir pour en profiter. Chaque nouvelle offense éloi-

---

Dans un Journal curieux & rare de l'expédition du Protecteur en Ecosse, écrit par Guillaume Patten, Commissaire Adjoint de Cécile, comme Juge Maréchal de l'armée, & imprimé en 1548. Il se trouve un passage qui mérite d'être rapporté, parce qu'il donne une juste idée de la discipline militaire des Ecossois de ce tems-là. » Mais j'ai cru nécessaire de dire ici ce que » j'ai appris depuis, spécialement touchant leur tactique, leurs armes & leur maniere de faire la guerre, » tant offensive que défensive. Ils n'ont que peu ou » point d'arquebusiers, & ils combattent presque toujours à pied. Ils entrent en campagne tous bien fournis » d'une cotte de mailles & d'un pot en tête, d'une dague, » d'un bouclier & d'épées toutes larges & minces, » d'une trempe excellente, & généralement si tranchantes, que je n'en ai jamais vu de si bonnes, & » que je pense qu'il seroit difficile d'en trouver de » meilleures. Outre cela, chaque homme a sa pique » & un grand mouchoir faisant deux ou trois fois le » tour de son col, non pour le froid, mais pour les » blessures. Lorsqu'ils vont à l'ennemi en ordre de » bataille, ils se joignent & se touchent de si près » dans le premier rang, épaule contre épaule, tenans » à deux mains leurs piques allongées devant eux, & » ceux qui les suivent dans le même ordre se pressent » tellement contre leur dos, mettant leurs piques sur » les épaules de ceux qui les précédent, que quand ils

gnoit de plus en plus les Ecossois de s'unir avec l'Angleterre, & le Protecteur négligea le seul moyen qui les auroit obligés d'y consentir. Il perdit son tems à dévaster le pays découvert, & à prendre ou à bâtir divers châteaux; au lieu qu'en fortifiant un petit nombre de places qui étoient accessibles par mer, il eût mis les clefs du Royaume entre les mains des Anglois, & qu'en peu de tems il eût réduit les Ecossois à souscrire à ses conditions & à se soumettre à son pouvoir. C'est ainsi que Cromwel se rendit maître de

» attaquent à l'improviste, il n'est point de force capable de leur résister. Lorsqu'il se tiennent sur la défensive, ils se serrent également épaule contre épaule; le premier rang incliné comme s'il alloit se mettre à genoux, ceux de derriere tenants leurs piques à deux mains, & en même-tems leurs boucliers de la main gauche, un bout de la pique appuyé contre le pied droit, & l'autre présenté à la hauteur de la poitrine de l'ennemi; ceux d'après, croisants leurs piques avec les leur, & ainsi de suite dans toute la profondeur, aussi près les uns des autres que l'espace & le lieu peuvent le permettre, & si serrés qu'il seroit aussi aisé de percer avec le doigt nu l, la peau d'un hérisson en colere, que de pénétrer dans cette forêt de piques «. Il y a d'autres particularités curieuses dans ce Journal, dont le Chevalier Jean Hayward s'est servi dans le récit de cette expédition. Vie d'Edouard VI, page 279, &c.

La longueur des piques ou lances écossoises fut fixée par le quarante quatrieme acte du Parlement de 1471, à six aulnes, c'est-à-dire dix-huit pieds six pouces.

l'Ecoſſe après ſa victoire à Dunbar, au lieu que celle de Pinkey n'eut d'autre effet que de jetter les Ecoſſois dans de nouveaux engagements avec la France. Il eſt vrai qu'on peut alléguer l'état de la Cour Angloiſe, pour excuſer la conduite du Duc de Somerſet. La cabale de ſes ennemis qui fut cauſe de ſa fin tragique, étoit déja formée, & tandis qu'il triomphoit en Ecoſſe, ils minoient ſourdement en Angleterre ſon crédit & ſon pouvoir. Le ſoin de ſa propre conſervation l'obligeoit donc à préférer ſa sûreté à ſa gloire, & à s'en retourner ſans avoir recueilli les fruits de ſa victoire. Cependant le nuage ſe diſſipa pour lors ; la conſpiration dont il fut la victime n'étoit pas encore aſſez mûre pour l'execution, & ſa préſence en ſuſpendit l'effet pour quelque tems. Il conſerva le pouvoir ſuprême, & il s'en ſervit pour tâcher de recouvrer l'occaſion perdue. Par ſes ordres, un corps de troupes prit & fortifia Haddington, place qui, vû ſon éloignement de la mer & de toutes les garniſons Angloiſes, ne pouvoit cependant être défendue qu'avec péril & à grands frais.

Elle oblige Les François gagnerent plus par la

défaite de leurs alliés que les Anglois par leur victoire. Après la mort du Cardinal Beatoun, Marie de Guise Reine douairiere, eut une grande part dans l'administration des affaires. Fortement attachée par le sang & par inclination aux intérêts de la France, elle tira parti avec beaucoup d'adresse de toutes les occasions qui se présenterent de la servir. La journée de Pinkey avoit ôté aux Ecossois leur courage & leurs forces; & dans une assemblée de Nobles qui se fit à Stirling pour consulter sur l'état du Royaume, tous les yeux se tournerent vers la France, & ne virent d'apparence de salut que dans son assistance. Mais Henri II étant en paix avec l'Angleterre, la Reine représenta aux Nobles qu'ils ne pouvoient s'attendre qu'Henri épousât leur querelle, à moins qu'il n'y trouvât son avantage personnel, & que s'ils ne faisoient quelque chose d'extraordinaire en sa faveur, il étoit impossible qu'ils en obtinssent un secours proportionné à leurs besoins présens. Les préjugés de la Nation seconderent puissamment ces représentations de la Reine. Il arriva aux Nobles dans cette assemblée, ce qui arrive souvent à des

les Ecossois à s'unir plus étroitement avec la France.

particuliers. Ils se laisserent totalement égarer par leurs passions, & pour les satisfaire, ils abandonnerent leurs anciens principes, & négligerent leur véritable intérêt. Dans la violence du ressentiment, ils oublierent ce zèle pour l'indépendance qui les avoit poussés à rejetter les propositions d'Henri VIII ; & en offrant volontairement leur jeune Reine en mariage au Dauphin fils aîné d'Henri II ; &, ce qui étoit encore plus, en proposant de l'envoyer sur le champ à la Cour de France pour y être élevée, ils accorderent par une soif de vengeance, ce qu'ils n'avoient pas voulu céder auparavant, malgré toutes les considérations de leur propre sûreté. Ce n'étoit pas une bagatelle pour la France, que de gagner tout d'un coup un Royaume tel que l'Ecosse. Henri accepta sans hésiter les offres des Ambassadeurs Ecossois, & se prépara à défendre vigoureusement sa nouvelle acquisition. On vit arriver à Leith six mille hommes de vieilles troupes commandées par M. Dessé, à qui l'on donna pour l'aider quelques-uns des meilleurs Officiers qui s'étoient formées dans les longues guerres de François I. Ils servirent deux campa-

Et à offrir leur Reine en mariage au Dauphin.

gnes en Ecoſſe avec un courage digne de leur réputation. Mais leurs exploits ne furent pas conſidérables. Les Ecoſſois devenus bientôt jaloux des deſſeins de la France, les ſoutinrent mollement. D'ailleurs, comme les Anglois eurent la précaution de s'en tenir à la guerre défenſive, ils ne pûrent faire aucune entrepriſe de conſéquence, & ils furent obligés d'épuiſer leurs forces à des ſiéges ennuyeux entrepris avec divers déſavantages. Leurs efforts néanmoins ne furent pas ſans utilité pour les Ecoſſois, parce qu'ils forcerent les Anglois à évacuer Huddingtoun, & à rendre différens petits forts dont ils étoient en poſſeſſion dans le Royaume.

Mais ce que le Roi de France retira des opérations de ſes troupes fut encore plus important. La diverſion qu'elles firent le mit en état d'arracher Boulogne d'entre les mains des Anglois, & l'influence de ſon armée en Ecoſſe fit ratifier par le Parlement les ouvertures faites par l'aſſemblée des Nobles à Stirling, touchant le mariage de la Reine avec le Dauphin & ſon éducation à la Cour de France. En vain un petit nombre de patriotes s'éleva contre des conceſſions extra-

vagantes par lesquelles il se trouvoit que l'Ecosse étoit réduite à être une province de France ; qu'Henri d'allié du Royaume, en devenoit le maître, que l'amitié de la France seroit plus funeste que l'inimitié de l'Angleterre; & qu'on livroit follement à l'une tout ce qu'on avoit courageusement défendu contre l'autre. Un point de si grande conséquence fut décidé à la hâte dans un Parlement assemblé au camp d'Huddingtoun. Les intrigues de la Reine douairiere, le zèle du Clergé & le ressentiment contre l'Angleterre avoient disposé une grande partie de la Nation à cette démarche ; la libéralité & les promesses du Général & de l'Ambassadeur de France gagnerent encore plus de monde. Le Régent lui-même fut assez foible pour se rendre bassement à l'offre d'une pension de la France, & du titre de Duc de Châtelleraut dans ce Royaume. Le traité fut approuvé par la très-grande majorité, & l'intérêt d'une faction fut préféré à l'honneur de la Nation.

Traité conclu à ce sujet. 5 Juin 1588.

Marie est envoyée en France.

Après avoir entraîné les Ecossois dans cette fatale résolution, la source de tant de malheurs pour eux & pour leur Souveraine, les François ne leur

laisserent pas le tems de la réflexion ni du repentir. La flotte qui avoit amené leurs troupes étoit encore en Ecosse, & transporta aussitôt la Reine en France. Marie étoit alors âgée de six ans; & par l'éducation qu'elle reçut dans cette Cour, la plus polie, mais la plus corrompue de l'Europe, elle acquit toutes les perfections qui pouvoient ajouter à ses charmes en qualité de femme, & prit la plupart de ces préjugés qui la rendirent malheureuse en qualité de Reine.

Du moment que les François eurent Marie entre leurs mains, leur intérêt fut de souffrir que la guerre languît en Ecosse. Henri n'avoit rien tant à cœur que le recouvrement du Boulonnois, & il ne falloit qu'une légere diversion en Angleterre pour partager l'attention & les forces des Anglois, dont les bras & les têtes avoient perdu leur vigueur ordinaire dans les factions domestiques. Il s'étoit fait en Angleterre une grande révolution. Le Duc de Somerset avoit acquis le pouvoir avec trop de violence, & l'avoit exercé avec trop peu de modération pour le garder long-tems. Plusieurs bonnes qualités jointes à un grand amour de sa patrie, ne purent

expier l'ambition qu'il avoit montrée en s'arrogeant exclusivement la direction des affaires. Plusieurs personnes des plus distinguées de la Cour, se liguerent contre lui, & le Comte de Warwick leur Chef, non moins ambitieux, mais plus adroit que Somerset, prit si habilement ses mesures, qu'il s'éleva sur les ruines de son rival. Sans prendre l'odieux nom de Protecteur, il eut tout le pouvoir & le crédit dont Somerset étoit privé, & jugea tout de suite que la paix étoit nécessaire pour l'établissement de sa nouvelle autorité, & l'exécution des vastes desseins qu'il avoit conçus.

Paix conclue.

Henri qui n'ignoroit pas la situation de Warwick, profita de la connoissance qu'il en avoit pour amener la négociation à une paix générale. Il prescrivit les conditions qu'il voulut au Ministre Anglois qui n'hésita sur aucune. Quelque avantageuse qu'elle fut à ce Monarque & à ses alliés, l'Angleterre consentit à rendre à la France Boulogne avec ses dépendances, & abandonna toute prétention à un mariage avec la Reine d'Ecosse ou à la conquête de son Royaume. On rasa quelques petits forts, dont les troupes Angloises avoient eu

la possession jusqu'alors, & la paix entre les deux Royaumes fut rétablie sur ses anciens fondemens.

Cette malheureuse querelle avoit ruiné le pouvoir aussi-bien que la réputation des deux Nations britanniques. On avoit fait de part & d'autre une guerre d'émulation & de ressentiment plutôt que d'intérêt, à laquelle des animosités qui tenoient les yeux fermés sur toutes sortes d'avantages, avoient présidé. Les François qui étoient entrés dans cette guerre avec plus de sang froid, s'y conduisirent avec plus de sagesse; en profitant habilement de toutes les circonstances qui se présentoient, ils recouvrerent la possession d'un important territoire qu'ils avoient perdu, & ajouterent un nouveau Royaume à leur monarchie. L'ambition du Ministere Anglois leur livra le Comté de Boulogne; la fureur aveugle des Ecossois contre leurs anciens ennemis leur donna l'Ecosse; & il faut convenir que leur adresse & leur bonne politique les méritoient tous deux.

Les Ecossois deviennent jaloux des Francois

Immédiatement après la conclusion de la paix, les François quitterent l'Ecosse, aussi contens de s'en aller que la Nation de les voir partir. Les

Ecoſſois s'apperçurent bientôt que c'étoit un dangereux expédient que d'appeller à leur ſecours un peuple plus puiſſant qu'eux. Ils virent avec une impatience extrême ceux qui étoient venus pour protéger le Royaume, s'arroger le droit d'y commander, & en pluſieurs occaſions ils ſe repentirent de la téméraire invitation par laquelle ils les avoient attirés. Le génie particulier de la Nation Françoiſe augmentoit ce dégoût, & diſpoſoit les Ecoſſois à ſecouer le joug avant d'avoir bien commencé à le ſentir. Les François étoient alors ce qu'ils ſont à préſent, une des Nations les plus polies de l'Europe. Mais il eſt à obſerver que dans toutes leurs expéditions en pays étranger, ſoit au midi ſoit au nord, leurs mœurs ont été toujours peu compatibles avec celles de tout autre peuple. Les barbares tiennent fortement à leurs coutumes, parce qu'ils manquent de connoiſſance & de goût pour découvrir le bon ſens & la convenance de celles qui en different. Les Nations qui tiennent le premier rang pour la politeſſe, ne ſont ſouvent pas moins entêtées de leurs uſages par un principe d'orgueil. Tels

étoient les Grecs dans l'ancien monde, & tels ſont les François dans le monde moderne. Pleins d'eux-mêmes & accoutumés par l'imitation de leurs voiſins à regarder toutes leurs modes comme les modéles du bon goût, ils ne daignent ni déguiſer les mœurs qui leur ſont propres, ni s'en détacher pour un tems, ni avoir aucune indulgence pour ce qui ne leur reſſemble pas chez les autres. C'eſt pour cette raiſon que la conduite de leurs armées a été dans toute occaſion peu ſupportable aux étrangers, qu'elle les a toujours expoſés à la haîne & ſouvent à leur propre deſtruction. Quatre fois dans ce ſiecle ils s'emparerent de l'Italie par leur valeur, & quatre fois ils la perdirent par leur hauteur. Les Ecoſſois, peuple naturellement colere & fier, & de toutes les Nations celle qui peut le moins endurer la plus légere apparence de mépris, n'étoient pas d'humeur à reconnoître toutes les prétentions de ces hôtes préſomptueux. Les ſymptômes de mauvaiſe volonté parurent bientôt; on ſeconda les François dans leurs opérations militaires avec la derniere froideur, & cette averſion ſecrette monta inſenſiblement à un dé-

gré d'indignation si difficile à contenir, qu'un léger accident la fit éclater avec une violence qui devint fatale. Un soldat françois prit querelle avec un bourgeois d'Edimbourg: les deux Nations coururent aux armes avec une fureur égale pour défendre leur compatriote. Le Prevôt d'Edimbourg, son fils & plusieurs Citoyens distingués, furent tués dans l'émeute, & les François obligés de se retirer dans la Cité pour éviter la furie des habitans. Malgré l'alliance de la France & de l'Ecosse, & le long commerce de bons offices entre les deux Nations, les Ecossois commencerent à prendre en ce tems pour les François une haîne dont les effets se firent profondément sentir, & influerent puissamment sur la période suivante.

Progrès de la réformation.

Depuis la mort du Cardinal Beatoun, nous n'avons rien dit de l'état de la Religion. Pendant le cours de la guerre avec l'Angleterre, le Clergé n'eut pas le loisir de molester les Protestans, & ceux-ci n'étoient pas encore assez forts pour espérer quelque chose de plus que la tolérance & l'impunité. Les nouvelles doctrines étoient

alors dans leur enfance ; mais durant ce court intervale de tranquillité, elles prirent de la force & s'avancerent d'un pas ferme & rapide vers leur entier établissement dans le Royaume. Les premiers Prédicateurs qui s'éleverent contre le Papisme en Ecosse, & dont plusieurs avoient percé sous le règne de Jacques II, étoient plus distingués par le zèle & la piété que par la science. Ils ne connoissoient qu'en partie, & de la seconde main les principes de la réformation ; quelques-uns d'eux avoient été élevés en Angleterre ; tous avoient puisé leurs idées dans les livres qu'on y avoit publiés ; & dans le premier crépuscule d'une lumiere nouvelle, ils n'osoient marcher sans leurs Maîtres. Mais en peu de tems les doctrines & les écrits des Réformateurs étrangers furent généralement connus : l'esprit curieux du siecle alla plus avant dans la recherche de la vérité ; la découverte d'une erreur fraya le chemin pour en découvrir d'autres ; une imposture en tombant en entraîna plusieurs dans sa chute ; tout l'édifice que l'ignorance & la superstition avoient élevé dans les tems de ténebres, vint à chanceler, & il ne man-

quoit pour achever ſa ruine qu'un Chef hardi & entreprenant qui dirigeât l'attaque. Tel étoit le fameux Jean Knox, qui, outre des connoiſſances & des vues plus étendues que celles de ſes Prédéceſſeurs en Ecoſſe, poſſédoit une ame naturellement intrépide qui le rendoit ſupérieur à la crainte (*a*). Il commença ſon miniſtere public à Saint-André, l'an 1547, avec le ſuccès qui accompagne toujours une éloquence hardie & populaire. Au lieu de s'amuſer à élaguer les branches, il frappa droit aux racines du mal, & attaqua en même-tems la doctrine & la diſcipline de l'Egliſe établie avec une véhémence qui lui étoit particuliere; mais admirablement aſſorti à l'eſprit & aux diſpoſitions de ſon ſiecle.

Un adverſaire auſſi redoutable que Knox ne pouvoit échapper aiſément à à la fureur du Clergé, qui voyoit avec le plus grand chagrin, à quoi tendoient la nature & les progrès de ces opinions. Mais il ſe retira d'abord dans le château de Saint-André, pour être en

(*a*) On doit ſe ſouvenir en cet endroit, ainſi que dans pluſieurs autres, que l'auteur de l'ouvrage eſt de la Réligion réformée.

ſureté, & tant que les conſpirateurs y reſterent, il prêcha publiquement ſous leur protection. La grande révolution arrivée en Angleterre, à la mort d'Henri VIII, ne contribua pas moins que le zèle de Knox à ruiner l'Egliſe Romaine en Ecoſſe. Henri avoit déjà relâché les chaînes & adouci le joug de l'ancienne Religion. Les Miniſtres d'Edouard VI les briſerent & établirent la religion Proteſtante, à-peu-près ſur le même pied où elle eſt aujourd'hui. L'influence de cet exemple pénétra en Ecoſſe, & les heureux effets de la liberté eccléſiaſtique dans une nation, inſpirerent à l'autre un égal deſir de la recouvrer. Juſques-là, les Réformateurs avoient été obligés de ſe conduire avec la plus grande précaution, & avoient rarement haſardé de prêcher, ſi ce n'eſt dans des maiſons particulieres & loin de la Cour. Ils s'accréditerent principalement parmi les gens du bas & du moyen état, comme il arrive toujours à la premiere publication d'une croyance nouvelle. Mais divers Nobles de la premiere diſtinction ayant dans ce tems, ouvertement épouſé leurs principes, ils ne ſe trouverent plus dans la néceſſité d'agir avec la même réſerve, & avec plus de ſécurité & d'en-

couragement; ils eurent auſſi de plus grands ſuccès. Les moyens d'acquérir & de répandre les connoiſſances devinrent plus communs, & l'eſprit d'innovation particulier à cette période, s'étendit de jour en jour & montra plus de hardieſſe.

Heureuſement pour la réformation, cet eſprit étoit encore un peu retenu. Elle n'avoit encore ni la conſiſtance ni la vigueur ſuffiſantes pour renverſer un ſyſtême fondé ſur la politique la plus profonde, & ſoutenue par le pouvoir le plus formidable. Dans les circonſtances où étoient alors les Proteſtans, la moindre démonſtration de vouloir réſiſter & d'en venir aux voies de fait, eût porté un grand préjudice à leur cauſe; & ce n'eſt pas une foible preuve de l'autorité, ainſi que de la pénétration des Chefs du parti, que d'avoir ſçu modérer le zèle d'un peuple ardent & impétueux, juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrivés à ce moment critique & favorable, où ils ne firent pas une démarche qui ne fut heureuſe & déciſive.

Cependant leur cauſe reçut du renfort de deux différents côtés d'où elle pouvoit le moins en attendre. L'ambition

de la maiſon de Guiſe, & la ſcrupuleuſe dévotion de Marie d'Angleterre, précipiterent le renverſement du trône pontifical en Ecoſſe, & par une diſpoſition ſinguliere de la Providence, les perſonnes qui s'oppoſoient avec le plus de violence à la réformation dans toute autre partie de l'Europe, devinrent des inſtrumens qui contribuerent à ſon avancement dans ce Royaume.

La Reine douairiere aſpire à l'office de Régent.

Marie de Guiſe avoit le même eſprit entreprenant & audacieux, qui diſtinguoit ſa famille. Mais chez elle, il étoit tempéré par le caractere de ſon ſexe, & accompgné de plus de modération & d'adreſſe. Ses freres, pour atteindre les grands objets qu'ils ſe propoſoient, riſquoient de ces marches hardies qui convenoient à leur grand courage; elle au contraire cachoit avec le plus grand ſoin ſes vues ſur le pouvoir ſuprême, & s'y acheminoit par un art & des rafinemens plus naturels à ſon ſexe. Par une application bien étendue de ces talens qui diſtinguent les femmes, elle avoit acquis une influence conſidérable dans les conſeils d'une nation, qui juſques-là n'avoit point connu le gouvernement d'une femme, & ſans avoir le moindre droit à l'adminiſtration des affaires, elle

en avoit ſçu mettre la principale direction entre ſes mains. Mais elle ne ſe contenta par long-tems de la jouiſſance d'un pouvoir précaire, qui pouvoit être ſi aiſément troublée par la légereté du Régent & l'ambition de ceux qui le gouvernoient, elle trama de nouvelles intrigues pour le ſupplanter. Ses freres entrerent avec chaleur dans ſon projet & l'appuyerent de tout leur crédit, à une Cour dont le Roi concourût volontiers à un deſſein qui lui donnoit l'eſpérance de faire tout ce qu'il voudroit en Ecoſſe, & d'en tourner toutes les forces contre l'Angleterre, en cas que celle-ci vint à ſe brouiller avec lui.

Pour parvenir à l'élévation à laquelle aſpiroit la Reine douairiere, il n'y avoit que deux chemins à prendre; l'un d'arracher le pouvoir des mains du Régent par la violence, l'autre de l'obtenir avec ſon conſentement. Sous une minorité, & chez un peuple guerrier & factieux, le premier étoit fort incertain & dangereux, le ſecond ne paroiſſoit pas moins impraticable. Perſuader à un homme d'abdiquer volontairement le pouvoir ſuprême, de deſcendre au niveau de ceux dont il étoit le ſupérieur, & de ſe contenter de la

ſeconde place après avoir tenu la premiere, c'étoit un projet qui pouvoit paſſer pour biſarre & chimérique. C'eſt cependant ce que la Reine tenta, & la prudence de ſon entrepriſe fut ſuffiſamment juſtifiée par le ſuccès.

L'inconſtance & l'irréſolution du Régent, jointes aux calamités qui avoient affligé le Royaume ſous ſon adminiſtration, firent naître parmi les Nobles & dans le peuple de grands préjugés contre lui, & la Reine avoit grand ſoin de les fomenter ſecrettement. Tous ceux qui déſiroient un changement, trouvoient à ſa Cour un accueil favorable, & on entretenoit leur mécontentement par ces eſpérances & ces promeſſes qui ont de tout tems ſéduit les eſprits factieux. Les partiſans de la réformation faiſant le corps le plus nombreux & le plus répandu parmi les ennemis du Régent, la Reine eût une attention particuliere à les pratiquer; & la douceur engageante de ſes manieres, auſſi bien que ſon indifférence apparente pour les points de religion conteſtés, leur fit croire que ſes aſſurances de protection & de tolérance étoient ſinceres. Quand elle vit une ſi grande partie de la Na-

Elle fait ſa cour aux réformés.

tion prête à seconder ses vûes, elle partit pour la France sous prétexte d'aller voir sa fille, & prit avec elle ceux des Nobles qui avoient le plus de pouvoir & de crédit parmi leurs Compatriotes. Apprivoisés par les plaisirs d'une Cour élégante, flattés des politesses du Roi de France & des caresses de la maison de Guise, gagnés par quelques faveurs distribuées à propos, & les promesses qu'on leur fit libéralement de beaucoup d'autres, ils en vinrent au point d'approuver toutes les prétentions de la Reine.

Pendant qu'elle avançoit ainsi à pas lents; mais décisifs, le Régent, ou ne prévit point, ou négligea de prévenir le danger qui le menaçoit. La premiere nouvelle du complot lui vint par deux de ses confidens, Carnegie de Kinnaird & Panter, Evêque de Ross. que la Reine avoit mis dans ses propres intérêts, & dont elle se servit alors comme d'instrumens propres à obtenir son consentement. L'ouverture se fit au nom du Roi de France. Elle fut fortifiée par des menaces capables de faire impression sur un homme naturellement timide, & adoucie par toutes les promesses qui pouvoient

le réconcilier avec une propoſition ſi déſagréable. On lui offroit d'un côté la confirmation de ſon titre de Duc en France avec une penſion conſidérable, une reconnoiſſance de ſon droit de ſucceſſion à la couronne par le Parlement ; & une ratification publique de ſa conduite pendant ſa Régence. On lui peignoit d'un autre côté, avec les plus vives couleurs, le reſſentiment du Roi de France, le pouvoir de la Reine & l'affection que le Roi lui portoit, le mécontentement des Nobles & le danger de rendre compte de ſon adminiſtration.

Il n'étoit pas poſſible qu'il ſe rendît ſans combattre, à une propoſition ſi extraordinaire & ſi peu attendue ; & ſi l'Archevêque de Saint-André ſe fût trouvé-là pour fortifier l'eſprit irréſolu & paſſif du Régent, il y a toute apparence qu'il l'eût rejettée avec dédain : mais heureuſement pour la Reine, la ſagacité & l'ambition de ce Prélat ne pouvoient alors s'oppoſer à ſes vues. Il étoit au lit de la mort, & en ſon abſcence, l'influence des Agens de la Reine ſur un caractere flexible, contrebalança diverſes paſſions de la

plus grande force dans la nature humaine, & obtint son consentement à une démission volontaire du pouvoir suprême.

Décembre 1551.

Après avoir emporté un point si difficile avec tant de facilité, la Reine revint en Ecosse avec la pleine confiance qu'elle alloit se mettre tout de suite en possession de sa nouvelle dignité. Mais elle trouva l'Archevêque rétabli de sa maladie incurable. Il dut sa guérison au fameux Cardan, un de ces aventuriers en philosophie, qui marchoient sans regle, & dont l'Italie produisit un si grand nombre vers ce tems-là. Un génie hardi le conduisit à quelques découvertes utiles qui méritent l'estime d'un siecle plus éclairé que le sien. Une imagination extravagante l'engagea dans ces sciences chimériques qui attiroient l'admiration de ses contemporains. Comme prétendant à l'Astrologie & à la magie, il fut révéré & consulté de toute l'Europe; comme initié dans la philosophie naturelle, à peine fut-il connu: il est probable que l'Archevêque le considéroit comme un grand magicien lorsqu'il eut recours à lui; mais ce fut par

par les connoiſſances du philoſophe qu'il recouvra la ſanté (*a*).

Avec elle il reprit tout l'aſcendant qu'il avoit ſur le Régent, & le détermina bientôt à retracter cette promeſſe deshonorante que lui avoient arrachée les artifices de la Reine. Quelque grands que fuſſent l'étonnement & l'indignation de cette Princeſſe à cette nouvelle preuve de ſon inconſtance, elle fut obligée de diſſimuler pour ſe donner le loiſir de renouveller ſes intrigues avec tous les partis; avec les Proteſtans qu'elle favoriſa & careſſa plus que jamais; avec les Nobles à qui elle ſe rendit agréable par différens moyens; & avec le Régent même qu'elle tâcha de gagner par toutes ſortes de raiſons. Mais ſes émiſſaires avoient beau faire impreſſion ſur le Régent, il n'étoit pas aiſé de vaincre ou d'intimider l'Archevêque. Sous la direction de ce Prélat, les négociations

(*a*) Cardan étoit lui-même plus jaloux de la réputation d'Aſtrologue que de celle de Philoſophe. Nous voyons dans ſon livre *de genituris* un calcul de la nativité de l'Archevêque, par lequel il prétend avoir prédit ſa maladie & opéré ſa guériſon. L'Archevêque lui donna pour récompenſe dix-huit cents couronnes, ſommes conſidérable pour ce tems-là. *De vitâ ſuâ* page 32.

traînerent en longueur, & son frere se maintenoit dans son poste avec toute l'adresse & la fermeté que demandoit l'importance de l'objet. Mais enfin la défection générale de la Noblesse, l'accroissement du pouvoir des Protestans, tous attachés à la Reine douairiere, les sollicitations réitérées du Roi de de France; & plus que tout le reste, l'interposition de la Reine qui entrant alors dans la douzieme année de son âge, revendiquoit le droit de nommer Régent qui bon lui sembloit, obligerent le Comte d'Arran à résigner ce haut emploi qu'il avoit occupé plusieurs années. Il obtint cependant pour lui les mêmes conditions avantageuses qui avoient été stipulées d'abord.

Elle oblige le Régent à résigner son office.

Ce fut dans le Parlement assemblé le 10 Avril 1554, qu'il fit cette résignation extraordinaire, & que Marie de Guise fut élevée à la dignité, qui avoit été si long-tems l'objet de ses desirs. Ainsi on déféra volontairement à une femme & à une étrangere, l'autorité suprême sur un peuple féroce & turbulent, qui s'étoit soumis bien rarement sans répugnance à l'ancien & légitime gouvernement de ses Monarques naturels.

Elle obtient la Régence.

La réformation continue à faire de grands progrès.

Tandis que la Reine douairiere contribuoit tant aux progrès de la Réformation, qu'elle protégeoit par des motifs d'ambition, la Reine d'Angleterre remplissoit l'Ecosse de personnes propres à l'avancement efficace de la même cause. Marie monta sur le trône d'Angleterre après la mort de son frere Edouard, & se maria aussitôt à Philippe II Roi d'Espagne. A l'esprit persécuteur de la superstition ancienne & à la férocité de ce siecle, elle joignoit le ressentiment particulier de ses propres souffrances & de celles de sa mere, qu'elle imputoit à la Religion réformée; & ces passions, aigries encore par son humeur naturellement dure & chagrine, la porterent aux derniers excès d'une persécution dont l'activité soutenue égala les forfaits de ces Tyrans qui ont été l'opprobre de la nature humaine. L'excessive dévotion de son Clergé pouvoit à peine aller de pair avec l'impétuosité de son zèle. Il n'y eut pas jusqu'à l'implacable Philippe, qui ne fût quelquefois obligé d'en modérer la violence. Parmi les Réformateurs, plusieurs des plus éminens furent les martyrs de la doctrine qu'ils avoient enseignée; les autres

échapperent à l'orage par la fuite. Une grande partie trouva un azyle sûr en Suiſſe & en Allemagne; & ceux qui par choix ou par néceſſité, ſe réfugierent en Ecoſſe, ne furent pas en petit nombre. Ce qu'ils avoient vu & ſouffert en Angleterre, ne ralentit point la chaleur & le zèle de leur indignation contre la Religion Romaine : ils l'attaquerent plus hardiment & plus efficacement que jamais, & leur doctrine fit un rapide progrès dans tous les états.

Expoſés des cauſes politiques qui y contribuerent.

Cette doctrine calculée (diſent les Novateurs) pour rectifier les opinions & réformer les mœurs des hommes, n'ayant pas produit juſqu'alors d'autres effets, devint bientôt l'occaſion, non-ſeulement de renverſer la Religion établie; mais d'ébranler le trône & de mettre le Royaume en danger. Les cauſes qui faciliterent l'introduction des nouvelles opinions en Ecoſſe, & qui les répandirent ſi promptement dans la Nation, méritent par cette raiſon une recherche particuliere & exacte. La réformation eſt un des grands événemens qu'il y ait dans l'hiſtoire du genre humain, & ſous quelque point de vue qu'on l'enviſage, il eſt inſtructif & intéreſſant.

La renaiſſance des Lettres dans les quinzieme & ſeizieme ſiecles, tira le monde de cette létargie où il étoit plongé depuis pluſieurs ſiecles. L'eſprit humain ſentit ſa force, rompit les fers de l'autorité illimitée dans leſquels il avoit été ſi long-tems detenu, & harſardant de ſe mouvoir dans une ſphere plus étendue, il pouſſa ſes recherches avec une grande hardieſſe & un ſuccès étonnant.

Dès que les hommes eurent recouvré la faculté de faire uſage de leur raiſon, la Religion fut un des premiers objets qui attira leur attention. Long-tems avant que Luther publiât ſes fameuſes thèſes qui ébranlerent le trône pontifical, la ſcience & la philoſophie avoient découvert à pluſieurs Italiens l'impoſture & l'abſurdité de la ſuperſtition établie ; mais contens de jouir en ſecret de leurs découvertes, ils étoient peu diſpoſés à prendre le rôle dangereux de Réformateurs, & concluoient que la connoiſſance du vrai étoit une prérogative du ſage, tandis que les eſprits du vulgaire doivent être ſoumis & gouvernés par les erreurs populaires. Animé d'un zèle plus noble & plus déſintéreſſé, le Théo-

logien Allemand leva courageusement l'étendard de la vérité, & le soutint avec une intrépidité invincible.

Pour peu qu'on ait étudié l'histoire, on sait à quelle occasion Luther se dégoûta des dogmes de l'Eglise Romaine, & comment d'une petite brouillerie la chaleur de la querelle en fit une rupture sans remède. Du fond de l'Allemagne, ses opinions se répandirent dans toute l'Europe avec une rapidité surprenante, & par tout où elles pénétrerent elles mirent en danger ou renverserent le systême ancien. La vigilance & l'adresse de la Cour de Rome ainsi que la puissance de la maison d'Autriche étoufferent ces notions dès leur naissance dans les royaumes du midi de l'Europe, mais l'esprit féroce du nord aigri par des taxes multipliées, ne put être amoli par les mémes artifices, ni dompté par la même force; encouragé par la bonne foi de quelques Princes & par l'avarice de certains autres, il surmonta facilement la foible opposition d'un Clergé sans lettres & sans mœurs.

Personne n'ose disconvenir qu'un abus du systême théologique n'eût porté ses exagérations trop loin dans ces pays

ſitués vers les extrémités de l'Europe. La force d'imagination & la ſenſibilité de nerfs particulieres aux habitans des climats méridionaux, les rendoient ſuſceptibles des profondes impreſſions d'une terreur & d'une crédulité aveugle: l'ignorance & la barbarie produiſoient le même effet parmi les peuples du nord, qui ne ſachant rien, étoient diſpoſés à tout croire. Les abſurdités les plus frappantes ne choquoient point leurs entendemens groſſiers, & les fictions les plus contraires à la vraiſemblance étoient reçues avec une docilité ſans bornes.

Toutes les pratiques exagérées de la crédulité religieuſe, avoient en conſéquence prévalu en Ecoſſe. Les doctrines les plus propres à révolter l'eſprit humain & des légendes qui paſſoient toute croyance y étoient propoſées au peuple, ſans qu'on ſe donnât la moindre peine pour en pallier ou déguiſer les erreurs, & le peuple ne mit jamais en queſtion ſi les unes étoient raiſonnables & ſi les autres étoient vraies.

La puiſſance & les richeſſes de l'Egliſe ſuivirent les progrès de la ſuperſtition; car il eſt de la nature de

cet esprit de ne garder aucune mesure dans son respect & sa libéralité à l'égard de ceux dont le caractere est réputé sacré. Les Rois d'Ecosse firent voir de bonne heure combien ils en étoient dominés, par les additions considérables qu'ils firent aux immunités & aux biens du Clergé. La piété prodigue de David I qui, à ce titre, acquit le nom de Saint, transporta dans les mains des Ecclésiastiques presque toutes les terres de la Couronne, alors d'une grande étendue. L'exemple de ce vertueux Prince fut imité par ses Successeurs. La contagion gagna toutes les classes d'hommes, qui tous les jours combloient les Prêtres de nouveaux dons. Dans toute l'Europe les richesses de l'Eglise étoient exorbitantes; mais l'Ecosse fut un des pays où elles excéderent davantage la juste proportion. Le Clergé d'Ecosse payoit la moitié de toutes les taxes imposées sur les terres; & comme il n'y a point de raison de croire que dans ce siecle il eût consenti à être surchargé, nous pouvons conclure qu'au tems de la réformation, il étoit tombé à peu-près la moitié des proprietés de la Nation entre les mains d'une So-

ciété qui acquiert toujours, & ne peut jamais perdre.

La nature d'une grande partie de ses biens étoit telle, qu'elle étendoit aussi son autorité. Plusieurs terres du Royaume relevoient de l'Eglise. Elle donnoit les siennes à loyer pour une rente modique, & c'étoient de jeunes Cadets ou des descendans des meilleures familles qui les possédoient. La liaison entre le Supérieur & le Vassal, entre le Seigneur & le Tenancier, formoit des dépendances & faisoit naître une union fort avantageuse à l'Eglise; & dans l'estimation de son crédit sur la Nation, ces rapports doivent être observés & mis en ligne de compte, ainsi que le montant réel de ses revenus.

Ce lot extraordinaire dans les propriétés nationales, lui donnoit un poids proportionné dans le suprême Conseil du Royaume. Dans un tems où le nombre des Pairs temporels étoit peu considérable, & où les petits Barons & les Représentans des bourgs se trouvoient rarement au Parlement, les Ecclésiastiques y formoient un corps nombreux; & il paroît par les anciens registres du Parlement, & par la maniere dont on

choisissoit les Lords des articles, qu'ils doivent avoir été en grande partie les maîtres de ce qui se faisoit dans cette Cour souveraine.

La vénération accordée à leur caractère sacré, & qui fut souvent portée à des excès incroyables, ne contribua pas peu à l'accroissement de leur pouvoir. La dignité, les titres & la prééminence du Clergé Romain sont à la fois remarquables, & comme causes & comme effets de l'empire qu'ils avoient acquis sur le reste des hommes. Ils étoient regardés, par les Laïcs crédules, comme des êtres d'une espece supérieure; ils n'étoient ni sujets aux mêmes loix, ni soumis aux mêmes Juges. Toutes les sauve-gardes que la Religion peut donner, étoient placées autour de leurs possessions & de leurs personnes; & on s'efforça même, non sans succès, de représenter les uns & les autres comme également sacrés.

La réputation du savoir, qui, tout mince qu'il étoit, se trouvoit concentré dans le Clergé, augmentoit le respect qu'il tiroit de la Religion. Les principes d'une saine philosophie & du bon goût, étoient totalement inconnus; on avoit substitué à leur place des études bar-

bares, & qui n'apprenoient rien; mais comme les Eccléſiaſtiques y étoient ſeuls verſés, cet avantage leur procuroit de la conſidération, très-peu de ſcience, & attiroit l'admiration de ſiecles groſſiers, où le vrai ſavoir étoit nul. La guerre étoit la ſeule profeſſion des Nobles, & la chaſſe leur amuſement favori. Leur tems étoit partagé entre ces deux exercices. N'ayant aucune teinture des Arts, & leur eſprit n'étant pas cultivé, ils dédaignoient tout emploi qui étoit étranger au métier de la guerre, ou qui demandoit plutôt de la pénétration & de l'adreſſe que de la vigueur du corps. Par tout où ces premieres qualités étoient néceſſaires, on donnoit ſa confiance au Clergé, qui pouvoit ſeul la mériter. En conſéquence, preſque toutes les grandes charges dans le gouvernement civil tomboient entre ſes mains. Le Lord Chancelier étoit le premier ſujet du Royaume, tant en dignité qu'en puiſſance. Depuis les premiers tems de la Monarchie, juſqu'à la mort du Cardinal Beatoun, cinquante quatre perſonnes occuperent cette grande place, & ſur ce nombre il y eut quarante-

trois Eccléſiaſtiques. Les Lords de ceſſion étoient les Juges ſuprémes dans toutes les matieres du droit civil, & par la conſtitution originaire, le Préſident & la moitié des Sénateurs étoient du Clergé.

A tout ce que nous venons de dire, nous pouvons ajouter que le Clergé ſe trouvant ſéparé du reſte du genre humain par la loi du célibat, & n'étant ni diſtrait par les ſoins qui occupent les autres hommes, ni embarraſſés de ces fardeaux qui pèſent ſur eux, l'intérêt de leur ordre devint leur unique objet, & qu'ils eurent tout le loiſir de le pourſuivre.

La nature de leurs fonctions leur donnoit accès auprès de toutes ſortes de perſonnes & à tous les inſtans. Ils pouvoient employer tous les motifs de crainte, d'eſpérance, de terreur & de conſolation qui agiſſent le plus puiſſamment ſur l'eſprit humain. Ils pratiquoient les gens foibles & crédules, ils aſſiégeoient le lit des malades & des mourans. Ils ne laiſſoient gueres partir de ce monde ſans qu'on eût donné à l'Egliſe des marques de libéralité, & ils apprenoient à compoſer

avec Dieu pour les péchés, moyennant des largesses faites à ceux qui se qualifioient ses serviteurs.

Lorsque leur propre industrie ou la superstition des autres manquerent de produire cet effet, ils eurent assez de crédit pour appeller les loix à leur secours. Quiconque mouroit sans faire de testament, étoit censé avoir destiné ses immeubles à des usages pieux. Les enfans, la femme, les créanciers étoient souvent exclus de toute participation à ce qui passoit pour être une propriété sacrée. Comme les hommes ont la folie de compter sur la continuation de la vie, & la puérilité de fuir tout ce qui peut les obliger à se rappeller qu'ils sont mortels, plusieurs meurent sans mettre ordre à leurs affaires par un testament, & l'usurpation des Ecclésiastiques dans ce cas, usurpation dont il y a de fréquents vestiges dans nos loix, quoiqu'il n'y en ait point dans nos Historiens, peut être mise au nombre des plus abondantes sources des richesses de l'Eglise.

En même tems il n'y avoit point de cause matrimoniale ou testamentaire qui pût être jugée ailleurs que dans les Cours Ecclésiastiques, & par des

loix que le Clergé lui-même avoit faites. Les amendes qui appuyoient les décisions de ces Cours fortifioient encore leur autorité. Une sentence d'excommunication n'étoit pas moins formidable qu'une sentence de proscription. Elle étoit prononcée en plusieurs occasions & contre divers crimes ; & outre qu'elle excluoit tous ceux sur qui elle tomboit des privileges de chrétien, elle les privoit de tous leurs droits en tant qu'hommes & en tant que citoyens. Enfin le secours du bras séculier concouroit avec la superstition des peuples, à rendre les foudres de l'Eglise aussi destructives qu'elles étoient terribles.

On peut attribuer à ces causes générales l'immense accroissement des richesses & du pouvoir de l'Eglise Romaine ; & sans entrer dans un plus grand détail, ceci peut servir à découvrir les fondemens sur lesquels fut élevé un édifice aussi prodigieux.

Mais quoique les laïcs eussent contribué par leur superstition & leur profusion à élever le Clergé de la pauvreté & du mépris à un état d'opulence & de dignité, ils commencerent peu à-peu à se ressentir & à murmurer de ses

usurpations. Il n'est pas étonnant que l'humeur altiere & martiale des Barons vît avec envie le pouvoir & les possessions de l'Eglise, ni qu'ils regardassent avec le dernier mépris, le caractere oisif & paresseux des Ecclésiastiques; tandis que d'un autre côté, leur vie indécente & licentieuse donnoit un grand & juste scandale au peuple, & affoiblissoit considérablement le respect qu'il étoit accoutumé de rendre à cet ordre d'hommes.

D'immenses richesses, une extrême indolence, une ignorance réelle, & sur-tout la sévere injonction du célibat concoururent à introduire cette corruption des mœurs dans le Clergé, qui, présumant trop de la soumission du peuple ne se mit pas en peine de cacher ou de déguiser ses vices. Selon le rapport des réformateurs, confirmé par divers Ecrivains catholiques, la dissolution des mœurs la plus ouverte & la plus scandaleuse regnoit dans le Clergé d'Ecosse. Le Cardinal Beatoun célébra le mariage de sa fille naturelle, avec le fils du Comte de Crawfurd, avec la même pompe & la même solemnité que si c'eût été un enfant légitime; & si nous en croyons Knox, il

continua jusqu'à la fin de sa vie, son commerce criminel avec la mere de cette fille qui étoit une femme de qualité. (*a*) Les autres Prélats ne paroissent pas avoir été beaucoup plus réguliers & plus exemplaires que leur Primat. (*b*)

Des hommes de ce caractere auroient dû raisonnablement s'allarmer aux premiers cris qu'éleverent les prédicateurs Protestans contre leurs mœurs & la doctrine actuelle de l'Eglise; mais, soit par orgueil, soit par ignorance, ils négligerent les vrais moyens de leur imposer silence. Au lieu de réformer leur vie, ou de masquer leurs vices, ils affecterent de mépriser les censures du peuple; & tandis que les réformateurs, par leurs mortifications & leurs

---

(*a*) Le Cardinal appelle la mariée *sa fille*, dans les articles du mariage, qui existent encore & qui sont signés de sa propre main.

(*b*) On trouve dans les registres publics, une preuve remarquable de la dissolution des mœurs du Clergé. On obtint plus de lettres de légitimation les trente premieres années qui suivoient la réformation, qu'il ne s'en est donné depuis. Elles furent obtenues par les enfans du Clergé Romain. Les Ecclésiastiques auxquels on permit de garder leurs bénéfices, les aliénerent en faveur de leurs enfans qui, étant devenus riches, voulurent ôter de leur famille la tache de bâtardise. Dans le catalogue des Evêques Ecossois, donné par Keith, on trouve plusieurs exemples de ces aliénations des biens de l'Eglise, faites par des bénéficiers en faveur de leurs enfans naturels.

auſtérités affectoient le rigoriſme des premiers Apôtres du Chriſtianiſme, ils ne changerent ni de mœurs ni de conduite, & au lieu de chercher dans l'Ecriture des fondemens d'un culte & d'une doctrine puiſſamment attaqués, & de parler à la raiſon qui demandoit à être entendue, ils la laiſſerent ſans autre appui & ſans autre recommandation que l'autorité de l'Egliſe & les décrets des Conciles. Les traditions concernant le Purgatoire, les vertus des Pélerinages & les mérites des Saints étoient la baſe de leurs diſcours au peuple, & le miniſtere de la prédication étant abandonné entierement aux Moines des ordres les plus abjects & les plus ignorans; leurs ſermons faiſoient pitié, tandis que les réformateurs étoient ſuivis d'une foule d'auditeurs & d'admirateurs.

Le ſeul expédient dont ils ſe ſervirent pour recouvrer la réputation qu'ils perdoient, ou pour confirmer la foi du peuple qui chanceloit, fut également deſtitué de prudence & de ſuccès. Comme pluſieurs dogmes de leur Egliſe avoient d'abord pris faveur ſur l'autorité de miracles, dont on conteſtoit la vérité, ils les appellerent encore à

leur aide. Mais ces prodiges qui avoient été regardés avec une admiration qui ne ſoupçonnoit rien, & reçus avec une foi aveugle dans des tems de ténebres & d'ignorance, furent accueillis bien différemment à une époque où l'on étoit plus éclairé. La vigilance des réformateurs démaſqua ſouvent l'impoſture, & en les expoſant au ridicule, elle y expoſa la cauſe même, en faveur de laquelle on avoit recours à de pareils artifices.

Ces Eccléſiaſtiques s'attirant de plus en plus le mépris & la haine, on écoutoit les diſcours des réformateurs comme autant d'invitations à la liberté; & outre la pieuſe indignation qu'ils excitoient contre ces doctrines corrompues qui avoient perverti la nature du vrai Chriſtianiſme, outre le zele qu'ils inſpiroient pour la connoiſſance de la vérité & la pureté de la religion, ils donnerent naiſſance à d'autres vues & à d'autres paſſions. Les Nobles conçurent l'eſpérance de ſecouer le joug de la domination Eccléſiaſtique, qu'une longue expérience leur avoit fait regarder comme oppreſſive, & qu'on leur montroit alors comme Antichrétienne. Ils s'attendoient à rentrer en poſſeſ-

ſion des revenus de l'Egliſe, qu'ils apprenoient à conſidérer comme des aliénations faites par leurs ancêtres, avec une profuſion ſans jugement & ſans bornes. Ils ſe flattoient de voir mettre un frein à l'orgueil & à l'incontinence du Clergé, qui ſeroit déſormais obligé de ſe renfermer dans la ſphere propre à la ſainteté de ſon caractere. Une averſion pour l'Egliſe établie, produite par le concours de tant de cauſes, excitée par des conſidérations de religion, & fortifiée par des raiſons politiques, ſe répandit promptement dans la nation, & alluma un feu qui finit par éclater avec une violence irréſiſtible.

Les ſeules conſidérations religieuſes auroient ſuffi pour cauſer cet incendie. Les points controverſés avec l'Egliſe de Rome, étoient d'une telle importance pour le bonheur phyſique des hommes, & ſi eſſentiels au Chriſtianiſme, qu'ils méritoient bien tout le zèle des réformateurs. Mais la réformation ayant été repréſentée comme l'effet de l'enthouſiaſme & du délire de l'eſprit humain, l'on ne regardera peut être pas comme une digreſſion ſuperflue, ce que

je viens de dire pour essayer de rendre compte, par les seuls motifs politiques, de l'empressement & du zèle avec lequel nos ancêtres embrasserent & répandirent la doctrine Protestante, & pour montrer comment l'influence de ces motifs les fit agir avec tant d'ardeur. Nous allons reprendre actuellement le fil de l'histoire.

La Reine Régente débute par quelques démarches désagréables à la Nation.

L'élévation de la Reine semble l'avoir emportée d'abord au-delà de la prudence & de la modération du caractere qu'on lui connoissoit, elle commença son administration par donner à des Etrangers différentes places de confiance & de distinction; démarche qui ne peut jamais avoir de bonnes suites, par la double raison de l'incapacité des Etrangers pour s'acquitter de ces emplois avec vigueur, & de l'envie que ce choix excite parmi les naturels du pays. Vilmont fut fait Contrôleur & chargé de l'administration des revenus publics; Bonot fut nommé Gouverneur d'Orkney, & Rubay honoré de la garde du grand Sceau & du titre de Vice-Chancelier. Ce fut avec la derniere indignation que les Ecossois virent les offices les plus éminents, & de la plus grande autorité, conférés à des Etran-

gers. Ils jugerent que par ces promotions la Reine insultoit en même tems à leur esprit & à leur courage; à leur esprit, en supposant qu'ils n'étoient pas propres à des fonctions que leurs ancêtres avoient remplies avec tant de dignité; à leur courage, en imaginant qu'ils étoient assez lâches pour ne pas se plaindre d'un affront qu'on n'eût laissé impuni dans aucun des siecles qui avoient précédé.

Les esprits étant ainsi disposés, il survint un incident qui enflamma au souverain dégré, leur haîne pour les conseils de la France. Depuis les fameuses contestations entre les maisons de Valois & de Plantagenet, les François avoient été dans l'usage d'embarrasser les Anglois, & de diviser leurs forces par de soudaines & formidables incursions des Ecossois leurs alliés. Mais comme ces irruptions étoient rarement suivies de quelque avantage pour l'Ecosse, & qu'elles l'exposoient au ressentiment dangereux d'un voisin puissant; les Ecossois commencerent à devenir moins traitables que par le passé, & firent difficulté de servir un allié ambitieux au prix de leur repos & de leur sûreté. Le secours des Ecos-

ſois étoit, d'un autre côté, moins important pour le Monarque François, depuis les changemens qui s'introduiſoient journellement dans l'art militaire; en conſéquence, comme Henri étoit déterminé à faire la guerre à Philippe II, & qu'il prévoyoit que la Reine d'Angleterre, femme de ce Prince, prendroit parti dans la querelle; il avoit la plus grande envie de s'aſſurer, en Ecoſſe, d'un corps de troupes qui fût plus à ſon commandement qu'une armée indiſciplinée conduite par des Chefs preſque entiérement indépendans. Pour ſeconder ces vues, & ſous le prétexte d'épargner à la Nobleſſe les frais & le danger de garder les frontieres; la Reine Régente propoſa au Parlement de dreſſer un état de la valeur des terres dans tout le Royaume, d'impoſer une petite taxe ſur chaque propriétaire; & d'en appliquer le produit à l'entretien d'un corps de troupes réglées qui recevroient conſtamment leur paye. Une taxe permanente ſur les terres, que l'augmentation des dépenſes de l'État a introduite preſque par-tout en Europe, étoit encore une choſe inconnue en ce tems-là, & paroiſ-

ſoit abſolument incompatible avec l'eſprit libre & indépendant du gouvernement féodal. Rien ne pouvoit être plus choquant pour une Nobleſſe brave & généreuſe, que de confier à des bras mercenaires la défenſe d'un pays acquis ou conſervé par le ſang de leurs ancêtres. Auſſi reçurent-ils la propoſition avec une extrême indignation. Environ 300 petits Barons ſe rendirent en corps chez la Reine Régente, & lui repréſenterent ce qu'ils penſoient de l'innovation avec le courage mâle & intrépide qui eſt naturel à un peuple libre dans un ſiecle guerrier. Allarmée d'une remontrance faite d'un ton ſi ferme, & ſoutenue d'un nombre auſſi formidable, la Reine abandonna prudemment une idée qu'elle vit être univerſellement odieuſe. Comme on ſavoit qu'elle étoit parfaitement au fait de l'état & du caractère de la Nation, cette démarche fut imputée aux ſuggeſtions des étrangers qui la conſeilloient, & les Ecoſſois étoient diſpoſés à en venir avec eux aux plus violentes extrémités.

Tentative pour engager le Royaume dans une

Les François nourrirent la flamme au lieu de l'éteindre. Ils avoient déja commencé leurs hoſtilités contre l'Eſ-

guerre avec l'Angleterre.

pagne, & Philippe avoit obtenu de la Reine d'Angleterre qu'elle lui enverroit un renfort considérable de ses troupes. Henri pour ôter ce secours au Roi d'Espagne, eut recours aux Ecossois, comme il l'avoit projetté, & tâcha de les exciter à faire une invasion en Angleterre. Mais comme l'Ecosse n'avoit rien à craindre d'une Princesse du caractère de Marie, qui loin de songer à troubler le repos de ses voisins, étoit occupée à ramener ses sujets hérétiques ; les Nobles que la Reine avoit assemblés à Newbottle, reçurent les sollicitations du Monarque François avec une extrême froideur, & éviterent sagement d'engager le Royaume dans une entreprise si dangereuse & si peu nécessaire. Ce que la Reine Régente ne put gagner par la persuasion, elle l'obtint par la ruse. Malgré la paix qui subsistoit entre les deux Royaumes, elle demanda aux soldats françois de rebâtir auprès de Barwick un petit fort dont la démolition avoit été arrêtée par le dernier traité. La garnison de Barwick fit une sortie, interrompit l'ouvrage & ravagea le pays des environs. Cette insulte provoqua la fierté des Ecossois,

&

& leur promptitude à ſe venger de tout ce qui avoit la moindre apparence d'une injure faite à la Nation, fit évanouir en un moment les ſages & pacifiques réſolutions qu'ils venoient de prendre. La guerre fut décidée & les ordres pour lever une armée nombreuſe donnés ſur le champ. Mais avant qu'ils puſſent raſſembler leurs forces, l'ardeur du reſſentiment qui les avoit tranſportés d'abord, eut le tems de ſe réfroidir, & les Anglois n'ayant pas montré d'envie de pouſſer la guerre avec vigueur, les Nobles reprirent leur ſyſtême pacifique, & réſolurent de ſe tenir ſeulement ſur la défenſive. Ils marcherent au bords de la Twede; (*a*) ils prévinrent les incurſions de l'ennemi, & ayant fait ce qu'ils croyoient ſuffiſant pour la ſûreté & l'honneur de leur pays, la Reine employa inutilement ſes ſollicitations & ſes artifices pour obtenir qu'ils fiſſent un pas de plus.

Tandis que les Ecoſſois reſtoient dans

(*a*(Twede ou Turwede, riviere de l'Ecoſſe méridionale. Elle traverſe la Twedale, à laquelle elle fait porter ſon nom, enſuite elle coule entre la Lauderdal & la Merche qu'elle laiſſe au Nord, & la Twedale avec le Northumberland qui reſtent au Midi, & elle ſe décharge dans la mer à Barwick.

leur inaction, d'Oysel qui commandoit les troupes de France, & qui avoit toute la confiance de la Reine Régente, fit son possible de concert avec elle, pour engager les deux Nations dans de nouvelles hostilités. Contre les ordres du Général Ecossois, il passa la Twede avec ses soldats, & investit Werk où étoient une garnison Angloise. Les Ecossois, au lieu de seconder son entreprise s'irriterent de sa présomption. On suspectoit depuis long-tems la Reine de partialité pour la France; mais il étoit clair en ce moment, qu'elle sacrifioit de gaité de cœur, la paix & la sûreté de l'Ecosse à l'intérêt de cet allié ambitieux & entreprenant. Sous le gouvernement féodal, c'étoit dans les camps que les sujets avoient coutume d'adresser des remontrances hardies à leurs Souverains. Tandis qu'ils étoient sous les armes, ils sentoient leur propres forces, & les représentations de leurs griefs avoient l'autorité du commandement. L'indignation des Nobles éclata dans cette occasion avec tant de violence, que la Reine voyant l'inutilité de toutes les tentatives pour les tirer de l'inaction, congédia brusquement son armée, & se retira pleine de honte & de dépit

d'avoir montré la foiblesse de son autorité, & de n'avoir pu rendre aucun service à la France.

Il est à observer que cette premiere marque de mépris pour l'autorité de la Régente, ne peut être imputée en aucune maniere à l'influence des nouvelles opinions sur le fait de la Religion. Comme les prétentions de la Reine à la Régence avoient été principalement soutenues par ceux qui favorisoient la réformation, & comme elle avoit encore besoin d'eux pour contrebalancer le crédit de l'Archevêque de Saint André & des partisans de la maison d'Hamilton, elle les traitoit alors avec de grands égards, & ils avoient même assez de part à sa faveur & à sa confiance. Elle rappella dans ce tems de bannissement, Kirkady, Desgranges & les autres assassins du Cardinal, qui étoient encore en vie, & sa tolérance donna aux prédicateurs Protestans, un intervalle de tranquillité qui fut très-avantageux à leur cause. Flattés par ces preuves de la modération & de l'humanité de la Reine, les Protestans laisserent aux autres la charge de faire des remontrances, & les Chefs de la faction opposée leur donnerent l'exemple de

la résistance aux volontés du Souverain.

Mariage de la Reine avec le Dauphin.

Comme la Régente sentoit combien son autorité seroit bornée & précaire, tant qu'elle dépendroit de tenir la balance entre ces factions contraires; elle tâcha de l'établir sur un fondement plus étendu & plus solide, en accélérant le mariage de sa fille avec le Dauphin. Quelqu'aimable que fût la Reine d'Ecosse, alors dans la fleur de sa jeunesse, quelque riche que fût la dot qu'elle apportoit en ajoutant un Royaume à la Monarchie Françoise; on ne manquoit pas de raisons pour dissuader Henri d'exécuter le premier plan qu'il avoit formé de la marier avec son fils. Le Connétable de Montmorency employa tout son crédit pour traverser une alliance qui donnoit tant de lustre aux Princes Lorrains. Il représentoit l'impossibilité de maintenir l'ordre & la tranquillité chez un peuple remuant en l'absence de son Souverain, & conseilloit par cette raison à Henri de donner la jeune Reine à un des Princes du sang, qui, résidant en Ecosse, pourroit être un allié très-utile à la France, au lieu qu'en unissant ce Royaume de plus

près à la Couronne, on en feroit une province mutine qu'on ne pourroit jamais gouverner. Mais le Connétable étant alors prisonnier chez les Espagnols, & les Princes de Lorraine se trouvant au plus haut point de leur gloire, l'influence de ceux-ci, secondée des charmes de la Reine, triompha des sages, mais jalouses remontrances de leur rival.

Henri s'adressa en conséquence au Parlement d'Ecosse qui nomma huit de ses Membres pour représenter la Nation au mariage de la Reine. (a) Parmi ceux sur qui le choix public fit tomber cette honorable fonction, quelques-uns étoient des plus déclarés & des plus zèlés Protestans de la réformation, ce qui peut faire juger du degré de considération & de popularité que leur parti avoit obtenu dans le Royaume. Les instructions du Parlement existent encore, & font honneur à la sagesse & à l'intégrité de cette assemblée. En même-tems qu'elles montroient un louable attachement à l'intérêt & à la dignité de leur souverain, dans ce qui regardoit les articles du mariage, elles prenoient 14 Décembre 1557.

(a) Corps diplomatique, tome V. 21 Keith, 73.

aussi toutes les précautions que la prudence pouvoit dicter pour conserver la liberté & l'indépendance de la Nation, & pour assurer la succession de la Couronne à la maison d'Hamilton.

Les Ecossois obtinrent sur ces deux objets, tout ce que leur crainte & leur méfiance pouvoient demander. La jeune Reine, le Dauphin & le Roi de France ratifierent tous les articles, avec les sermens les plus solemnels, & les confirmerent par des actes en forme, signés de leurs mains & scellés de leurs Sceaux. Mais du côté de la France, tout cet appareil imposant n'étoit que concerté & n'avoit pour but que de se concilier une confiance nécessaire pour le moment. Avant ces transactions publiques avec les députés de l'Ecosse, on avoit persuadé à Marie de signer dans le particulier, trois actes également injustes & invalides, par lesquels, au défaut d'enfans de son mariage, elle donnoit le Royaume d'Ecosse avec tous les héritages ou successions qui pouvoient lui écheoir en pur don à la Couronne de France, déclarant nulles & de nul effet toutes les promesses contraires que la nécessité de ses affaires, ou les sollicitations de ses sujets lui avoient extor-

quées ou lui extorqueroient à l'avenir. On prétend même qu'Henri II, le Garde des Sceaux, le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine étoient les perſonnes qui avoient ourdi cette trame. La Reine d'Ecoſſe étoit le ſeul acteur innocent dans cette ſcène impolitique. Sa jeuneſſe, ſon inexpérience, ſon éducation dans un pays étranger, & ſa déférence pour les volontés de ſes oncles, la mettent à cet égard à couvert de blâme devant tout eſprit impartial,

Cette donation que faiſoit la Reine, de l'héritage de ſon Royaume à des Etrangers, fut dérobée avec le plus grand ſoin à la connoiſſance de ſes ſujets. Il paroît cependant qu'ils n'ignoroient pas que l'intention de la France étoit de renverſer l'établiſſement de la ſucceſſion, fait en faveur du duc de Chatellerault. Le zèle de l'Archevêque de Saint-André à barrer tous les deſſeins de la Reine Régente, venoit évidemment des craintes & des ſoupçons que ce Prélat prudent avoit ſur ce point. (*a*)

(*a*) Vers ce tems-là la France paroiſſoit avoir quelque envie de faire revivre les prétentions du Comte de Lenox à la ſucceſſion du Royaume d'Ecoſſe, pour intimider & allarmer le Duc de Chatellerault. *Haimes* 215, 216, Forbes *Collect. vol.* 1. 189.

Cependant le mariage fut célébré avec grande pompe; & les François qui avoient affecté jusques-là de tirer un voile sur leurs projets, à l'égard de l'Ecosse, commencerent à les montrer sans déguisement. Les députés étoient convenus dans le traité de mariage que le Dauphin prendroit le nom de Roi d'Ecosse. Ils regardoient cela comme un simple titre d'honneur; mais les François travaillerent bientôt à y joindre certains privileges & une autorité réels. Ils insisterent pour que le Dauphin fût publiquement reconnu Roi, que la *Couronne matrimoniale* fût mise sur sa tête, & qu'on réunit dans sa personne tous les droits appartenans au mari d'une Reine. Par les loix d'Ecosse, un homme qui épousoit une héritiere, restoit toute sa vie en possession des biens qu'elle lui apportoit, s'il lui survivoit, aussi-bien qu'aux enfans nés de leur mariage, Cela s'appelloit la *courtoisie d'Ecosse*. Les François voulurent appliquer à la succession du Royaume, cette regle en usage dans les successions particulieres, & il paroît que c'étoit là ce que renfermoit leur demande de la *Couronne matrimoniale*, phrase particuliere aux Historiens Ecossois, & qu'ils ont né-

gligé de nous expliquer. Comme les François avoient ſujet de s'attendre à des difficultés dans cette affaire, ils commencerent par ſonder les députés qui étoient à Paris. Les Anglois dans les articles du mariage de leur Reine avec Philippe, Roi d'Eſpagne, avoient donné à ce ſiecle l'exemple de la ſage méfiance, & de la réſerve dont il faut uſer quand on met un Etranger ſi près du trône. Pleins des mêmes idées, les Ecoſſois dans leur ſerment de fidélité au Dauphin, s'exprimerent avec une circonſpection remarquable. Leur réponſe fut dictée par le même eſprit; elle fut reſpectueuſe, mais ferme, & découvroit une réſolution fixe, de ne conſentir à rien de ce qui tendoit à introduire aucun changement dans l'ordre de la ſucceſſion de la Couronne.

Quatre des Députés étant morts dans leur voyage, cet accident fut généralement attribué aux effets du poiſon qu'on ſuppoſoit leur avoir été donné par les Emiſſaires de la maiſon de Guiſe. Les Hiſtoriens de toutes les nations font voir une crédulité ſurprenante pour toutes les anecdotes de ce genre, qui ſont tellement propres à flatter la malignité de quelques hommes, & à ſatiſ-

faire la passion qu'ils ont tous pour le merveilleux, que dans tous les tems elles ont été répétées, sans examen & crues contre toute raison. Il n'est pas étonnant que les Ecossois se soient livrés facilement à un soupçon qui empruntoit de si fortes apparences de probabilité, tant de leur propre ressentiment, que du caractere connu des Princes Lorrains, qu'on disoit être aussi peu scrupuleux sur la justice de leurs entreprises, que sur le moyen de les mettre à exécution. Cependant il faut observer pour l'honneur de la nature humaine, que comme nous ne pouvons découvrir de motif qui ait pu pousser aucun homme à commettre un pareil crime, il n'y a de même aucune preuve qu'il ait été commis. Mais les Ecossois de ce tems-là, conduits par des animosités & des préventions nationales, étoient incapables d'examiner tranquillement les circonstances du fait, & d'en juger équitablement. Tous les partis s'accorderent à croire que les François étoient coupables de ce crime détestable; & on voit combien cette opinion dût augmenter la haine qu'on avoit contre eux, & qui avoit déjà gagné tous les rangs.

Malgré la froide réception que la demande de la *Couronne matrimoniale* reçut de la part des Députés d'Ecosse, les François hasarderent de la faire au Parlement. Les partisans de la maison d'Hamilton soupçonnant leurs desseins sur la succession, s'y opposerent avec fermeté. Mais un parti décrédité par la conduite foible & versatile de son chef, étoit peu capable de résister à l'influence de la France & à l'adresse de la Reine Régente secondées en cette occasion par les nombreux adhérens de la réformation. D'ailleurs cette Princesse artificieuse donna aux demandes des François la tournure la moins choquante, & y mit tant de limitations, qu'elles étoient en apparence de peu de conséquence. Il n'en fallut pas davantage pour tromper les Ecossois, ou écarter leurs scrupules. Par complaisance pour la Reine, ils passerent un acte qui conféroit la *Couronne matrimoniale* au Dauphin, & ils eurent la crédulité de s'en rapporter à la frêle assurance que leur donnoient des mots & des statuts contre le danger des usurpations du pouvoir. (*a*)

La Régente obtient du Parlement la *Couronne matrimoniale* pour le Dauphin.

(*a*) L'acte du Parlement fut dressé avec la plus grande

Elle continue de faire sa cour aux Protestans.

Le concours des Protestans avec la Reine Régente, pour favoriser les desseins de la France, tandis que le Clergé Romain animé par l'Archevêque de St. André s'y opposoit de toutes ses forces, est dans la conduite des partis une de ces circonstances singulieres qui rendent cette période si remarquable. On peut l'attribuer en partie aux adroites manœuvres de la Reine, mais principalement à la modération de ceux qui tenoient pour la réforme. Les Protestans étoient alors presqu'égaux aux Catholiques en nombre & en puissance, & sûrs de leur propre force, ils se soumettoient impatiemment à l'autorité tyrannique dont les anciennes loix armoient le Clergé contre eux. Ils soupiroient après le moment d'être exempts de cette jurisdiction oppressive, & de jouir publiquement de la liberté de

---

attention, dans la vue de prévenir toute entreprise contre l'ordre de succession. Mais le Duc ne se contenta point de cette assurance, & fit une protestation solemnelle pour la conservation de son droit. *Keith*. 76.

Il est certain que le Duc soupçonnoit les François de tramer contre lui, & de vouloir le priver de son droit de succession. En effet, si la France n'avoit pas eu quelques vues de cette espece, la vivacité qu'elle mettoit dans la demande de cette *Couronne matrimoniale* étoit une puérilité.

professer leurs opinions, & d'exercer un culte, qui étoit regardé par une si grande partie de la Nation, comme fondé sur la vérité, & comme agréable à la Divinité. Ils n'avoient que deux moyens pour obtenir cette tolérance à laquelle s'opposoient les Ecclésiastiques avec tout le poids de leur autorité; il falloit, ou l'extorquer par la violence des mains du Souverain, ou l'acheter par des complaisances bien ménagées, & l'attendre de sa faveur ou de sa reconnoissance. Le premier est un expédient que ne hasarde pas tout-à-coup une Nation pour se procurer la réparation de ses griefs, & il est rare que les sujets se déterminent d'abord à la résistance, qui est leur dernier remede, si ce n'est dans les cas d'une extrême nécessité. Dans cette occasion les réformateurs tinrent sagement la route opposée, & par leur zèle à travailler au succès des projets de la Reine, ils se flatterent de mériter sa protection. La Reine encouragea cette disposition de son mieux, & les amusa si habilement par quelques graces & beaucoup de promesses, que moyennant leur assistance, elle surmonta dans le Parlement la force d'une jalousie nationale qui

eût entraîné le plus grand nombre des suffrages.

Une autre circonstance contribua encore à donner à la Reine un ascendant si considérable dans ce Parlement. En Ecosse tous les Evêchés & toutes les Abbayes qui donnoient séance au Parlement étoient à la nomination de la Couronne. Depuis son avenement à la Régence, la Reine avoit retenu entre ses mains presque tous ceux qui étoient devenus vacans, à l'exception de ceux qui, au grand déplaisir de la Nation, avoient été conférés à des Etrangers. Elle avoit donné à son frere le Cardinal de Lorraine, les Abbayes de Kelso & de Melross, deux des plus riches bénéfices du Royaume. Par cette conduite, elle dégarnit le banc des Ecclésiastiques, (*a*) sur qui l'Archevêque de Saint-André avoit tout crédit, & qui par le nombre & l'autorité avoit un grand poids dans la Chambre, ce qui fit que toute opposition de leur part ne pouvoit être de grande conséquence.

(*a*) On voit par la liste des membres de ce Parlement que Lesly appelle l'un des plus complets, qu'il n'y avoit de présens que sept Evêques & seize Abbés.

Le Comte d'Argyll & Jacques Stuart, l'un le plus puiſſant, & l'autre le plus populaire des Chefs des Proteſtans, furent chargés de porter au Dauphin la couronne & les autres marques de royauté. Mais ils en furent détournés par le rôle qu'ils devoient jouer dans une ſcène plus intéreſſante qui commençoit à s'ouvrir.

Avant d'entrer dans ce récit, il eſt néceſſaire d'obſerver que le 17 Novembre, Marie finit un regne court & ſans gloire. Sa ſœur Eliſabeth lui ſuccéda ſans contradiction, & la religion Proteſtante fut de nouveau établie par les loix en Angleterre. Toute l'Europe avoit les yeux ſur l'avenement d'une Reine, qui, dans des circonſtances fort difficiles, avoit donné de grands indices de ces qualités éminentes, qui rendirent ſon regne ſi illuſtre dans la ſuite. Parmi les Ecoſſois, les deux partis obſerverent ſes premiers mouvemens avec le plus grand intérêt, parce qu'ils prévirent aiſément qu'elle ne reſteroit pas longtems ſpectatrice indifférente de ce qui ſe paſſoit chez eux.

Eliſabeth ſuccede à la Couronne d'Angleterre.

Au milieu de pluſieurs ſortes de découragements & de beaucoup d'oppreſſion, la réformation s'avançoit vers

ſon plein établiſſement en Ecoſſe. Toute la partie baſſe de ce Royaume la plus peuplée, & alors la plus belliqueuſe, étoit profondément imbue des opinions Proteſtantes, & ſi elles n'avoient pas fait les mêmes impreſſions ſur les Comtés plus éloignés, ce n'eſt pas que le peuple n'y eut les mêmes diſpoſitions; c'étoit l'effet de la rareté des Prédicateurs, dont le zèle infatigable ne pouvoit ſuffire à l'avidité de ceux qui déſiroient leurs inſtructions. Chez un peuple nourri dans les armes, & auſſi prompt à ſe mutiner que les Ecoſſois; & dans un ſiecle où les paſſions religieuſes avoient pris un ſi grand empire ſur l'eſprit humain, où elles le remuoient & l'agitoient avec tant de violence, la conduite paiſible & réguliere d'un parti ſi nombreux eſt vraiment étonnante. Trente ans s'étoient écoulés depuis la mort de Patrice Hamilton, le premier qui ait ſouffert en Ecoſſe pour la religion Proteſtante; & durant ce long intervalle, il n'y eut de la part de cette ſecte aucune violation de l'ordre & de la tranquillité publique; & quoique provoqués & irrités par les plus cruels excès de la tyrannie eccléſiaſtique, ils ne s'écarterent jamais de la ſoumiſſion

que les loix prescrivent aux sujets. (*a*) Outre la prudence de leurs Chefs & la protection que la Reine leur accordoit par des raisons politiques, la modération de l'Archevêque de Saint-André entretenoit cette disposition pacifique. Ce Prélat à qui les Ecrivains contemporains reprochent de grandes irrégularités dans sa vie privée, gouverna l'Eglise durant quelques années, avec une douceur & une prudence dont ce siecle fournit peu d'exemples. Mais quelque tems avant l'assemblée du dernier Parlement, il se départit de ces maximes d'humanité, qui avoient jusques-là reglé sa conduite; & soit par haine pour la Reine qui s'étoit liée si étroitement avec les Protestans, soit par complaisance pour les importunités de son Clergé, il cessa de contenir la fureur de la persécution; il condamna aux flammes un vieux Prêtre convaincu d'avoir embrassé les opinions protestantes, & somma divers autres personnes suspectées du même crime de comparoître devant un Synode du Clergé

(*a*) Le meurtre du Cardinal Beatoun fut l'effet d'une vengeance particuliere, & comme il n'y eut que seize personnes coupables de ce crime, on ne peut l'imputer avec justice à tout le parti Protestant.

qui fut convoqué sur le champ à Edimbourg.

Rien ne peut égaler l'horreur des Protestans à cette exécution barbare & inattendue, que le zèle avec lequel ils épouserent une cause dont il leur paroissoit qu'on avoit juré la destruction. Ils eurent aussi-tôt recours à la Reine Régente ; comme elle avoit besoin d'eux pour réussir dans le Parlement qui alloit s'assembler, non-seulement elle les mit à couvert de l'orage qui les menaçoit, mais elle leur accorda plus de liberté dans l'exercice de leur religion, qu'ils n'en avoient encore eu. Peu contents de ne tenir cette liberté que précairement, ils travaillerent à s'en assurer la possession & à la rendre indépendante. Dans cette vue, ils résolurent de présenter requête au Parlement pour demander quelque protection légale contre la jurisdiction exorbitante & tyrannique des Tribunaux Ecclésiastiques, qu'une méthode arbitraire de procéder, fondée par le droit Canon, & jointe à des principes contraires à la saine justice, conduisoit à prononcer les jugemens les plus révoltans pour l'humanité. Mais la Reine craignant les suites d'un débat sur une affaire délicate qui ne pouvoit

manquer d'exciter des passions vives & dangereuses, fit de nouvelles promesses & encore plus solemnelles aux Chefs du parti, & par-là vint à bout de les dissuader de s'adresser au Parlement, où selon toute apparence, ils se seroient au moins procurés par leur crédit quelque adoucissement à leurs griefs.

Ils s'adresserent à une autre assemblée, celle du Clergé même; mais avec le peu de succès qu'ont toujours eu les propositions de réformes faites à ce corps. Abandonner un pouvoir usurpé, renoncer à une erreur lucrative, est un sacrifice que la vertu des particuliers a quelquefois offert à la vérité; mais il ne faut attendre un pareil effort d'aucune société d'hommes réunis. Toutes les demandes des Protestans furent rejettées avec mépris; & loin de rechercher les moyens d'appaiser & de ranimer un corps si nombreux, par quelque concession prudente, ils maintinrent la doctrine de leur Eglise, sur les points même les plus sujets à reproche, avec une rigueur à contre-tems qui fut une nouvelle offense. 1559.

Pendant la tenue de la convocation, les Protestans commencerent à soup-

çonner quelque changement dans les dispositions de la Régente à leur égard. Quoiqu'unie avec eux depuis plusieurs années par l'intérêt, & tenant à eux, à ce qu'ils pensoient, par les plus forts liens de l'affection & de la reconnoissance, elle laissa voir dans cette occasion des symptômes évidens, non seulement de froideur, mais d'un dégoût & d'une aversion plus que commencés. Pour rendre raison de ce fait, nos Historiens ne donnent guere que des observations triviales sur l'influence de la prospérité, pour changer le caractere & gâter le cœur. La Reine, disent-ils, parvenue au dernier terme de son ambition, sortit bientôt de sa modération ordinaire; elle usa de la fortune avec insolence, & dédaigna ceux dont l'assistance l'avoit élevée si haut. Mais ce n'est ni dans la dépravation du cœur humain, ni dans l'ingratitude de la Reine que nous devons chercher les motifs de sa conduite actuelle; ils dérivoient d'une source différente & plus éloignée, que nous allons tâcher de découvrir avec quelque soin, afin de répandre du jour sur les événemens subséquents.

Vues ambi- L'ambition des Princes Lorrains n'a-

voit pas été moins heureuse que hardie, & tous leurs projets avoient cela de particulier, qu'ils étoient vastes & sans bornes. Etrangers à la Cour de France, leurs grandes qualités les éleverent en peu de tems à un degré de pouvoir supérieur à celui de tous les autres sujets, & les placerent sur la même ligne que les Princes du Sang même. L'Eglise, l'armée, les finances étoient sous leur direction. Il ne leur manquoit plus que d'atteindre à la dignité royale, & ils s'en étoient fort approchés par le mariage de la Reine d'Ecosse avec le Dauphin. Pour contenter leur vanité & rendre leur niece plus digne de l'héritier de la France, ils formerent pour elle des prétentions à la Couronne d'Angleterre, sur des raisons qui n'étoient pas sans apparance de justice. tieuses des Princes de Lorraine.

Les amours & les mariages tragiques d'Henri VIII sont connus de tout le monde. Emporté par les caprices de la passion & du ressentiment, ce Monarque impatient & despotique avoit répudié ou fait décapiter quatre des six Reines qu'il avoit épousées. Le Parlement avoit déclaré par pure déférence ses deux filles illégitimes; & cependant, par cette inconséquence bisarre qui 1559.

distingue son caractere, autorisé à régler dans son testament l'ordre de la succession, il les y rappella toutes deux au trône après la mort de leur frere Edouard; & faisant en même tems un passe-droit à la postérité de sa sœur aînée Marguerite, Reine d'Ecosse, il y ordonna que la ligne de succession continueroit dans les descendans de sa sœur cadette, la Duchesse de Suffolk.

En conséquence de cette disposition qui fut admise par les Anglois, & jamais reconnue par les Etrangers, Marie avoit regné en Angleterre sans que les Princes voisins en fissent la moindre plainte. Mais les mêmes causes qui faciliterent son avenement au trône, étoient des obstacles à l'élévation de sa sœur Elisabeth, & rendoient la possession de celle-ci mal assurée. Rome trembloit pour la Foi Catholique sous une Reine Protestante qui avoit de si grands talens. Les mêmes craintes alarmoient la Cour d'Espagne; & la France voyoit avec indignation un trône auquel Marie d'Ecosse pouvoit prétendre à tant de titres, occupé par une rivale qui, dans l'opinion de tous les bons Catholiques, étoit exclue par sa naissance de tout droit de succession,

La haine impuissante du Pontife Romain, & la lenteur des conseils de Philippe II, ne laissoient craindre aucune résolution subite & dangereuse; l'ardente & impétueuse ambition des Princes Lorrains, qui dans ce tems gouvernoient la Cour de France, étoit plus décisive & plus redoutable. A leur instigation, dès que Marie fut morte, Henri persuada à son fils & à sa belle-fille de prendre le titre de Roi & de Reine d'Angleterre. Ils le prirent avec affectation aux yeux de toute l'Europe, c'étoit le style & les qualifications dont ils se servoient dans les papiers publics, dont quelques-uns existent encore. Leur monnoie, leur vaisselle étoient aux armes d'Angleterre, & ils les portoient dans toutes les occasions. Cependant il n'y avoit point de préparatifs pour appuyer cette prétention au moins prématurée & impolitique. Elisabeth étoit déjà assise sur son trône; elle possédoit toute la fermeté d'ame & toute l'habileté politique nécessaire pour s'y maintenir. La puissance rivale de l'Angleterre étoit redoutable; on avoit totalement négligé la marine de France, & il ne restoit d'autre avenue que l'Ecosse pour approcher des Domaines

Ils persuadent à Marie de prendre le titre de Reine d'Angleterre.

Ils se décident à envahir l'Angleterre.

d'Elisabeth. Aussi les Princes Lorrains se déciderent-ils à l'attaquer de ce côté-là, espérant qu'avec le nom & les prétentions de la Reine ils souleveroient les Catholiques Anglois, formidables alors par le zèle & le nombre, & souverainement aigris contre Elisabeth, à cause du changement qu'elle avoit fait dans la Religion nationale.

Il falloit pour cela ruiner le parti Protestant en Ecosse.

On eût compté vainement sur le secours des Protestans d'Ecosse pour détrôner une Reine que toute l'Europe regardoit comme le soutien & le boulevard de le Religion réformée. La ruine du pouvoir & de la réputation de ce parti en Ecosse, devenoit donc par cette raison un préliminaire indispensable pour envahir l'Angleterre. C'est par où les Princes Lorrains résolurent de commencer; & comme la persécution étoit la méthode familiere dans ce siecle, pour la suppression des opinions religieuses, ils prirent le parti de l'employer dans toute sa violence. Ils marquerent le Comte d'Argyll, le Prieur de Saint-André & d'autre chef du parti comme les victimes qui devoient être incessamment sacrifiées, espérant que leur punition intimideroit leurs adhérens. La France envoya à cet égard des instructions

tions à la Reine Régente. Cette Princesse qui avoit de l'humanité & de la pénétration, condamnoit un projet également violent & contraire à la politique. Une longue résidence en Ecosse l'avoit mise au fait du caractere bouillant & impatient de la nation; elle connoissoit le pouvoir le nombre, & la popularité des Chefs Protestans, & avoit vu de qu'elle résolution intrépide & invincible la ferveur de Religion est capable. Que pouvoit-on gagner à réveiller cet esprit dangereux que toutes les ressources de la politique avoient eu tant peine à contenir jusqu'à ce moment? S'il rompoit une fois les digues, l'autorité d'une Régente seroit trop foible pour dompter où même pour modérer sa fureur. Et si pour le réprimer on appelloit des forces étrangeres, c'étoit mettre l'allarme dans toute la Nation déjà irritée du pouvoir excessif des François en Ecosse, & se méfiant de leurs desseins. Au milieu de la secousse qui en résulteroit, loin d'espérer l'extirpation de la Doctrine Protestante, on seroit fort heureux si tout l'édifice de la Religion établie n'étoit pas ébranlé ou peut-être renversé de fond en comble. Ces sages remontrances ne firent aucune impres-

ſion ſur ſes freres; inflexibles dans toutes leurs réſolutions, ils inſiſterent pour l'entiere & rigoureuſe exécution de leur plan. Marie dévouée paſſionnément aux intérêts de la France, & prête à ſacrifier en toute occaſion ſes propres opinions à l'attachement qu'elle avoit pour ſes freres, ſe diſpoſa à exécuter leurs ordres avec une ſoumiſſion aveugle; & contre ſes propres lumieres & contre toutes les regles de la ſaine politique, elle ſervit d'inſtrument pour exciter en Ecoſſe des troubles civils qui aboutirent à la ruine du pouvoir des François, & à celle de la Religion Catholique dans ce Royaume.

La Régente change de conduite à l'égard des Proteſtans.

Depuis la concurrence de la Reine avec le Duc de Chatellerault pour la Régence, le Clergé préſidé par l'Archevêque de Saint André s'étoit oppoſé en tout à ſes volontés. Le premier pas pour effectuer ſon nouveau ſyſtême fut de regagner ſes bonnes graces; & cette reconciliation ne ſouffroit pas beaucoup de difficulté. Ces Eccléſiaſtiques que la loi politique & heureuſe du célibat iſoloit pour ainſi dire de toutes les grandes affections ſociales, étoient liés entre eux d'une union étroite & ſacrée: ils avoient été accoutumés de tout tems

à ſacrifier leurs paſſions perſonnelles & particulieres à l'intérêt & à la dignité de leur ordre. Charmés dans cette occaſion de la perſpective du triomphe ſur une faction dont ils avoient long tems redouté les entrepriſes, & animés par l'eſpérance de rétablir leur grandeur chancelante ſur une baſe plus ſolide, ils perdirent dans le même inſtant le ſouvenir des injures paſſées, & s'engagerent à ſeconder la Reine dans tout ce qu'elle feroit pour arrêter les progrès de la réformation. La Reine aſſurée de leur ſecours, approuva ouvertement les décrets de la convocation contre les principes des Réformateurs, & publia en même tems un Edit qui enjoignoit à toutes perſonnes de célébrer la fête prochaine de Pâques, conformément au Rituel Romain.

Comme il n'étoit plus poſſible de ſe méprendre aux intentions de la Reine, les Proteſtans, pour détourner le danger dont ils voyoient les approches, recoururent au Comte de Glencairn & au Chevalier Hugues Campbell de Londres, & par leur miniſtere firent remontrer à cette Souveraine combien ils devoient être étonnés de la voir tout-à-coup changer ſon adminiſtration pleine de

1559. douceur pour eux, en une sévérité que leurs services passés méritoient si peu, & que ses promesses réitérées ne leur donnoient pas lieu de redouter. Elle leur avoua sans détour & sans excuse que son dessein étoit d'extirper du Royaume la Religion réformée ; & comme ils insisterent sur ses anciens engagemens avec une liberté qui, quoiqu'honnête, réussit bien rarement dans les Cours, elle oublia sa modération ordinaire au point de faire l'aveu d'un sentiment que les personnes de condition royale ne sont que trop portées à entretenir, mais que la prudence devroit leur apprendre à cacher avec le plus grand soin. » Il ne faut pas trop rappeller, leur dit elle, les promesses des « Princes, ni en trop presser l'exécution, à moins qu'elles ne s'accordent » avec leurs intérêts «.

Elle somme leurs Prédicateurs de comparoître devant elle.

La colere qui avoit trahi la Reine en lui dictant des expressions si peu mesurées, ne fut rien en comparaison de celle qui l'anima, lors qu'elle apprit qu'on avoit introduit l'exercice public de la Religion réformée dans la ville de Perth. Elle leva tout d'un coup le masque, & ordonna que tous les Prédicateurs Protestans

fussent sommés de comparoître pardevant une Cour de justice qui devoit se tenir à Stirling le 10 de Mai. Les Protestans que leur union commençoit à faire distinguer par le nom de *Congrégation*, furent allarmés du danger sans en être intimidés ; & ils se déterminerent sur le champ à ne point abandonner des hommes auxquels ils croyoient être redevables du plus précieux de tous biens, la connoissance de la vérité. Il regnoit alors en Ecosse, par rapport aux jugemens criminels, une Coutume introduite originairement par les institutions du Vasselage & des Tribus, & tolérée ensuite sous un gouvernement foible. Toute personne accusée d'un crime étoit accompagnée au lieu de son jugement par une troupe de ses amis & de ses adhérens qui se rassembloient exprès de tous les endroits du Royaume. Autorisés par cette ancienne pratique, les Réformés se réunirent en grand nombre pour accompagner leurs Pasteurs à Stirling. La Reine leur voyant une suite si nombreuse, quoique sans armes, craignit leur approche, & pour les empêcher d'avancer, elle donna pouvoir à Jean Erskine de Dun, personnage d'une grande autorité dans le

1559.

1559. parti, de promettre en son nom qu'elle arrêteroit le jugement indiqué, si les Prédicateurs & leur suite n'avançoient pas plus près de Stirling. Erskine, convaincu de la sincerité de la Reine, la servit avec tout le zèle imaginable ; & les Protestans éloignés d'en venir à aucun acte de violence, écouterent avec plaisir une proposition si pacifique. Les Prédicateurs resterent à Perth avec quelques Chefs du Parti, & la multitude qui s'étoit rassemblée de différentes parties du Royaume s'étant dispersée, chacun se retira chez soi.

Elle manque à la parole sur laquelle ils comptoient.

Malgré la solemnité de cette derniere promesse, la Reine fit appeller en Justice, le 10 Mai, ceux qui avoient été assignés, & faute par eux de comparoître, la Justice procéda contre eux à la rigueur & les condamna comme coutumaces. Par ce bas artifice si incompatible avec la dignité Royale, & si contradictoire à la probité qui devroit présider à tous les actes entre le Souverain & son peuple, la Reine perdit l'estime & la confiance de toute la Nation. Les Protestans non moins révoltés de l'indécence avec laquelle cette Princesse avoit violé la foi donnée publiquement, que du danger qui les

menaçoit, se préparerent courageusement à se défendre. Erskine, outré d'avoir servi d'instrument pour tromper son parti, quitta sur le champ Stirling, & se retirant à Perth, il alluma encore davantage le zèle de ses associés, en leur représentant l'inflexible résolution où étoit la Reine d'anéantir leur Religion. 1559.

Sa conduite occasionne une révolte à Perth.

L'éloquence populaire de Knox seconda puissamment ces représentations, il avoit été emmené prisonnier en France avec les autres personnes prises dans le château de Saint André, il s'étoit sauvé bientôt de ce pays, & résidant quelquefois en Angleterre & quelquefois en Ecosse, il fut enfin chassé des deux Royaumes par la fureur du Clergé Romain, & obligé de se retirer à Genêve. De-là il fut appellé par les Chefs des Protestans en Ecosse, & par déférence à leurs sollicitations il s'embarqua pour son pays natal où il arriva quelques jours avant le jugement indiqué à Stirling. Il courut aussi-tôt à Perth, partager avec ses freres le danger commun, ou les aider à l'avancement du bien de la cause. Tandis que leurs esprits étoient dans la fermentation causée par le changement de la Reine, il monta en chaire, & par

1559. une harangue véhémente contre l'Idolâtrie, il porta les esprits jusqu'à la démence & à la fureur. L'indiscrétion d'un Prêtre qui se préparoit immédiatement après le Sermon de Knox à dire la Messe, & qui commençoit à décorer l'Autel, mit cette rage du peuple en mouvement, on le vit se précipiter sans ordre & avec une violence irrésistible, sur les Eglises de la Ville, renverser les Autels, défigurer les peintures, briser les Images, & courir ensuite aux Monasteres, dont les maisons furent entierement détruites; ce soulevement séditieux ne fut l'effet d'aucun dessein prémédité ni d'aucune délibération qui eût précédé; blâmé par les Prédicateurs de la Réforme, & condamné par les personnes qui avoient dans le parti le plus de pouvoir & de crédit, il doit être regardé simplement comme une éruption accidentelle de la fureur populaire.

La Reine vit ce désordre d'un œil bien différent; outre le mépris que les Protestans avoient fait ouvertement de son autorité, ils avoient violé tout ce qui lui paroissoit de plus respectable & de plus saint dans la Religion, & ces deux considérations la dé-

terminerent à tirer de tout le parti, la vengeance la plus févere. Elle avoit déja fait venir à Stirling les troupes à la folde de la France, en y joignant celles qu'elle put faire lever à la hâte en Ecoffe ; elle marcha droit à Perth, dans l'efpérance de furprendre les Chefs proteftans, avant qu'ils euffent le tems de raffembler leur monde, que la confiance dans les promeffes trompeufes de la Souveraine leur avoit fait imprudemment renvoyer. On fut auffitôt informé à Perth de ces préparatifs & de ces menaces. Les Proteftans ne demandoient pas mieux que d'appaifer la Reine en s'adreffant à elle-même, ou aux perfonnes qui avoient le plus de crédit dans fa Cour. Mais la trouvant inexorable, ils prirent avec beaucoup de vigueur des mefures pour leur défenfe. Leurs adhérents déterminés & prêts à expofer leur vie pour la caufe de la Religion, fe rendirent à Perth en fi grand nombre, que non feulement ils mirent la ville à couvert de danger; mais qu'ils furent en état de tenir la campagne & de faire face à la Reine, qui s'avançoit avec une armée de fept mille hommes. 1559.

1559. Cependant aucun des deux partis n'étoit pressé d'en venir aux mains. La Reine craignoit l'évenement d'une bataille avec des hommes que la ferveur de Religion élevoit au-dessus de la crainte & du danger. Les Protestans voyoient avec regret que le Comte d'Argill, le Prieur de Saint-André & d'autres personnages considérables du parti, étoient encore attachés à la Reine, & privés de leur appui & de leur conseil, ils se gardoient de hazarder une action, dont le mauvais succès pouvoit entraîner la ruine de leur cause. Ces raisons firent que l'idée d'un accommodement fut reçue avec grande joie des deux côtés. Argill & le Prieur, qui étoient les Commissaires de la Reine pour conduire la négociation, paroissent avoir désiré sincèrement la réconciliation des deux factions contraires ; & l'arrivée du Comte de Glencairn, qui amenoit à la Congrégation un puissant renfort qu'elle n'attendoit pas, augmenta l'empressement de la Reine pour la paix.

Traité conclu. Il se conclut en conséquence un traité dans lequel il étoit stipulé que les deux armées seroient licentiées, & les portes de Perth ouvertes à la Reine ;

qu'on accorderoit une amnistie aux habitans de cette ville, & à tous les autres qui étoient impliqués dans la derniere émeute; qu'on ne laisseroit point de garnison françoise à Perth, & que les François n'en approcheroient pas de trois milles; enfin, qu'il se tiendroit incessamment un Parlement pour arranger tous les différens qui pouvoient encor rester. 1559.

Les Chefs de la Congrégation se défiant de la sincérité de la Reine, & sentant que des concessions faites à contre-cœur & extorquées par la nécessité de ses affaires, ne tiendroient pas long-tems, entrerent dans une nouvelle association, par laquelle ils se promirent mutuellement qu'à la premiere violation du présent traité, ou à la moindre apparence de danger pour leur religion, ils assembleroient de nouveau leurs forces, & prendroient les armes pour la défense de ce qu'ils regardoient comme la cause de Dieu & de leur pays.

La Reine montra par sa conduite, que ces précautions n'étoient pas le fruit d'une crainte inutile & sans fondement. A peine les Protestans eurent-ils congédié leurs troupes qu'elle viola

1559. tous les articles du traité. Elle introduisit les François dans Perth, mit à l'amende quelques habitans, en bannit d'autres, en destitua les Magistrats, & se retirant à Stirling, laissa derriere elle une garnison de 600 hommes, avec ordre de ne pas souffrir l'exercice d'aucune religion, autre que la Catholique Romaine. Il paroît que la situation de Perth, place assez forte pour ce tems là, & la plus commode de toutes les villes du Royaume pour y avoir garnison, fut l'attrait qui engagea la Reine à ce manque de foi inexcusable, qu'elle tâcha de colorer, en alléguant que le corps de troupes resté à Perth, étoit composé d'Ecossois, quoiqu'à la solde du Roi de France.

Rompu par la Reine.

Les vues de la Reine commençoient à se développer sensiblement, & il devenoit clair qu'elle en vouloit, non-seulement à la religion, mais encore aux libertés du Royaume, & que les François étoient les instrumens qui devoient servir à mettre la Nation sous le joug. Tout martial qu'étoit alors le génie des Ecossois, la pauvreté de leur pays ne comportoit pas qu'ils tinssent long-tems leurs armées sur

pied, & un corps de troupes régulieres, même peu considérable, pouvoit devenir formidable à la Nation, quoique tout homme y fût soldat. Mais nous ne pouvons déterminer avec quelque certitude, quel étoit en ce tems le nombre des troupes françoises en Ecosse, ni les prétextes qu'on prit pour les y rappeller après qu'ils en furent sortis, l'an 1550. Les Historiens contemporains choisissent souvent avec peu de discernement, les circonstances qu'ils transmettent à la postérité, & laissent dans une extrême obscurité les faits les plus piquants pour la curiosité. On peut cependant conjecturer par quelques passages de Buchanan, que les François & les Ecossois, à la solde de la France, montoient au moins à trois mille hommes, commandés par Doysel, créature de la maison de Guise, & que ce corps fut bientôt porté à un nombre plus formidable. 1559.

La Reine enhardie à la vue de tant de troupes bien disciplinées qu'elle avoit à ses ordres, & poussée par les violens conseils d'Oysel, avoit hasardé de rompre le traité de Perth, ainsi que nous venons de l'observer,

1559.

& par cette action inconsidérée elle avoit rejetté la Nation dans les plus dangereuses convulsions. Le Comte d'Argyll & le Prieur de Saint-André quitterent dans l'instant une Cour où il leur sembloit qu'on n'avoit plus d'égard pour l'honneur & la bonne-foi. Les Barons des Comtés voisins se rendirent vers eux; les Prédicateurs exciterent le peuple à prendre les armes, & partout où ils allerent, les mêmes violences qu'un accident avoit occasionnées à Perth furent alors encouragées par politique. On déchaina la multitude furieuse, & les Eglises & les Monasteres, ces monumens du pouvoir & du luxe du Clergé, furent sacrifiés à leur zèle.

Les Protestans reprennent les armes.

Pour arrêter ce torrent, la Reine sans perdre un instant, mit ses troupes en mouvement; mais le zèle de la Congrégation prévint encore une fois sa vigilance & son activité. Dans ce siecle belliqueux où tous les hommes étoient accoutumés aux armes & prêts à y courir à la moindre apparence de danger, les Chefs des Protestans n'eurent point de peine à lever une armée. Quoiqu'ils fussent sortis de Saint-André avec une petite suite de cent chevaux seulement,

on accourut en foule de tous les endroits du pays par où ils marchoient, pour se ranger sous leurs étendards, & avant qu'ils arrivassent à Falkland, village qui n'en est qu'à dix milles, ils se trouverent en état d'aller à la rencontre de la Reine avec des forces supérieures aux siennes. 1559.

Cette Princesse surprise à l'approche d'un corps si formidable, que ses Chefs avoient rangé de maniere qu'il paroissoit encore beaucoup plus nombreux qu'il n'étoit, eut de nouveau recours à la négociation. Elle s'apperçut cependant que la conservation de la Religion Protestante pour laquelle s'étoit d'abord armé le zèle des Chefs de la Congrégation, n'étoit plus le seul objet qu'ils eussent en vue. Ils étoient aussi animés du plus ardent amour de la liberté civile qu'ils jugeoient être dans un danger imminent de la part des troupes de France; & ces deux passions se fortifioient réciproquement l'une & l'autre. La réformation avoit donné de l'essor à l'esprit humain, & en étendant ses lumieres, lui avoit inspiré sur le gouvernement civil des sentimens d'un ordre supérieur aux vues étroites & bornées de ce tems-là; la doctrine des

Ils se proposent de faire remédier aux abus du gouvernement civil, aussi bien qu'à ceux de la Religion.

1559. Réformateurs en minant un syſtême de ſoumiſſion aveugle & générale de la part des peuples, les diſpoſoit au goût d'une indépendance & d'une liberté qui ne pouvoient être fâcheux que pour le deſpotiſme des Princes & celui du Clergé. Un nouveau genre d'études vint encore augmenter le jour qui s'annonçoit, & devant lequel fuyoient toutes les ténebres. On découvrit, on lut, on médita ces tréſors de l'antiquité Grecque & Romaine qui avoient traité des gouvernemens, & le Patriotiſme ſi fécond en grandes actions, ſi néceſſaire aux circonſtances du tems, reparut aux yeux des hommes. Pluſieurs des Réformateurs étoient eux-mêmes de grands maîtres dans l'étude des anciens, & tous adoptoient avec paſſion leurs maximes & leur eſprit par rapport au gouvernement. (*a*) Knox & les autres Prédi-

(*a*) L'exceſſive admiration de la politique ancienne fut l'occaſion du fameux livre de Knox touchant le gouvernement des femmes. Conformément aux maximes des anciens Légiſlateurs démenties par l'expérience de nos jours, il y prononce que l'élévation des femmes à l'autorité ſuprême eſt deſtructive de tout bon gouvernement. Ses principes, ſes autorités & ſes exemples étoient tous tirés des anciens Ecrivains. On peut faire la même remarque ſur le Dialogue de Buchanan *de jure regni apud Scotos*. Il eſt fondé ſur les maximes non du gouvernement féodal, mais du gouvernement des anciens.

cateurs de la Réforme inſpirerent à leurs Auditeurs de généreux ſentimens ſur le gouvernement, & les Barons Ecoſſois naturellement libres & braves furent portés à maintenir leurs droits avec plus de liberté & d'intrépidité que jamais. Au lieu d'obéir à la Reine Régente qui leur ordonnoit de mettre bas les armes, ils ne ſe contenterent pas de demander le redreſſement de leurs griefs touchant la Religion ; ils exigerent de plus, comme un préliminaire à la ſûreté de leurs libertés & à l'ordre qu'il falloit mettre dans le gouvernement de la Nation, que les troupes Françoiſes fuſſent chaſſées du Royaume. Il ne dépendoit pas de la Reine d'accorder un article ſi important ſans le concours du Monarque François ; & comme il falloit quelque temps pour l'obtenir, elle eſpéra recevoir de la France, pendant cet intervalle, des renforts capables d'aſſurer l'exécution des deſſeins qu'elle avoit manifeſtés deux fois à force inégale. Cependant elle convint d'une ceſſation d'armes pour huit jours, & promit de tranſporter avant leur expiration les troupes Françoiſes de l'autre côté du Forth, & d'envoyer à Saint-André des Commiſſaires qui travail-

1559.

1559.

à rien ; sans écouter ses offres, les Protestans continuerent le siége, & obligerent bientôt la garnison de capituler.

Marche rapide & succès des Protestans.

Après la prise de Perth, la Reine tâcha de s'emparer de Stirling, place assez forte & de grande conséquence, parce qu'elle commandoit le seul pont qu'il y eût sur le Forth. Mais les Chefs de la Congrégation informés de son dessein, en prévinrent l'exécution en s'y portant, par une marche précipitée avec une partie de leurs forces. Les habitans leur ouvrirent les portes de la Ville. De-là, ils s'avancerent avec la même rapidité vers Edimbourg, d'où la Reine sortit précipitamment à leur approche pour se retirer à Dunbar.

Par-tout où passoit l'armée Protestante, elle y allumoit ou répandoit l'ardeur de la Réforme, & les plus grandes violences furent exercées sur les Eglises & les Monasteres. Les premieres furent dépouillées de toutes les décorations qui passoient alors pour sacrées, les autres furent rasés. Dans l'éloignement où nous sommes de ces tems-là, nous avons de la pente à condamner le zèle furieux des Réformateurs, & à blâmer la destruction de tant de

1559. ſuperbes édifices, monumens de la magnificence de nos ancêtres & qui figuroient parmi les plus beaux ornemens du Royaume, mais l'état violent d'une réforme pouſſée malgré l'autorité légale ne permettoit pas d'éviter quelques déſordres; & peut-être ne pouvoit-il y en avoir de plus propre à flatter & à intéreſſer la multitude, ni de plus fatal à la grandeur de l'Egliſe qu'on vouloit réformer. Les erreurs qu'on reprochoit à la Religon Romaine pouvoient demander de l'examen & de la diſcuſſion; mais les abus du culte extérieur & public de cette Egliſe, frappoient les ſens, & ils étoient ſentis auſſi-tôt qu'apperçus. Les Réformateurs n'y voyoient que l'imitation pompeuſe de la décoration & de l'appareil idolâtre du Paganiſme. L'oppoſition de ce luxe religieux avec l'eſprit du Chriſtianiſme fut preſque la premiere choſe par où le ſyſtême Catholique Romain exita l'animadverſion des Réformateurs qui, leur appliquant les anathêmes de l'Ancien Teſtament contre l'idolâtrie, s'imaginoient qu'ils ne pouvoient travailler avec trop de zèle à les abolir. On ne pouvoit donner à la multitude une tâche plus agréable que celle de renverſer ces trônes de

la superstition; c'étoit à qui s'en acquiteroit le mieux : heureux celui dont la main hardie & fortunée contribuoit le plus à une si bonne œuvre. Les chefs ne chercherent point à contenir cet esprit impétueux, irrégulier & violent, ils tendoient directement au but qu'ils se proposoient; car en démolissant les monasteres & en mettant leurs malheureux habitans en liberté, ils espéroient qu'on seroit dans l'impossibilité de relever les uns, & de rassembler les autres. 1559.

Au milieu de ces désordres, une circonstance qui fait honneur à la conduite & à l'humanité des Chefs de la Congrégation mérite d'être remarquée. Ils continrent si bien la fureur de leurs gens, & furent tellement maîtres de moderer leur chaleur & leur zèle, que peu de Catholiques Romains furent exposés à recevoir aucune insulte personnelle, & que pas un n'y perdit la vie.

La facilité avec laquelle s'opererent ces grandes révolutions, nous découvre en même-tems quelle étoit la force de cette ferveur nationale qui entraînoit vers la réforme. Le Comte d'Argyll & le Prieur de Saint-André n'a-

voient pas plus de trois cents hommes
1559. en ſortant de Perth. Ils s'avancerent avec cette foible eſcorte; mais partout où ils paſſoient, le peuple ſe joignoit à eux, & leur armée fut preſque toujours au moins de cinq mille hommes. Toutes les Villes ouvrirent leurs portes pour les recevoir, & ils
29 Juin. ſe mirent en poſſeſſion de la Capitale du Royaume ſans coup férir.

Ce ſuccès rapide & ſurprenant ſemble avoir encouragé les Réformateurs à étendre leurs vues & à multiplier leurs demandes. Non contens de leur premiere prétention à la tolérance de leur Religion, ils viſerent ouvertement à établir leur doctrine ſur les ruines de la Religion Romaine. En conſéquence ils ſe déterminerent à fixer leur réſidence à Édimbourg; & Knox ainſi que d'autres Prédicateurs s'emparerent hardiment des Chaires que les Eccléſiaſtiques effrayés avoient abandonnées.

Cependant la Reine, qui prudemment avoit laiſſé aller un torrent au quel elle ne pouvoit réſiſter, vit avec plaiſir qu'il commençoit à baiſſer. Les Chefs de la Congrégation avoient été plus de deux mois ſous les armes, & les frais d'une campagne prolongée ſi fort au-delà du

tems que le ſervice duroit ordinairement dans ce ſiecle, avoient épuiſé tout l'argent qu'avoit pu fournir un pays où les richeſſes n'étoient pas abondantes. La multitude étant éblouie par ſes ſuccès, & concluant que tout étoit fini, chacun ſe retira chez ſoi. Il ne reſta dans Edimbourg que quelques Barons des plus zèlés & des plus opulens, avec leurs Prédicateurs. Comme il eſt aiſé d'entretenir des correſpondances dans les guerres civiles, tout ce qui ſe paſſoit à Edimbourg étoit auſſi tôt ſçu à Dunbar; & la Reine reglant ſa conduite ſur la ſituation de ſes adverſaires, les amuſoit adroitement par l'eſpérance d'un accommodement très prochain, tandis que par des délais étudiés, elle traînoit les négociations en longueur, ſi bien qu'à la fin, le parti ſe diſperſa preſque entierement, & que le petit nombre auquel il fut réduit, négligea la diſcipline militaire, comme ſi la paix eût été déja rétablie. La Reine qui épioit ce moment, s'avança inopinément par une marche ſoudaine & nocturne avec toutes ſes forces, & paroiſſant devant Edimbourg, mit la ville dans la plus grande conſternation. Les proteſtants, affoiblis par la diſperſion des leurs, n'o- 1559.

soient combattre les troupes Françoises en pleine campagne, & n'étoient pas en état de défendre une ville mal fortifiée contre leurs assauts. Ne voulant pourtant pas laisser les habitants à la merci de la Reine, ils se mirent en devoir de faire face à l'armée ennemie pour gagner le tems nécessaire à rassembler leurs associés. Mais malgré leur résistance, la Reine eût aisément forcé la ville, si une trêve conclue à propos ne lui en eût procuré l'entrée sans effusion de sang.

1559.

Troisieme traité.

Le danger où se trouvoit la Congrégation, la disposoit à entendre volontiers à toutes les ouvertures de paix; & comme la Reine avoit devant les yeux l'arrivée d'un renfort considérable qu'elle attendoit de France, de jour en jour, & qu'elle se promettoit de grands avantages d'une cessation d'armes; elle y consentit à des conditions assez égales. Outre une suspension d'hostilités, depuis le 24 Juillet jusqu'au 10 de Janvier, il fut stipulé dans ce traité, que d'un côté les Protestans livreroient Edimbourg le lendemain matin; qu'il demeureroient dans la soumission qu'ils devoient au gouvernement de la Reine Régente; qu'ils s'abstiendroient

droient désormais de toute violence à l'égard des Maisons religieuses, & qu'ils 1559.
ne troubleroient point le Clergé ni dans l'exercice de ses fonctions ni dans la jouissance de ses bénéfices. De son côté la Reine promit de ne point molester les Prédicateurs & ceux qui professoient la Religion Protestante, de ne point souffrir d'autre culte à Edimbourg, que celui des Réformés, dont on permettroit le libre & public exercice dans tout le Royaume. Elle espéroit adoucir les Protestans en leur accordant ainsi libéralement ce qu'ils demandoient en faveur de leur Religion; & comptoit qu'en flattant leur passion favorite, elle les rendroit plus complaisans sur d'autres articles, particulierement sur le séjour des troupes Françoises dans l'Ecosse. L'empressement que témoignoit la Reine pour les garder, leur attiroit de plus en plus la haîne & la jalousie de la Nation. C'est pourquoi l'on demanda de nouveau, & avec plus de chaleur, qu'elles fussent renvoyées sur e champ. Mais la Reine profitant le la détresse du parti, éluda la equête, & consentit seulement à ce ue la garnison Françoise n'entrât oint dans Edimbourg.

1559. L'état déſeſperé des affaires de la Congrégation, la força de ſouſcrire à cet article, quoiqu'elle fût bien éloignée d'en être contente. Toutes les craintes que les Ecoſſois avoient conçues, de ce qu'on retenoit les troupes Françoiſes dans le Royaume, avoient été pleinement juſtifiées dans les derniers troubles. Un petit corps de ces troupes, maintenu dans une paye conſtante, & rendu formidable par la régularité de la diſcipline avoit arrêté les progrès d'un peuple guerrier, quoiqu'animé par le double zèle de la Religion & de la liberté. La plus petite augmentation qui ſe feroit à leur nombre, & on en attendoit une conſidérable de jour en jour, pouvoit devenir fatale à la liberté publique, & expoſer l'Ecoſſe au danger d'être réduite de la condition d'un Royaume indépendant, à l'état humiliant d'une province annexée à l'Empire de ſon puiſſant allié.

Pour ſe garantir de cette calamité, le Duc de Chatellerault & le Comte de Huntly demanderent immédiatement après la concluſion de la trêve, une entrevue aux Chefs de la Congrégation. Ces deux Seigneurs, les plus puiſſans qui fuſſent alors en Ecoſſe, étoient

Chefs du parti attaché à l'ancienne Eglise. Ils avoient constamment suivi la Reine, & ayant été à portée d'observer de plus près, le cours dangereux que prenoient ses conseils, l'horreur pour les fers qu'on préparoit à leur pays, l'emporta sur toute autre considération, & les détermina à mettre plutôt en danger la Religion qu'ils professoient, qu'à se prêter à de si pernicieux desseins. Ils allerent plus loin; ils promirent au Comte d'Argyll, à Glencairn & au Prieur de Saint-André, nommés pour s'aboucher avec eux; que si la Reine avec sa mauvaise foi ordinaire, violoit aucun des articles de la trêve, ou refusoit de satisfaire au desir de toute la Nation, par le renvoi des troupes Françoises, ils se joindroient dans l'instant à leurs concitoyens, pour la forcer à une démarche que la sûreté publique & la conservation de leurs libertés rendoient indispensable. 1559

Environ ce tems-là, mourut Henri II Roi de France, au moment où il venoit d'adopter, par rapport aux affaires d'Ecosse, un systême qui, selon toute apparence, eût rétabli l'union & la tranquillité dans ce Royaume. Vers la fin de son regne, les Princes 8 Juillet.

1559. Lorrains commencerent à décheoir visiblement de leur faveur, & le Connétable de Montmorency aidé de la Duchesse de Valentinois, reprenoit sur l'esprit de son maître, l'ascendant que sembloient lui mériter justement sa grande expérience & ses fideles services, quoiqu'ils n'eussent pas été toujours heureux. Ce sage Ministre, imputa entierement les soulevemens arrivés en Ecosse, au Duc de Guise & au Cardinal de Lorraine, dont les conseils violens & précipités, ne pouvoient manquer d'emporter au-delà des bornes de la modération, des hommes enflammés de cet ardeur qui accompagne le zele religieux. Pour convaincre Henri qu'il ne chargeoit point ses rivaux par une accusation mal fondée, il obtint la permission de dépêcher Melvil, gentilhomme Ecossois de sa suite, dans sa Patrie, avec des instructions pour observer les mouvemens, tant de la Reine que de ses adversaires; & le Roi convint de régler désormais sa conduite dans ce Royaume, sur le rapport de ce gentilhomme.

Si l'histoire se permettoit des recherches trop subtiles, on pourroit se li-

vrer à la queſtion de ſavoir, quelle autre direction cette réſolution auroit pu donner à l'eſprit national, & ce qu'auroient produit les rapports de Melvil qui auroit mis la conduite des mécontens dans le jour le plus favorable. Peut-être que la douceur & une politique adroite, euſſent arrêté les progrès de la réformation, & mis l'Ecoſſe dans la dépendance de la France. Peut-être qu'en ſe maintenant dans la poſſeſſion de ce Royaume, les François auroient pû pénétrer en Angleterre, & que ſous couleur de ſoutenir les prétentions de Marie à la Couronne, ils auroient pû y rétablir la religion Catholique, & en détruire les libertés. Mais un hiſtorien ne doit point faire d'excurſion dans le vaſte pays de l'imagination & des conjectures. Parler des faits réels, & en expliquer les véritables cauſes & les effets, c'eſt-là ſon particulier & ſon unique emploi. 1559.

La mort tragique & prématurée du Monarque François, rompit toutes les meſures de modération & de paix qui regardoient l'Ecoſſe. A l'avénement de ſon frere, Prince ſans génie & ſans expérience, le Duc de Guiſe & le

1559. Cardinal, s'emparerent de la principale direction des affaires de France. Arrivés si près du trône, par le mariage de leur niece la Reine d'Ecosse, avec le jeune Roi, il ne leur manquoit que peu de chose de la dignité Royale, & rien du pouvoir Souverain. Ce pouvoir ne resta pas long-tems oisif entre leurs mains. Ils reprirent les vastes projets d'ambition auxquels ils avoient donné l'essor sous le regne précédent, & l'ample autorité qu'ils possédoient, les mit en état de les poursuivre avec plus de vigueur & plus d'apparence de succès. Ils voyoient avec un regret infini, le progrès de la religion Protestante en Ecosse, & sentant quel obstacle insurmontable elle y formeroit à leurs desseins, ils se roidirent de toute leur force, pour l'arrêter avant qu'elle prît de nouveaux accroissemens. Pour cet effet, ils firent leurs préparatifs avec toute la diligence possible, & encouragerent la Reine leur sœur, à attendre sous peu de tems, l'arrivée d'une armée si puissante, que ses adversaires seroient hors d'état de lui résister.

Les Lords de la Congrégation n'ignoroient pas les violens conseils qui

1559.

prévaloient à la Cour de France, depuis la mort de Henri, & ils ne négligerent pas de se pourvoir contre le danger qui les menaçoit de ce côté-là. Le succès de leur cause, ainsi que leur sûreté personnelle, dépendant absolument de l'unanimité & de la vigueur de leurs résolutions, ils travaillerent à se garantir de la division & à cimenter leur union, par un engagement plus étroit de confédération & de défense mutuelle. Il entra dans cette nouvelle association, deux personnes qui augmenterent de beaucoup la réputation & le pouvoir de ce parti. C'étoit le Duc de Chatellerault & son fils aîné le Comte d'Arran. Ce jeune Seigneur, ayant résidé quelques années en France, où il commandoit les gardes Ecossoises, y avoit suçé les opinions protestantes. Emporté par le feu de la jeunesse, & par le zele d'un Néophyte, il avoit déclaré sur les points controversés des sentimens qui ne convenoient point à l'humeur d'une Cour occupée alors de l'extinction de la religion réformée & qui se portoit aux plus grands excès de violence pour y parvenir. On souffroit que l'Eglise déchargeât toute sa fureur

1559. contre ceux qui étoient ſuſpects d'héréſie. On érigea des Tribunaux dans différentes parties de la France pour prendre connoiſſance de ce crime, & par leur ſentences, diverſes perſonnes de diſtinction furent condamnées au feu.

Mais pour inſpirer plus généralement la terreur, les Princes Lorrains réſolurent de choiſir pour le ſacrifice, quelques perſonnes dont la chûte pût convaincre tous les Etats, que ni l'éclat de la naiſſance, ni l'élévation du rang n'exempteroient point de la punition ceux qui ſeroient coupables de cette tranſgreſſion impardonnable. Le Comte d'Arran fut celui qu'on deſtina pour être la malheureuſe victime. Comme il étoit par alliance voiſin d'un trône, & héritier préſomptif d'un autre, qu'il tenoit le premier rang dans ſon pays, & jouiſſoit en France d'un poſte honorable, ſa condamnation ne pouvoit manquer de faire ſur tout le Royaume l'impreſſion déſirée. Mais le Cardinal de Lorraine ayant laiſſé échapper quelques expreſſions qui firent ſoupçonner ce deſſein au Comte d'Arran, il évita le coup qui le menaçoit, en ſe ſauvant fort à propos. L'indignation, le zèle, le reſſentiment, tout le pouſſoit

à chercher les moyens de se venger des persécuteurs de sa personne & de sa Religion ; & comme il passa par l'Angleterre en revenant dans son pays, Elisabeth enflamma encore ces passions par des espérances & des promesses, & le renvoya en Ecosse animé de cette haine implacable que la plus grande partie de ses compatriotes ressentoit pour la France. Il communiqua bientôt ses sentimens au Duc de Chatellerault son pere, qui étoit déjà extrêmement dégoûté des menées de la France en Ecosse ; & comme c'étoit la destinée de ce Seigneur, d'être gouverné dans toute occasion par ceux qui l'environnoient, il souffrit qu'on le détachât de la Reine Régente ; & s'étant joint à la Congrégation, il fut regardé depuis ce tems-là comme le Chef du parti.

1559.

Le Comte d'Arran joint les Protestans.

Cette distinction n'étoit pour lui qu'une simple dénomination. C'étoit Jacques Stuart, Prieur de Saint-André, qui donnoit le mouvement & la vie à tout le corps des Protestans, parmi lesquels il jouissoit d'une confiance sans bornes, qui étoit bien due à son généreux attachement pour leurs intérêts & à sa grande capacité. Il étoit fils naturel de Jacques V par une fille du

Lord Erskine, & comme ce Monarque
1559. amoureux en avoit laiſſé pluſieurs autres à la charge de la Couronne, ils avoient été deſtinés tous à l'Egliſe qui pouvoit leur procurer des dignités & une ſubſiſtance honorable. Jacques avoit été pourvu en conſéquence du Prieuré de Saint-André; mais dans ces tems d'agitation, il ſe dégoûta bientôt de la retraite & de l'indolence de la vie monaſtique, & ſon génie entreprenant l'appella dans le monde pour y jouer un premier rôle ſur un théâtre plus en vue & plus diſtingué. La ſcene où il parut, demandoit des talens de différentes ſortes, & les qualités militaires & le diſcernement politique lui étoient également néceſſaires pour le rendre illuſtre. Il les avoit au plus haut dégré. A une bravoure perſonnelle, univerſellement reconnue, il joignoit une grande capacité dans l'art de la guerre, & toutes ſes entrepriſes militaires furent couronnées par des ſuccès. Sa ſagacité & ſa pénétration dans les affaires civiles, le mettoit en état de diriger heureuſement ſa courſe au milieu des troubles & de la violence des factions. D'un autre côté, ſon courage à défendre la réformation, joint à la décence & même

la sévérité de ses mœurs, lui assuroient la réputation d'être sincerement attaché à la Religion, réputation sans laquelle il étoit impossible alors de gagner quelque ascendant sur les esprits. 1559.

Ce n'étoit pas sans raison que la Reine redoutoit l'inimitié d'un homme si capable de nuire à ses projets. Et comme avec toute son adresse elle ne pouvoit l'entamer sur la fidelité à ses associés, elle s'efforça d'affoiblir son crédit & de jetter parmi eux des semences de jalousie & de méfiance, en insinuant que l'ambition du Prieur s'élevoit audessus de la condition d'un sujet & qu'il n'aspiroit à rien moins qu'à la couronne.

Une accusation si peu vraisemblable trouva peu de créance ; & quelques pensées de ce genre qu'on puisse prétendre lui avoir été inspirées dans la suite par l'orgueil de ses succès inattendus & par son élévation à la premiere dignité du Royaume, il est certain qu'à l'époque dont nous parlons, il ne pouvoit former un dessein si vaste. Détrôner une Reine héritiere directe d'une ancienne race de Rois, qui pouvoit employer à la défense de ses droits, les forces d'un Royaume beaucoup plus puissant que

1559.

le sien, & substituer à sa place une personne que l'illégitimité de sa naissance excluoit de toute succession publique & particuliere, c'étoit un projet si chimérique, que l'imagination la plus extravagante s'y seroit à peine arrêtée & ne pouvoit jamais le regarder comme praticable.

De plus, la promesse que le Prieur fit à Melvil de le laisser résider constamment en France, pourvu qu'on satisfît aux plaintes de la nation, la confiance que lui donnoient le Duc de Chatelleraut & son fils, héritiers présomptifs de la couronne, & le concours de presque tous les nobles d'Ecosse, à procurer le succès des mesures par lesquelles il déplut à la Cour de France : tout cela fait beaucoup pour le justifier de l'imputation de ces desseins criminels, dont la Reine vouloit le charger.

Il arrive des troupes de France qui fortifient Leith.

L'arrivée d'un millier de soldats François, compensa en quelque maniere la perte que la Reine venoit d'essuyer par la défection du Duc de Chatelleraut. On leur commanda aussi-tôt de fortifier Leith, place dont la Reine résolut de faire le quartier principal de ses troupes étrangeres, à cause de

la commodité de son port, & de sa situation voisine d'Edimbourg & dans un pays fertile. Cet arrangement désagréable au peuple, devint encore plus choquant par la maniere dont il fut exécuté. Pour mettre la ville entierement à leur disposition, les François en chasserent une grande partie des habitans, & prenant possession des maisons qu'ils les avoient forcés d'abandonner, ils présenterent aux yeux des Ecossois, deux objets également odieux & révoltans, savoir d'un côté, nombre de leurs compatriotes que la violence avoit chassés de leurs habitations, & qui erroient sans aucune demeure fixe ; & de l'autre une colonie d'Etrangers s'établissants avec leurs femmes & leurs enfans dans le cœur de l'Ecosse, devenants tous les jours plus puissans par de nouveaux renforts & préparant ouvertement un joug auquel il falloit, de nécessité, que tout le Royaume se soumît, à moins que le courage national ne fit promptement quelqu'effort pour le sauver.

1559.

Ce pas hardi & décisif de la Reine régente, fit la plus forte impression sur les Lords de la Congrégation, qui résolurent d'employer tout ce qu'ils

Les Protestans font des remontrances à ce sujet.

1559.

avoient de vigueur pour préserver leur religion & leur liberté, de la destruction qui les menaçoit. Mais pour justifier leur conduite & rejetter tout le blâme sur leurs adversaires, ils résolurent de garder les apparences de la décence & du respect envers leurs supérieurs, & de ne point recourir aux armes sans la plus urgente nécessité. En conséquence, ils présenterent tous à la

29 Septemb.

Régente une adresse qui contenoit dans les termes les plus forts leur mécontentement des conseils qu'elle suivoit, & par laquelle ils la supplierent de calmer les craintes & les jalousies de la Nation, en se désistant de fortifier Leith. La Reine sentant les avantages de sa situation présente, n'étoit pas disposée à écouter des demandes absolument contraires à ses vues, & qui lui étoient faites avec cette importunité hardie qui est si peu du goût des Princes.

La Régente méprise leurs remontrances.

Les suggestions de ses Conseillers François, contribuerent sans doute à l'éloigner encore davantage de toute idée de conciliation. Comme elle montroit volontiers dans toutes les occasions une déférence extraordinaire pour les avis de ses compatriotes, ses freres qui savoient qu'elle désapprouvoit secre-

ment leurs mesures violentes, eurent soin de mettre auprès d'elle des personnes, qui par leurs insinuations la précipiterent dans plusieurs actions que son jugement droit eût condamnées hautement. Comme le succès dans la conjoncture présente, où tout menoit à une crise prochaine, dépendoit entierement de la fermeté de la Reine, les Princes Lorrains ne s'en reposerent pas uniquement sur l'influence de leurs agens ordinaires; pour donner plus de poids à leurs conseils, ils appellerent à leur aide les Ministres de la Religion, espérant que par l'autorité de leur caractere sacré, ils recommanderoient efficacement à leur sœur, ce systeme de rigueur qu'ils avoient épousé. Dans cette vue, sous prétexte d'envoyer d'habiles controversistes capables de confondre les Protestans, ils nommerent divers Théologiens François pour résider en Ecosse. A leur tête, étoit avec le titre de Légat du Pape, l'Evêque d'Amiens Pellevé, depuis Archevêque & Cardinal de Sens, dévôt fanatique, servilement dévoué à la maison de Guise, & instrument propre à faire goûter & à exécuter les projets les plus cruels. 1559.

Au milieu du bruit & des dangers

1559. d'une guerre civile, ces Docteurs eurent peu d'occasions de déployer leur talent à manier les armes théologiques ; mais ils firent une action qui offensa grievement la Nation. Ils persuaderent à la Reine de s'emparer à Edimbourg de l'église de Saint-Gilles, qui depuis la derniere tréve étoit toujours restée entre les mains des Protestans, & après l'avoir solemnellement purifiée par une nouvelle consécration de la souillure qu'ils supposoient qu'elle avoit contractée par le ministere profane des Protestans, ils y rétablirent les Rits de l'Eglise Romaine contre la disposition expresse d'un article du dernier traité. Cela joint à l'indifférence ou même au mépris que la Reine marqua pour les remontrances qui lui avoient été faites, convainquit les Lords de la Congrégation, que non-seulement ils attendoient vainement d'elle quelque satisfaction sur leurs griefs, mais qu'il étoit absolument nécessaire qu'ils prissent les armes pour leur propre défense.

Le caractere ardent & impétueux de la Nation, aussi-bien que toutes les considérations d'une saine politique, les porterent à faire cette démarche hardie sans différer. Il n'étoit encore

arrivé qu'une petite partie des troupes auxiliaires de France ; les fortifications de Leith, quoique pouſſées avec vigueur, étoient encore loin d'être achevées. Ils conçurent que tandis que le parti de la Reine n'étoit pas dans une poſture plus avantageuſe, il étoit poſſible de le ſurprendre & de prévenir toute querelle & toute effuſſion de ſang pour la ſuite, par un coup imprévu & déciſif. Pleins de ces eſpérances, ils s'avancerent rapidement vers Edimbourg avec une armée nombreuſe. Mais il n'étoit pas aiſé de tromper un ennemi auſſi vigilant & auſſi attentif que la Reine Régente. Elle prévit le danger avec ſa pénétration ordinaire, & prit le ſeul moyen propre à l'éviter. Au lieu de tenir la campagne contre des ennemis ſupérieurs en nombre, & redoutables un jour de bataille par l'ardeur de leur courage, elle ſe retira dans Leith, & réſolut d'y attendre patiemment le ſecours de nouveaux renforts. Toutes foibles & imparfaites qu'étoient les fortifications de la Ville, elle ne craignoit pas les efforts d'une armée qui n'avoit ni gros canon, ni munition de guerre, & qui ne connoiſſoit point la méthode d'attaquer une place fortifiée avec plus

1559.

6 Octobre

1559. d'art que ces anciennes tours élevées par-tout le royaume, pour mettre en sûreté les propriétés particulieres contre les incursions des bandits.

Cependant la Reine ne négligea point de recourir à ces artifices qu'elle avoit déjà employés pour affoiblir ou diviser ses adversaires. Par des sollicitations & des promesses secrettes, elle ébranla la fidélité, ou ralentit l'ardeur de quelques uns. Par des reproches & des accusations publiques, elle noircit la réputation & diminua l'autorité de certains autres. Ses Emissaires étoient par-tout en action, & malgré le zele pour la Religion & la liberté qui animoit alors la nation, il paroît que leurs manœuvres ne furent pas sans succès. Nous voyons Knox faire, vers ce tems-là, de grandes plaintes de l'esprit tiede & languissant, qui commençoit à gagner le parti. Mais si leur zele se relâcha un peu & souffrit une lenteur momentannée, il s'embrâsa bientôt d'un nouveau feu, & fut plus ardent que jamais.

La Reine y donna elle-même occasion, par la réponse qu'elle fit à une des remontrances des Lords de la Congrégation. Lorsqu'ils furent arri-

vés à Edimbourg, ils lui représenterent de nouveau, les dangers d'augmenter le nombre des troupes Françoises, de fortifier Leith, & de persister dans d'autres mesures, qu'ils regardoient comme destructives de la paix & de la liberté du Royaume; dans cette adresse, ils parlerent d'un ton plus ferme, & déclarerent plus ouvertement qu'ils n'avoient encore fait, leur résolution d'en venir aux dernieres extrémités, pour arrêter de si pernicieuses entreprises. Une remontrance de cette nature, & réitérée avec tant de hardiesse, fut répondue par la Reine en termes aussi forts & aussi clairs. Elle prétendit qu'elle n'étoit en rien responsable de sa conduite aux Lords de la Congrégation, & que toutes leurs représentations ne lui feroient pas abandonner des mesures qu'elle jugeoit nécessaires, ni renvoyer des troupes dont elle croyoit avoir besoin, ni démolir des fortifications qui pouvoient être utiles. En même tems, elle leur ordonna, sous peine de haute trahison, de congédier les troupes qu'ils avoient assemblées.

1559.

Mais sans succès.

Ce style haut & impérieux, son-

1559. noit mal aux oreilles des nobles Ecossois, incapables par leur caractere national, de supporter la plus petite apparence d'un affront. Accoutumés à être traités par leurs Monarques même, avec les plus grands égards, & jouissant sous une forme aristocratique de gouvernement, d'une portion de pouvoir qui, toujours égaloit & quelquefois réprimoit celui du Souverain, ils étoient en même tems sensibles au traitement qu'ils recevoient, & alarmés de la déclaration précise des intentions de la Reine ; & comme ils n'avoient plus qu'une ressource, l'esprit de patriotisme & le courage ne leur manquerent pas pour l'employer.

Ils délibe-rent sur la route qu'ils doivent tenir. Mais afin de ne point paroître s'écarter des formes établies par la constitution, formes pour lesquelles on voit toujours les hommes conserver le plus grand respect au milieu même de leurs plus violentes opérations, ils 21 Octobre. assemblerent tous les Pairs, Barons & Représentans des Bourgs, attachés à leur parti, ce qui forma une *convention* (*a*) plus nombreuse & non moins

(*a*) *Note du Traducteur.* Nom que les Anglois ont donné en 1639 à une assemblée extraordinaire du Parlement, sans lettres patentes du Roi. L'Auteur l'a adopté, j'ai cru devoir le conserver.

auguſte que les aſſemblées ordinaires du Parlement. Les Chefs de la Congrégation leur mirent devant les yeux la déclaration de la Reine, en réponſe à leurs remontrances ; ils repréſenterent l'inévitable ruine où les deſſeins qu'elle y avouoit, alloient précipiter le Royaume, & demandant leur avis ſur l'obéiſſance due à une adminiſtration ſi injuſte & ſi oppreſſive, ils ſoumirent à leur déciſion une des plus délicates & des plus intéreſſantes queſtions qui pût occuper des ſujets. 1559.

L'aſſemblée mit à ſa déciſion autant de diligence que d'unanimité. Ne connoiſſant point ces formes qui prolongent les affaires ; étranger aux arts qui font briller dans la diſpute, & plus capable d'agir que de parler, un peuple guerrier ſe hâte toujours d'aller à la concluſion, & prend dans ſes délibérations le chemin le plus court pour y arriver. Ce fut l'affaire d'un jour, que d'examiner & de réſoudre ce problême délicat, ſur la conduite que les ſujets doivent tenir à l'égard d'un Prince qui abuſe de ſon pouvoir. Mais quelque précipitation qui paroiſſe dans cette maniere de procéder, elle ne fut

1559. pourtant pas sans solemnité. Comme on croyoit qu'il n'appartenoit pas moins aux Théologiens qu'aux Laïcs de déterminer le point en question, les premiers furent appelés & consultés. Knox & Willox, parurent au nom de tout leur Ordre, & fondés sur des préceptes & des exemples de l'Ecriture, ils prononcerent sans balancer que les sujets sont en droit non-seulement de résister aux Princes tyrans, mais encore de les dépouiller de leur autorité, lorsqu'au lieu de l'employer à la défense des peuples, selon l'intention de la Providence qui les leur a confiés, ils en font l'instrument de leur destruction. La décision de personnages si réverés pour la sainteté de leur caractere, & qui l'étoient encore plus pour leur zèle & leur piété fut d'un grand poids auprès de toute l'assemblée. Et non contens de marquer leur consentement par acclamation suivant leur usage ordinaire, chaque membre fut appellé à son tour pour déclarer ses sentimens, & se levant l'un après l'autre, tous opinerent, sans excepter un seul, à privér la Reine de l'office de Régente qu'elle avoit exercé d'une maniere si préjudiciable au Royaume.

Ils déposent la Régente.

Droit qu'ils

Cette sentence extraordinaire ne fut

pas moins l'ouvrage de l'amour de la liberté, que du zèle pour la Religion. (*a*) L'acte de déposition passoit légerement sur les griefs où la derniere étoit interressée; mais pour montrer que leur conduite avoit été non-seulement juste, mais nécessaire, les Lords de la Congrégation y déduisoient les dangereuses atteintes portées par la Reine à la constitution civile. On y détailloit fort au long, & on y mettoit dans le jour le plus frappant, l'introduction des troupes étrangeres dans un Royaume qui étoit en paix avec tout le monde, la précaution de saisir & de fortifier différentes places, la promotion d'étrangers à des emplois considérables en pouvoir & en dignité, le rabais du titre de la monnoie, (*b*) le renversement des au-

1559.

en avoient.

(*a*) M. de Castelnau, après avoir blâmé les conseils dangereux des Princes Lorrains par rapport aux affaires d'Ecosse, convient avec sa franchise ordinaire que lorsque les Ecossois déclarerent la guerre à la Regente, ce fut plutôt pour soutenir leurs privileges, que par aucun motif de Religion. *Mem. Castèln.* 446.

(*b*) Le titre de la monnoie varioit continuellement en Ecosse. Dans la seizieme année du regne de Jacques V, l'an 1529, une livre d'or pesant, étant monnoyé, produisoit 108 livres de monnoie courante; & sous l'administration de la Reine Régente, en 1556, une livre d'or pesant, quoiqu'on y eût mis beaucoup d'ailliage, produisoit 144 livres de monnoie ayant cours. En 1529, une livre pesant d'argent, produisoit

1559. ciennes loix, l'impoſition de taxes nouvelles & onéreuſes, & enfin l'entrepriſe de ſubjuguer le Royaume & d'envahir ſes libertés par des actes de violence publics & répétés. Par toutes ces raiſons les membres de la Congrégation maintinrent qu'ils avoient droit d'intervenir comme conſeillers de leurs Monarques & comme gardiens & défenſeurs de la conſtitution : en conſéquence & en vertu de ce droit, au nom du Roi & de la Reine dont ils parloient dans les termes les plus ſoumis & les plus reſpectueux, ils deſtituerent la Reine Régente de ſon office, & défendirent d'obéir déſormais à ſes commandemens.

Quelque violente que puiſſe paroître cette action, elle ne manquoit ni de principes dans la conſtitution, ni d'exemples dans l'hiſtoire d'Ecoſſe, pour la juſtifier & l'autoriſer. Sous la forme ariſtocratique du gouvernement établi parmi les Ecoſſois, le pouvoir du Souverain étoit extrêmement limité. Les plus grands

étant monnoyée, 9 livres 2 ſols, & en 1556, le même poids produiſoit 13 livres de monnoie courante, *Ruddim. Proefat. ad Anders. Diplomat. Scotœ p.* 89, 91. On voit par ce détail, que ces plaintes ſouvent répétées par les mécontens, n'étoient pas tout-à-fait ſans fondement.

d'entre

d'entre les Nobles étoient eux-mêmes de petits Princes, possédant une Jurisdiction fort étendue & presque indépendante de la Couronne, & ayant à leur suite un grand nombre de Vassaux, qui dans toutes les contestations épousoient la querelle de leur Chef contre le Roi. De-là tant d'exemples de l'impuissance de l'autorité Royale consignés dans l'Histoire d'Ecosse. De tout tems les Nobles, non-seulement prétendirent, mais exercerent le droit de contrôler la conduite du Roi. Jaloux de leurs privileges, & toujours prêts à courir aux armes pour les soutenir, ils observoient toutes les fautes de l'administration; chaque atteinte aux droits de l'Aristocratie excitoit leur indignation; & jamais Prince ne hasarda de passer les bornes que la Loi mettoit à la prérogative, sans éprouver une résistance qui ébranloit ou renversoit son trône. Animés de l'esprit de la Constitution, & appuyés par l'exemple de leurs ancêtres, les Lords de la Congrégation crurent que dans cette conjoncture il étoit de leur devoir de rechercher l'administration de la Reine Régente & de préserver leur pays de la servitude ou de la conquête dont elle

1559.

1559. le menaçoit, en lui ôtant le pouvoir d'exécuter un ſi pernicieux deſſein. (*a*)

(*a*) L'acte de dépoſition & une Lettre des Lords de la Congrégation à la Reine Régente exiſtent encore. Knox. page 184. On n'y découvre pas ſeulement l'eſprit mâle & intrépide qui eſt naturel à des hommes capables d'une réſolution ſi hardie; elles ſont encore remarquables par une préciſion & une vigueur d'expreſſion étonnantes dans un ſiecle ſi groſſier. On peut faire la même obſervation par rapport à d'autres papiers publics du même tems. L'ignorance & le mauvais goût d'un ſiecle ſe montrent dans les ouvrages des Auteurs de profeſſion, par l'obſcurité, l'affectation ou l'abſurdité de ce qu'ils contiennent; mais le langage des affaires eſt preſque le même dans tous les tems, & par tout où les hommes ont des idées nettes & le cœur vivement & profondément affecté, ils s'expriment toujours clairement & avec énergie.

Fin du ſecond Livre.

1559.

HISTOIRE D'ÉCOSSE.

LIVRE TROISIEME.

Embarras de la Congrégation.

Les Lords de la Congrégation s'apperçurent bientôt que leur zèle les avoit engagés dans une entreprise absolument au-dessus de leur force. La garnison Françoise méprisant leurs troupes nombreuses, mais indisciplinées, refuse de rendre Léith & de sortir du Royaume. Ils n'étoient pas assez versés dans l'art de la guerre pour forcer la place, & ils n'avoient ni l'artillerie ni les munitions nécessaires. Leurs gens d'ailleurs, quoique d'un courage intrépide, étant accoutumés à vuider toutes les querelles par une bataille, ne pouvoient se faire aux fatigues d'une longue campagne, & se lasserent bientôt du service rigoureux & assidu que demande un siége. Les Emissaires de la Reine qui se mêloient facilement parmi leurs concitoyens, mi-

1559. rent tout en uſage pour aigrir l'humeur de ces derniers qui ſe manifeſta d'abord par des murmures & des plaintes, & qui éclata enſuite en mutinerie ouverte à l'occaſion de l'argent qui manquoit pour payer l'armée. Les principaux Chefs furent à peine à l'abri de l'inſolence effrénée du Soldat, dont la rage mit en pieces quelques-uns de ceux d'un rang inférieur qui ſe jetterent imprudemment à la traverſe pour les réprimer. La diſcorde, la conſternation & la détreſſe régnoient dans le camp des Réformés. Le Duc leur général perdit courage à ſon ordinaire aux approches du danger, & ne laiſſa que trop voir ſon repentir d'avoir embraſſé témérairement une cauſe ſi déſeſpérée.

Ils demandent du ſecours à Eliſabeth.

Dans cette ſituation la Congrégation eut recours à Eliſabeth dont la protection ſeule pouvoit lui donner de raiſonnables eſpérances de réuſſir. Quelques-uns des plus prudents d'entre les Chefs ayant prévu que le parti ſe trouveroit probablement dans de grands embarras, étoient entrés dans une correſpondance ſecrette avec l'Angleterre, pour tâcher de ſe ménager une reſſource en cas de beſoin. Eliſabeth, inſtruite des deſſeins dangereux formés par les Prin-

ces Lorrains contre sa Couronne, sentit de bonne heure de quelle importance il étoit, non-seulement d'arrêter le progrès des François en Ecosse, mais d'étendre son influence dans ce Royaume; & s'appercevant combien les soulevemens actuels y contribuoient efficacement à retarder ou à ruiner les projets contre l'Angleterre, elle prêta volontiers l'oreille aux mécontens, & leur donna secrettement des assurances d'aider puissamment leur cause. Randolphe, Agent extrêmement propre à mener une intrigue sourde, fut dépêché en Ecosse, & demeurant caché parmi les Lords de la Congrégation, observoit & animoit leurs mouvemens. Il paroît que l'argent étoit la seule chose qui leur manquoit alors; & ce fut une remise faite à propos de la part de l'Angleterre, qui mit les Nobles en état d'entrer en campagne & de marcher vers Leith. Mais comme Elisabeth ne se fioit point aux Ecossois, & qu'elle vouloit garder les apparences avec la France, elle ne leur donna d'abord des subsides qu'avec une extrême réserve. La subsistance d'une armée & les dépenses d'un siége eurent bientôt épuisé ces foibles secours que les 1559.

1559.

Lords ne pouvoient guere augmenter de leur propre fonds, & le parti se voyoit ainsi à la veille d'être dispersé & ruiné.

Elle leur envoye une petite somme d'argent.

Pour obvier à ce malheur, Cockburn d'Ormiston fut dépêché en toute diligence aux Gouverneurs des Ville & Château de Berwick. Cette place, située sur les frontieres d'Ecosse, étant alors de la plus grande importance, le commandement en avoit été confié au Chevalier Raoul Sadler & au Chevalier Jacques Crofts, deux personnes qui tenoient un rang considérable, & auxquels on donna plein pouvoir de fournir de l'argent aux mécontens d'Ecosse, suivant le besoin de leurs affaires. Cockburn en reçut quatre mille couronnes, mais le parti n'en tira aucun avantage. Le Comte de Bothwell, à l'instigation de la Reine, attendit Cockburn à son retour, dispersa ses gens, le blessa & lui enleva l'argent.

Ce contre-temps imprévu devint fatal aux Protestans. Quelques-uns des plus zélés tenterent, par désespoir, de livrer un assaut à Leith; mais les François les repousserent avec perte, saisirent leur canon; & les poursuivant jusqu'aux portes d'Edimbourg, ils fu-

rent ſur le point d'y entrer pêle-mêle avec eux. La Ville fut remplie en cette occaſion, de toute la terreur & de la confuſion que l'attente du pillage & du maſſacre peut exciter dans une place emportée. Les Habitans conſternés, ſe jetterent en foule du côté de la porte oppoſée à celle où parut l'ennemi. Les troupes de la Congrégation étoient irréſolues & éperdues, & les partiſans de la Reine, qui étoient dans la Ville, inſultoient ouvertement les uns & les autres. A la fin, un petit nombre de Nobles eut aſſez de courage pour faire tête à l'ennemi, qui, après avoir pillé quelques maiſons du fauxbourg, ſe retira avec ſon butin, & délivra la Ville de cette chaude allarme. 1559.

Une ſeconde rencontre arrivée quelques jours après, ne fut pas moins malheureuſe. Les François envoyerent un détachement pour intercepter un convoi de vivres deſtiné pour Edimbourg. Les Lords de la Congrégation l'ayant appris, marcherent en toute diligence avec un corps conſidérable de leurs troupes; & tombant ſur l'ennemi entre l'Eſtabig & Leith, avec plus de valeur que de conduite, ils furent preſqu'inveſtis par un ſecond parti de

1559.

Ils se retirent de devant Leith en désordre.

François, qui s'avança pour soutenir le premier. Dans cet état, il n'y avoit qu'une retraite qui pût sauver les Ecossois; mais on ne pouvoit la faire longtemps en bon ordre dans un terrein marécageux, & devant un ennemi supérieur en nombre. Un petit corps chargea leur arriere-garde; le plus grand désordre se mit parmi la cavalerie & l'infanterie; & ils eussent tous été taillés en pieces si les François avoient profité de leurs avantages.

Ce second échec fit perdre entierement l'espérance & le courage, aux soutiens de la Congrégation. Ils ne se crurent pas en sûreté dans les murs même d'Edimbourg; & ils prirent aussi-tôt le parti de se réfugier dans quelque place éloignée de l'ennemi. En vain le Prieur de Saint-André & quelques autres s'opposerent à cette lâche & honteuse fuite. La crainte du danger présent l'emporta sur le sentiment de l'honneur & sur le zèle pour la cause. A minuit, ils sortirent d'Edimbourg en grand désordre, & marcherent, sans s'arrêter, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à Stirling.

Durant ce dernier soulevement, le grand corps de la noblesse Ecossoise se joignit à la Congrégation. Les Lords

Seton & Borthwick furent les ſeules perſonnes de rang qui prirent les armes pour la Reine, & l'aïderent à défendre Leith. Bothwell favoriſoit ouvertement ſa cauſe, mais il ſe tenoit chez lui. Le Comte de Huntly, ſuivant la politique adroite qui diſtingua ſon caractere, amuſoit les Chefs de la Congrégation par de belles promeſſes de les aſſiſter, mais il ne leur amena jamais un ſeul homme. Le Comte de Morton, Membre de la Congrégation, flottoit dans un état d'irréſolution, & ne ſervit pas franchement la cauſe commune. Le Lord Erskine, Gouverneur d'Edimbourg, gardoit une neutralité qu'il croyoit être convenable à la dignité de ſon poſte; & le Parlement lui ayant confié la principale fortereſſe du Royaume, il ſe borna à empêcher qu'aucune des deux factions ne l'eût entre ſes mains. 1559.

Maitland abandonne la Reine douairiere.

Peu de jours avant la retraite de la Congrégation, la Reine fit une perte irréparable par la défection de ſon principal Secrétaire, Guillaume Maitland de Lethington. Son zèle pour la Religion réformée, & les vives remontrances qu'il fit à la Reine, ſur les meſures violentes qu'elles employoit,

1559. l'exposerent tellement au ressentiment de cette Princesse & de ses Conseillers François, que soupçonnant sa vie en danger, il se retira secrettement de Leith, & se sauva du côté des Lords de la Congrégation, dont il fut reçu à bras ouverts comme un Prosélite qui, par sa capacité, augmentoit la force & la réputation du parti. Maitland avoit apporté de bonne heure au maniment des affaires publiques d'admirables talens naturels, perfectionnés par la connoissance des beaux Arts; & tandis que ses compatriotes du même rang, se livroient au plaisir de la chasse, ou servoient chez l'Etranger comme des Aventuriers, il s'étoit initié dans tous les secrets du Cabinet, & alloit de pair avec les gens les plus consommés dans l'Administration; il avoit dans un degré supérieur ce génie intrépide qui se plaît à poursuivre des desseins hardis, & cette dextérité qui en assure le succès, mais ces qualités avoient une forte teinture des vices qui les avoisinent. Son adresse dégénéroit quelquefois en ruse; sa pénétration approchoit des excès de la subtilité & du rafinement; son imagination inventive & trop féconde, lui suggéroit, dans cer-

taines occasions, des systêmes chimé- 1559.
riques de politique peu sortables au génie du siecle, & son esprit entreprenant l'engageoit dans des projets vastes & brillans, mais dont l'exécution passoit son pouvoir; cependant tous les Ecrivains contemporains des deux factions en parlent avec une admiration qui suppose une grande supériorité d'esprit & de talens.

La retraite précipitée de la Congrégation augmenta tellement la terreur & la confusion qui en avoit saisi les Membres à Edimbourg, qu'avant d'arriver à Stirling, cette armée se trouvoit réduite à un fort petit nombre. Cependant, le courage de Knox demeuroit ferme & inébranlable. Il monte en chaire, & adresse à ses Auditeurs abattus, une exhortation qui les ranime & les réchauffe merveilleusement. Les principaux points de son discours sont insérés dans son Histoire, & fournissent un exemple frappant de la hardiesse, & de la liberté que se donnoient les premiers réformateurs dans leurs réprimandes, & en même-temps un échantillon de l'adresse avec laquelle celui-ci choisissoit les argumens les plus propres à remuer & à persuader son Auditoire.

1559.

Les Lords de la Congrégation s'adressent à Elisabeth.

On convoqua une assemblée des Chefs, pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire en ce moment, où leurs propres ressources étoient entiérement épuisées, & où leur ruine paroissoit inévitable, à moins d'être soutenus par un secours étranger. Ils tournerent de nouveau les yeux vers l'Angleterre, & résolurent d'implorer l'assistance d'Elisabeth pour achever une entreprise dans laquelle ils avoient fait une si fatale expérience de la force de leurs Adversaires. Maitland, comme plus habile Négociateur du parti, fut nommé pour cette Ambassade. Les Chefs convinrent qu'en son absence, & pendant la saison morte de l'année, ils renverroient leurs gens excédés par les fatigues d'une campagne où le service avoit été prolongé bien au-delà de sa durée ordinaire dans ce siecle. Mais pour garantir les Comtés les plus dévoués à leur intérêt, le Prieur de Saint-André se retira dans Fife, avec une partie des Chefs, & le Duc de Chatellerault fit, avec le reste, sa résidence à Hamilton.

L'adresse ou l'éloquence de Maitland n'étoient pas fort nécessaires pour engager Elisabeth à prendre ce pays sous

la protection. Elle observoit avec beaucoup d'intérêt l'ascendant que les François avoient pris dans les Conseils en Ecosse, & les progrès qu'ils y avoient faits par leurs armes ; & comme elle prévoyoit bien les suites dangereuses que pouvoient avoir leurs projets dans ce Royaume, elle avoit déjà pris sa résolution sur ce qu'elle avoit à faire, en cas que leur pouvoir devînt plus formidable. 1559.

Motifs qui la déterminerent à les secourir.

Il paroît que pour donner à la Reine Elisabeth & à son Conseil privé une idée nette & entiere de chaque affaire, ses Ministres étoient dans l'usage de dresser des Mémoires où ils établissoient clairement le point de la question, motivoient la conduite qu'ils estimoient la plus raisonnable, & proposoient des moyens pour l'exécution de leur plan. Il nous reste encore deux papiers de cette espece, écrits de la main du Chevalier Guillaume Cécil. Ils sont intitulés : *Discussion sommaire de l'importante affaire d'Ecosse*, & font honneur à l'habileté & à la pénétration de ce grand Ministre. Les motifs qui déterminerent la Reine à prendre si chaudement la défense de la Congrégation y sont présentés nettement &

1559. avec force ; & les dangers qu'il y auroit eu à souffrir que les François s'établissent en Ecosse, y sont prévus avec beaucoup de discernement.

Il pose comme un principe conforme au droit divin & au droit naturel, que toute Société a le droit de se garantir non-seulement des dangers actuels, mais encore de ceux qui vraisemblablement pourroient avoir lieu ; à quoi il ajoute que la nature & la raison enseignent à chaque Prince l'art de se défendre par les mêmes moyens que ses Adversaires employent pour lui nuire. Il établit sur ces fondemens le droit qu'avoit l'Angleterre, de se mêler des affaires de l'Ecosse, & de prévenir la conquête de ce Royaume, qui étoit l'objet où la France tendoit ouvertement. Les François, dit-il, sont, de tous temps, les ennemis irréconciliables de l'Angleterre. Les hostilités ont subsisté entre les deux Nations pendant plusieurs siecles. Jamais elles ne sont entrées cordialement & sincérement dans aucun traité de paix. Il ne falloit donc rien attendre de bon du dernier, qui, ayant été l'ouvrage de la nécessité où elles se trouvoient, seroit observé négligemment, & rom-

pu sous les moindres prétextes, La France, ajoutoit-il, reprendra bientôt son ancien état d'opulence; & quoiqu'épuisée actuellement d'hommes & d'argent par une guerre longue & ruineuse, elle sera bientôt en situation d'agir, & l'esprit inquiet & belliqueux de ses peuples lui rendra même l'action nécessaire. Les Princes Lorrains, qui ont à présent toute la direction des affaires de France, portent à la Nation Angloise la haîne la plus envenimée; ils mettent ouvertement en question la légitimité de la naissance de la Reine, & en appuyant le titre & les prétentions de la Reine d'Ecosse leur niece, ils cherchent à priver Elisabeth de sa Couronne; dans cette vue, ils ont travaillé pour exclure les Anglois du traité de Cateau Cambresis, & ont tâché de conclure une paix séparée avec l'Espagne. Ils ont persuadé à Henri de permettre que sa belle-fille prît le titre & les armes de Reine d'Angleterre. Depuis la paix même, ils ont sollicité & obtenu, à Rome, une Bulle qui déclare illégitime la naissance d'Elisabeth, &, quoique la sagesse & la modération du Connétable de Montmorenci ait arrêté pour quelque temps

1559.

1559.] leur course, délivrés aujourd'hui de toute contrainte, par la mort d'Henri II & la disgrace de son Ministre, il n'y a point de violence qu'on ne doive craindre de leur ambition soutenue du pouvoir souverain. L'Ecosse est le côté d'où ils peuvent attaquer l'Angleterre avec le plus d'avantage. Une guerre sur les frontieres de ce pays n'expose la France à aucun danger; mais une bataille malheureuse peut mettre au hasard la Couronne d'Angleterre, & bouleverser son Gouvernement. Dans la conduite politique, c'est une puérilité que de laisser mûrir les desseins d'un ennemi jusqu'à ce que tout soit prêt pour leur exécution. Les nobles Ecossois, après avoir fait leurs derniers efforts, ont été obligés de quitter la Campagne; & bien loin de pouvoir chasser les usurpateurs qui en veulent à leurs libertés, ils voyent la puissance des François s'accroître de jour en jour, & dans un combat si inégal, il faudra qu'à la fin ils abandonnent la partie. L'invasion de l'Angleterre sera la suite immédiate de la réduction des mécontens d'Ecosse. Elisabeth, en les laissant à la merci des François, ouvre le chemin à ses ennemis pour venir dans le cœur de son Royaume,

1559.

qu'elle expose aux calamités de la guerre & au danger d'être conquis. Le seul parti qu'il y ait donc à prendre, est d'aller au devant de l'ennemi, tandis qn'il est encore éloigné de faire de l'Ecosse le théâtre de la guerre, en envoyant une puissante armée à la Congrégation pour la soutenir, d'étouffer dans leur enfance, les desseins des Princes Lorrains, & de chasser ainsi, par un effort prompt & imprévu les François de la Grande-Bretagne, avant qu'ils ayent le temps d'y prendre racine, & d'y devenir formidables. Mais comme la matiere est d'une importance qui mérite autant qu'aucune autre l'attention d'un Monarque Anglois, elle exige d'abord de la sagesse & de la maturité dans le Conseil, & ensuite de la vigueur & de l'expédition dans la conduite. Le danger est pressant, & un seul moment perdu peut le rendre inévitable (*a*).

Ces raisonnemeus produisirent tout leur effet sur Elisabeth, qui étoit souverainement jalouse de tout prétendant à sa Couronne, & qui ne l'étoit pas moins

(*a*) Les raisons que les Ecossois employerent pour obtenir le secours d'Elisabeth, sont exposées avec beaucoup de force dans un des papiers de Maitland. *Append.* N°. II.

1559. de conserver la tranquillité & le bonheur de ses Sujets. Ces motifs l'avoient déterminée à envoyer dès les commencemens une somme d'argent à la Congrégation, & les mêmes principes la déciderent à leur fournir un secours plus efficace dans leur besoin présent. Un homme de la suite de Maitland fut aussi-tôt dépêché en Ecosse avec les plus grandes assurances de sa protection, & une invitation aux Lords de la Congrégation d'envoyer des Commissaires en Angleterre, pour conclure un traité, & régler les opérations de la campagne avec le Duc de Norfolk.

La Reine douairiere envoye contre eux ses troupes Françoises.

Cependant la Reine Régente, à qui les mouvemens de la Congrégation ne pouvoient demeurer long temps cachés, craignit le succès de cette négociation avec la Cour d'Angleterre, & prévit combien elle seroit peu capable de résister aux efforts réunis des deux Royaumes. En conséquence, elle résolut de prévenir Elisabeth, s'il étoit possible; & en hasardant, malgré la rigueur de l'hiver, d'attaquer les mécontens dans la dispersion & l'abandon où ils étoient, elle espéra mettre fin à la guerre avant l'arrivée des Anglois, leurs Alliés.

Un corps considérable de troupes Françoises augmentées depuis peu par l'arrivée du Comte de Martigues, avec un millier de soldats vétérans & quelque cavalerie, fut commandé pour marcher à Stirling. Ayant passé le fort, ils avancerent le long des côtes du Comté de Fife, détruisant & pillant avec une extrême fureur les maisons & les terres de ceux qu'ils regardoient comme leurs ennemis. Fife étoit le Comté du Royaume le plus peuplé, le plus puissant & le plus dévoué à la Congrégation, qui en avoit tiré jusque là ses plus grands secours d'hommes & de vivres. C'est pourquoi, outre le châtiment des habitans dont ils vouloient punir la mauvaise volonté, en ravageant le pays, les François se proposoient de saisir & de fortifier Saint-André, & d'y laisser une garnison suffisante pour contenir l'esprit mutin de la Province, & garder la possession d'un port situé sur le grand Océan (*a*). 1559.

Mais, dans cette occasion, le Prieur de Saint-André, le Lord Ruttwen,

(*a*) Saint André ville de l'Ecosse méridionale située sur la côte du Comté de Fife, duquel elle est Capitale. Cette ville est assez bien bâtie, dans une belle plaine: elle a un bon Port, une Université & un

1559. Kirkaldy des Granges, & quelques autres Chefs les plus actifs de la Congrégation, rendirent, par leur bravoure, un service de la derniere importance à leur parti. Avec six cens chevaux qu'ils avoient rassemblés, ils harcelerent les François par des incursions continuelles; enleverent leurs quartiers, intercepterent leurs convois de vivres, taillerent en pieces les partis qui s'écartoient du gros de l'armée, & les harasserent tellement, par de perpétuelles allarmes, qu'ils les empêcherent d'avancer pendant plus de trois semaines.

A la fin, le Prieur fut obligé de se retirer avec sa petite troupe; & les François s'étant débarrassés de Kirkaldy,
1560. commencerent à marcher le long de la côte, vers Saint-André. A peine eurent-ils fait quelques milles, qu'ils découvrirent d'une éminence une puissante flotte, qui faisoit route vers le golfe de Forth. Comme ils savoient que le Marquis d'Elbeuf se préparoit
23 Janvier. alors à faire voile en Ecosse avec une armée nombreuse, ils conclurent précipitamment que c'étoient ses vaisseaux,

Archevêché; elle avoit autrefois une citadelle qui est actuellement en ruines. L'Archevêque porte le titre de Primat d'Ecosse.

& se livrerent aux transports de joie les plus immodérés à la vue de ce secours si long-temps attendu. Ils faisoient déjà des décharges de leur gros canon, pour la bien venue de leurs amis; & pour répandre la nouvelle & la terreur de leur arrivée parmi les ennemis, lorsqu'une petite barque détachée de la côte opposée, fit évanouir leur triomphe court & prématuré, en leur apprenant que ce qu'ils voyoient étoit la flotte d'Angleterre envoyée au secours de la Congrégation, & qu'une formidable armée de terre devoit suivre incessamment. 1560.

Une flotte Angloise arrive à leur secours.

Elisabeth fut circonspecte, mais décidée pendant tout son regne; & joignant à la délibération même qui avoit formé ses résolutions la promptitude à les exécuter, elle ne se distingua pas moins par la vigueur que par la sagesse de son Gouvernement. Elle n'eut pas plutôt résolu d'accorder sa protection aux Lords de la Congrégation qu'ils éprouverent l'activité, aussi-bien que l'étendue de son pouvoir. La saison ne permettoit point à l'armée de terre de se mettre en campagne; mais de peur que les François, dans l'intervalle, ne reçussent de nouveaux renforts, elle en-

1560. voya, ſur le champ, une forte Eſcadre pour croiſer dans le golfe de Fort. Il paroît, par les inſtructions qu'elle donna à ſon Amiral Winter qu'elle auroit voulu conſerver les dehors de l'amitié avec les François; mais ce n'étoit que des apparences, & rien de plus. Si la flotte Françoiſe tentoit d'aborder, l'Amiral Anglois avoit ordre de l'en empêcher par tous actes d'hoſtilité & de violence. La vue de cette Eſcadre, qui avoit d'abord cauſé tant de joie aux François, leur inſpira bientôt une ſi grande terreur, qu'elle ſauva Fiſe des effets de leur vengeance. Craignant d'être coupés & de ne pouvoir rejoindre leurs compagnons, qui étoient ſur la rive oppoſée, ils ſe retirerent vers Stirling, avec la derniere précipitation; dans une ſaiſon très-rude, & par des chemins preſqu'impraticables, ils arriverent à Leith, harraſſés & épuiſés de fatigue.

La flotte Angloiſe jetta l'ancre dans la rade de Leith, & reſtant dans cette ſtation juſqu'à la concluſion de la paix, elle empêcha la garniſon de Leith de recevoir aucun ſecours, & facilita en même-tems les opérations de l'armée de terre.

Ils concluent un traité avec l'Angleterre. 27 Février

Auſſi-tôt après l'arrivée de l'Eſcadre Angloiſe, les Commiſſaires

de la Congrégation se rendirent à Berwick, & y conclurent avec le Duc de Norfolk un traité d'union avec Elisabeth, dont la cause retira les plus grands avantages. Le but des Parties contractantes étoit d'arrêter les dangereux & rapides progrès des armes Françoises en Ecosse. Pour y parvenir, les Ecossois s'engagerent à ne jamais souffrir de liaison étroite de leur pays avec la France, & à se défendre jusqu'à la derniere extrémité contre toute entreprise qu'on feroit pour les conquérir. Elisabeth promit d'employer à leur secours une puissante armée, qu'ils tâcheroient de joindre avec toutes leurs forces. Il ne devoit rester aucune place entre les mains des Anglois ; toutes celles qu'on prendroit devoient être rasées ou gardées pour les Ecossois, à leur choix ; s'il se faisoit une invasion en Angleterre, les Ecossois s'obligeoient de secourir Elisabeth avec une partie de leurs forces ; & pour garantie de l'observation du traité, ils s'engageoient à donner des ôtages à Elisabeth, avant que son armée se mît en marche pour l'Ecosse. A la fin de ce traité, ils faisoient plusieurs protestations d'obéissance & de fidélité à leur propre Reine, relativement à tout ce qui ne seroit 1560.

1560. pas incompatible avec la Religion & les libertés de leur pays.

L'armée Angloise met le siége devant Leith.

L'armée Angloise composée de six mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, sous le commandement du Lord Grey de Witton, entra en Ecosse dès le commencement du printems. Les Membres de la Congrégation se rassemblerent de toutes les parties du Royaume pour aller à la rencontre de leurs nouveaux Alliés, & les ayant joints avec une multitude de leurs gens, ils s'avancerent tous ensemble vers Leith. Les François n'étoient pas en force pour tenir la campagne contre un ennemi si supérieur en nombre. Un corps considérable de troupes destinées à leur porter secours, avoit été dispersé par une violente tempête, & avoit ou péri sur les côtes de France, ou regagné avec peine les ports de ce Royaume. Cependant, ils espéroient pouvoir défendre Leith jusqu'à ce que les Princes Lorrains eussent réalisé les magnifiques promesses qu'ils renouvelloient tous les jours pour soutenir leur courage; ou jusqu'à ce que la disette de vivres obligeât les Anglois de se retirer chez eux. Afin de les mettre bientôt dans la nécessité de le faire, ils mirent en usage

2 Avril.

la précaution ordinaire, quoique barbare, d'affamer un ennemi qui fait une invaſion en brûlant & dévaſtant tout le pays d'alentour. Cependant, leur intention ſe trouva fruſtrée par le zèle de la Nation. Ardent à contribuer à l'éloignement de ſes oppreſſeurs, le peuple ouvrit ſes magaſins de réſerve pour le ſoutien de ſes amis; les Comtés voiſins fournirent tout ce qui étoit néceſſaire; & loin de manquer de ſubſiſtances, les Anglois trouverent dans leur camp toutes ſortes de proviſions à meilleur marché qu'elles ne l'avoient été depuis quelque tems dans cette partie du Royaume. 1560

A l'approche de l'armée Angloiſe, la Reine Régente ſe retira dans le Château d'Édimbourg. Elle avoit alors une ſanté détruite, & l'ame abattue par les malheur de ſon adminiſtration. Pour éviter la fatigue d'un ſiége, elle mit ſa perſonne ſous la protection du Lord Erskine. Ce Seigneur gardoit encore ſa neutralité; & par ſon intégrité & ſon amour de la patrie, il méritoit également l'eſtime des deux partis. Il reçut la Reine avec tout l'honneur & le reſpect imaginables: mais à l'égard de ſa ſuite, il eut ſoin de n'en admettre

1560. que ce qu'il falloit pour ne pas risquer de se voir enlever le commandement du Château.

Les Anglois investirent Leith peu de jours après leur arrivée en Ecosse. La garnison renfermée dans la Ville, étoit assez nombreuse pour soutenir l'effort des assiégeants, & par une défense opiniâtre, elle fit durer fort long-temps le siége. Les circonstances qu'en rapportent les Historiens contemporains, gens qui n'avoient ni connoissance, ni expérience de l'art de la guerre, sont souvent obscures & imparfaites, & aucune ne paroît assez importante pour faire regretter de ne pouvoir y porter plus de clarté.

Les François tenterent d'abord de se rendre maîtres du Mont de Stawk, terrein qui s'éleve à quelque distance de la Ville; mais ils en furent repoussés avec un grand carnage, sur-tout par la cavalerie Ecossoise, qui les attaqua avec fureur : ils eurent leur revanche peu de jours après. Ayant fait une sortie avec un fort détachement, ils entrerent dans les tranchées des Anglois, en chasserent les troupes, enclouerent une partie de leur canon, & leur tuerent au moins le double du monde qu'ils

15 Avril.

avoient perdu eux mêmes dans la premiere action. Les Anglois ne furent pas plus heureux dans l'assaut qu'ils essayerent de livrer à la place. Ils furent accueillis avec le même courage, & repoussés avec une grande perte. Dans le détail que les Ecrivains du temps nous ont laissé de ce siége, il est aisé de remarquer le caractere différent des troupes Françoises & Angloises. Les premieres exercées à la guerre pendant les regnes agissans de François I & de d'Henri II, se défendoient, non seulement avec la bravoure, mais avec l'expérience de vieux soldats. Les autres plus accoutumés à la paix, conservoient toujours cette valeur intrépide & désespérée, qui est particuliere à leur Nation; mais ils ne montroient pas qu'ils eussent beaucoup de génie militaire ou d'expérience dans la pratique de la guerre. Toutes les pertes & les mauvais succès qu'ils essuyerent pendant le siége, doivent être imputés à des erreurs manifestes dans la conduite. Les assiégés furent redevables de l'avantage qu'ils eurent dans leur sortie, à la négligence & à la sécurité des Anglois. Plusieurs de leurs Officiers étoient absens; leurs soldats avoient

1560.

7 Mai.

1560. quitté leurs postes, & la tranchée n'étoit presque pas gardée. Les échelles préparées pour l'assaut étoient de beaucoup trop courtes, & les troupes commandées pour le service furent mal soutenues. La tranchée fut d'abord ouverte dans un lieu mal choisi; & comme on jugea qu'il falloit prendre un autre terrein, le temps & le travail qu'on y avoit employés furent perdus. La lenteur de leurs progrès venoit enfin, autant de la foiblesse de leurs Généraux que de la vigueur des François. Cependant la longueur du siége & la perte de leurs magasins par l'accident du feu réduisirent ceux ci à de grandes extrémités que l'attente d'un secours leur fit supporter avec une constance admirable.

Tandis que les espérances & le courage des François prolongeoient le siége si fort au-delà du terme sur lequel on avoit compté, les Chefs de la Congrégation n'étoient pas dans l'inaction. Ils travailloient à perfectionner l'union dans leur parti, par des associations & des confédérations nouvelles. En ratifiant publiquement le traité conclu à Berwick, ils tâcherent de rendre l'alliance avec l'Angleterre ferme & indissoluble. Nous

voyons dans les souscriptions de ces actes le Comte de Huntly, & quelques autres qui, jusques-là, n'avoient eu aucune part aux démarches de la Congrégation. Plusieurs de ces Lords, nommément, le Comte de Stully, restoient encore attachés à l'Eglise Romaine; mais dans cette occasion, ils ne furent arrêtés ni par leurs sentimens sur la Religion, ni par les maximes de circonspection qu'ils avoient suivies précédemment; ils furent entraînés par le torrent du ressentiment & de l'indignation nationale contre les François. (*a*). 1560.

Mort & caractere de la Reine douairiere.

La Reine Régente, l'instrument plutôt que la cause qui avoit plongé le Royaume dans les malheurs sous les-

(*a*) La terreur qu'on avoit conçue du pouvoir de la France l'emporta en bien des occasions sur le zèle que les Nobles Catholiques avoient pour leur Religion. On le voit évidemment par les mémoires dont Burnet fait mention dans son histoire de la Réformation, *vol.* III. *p.* 281, & publiés par ce même auteur dans l'*appendix. p.* 278. On apperçoit encore avec plus de certitude, dans les instructions données par la Reine Elisabeth à Randolph son Agent en Ecosse, que plusieurs papistes zélés pensoient que l'alliance avec l'Angleterre étoit nécessaire pour la conservation de la liberté & de l'indépendance du Royaume. *Keith*, 158. Huntly lui-même avoit commencé à lier une correspondance avec les Ministres d'Elisabeth, avant que l'armée Angloise se mît en marche pour entrer en Ecosse. *Haynes's Papers*, 261, 263 *Append.* n. III.

quels il gémissoit alors, mourut dans
1560. le fort du siége. Jamais Princesse ne posséda des qualités plus propres à rendre son Gouvernement illustre & son peuple heureux. C'étoit une femme de beaucoup de discernement & de beaucoup d'adresse, d'une grande intrépidité & d'une prudence égale : douce & humaine ; sans foiblesse, zélée pour sa Religion, sans superstition, aimant la Justice, sans donner dans des excès de rigueur : une seule circonstance, & qui encore étoit moins un vice que l'excès d'une vertu, empoisonna toutes ces grandes qualités, & fit que son administration fut malheureuse, & que son nom devint odieux. Dévouée aux intérêts de la France sa patrie, & attachée aux Princes Lorrains, ses frères, avec la tendresse la plus passionnée, elle se départit, pour leur plaire, de toutes les maximes que sa propre sagesse ou son humanité lui eussent fait approuver, Elle survécut en grande partie à cette réputation & à cette popularité qui lui avoient applani le chemin à la premiere place du Royaume ; & plusieurs actes de fausseté & quelques-uns de sévérité qui ternirent son administration dans les derniers tems,

lui firent perdre l'affection d'un peuple qui avoit mis en elle une confiance sans bornes; mais ses ennemis même imputoient ces actions inexcusables à la facilité & non à la méchanceté de son naturel; & tandis qu'ils accusoient ses freres & les François qui la conseilloient, de témérité & de cruauté, ils lui accordoient encore le mérite de la prudence & de la douceur. Quelques jours avant sa mort, elle demanda une entrevue avec le Prieur de Saint-André, le Comte d'Argill, & d'autres Chefs de la Congrégation. Elle déplora les suites fatales des conseils violens qu'elle avoit été obligée de suivre, & avec cette franchise naturelle à une ame généreuse, elle reconnut les fautes de son administration & en demanda pardon à ceux qui en avoient souffert. Mais elle les avertit en même-temps, qu'au milieu des efforts pour leur liberté, & dans le choc des armes, ils ne devoient pas perdre de vue la fidélité & la soumission à leur Souveraine. Elle employa ce qui lui restoit à vivre à des méditations & des exercices de piété. Elle invita même Willox, un des plus fameux Prédicateurs de la Réforme, à l'assister, écouta ses instructions avec 1560.

1560.

respect & attention, & se prépara à la mort avec la résignation la plus soutenue.

Motifs des François pour faire la paix.

Rien ne pouvoit plus sauver les François enfermés dans Leith, qu'une paix conclue sans délai, ou l'arrivée d'une puissante armée du Continent. Les Princes Lorrains amusoient leur parti en Ecosse par de continuelles promesses de leur faire passer du secours; mais à la fin, l'état de la France, plutôt que la terreur des armes Angloises ou les remontrances des Ecossois mécontens, les amena malgré eux à des Conseils pacifiques. Les Protestans étoient alors en France un parti redoutable, par le nombre, & encore plus par la valeur & par le génie entreprenant de leurs Chefs. François II les avoit traités avec une extrême rigueur; & sa conduite annonçoit une ferme résolution d'extirper leur Religion & de perdre ceux qui en faisoient profession. Ils furent alarmés & non épouvantés à la vue du danger qui les menaçoit eux & leur cause. Brûlans de zèle & de ressentiment, ils se préparerent à se défendre, mais ils résolurent de prévenir par quelque coup hardi, les desseins de leurs ennemis; & comme les Princes

Lorrains passoient pour les auteurs de toutes les violences que le Roi avoit exercées, ils les désignerent pour être les premieres victimes de leur indignation. La fameuse conspiration d'Amboise vint delà, & non d'aucune infidélité envers le Roi; & quoique la vigilance & la bonne fortune des Princes Lorrains eussent découvert & fait échouer ce complot, il étoit aisé d'entrevoir de nouveaux orages qui se formoient dans toutes les provinces du Royaume, & qui étoient sur le point d'éclater avec toute la fureur & l'atrocité d'une guerre civile. Dans cette situation l'ambition de la maison de Guise abandonna ses idées de conquêtes étrangeres pour ne s'occuper qu'à soutenir l'honneur & la dignité de la couronne de France, & au lieu d'envoyer de nouveaux renforts en Ecosse, il fut nécessaire de rappeller les vieilles troupes employées dans ce Royaume. 1560.

Pour conduire une affaire si importante & si délicate les Princes Lorrains firent choix de Monluc, Evêque de Valence, & du sieur de Randan. Comme ils avoient tous deux, & spécialement le premier, la réputation de ne le céder à pas un de leur tems en adresse & en Négociations à ce sujet.

1560. rafinement politique, Elisabeth leur opposa des Ambassadeurs non moins habiles, savoir; Cecil son premier Ministre, l'homme le plus capable peut-être qui ait jamais rempli cette place, & Wotton, Doyen de Cantorbery qui avoit vieilli dans les négociations sous trois regnes consécutifs. Les intérêts des Cours de France & d'Angleterre furent bientôt ajustés par des hommes si consommés dans les affaires; & comme la France consentit sans peine à retirer les troupes qui avoient été le principal sujet de la guerre, les autres points en dispute entre elle & l'Angleterre n'eurent pas besoin pour être reglés d'une épineuse & ennuieuse discussion.

Les griefs sur lesquels la Congrégation demandoit satisfaction à ses souverains tinrent plus de tems & vouloient être traités plus délicatement. Après tant d'entreprises faites ouvertement par l'ordre du Roi & de la Reine pour renverser l'ancienne constitution & supprimer la nouvelle Religion, les Nobles Ecossois ne pouvoient se croire en sûreté, si on n'établissoit quelque nouvelle barriere capable d'arrêter à l'avenir les usurpations de la puissance Royale. Mais il n'étoit pas si facile de

trouver des voies légales pour y parvenir. Les Ambassadeurs François regardoient comme une condescendance indigne du trône d'entrer en traité avec des sujets, & avec des sujets rebeles; & leurs scrupules sur ce point auroient rompu la négociation, si l'impatience avec laquelle on désiroit la paix de part & d'autre n'eût suggeré un expédient qui sembloit pourvoir à la sûreté du sujet sans déroger à l'honneur du Prince. Les Nobles consentirent en cette occasion à ne point parler de droit ni de privilege, & à recevoir à titre de grace le redressement de leurs griefs. Toutes les assurances que le soin de mettre leur personne & la liberté publique à couvert leur fit demander, furent accordées au nom de François & de Marie comme des actes de la faveur & de la bonté royale. Et de peur que de pareilles concessions ne parussent précaires & sujettes à être révoquées par le même pouvoir qui les avoit faites, l'Ambassadeur de France consentit à les insérer dans le traité avec Elisabeth, pour obliger ainsi le Roi & la Reine à garder inviolablemenr la foi donnée.

1560.

Articles du traité.

En parlant de cette affaire les His-

toriens contemporains ont confondu
1560. les conceſſions de François & de Marie à leurs ſujets d'Ecoſſe, avec le traité entre la France & l'Angleterre. Outre la ratification des traités faits précédemment entre les deux Royaumes, & ce qui étoit ſtipulé par rapport au tems & à la maniere de retirer d'Ecoſſe les deux armées Françoiſe & Angloiſe, ce traité contenoit un article auquel nous aurons ſouvent occaſion de revenir, parce qu'il fut la ſource de bien des événemens importans, le droit d'Eliſabeth à ſa Couronne y eſt reconnu dans les termes les plus forts, & François & Marie s'engagent ſolemnellement à ne jamais prendre à l'avenir le titre & les armes de Roi & de Reine d'Angleterre.

Autant cet article étoit honorable pour la perſonne même d'Eliſabeth, autant les conditions qu'elle obtint pour ſes alliés les Ecoſſois leur furent avan-
6 Juillet. tageuſes. Monluc & Randan conſentirent au nom de François & de Marie, que les Soldats François fuſſent inceſſamment renvoyés d'Ecoſſe dans leur pays; que déſormais il ne fût plus introduit de troupes étrangeres dans le Royaume ſans la connoiſſance & l'aveu

du Parlement ; que les fortifications de Leith & de Dumbar fussent rasées tout de suite, & qu'on n'élevât point de nouveau fort sans la permission du Parlement. 1560.

Il fut convenu qu'il s'en tiendroit un le premier d'Août, & que cette assemblée seroit censée aussi valide à tous égards que si elle eût été convoquée par l'exprès commandement du Roi & de la Reine; que conformément aux anciennes loix & coutumes du pays, le Roi & la Reine ne déclareroient la guerre & ne feroient la paix qu'avec le concours du Parlement; que durant l'absence de la Reine l'administration du Gouvernement seroit confiée à un Conseil de douze personnes prises sur vingt-quatre nommées par le Parlement, dont sept au choix de la Reine & cinq à celui du Parlement; que désormais le Roi & la Reine n'éleveroient point d'Etrangers aux places de dignités & de confiance dans le Royaume, & ne donneroient point à des Ecclésiastiques les offices de Trésorier ou de Contrôleur des Finances; qu'on passeroit dans le prochain Parlement un acte d'amnistie, portant abolition du *reatus* & de la mémoire de toutes les offenses depuis

1560. le 6 Mars 1558, & qu'il seroit ratifié que le Roi & la Reine ne pourroient priver aucun de leurs sujets de ses emplois, bénéfices ou biens, sous prétexte de punir une atteinte donnée à leur autorité pendant ce tems-là; que la réparation des torts essuyés par les Ecclésiastiques dans les derniers soulevemens seroit laissée entierement à la connoissance du Parlement. Quant aux controverses de Religion, les Ambassadeurs déclarerent qu'ils ne se mêloient point d'en décider, mais qu'ils s'en remettoient au premier Parlement pour examiner les points contestés & en dire leur sentiment au Roi & à la Reine.

Ses effets

C'est ainsi que les Lords de la Congrégation, par leur courage & par leur persévérance amenerent à ce point mémorable une entreprise qui annonçoit d'abord une issue bien différente. Extremement foible & même méprisable dans ses commencemens, le parti s'éleva par degrés à une grande puissance, & se trouvant favorisé par divers incidens heureux, il triompha de tous les efforts de la Reine secondés par les forces d'un Royaume plus considérable. Par ce traité toute l'autorité souveraine passa

entre les mains de la Congrégation ; la prérogative bornée que la Couronne avoit possédée jusques là, fut presque entierement anéantie ; & le pouvoir de l'aristocratie, qui avoit toujours été dominant en Ecosse, devint suprême & se mit hors de toute contradiction. L'influence de la France qui avoit été long-tems trop puissante en Ecosse fut aussi considérablement affoiblie ; & non-seulement on réprima les usurpations actuelles de cet ambitieux allié, mais en se liguant avec l'Angleterre, on se précautionna contre celles qu'il pourroit tenter à l'avenir. Les controverses de Religion étant remises en méme-tems à l'examen du Parlement, les Protestans pouvoient compter qu'ils obtiendroient la décision la plus favorable aux opinions qu'ils professoient. 1560.

Quelques jours après la conclusion du traité, les armées Françoise & Angloise vuiderent le Royaume.

Toute l'Ecosse avoit les yeux sur la prochaine assemblée du Parlement. On attendoit avec la derniere inquiétude une assemblée convoquée d'une maniere si extraordinaire dans une conjoncture si critique, & pour délibérer sur

1560. des matieres d'une si grande conséquence.

Un Parlement Ecossois, suivant le génie aristocratique du Gouvernement, étoit proprement une assemblée des Nobles. Il étoit composé d'Evêques, d'Abbés, de Barons & de quelques députés des Bourgs qui se rassembloient dans une chambre. Quoique les petits Barons eussent le droit de s'y trouver en personne ou par leurs représentans, ils en usoient rarement. La dépense pour se faire accompagner, selon la mode du tems, par une suite nombreuse de Vassaux & de dépendants; l'inattention du siecle pour tout systême légal ou régulier de Gouvernement, & sur-tout l'autorité exorbitante des grands Barons qui avoient attiré tout le pouvoir à eux, réduisirent ce privilege à si peu de chose qu'il étoit presque négligé. On voit par les anciens rôles, que dans les tems de tranquillité il ne paroissoit au Parlement qu'un petit nombre de députés des Bourgs & presqu'aucun des petits Barons. On abandonnoit sans scrupule & sans méfiance l'administration ordinaire du Gouvernement au Roi & aux grands Barons. Mais dans

les circonſtances extraordinaires, lorſqu'on ſe débattoit violemment pour la liberté & que l'eſprit d'oppoſition à la Couronne s'échauffoit à un certain degré, les Bourgeois & les petits Barons ſortoient de l'inaction & ſe montroient pour défendre les droits de leur pays. Le regne turbulent de Jacques III fournit des exemples qui prouvent cette obſervation. L'indignation générale contre les deſſeins de ce Prince foible & mal aviſé, conduiſit au Parlement grand nombre de petits Barons, outre les Nobles de la premiere claſſe & les Prélats qui avoient coutume de s'y trouver. 1560.

Les mêmes cauſes amenerent au Parlement du premier Août une affluence extraordinaire d'hommes de tous les ordres. La paſſion générale pour la liberté civile & religieuſe qui s'étoit emparée de la Nation, ne permettoit pas à beaucoup de gens de reſter ſpectateurs indifférens d'une aſſemblée dont les actes alloient vraiſemblablement décider de l'une & de l'autre. Il vint de toutes les parties du Royaume une foule d'hommes empreſſés & déterminés à ſoutenir de leurs ſuffrages dans le Sénat, la même cauſe qu'ils avoient

1560. défendue en pleine campagne les armes à la main. Outre que la Cour des Pairs temporels & ſpirituels étoit pléniere, il y eut des repréſentans de preſque tous les Bourgs & de plus de cent Barons, qui, quoique de la claſſe inférieure, étoient des Gentilshommes du premier rang & de la plus haute fortune dans la Nation.

Le Parlement alloit entrer en matiere avec le plus grand zèle, lorſqu'il s'éleva une difficulté touchant la légitimité de l'aſſemblée. Il n'y paroiſſoit point de Commiſſaires de la part du Roi & de la Reine, & on n'avoit encore reçu aucune marque de leur conſentement & de leur approbation, ce que bien des gens regardoient comme des conditions eſſentielles à un vrai Parlement. Mais pour combattre ce ſentiment on inſiſtoit ſur les paroles expreſſes du traité d'Edimbourg qui déclaroit cette aſſemblée auſſi bonne à tous égards que ſi elle eût été convoquée & aſſignée par l'exprès commandement du Roi & de la Reine. Comme les partiſans de la Congrégation étoient beaucoup plus nombreux que leurs adverſaires, cette derniere opinion prévalut. Les Chefs les plus déterminés du parti, & ceux

qui s'étoient le plus distingués par leur zèle furent choisis pour Lords des articles, & formerent un comité d'un usage ancien & d'une grande importance dans le Parlement d'Ecosse. Leurs délibérations se firent avec le zèle le plus unanime & le plus actif. L'acte d'amnistie, la nomination des vingt-quatre personnes parmi lesquelles on devoit choisir le Conseil qui seroit dépositaire de l'autorité suprême, & toutes les autres choses prescrites par le traité, ou qui parurent nécessaires pour en assurer l'effet, passerent sans dispute ni délai. L'article de la Religion employa plus de tems & souffrit plus de difficulté. Il fut porté au Parlement par une requête de la part de ceux qui avoient adopté les principes de la Réformation. Plusieurs dogmes de l'Eglise Romaine, contredisoient, disoient-ils la raison & blessoient le véritable esprit de religion; sa discipline s'étoit corrompue & étoit devenue oppressive, & ses revenus étoient à la fois exorbibans & mal employés. Les Protestans firent sur tous ces points des remontrances d'un style extrêmement âpre, tel que pouvoit l'inspirer l'expérience des maux qui en résultoient; & encouragés par le nombre & l'ardeur de leurs

1560.

Ce qu'ils firent par rapport à la Religion.

1560. amis à profiter d'une conjonćture si favorable, ils attaquerent l'édifice entier de la Religion Romaine, & supplierent le Parlement d'interposer son autorité pour corriger tant de désordres multipliés.

Divers Prélats fort attachés à l'ancien usage assistoient au Parlement. Mais pendant ces vigoureux assauts des Protestans ils resterent confondus, étonnés & garderent constamment un silence qui fut fatal à leur cause. Ils crurent qu'il étoit impossible d'arrêter ou de détourner ce torrent de zèle religieux qui étoit encore dans toute sa force; ils craignirent que leur opposition n'irritât leurs adversaires & ne les provoquât à de nouveaux actes de violence. Ils espéroient que le Roi & la Reine seroient bientôt en état de mettre un frein à la fougue de leurs insolens sujets, & qu'après que l'orage auroit déchargé sa fureur, l'ordre & la tranquillité se rétabliroient dans l'Eglise & dans le Royaume. Peut-être étoient-ils disposés à sacrifier la doctrine & même l'autorité de l'Eglise, pour mettre à couvert leurs personnes & la possession de ces revenus qu'ils avoient encore entre leurs mains. Quels que fussent les

motifs de leur conduite, leur silence qu'on attribua au sentiment qu'ils avoient de la foiblesse de leur propre cause, fournit un grand sujet de triomphe aux Protestans, & leur fit mettre encore plus de hardiesse & de vigueur dans la poursuite de leur dessein. 1560.

Le Parlement crut qu'il ne suffisoit pas de condamner les doctrines mentionnées dans la requête des Protestans; il donna de plus la sanction de son approbation à une confession de foi qui lui fut présentée par les Ministres réformés, & qui étoit composée, comme on pouvoit s'y attendre en pareilles circonstances, dans la vue détourner en ridicule les dogmes & les pratiques prétendus absurdes de l'Eglise Romaine. Par un autre acte la Jurisdiction des Cours Ecclésiastiques fut abolie, & les causes qui venoient ci-devant à leur connoissance renvoyées aux Juges civils. Un troisieme Statut défendit que le culte religieux fût célébré suivant les rites de l'Eglise Romaine: la maniere dont le Parlement s'y prit pour obliger à l'observation de cette loi, découvre quel étoit le zèle qui l'animoit. La premiere infraction exposoit le coupable à la confiscation de ses biens

1560.

& à une punition corporelle à la diſcrétion du Juge; la peine de la ſeconde étoit le banniſſement, & la troiſieme étoit déclarée un crime capital. Tant les hommes de ce ſiecle étoient étrangers à l'eſprit de tolérance & aux loix de l'humanité, & tant il y eut d'inconſéquence dans la précipitation avec laquelle les mêmes perſonnes qui ne faiſoient que d'échapper à la tyrannie Eccléſiaſtique vinrent à imiter ces exemples de ſévérités dont elles ſe plaignoient ſi juſtement elles-mêmes.

Par rapport aux revenus Eccléſiaſtiques.

La véhémence du zèle du Parlement renverſa en peu de jours l'ancien ſyſtême de Religion qui étoit l'ouvrage de tant de ſiecles. Les Lords égalerent l'ardeur & l'attente de Knox, même dans la réforme qu'ils firent de la doctrine & de la diſcipline de l'Egliſe. Mais autant leur maniere de procéder fut rapide & impétueuſe à cet égard, autant elle devint lente & tardive quand il fut queſtion des revenus Eccléſiaſtiques. Parmi les membres laïcs il s'en trouvoit quelques-uns qui s'étoient déjà enrichis des dépouilles de l'Egliſe, & d'autres dévoroient d'avance les gros bénéfices auxquels on n'avoit pas encore touché. Pluſieurs Eccléſiaſtiques même avoient

trouvé dans le changement que la Religion éprouvoit, une occasion de satisfaire leur avarice ou leur ambition. La démolition des Monasteres ayant mis les Moines en liberté, ils se disperserent aussi-tôt dans tout le Royaume & s'adonnerent pour la plupart à quelque profession séculiere. Les Abbés qui avoient été assez heureux pour embrasser par conviction les principes de la réforme, ou assez rusés pour les adopter par politique, s'emparerent de tous les revenus de la Communauté, & s'en approprierent entierement l'usage, à l'exception de quelques pensions alimentaires qu'ils accorderent à un petit nombre de Moines d'un âge fort avancé. Toutes ces différentes classes d'hommes redoutoient également la proposition faite par les Prédicateurs de la Réforme d'appliquer ces revenus à la subsistance des Ministres, à l'éducation de la jeunesse & au soulagement des pauvres. Ils s'y opposerent avec la plus grande chaleur, & par leur nombre & leur crédit ils vinrent facilement à bout d'empêcher que le Parlement n'écoutât une demande si désagréable. Zélés, comme l'étoient les premiers Réformateurs, & animés d'un esprit supérieur aux viles

1560.

1560. considérations de l'intérêt, ils virent avec indignation ces symptômes d'égoïsme & d'avarice paroître de si bonne heure parmi leurs adhérens; & nous voyons Knox marquer la derniere sensibilité à ce mépris avec lequel ils furent traités par bien des gens dont ils attendoient des sentimens plus généreux par rapport à l'avancement de la Religion & à l'honneur de ses Ministres.

Doute sur la validité de ce Parlement.

Il s'éleva une difficulté relative aux actes de ce Parlement touchant la religion. Difficulté frivole en elle-même, & nullement importanter aujourd'hui; elle étoit fondée sur les paroles du traité d'Edimbourg, qui permettoient au Parlement de prendre en considération l'état de la Religion, & d'en dire son avis au Roi & à la Reine. Mais au lieu de présenter leurs idées à leurs souverains dans l'humble forme d'une supplique ou d'une adresse, ils en firent autant d'actes qui eurent force de loix dans tout le Royaume, quoiqu'ils ne fussent point revêtus du sceau du consentement Royal. En exécution de leurs Ordonnances le systême établi de religion fut détruit par-tout, & celui que prêchoient les Réformateurs introduit à sa place. La partialité

partialité & le zèle du peuple ne prirent pas garde, ou suppléerent à ce qui manquoit dans la forme de ces actes, & firent qu'on leur rendit une obéissance plus universelle qu'on ne l'avoit jamais rendue aux statuts de l'assemblée la plus réguliere & la plus constitutionnelle. Il faut avouer cependant que par ces procédés, le Parlement ou plutôt la Nation, viola le dernier article du traité d'Edimbourg, & qu'elle outrepassa même les droits qui appartiennent aux sujets. Mais quand une fois les hommes sont arrivés au point de rompre les barrieres ordinaires de la soumission, quand leurs cœurs sont embrasés par les passions que la guerre civile inspire, ce seroit ignorance ou pédanterie que de mesurer leur conduite sur ces regles qui ne sont applicables que dans un gouvernement où regnent l'ordre & la tranquillité. Une nation obligée de recourir à des efforts si extraordinaires pour la défense de ses libertés, s'aide de tout ce qui peut la conduire à ce grand but: la nécessité des circonstances, & l'importance de l'objet la justifient de s'écarter des formes ordinaires & établies de la constitution.

1560.

1560. En conséquence du traité d'Edimbourg, aussi bien que des formes usitées dans les affaires, on ne pût se dispenser de mettre devant les yeux du Roi & de la Reine ce qui s'étoit passé au Parlement. Le Chevalier Jacques Sandilands de Calder, Lord Saint Jean, fut nommé à cet effet pour se rendre à la Cour de France. Après avoir pris une route aussi irréguliere, les Nobles n'avoient pas sujet de se flatter que François & Marie approuveroient leur conduite ou qu'ils la confirmeroient par leur consentement royal. La réception de leur Ambassadeur fut telle qu'ils avoient pu s'y attendre. Il fut traité par le Roi & la Reine avec une extrême froideur & renvoyé sans obtenir la ratification de ce que le Parlement avoit fait. Il souffrit de la part des Princes Lorrains & de leurs partisans tous les mépris & les insultes qu'ils étoient dans l'usage de prodiguer au parti qu'il représentoit.

Quoique les Comtes de Morton, de Glencairn & Maitland, de Lethington, Ambassadeurs du Parlement vers Elisabeth sa protectrice fussent accueillis bien différemment, ils n'en furent pas plus heureux dans une partie de la né-

gociation qui leur avoit été confiée. Les Ecoſſois ſentant que leur sûreté dé- pendoit de leur union avec l'Angleterre, ſouhaitoient de la rendre indiſſoluble. Dans cette vue ils chargerent les Chefs diſtingués de leur parti de témoigner leur reconnoiſſance à Eliſabeth pour le ſecours efficace qu'elle leur avoit donné ſi à propos, & en même-tems de la ſupplier de rendre l'amitié entre les deux Nations perpétuelle, en daignant épou- ſer le Comte d'Arran qui, quoique ſujet, étoit allié de près à la famille Royale d'Ecoſſe, & inconteſtablement l'héritier de la Couronne après Marie. 1560.

Eliſabeth écouta la premiere partie de leur miſſion avec la plus grande ſatisfaction, & exhorta les Ecoſſois à compter déſormais ſur ſes bons offices quand ils en auroient beſoin. Quant à la ſeconde elle découvrit les ſentimens où elle perſiſta durant tout ſon regne. Eloignée du mariage par goût, à ce que quelques-uns prétendent, mais plus vraiſemblablement par politique, cette Princeſſe ambitieuſe ne voulut partager le trône avec perſonne; charmée d'exer- cer le pouvoir en entier & ſans con- tradiction, elle ſacrifioit à cette jouiſ- ſance l'eſpérance de tranſmettre ſa cou-

1560. ronne à sa postérité. Le mariage avec le Comte d'Arran ne lui offroit pas des avantages assez extraordinaires pour ébranler cette résolution ; c'est pourquoi elle l'éluda, mais avec des expressions pleines de bienveillance pour les Ecossois & d'égards pour Arran lui-même.

Mort de François II.

Vers la fin de cette année distinguée par tant d'événemens importans, il en arriva un plus remarquable encore. François II, Prince d'une constitution foible & d'un esprit borné, mourut le 4 Décembre. Comme il ne laissoit point d'enfans de la Reine, ce fut le coup le plus furieux pour ceux qui dans les derniers troubles d'Ecosse avoient pris le parti de la Congrégation. Marie par les charmes de sa beauté avoit acquis un empire absolu sur son époux, & comme elle transportoit tout son crédit aux Princes Lorrains ses oncles, François les suivoit aveuglément par-tout où ils le vouloient conduire. Le pouvoir de la France en de telles mains, allarmoit les mécontens d'Ecosse en leur montrant un danger également réel & redoutable. Les troubles qui désoloient l'intérieur de la France & l'interposition de l'Angleterre en faveur de la Congrégation dans le moment le plus cri-

tique, empêcherent les Princes Lorrains d'exécuter leurs desseins sur l'Ecosse. Mais sous leur administration vigoureuse & tranchante, il étoit impossible que les mouvemens durassent long-tems en France, & il pouvoit arriver plusieurs choses dans la suite qui détournassent l'attention d'Elisabeth des affaires d'Ecosse. Dans l'une ou l'autre de ces circonstances, les Ecossois seroient demeurés exposés à toute la vengeance que le ressentiment des François auroit pu exercer sur eux. Le coup, quoique long-tems suspendu, auroit été inévitable & devoit frapper à la fin avec une force redoublée. La mort de François délivra les Ecossois de la perspective & de la crainte du danger. L'ancienne confédération des deux Royaumes étoit déjà rompue, & par cet événement, le seul lien d'union qui restoit se trouvoit dissous. Catherine de Médicis qui eut seule la direction des conseils pendant la minorité de Charles IX son second fils, étoit bien éloignée de toute idée de soutenir l'autorité de la Reine d'Ecosse. Catherine & Marie avoient été rivales du pouvoir pendant le regne de François II, & s'étoient disputées le Gouvernement de ce Prince 1560.

foible & ſans expérience. Mais comme 1561. les charmes de l'épouſe avoient aiſément triomphé de l'autorité de la mere, celle-ci ne put jamais pardonner à l'autre d'avoir traverſé ſa paſſion favorite, & elle voyoit avec un ſecret plaiſir la ſcène embarraſſante où ſa belle-fille alloit entrer; Marie accablée de tout le chagrin que pouvoit cauſer un revers de fortune ſi cruel, mépriſée de la Reine mere, abandonnée de la troupe des courtiſans qui ne paroiſſent que dans les jours de proſpérité, ſe retira à Rheims, & là, dans la ſolitude, elle ſe livra à ſa douleur ou cacha ſon dépit. Les Princes de Lorraine même furent obligés de ſe réſerrer dans leurs vues, de laiſſer les objets du dehors pour s'occuper de ceux du dedans; & au lieu de leurs vaſtes projets ſur la Grande Bretagne, ils crurent qu'il falloit ſonger à ſe procurer crédit puiſſant dans le nouveau gouvernement de France.

Marie ſe retire de la Cour de France.

Il eſt impoſſible de décrire les tranſports de joie que la mort du Monarque François excita, par toutes ces différentes raiſons, chez les Ecoſſois. Ils la regarderent comme le ſeul événement qui pouvoit donner de la conſiſtance & de la ſtabilité au ſyſtême

1560.

de religion & de gouvernement qui venoit d'être introduit; & il n'eſt pas étonnant que les Hiſtoriens contemporains l'attribuent à un ſoin particulier de la Providence, qui par des moyens imprévus, peut aſſurer la paix & le bonheur des Royaumes dans des ſituations où la prudence humaine déſeſpereroit de toute reſſource.

Etabliſſement du gouvernement presbytérien dans l'Egliſe.

L'Egliſe Proteſtante commençoit alors à prendre en Ecoſſe une forme plus réguliere. Ses principes avoient obtenu la ſanction de l'autorité publique, & pour gouverner & conſerver cette ſociété encore dans l'enfance, on avoit beſoin de quelque police extérieure déterminée. Le plan introduit par les Réformateurs différoit extrêmement de celui qui étoit établi depuis ſi long-tems. Les motifs qui les engagerent à s'écarter ſi loin de l'ancien ſyſtême valent la peine d'être expliqués.

Comme l'irrégularité du Clergé avoit d'abord excité l'indignation & fait naître cet eſprit d'examen qui lui devint ſi fatale; comme la haîne des vices des Eccléſiaſtiques paſſa bientôt ſur leurs perſonnes, & que ſe tranſportant delà par un mouvement qui eſt dans la marche du cœur & de l'eſprit humain, elle

1560. s'arrêta ſur les emplois dont ils étoient revêtus; les effets de la réformation devoient naturellement s'étendre, non-ſeulement à la doctrine, mais au gouvernement de l'Egliſe Romaine; & le même eſprit qui aboliſſoit l'une devoit détruire l'autre. En Allemagne, en Angleterre & dans les Royaumes du Nord, ſes opérations furent arrêtées par le pouvoir & la politique des Princes, & l'ancienne Juriſdiction épiſcopale y fut conſervée ſous quelques reſtrictions. La Hiérarchie épiſcopale ſemble être plus conforme à la pratique reçue dans l'Egliſe depuis que le Chriſtianiſme étoit devenu la Religion dominante de l'Empire Romain. Le gouvernement Eccléſiaſtique étoit alors exactement modelé ſur le gouvernement civil. Le premier n'empruntoit pas ſeulement ſa forme du dernier, il en tiroit encore toute ſon autorité, & les Diocèſes & les Juriſdictions des Patriarches, des Archevêques & des Evêques répondoient à la diviſion & à la conſtitution de l'Empire. En Suiſſe & dans les Pays-Bas, où la nature du gouvernement laiſſoit une libre carriere au génie de la réformation, toute prééminence d'ordre fut abolie dans l'Egliſe, & on y

établit une égalité plus analogue à la conſtitution républicaine; l'état de la primitive Egliſe donna l'idée & fournit le modele de ce dernier ſyſtême qui fut depuis appellé *Presbytérien*. Les premiers Chrétiens opprimés par des perſécutions continuelles, & obligés de tenir leurs aſſemblées religieuſes à la dérobée & dans des lieux ſecrets ſe contentoient d'une forme très-ſimple de gouvernement. L'influence de la Religion concouroit avec le ſentiment du danger, à éteindre parmi eux l'eſprit d'ambition, & à conſerver une égalité de rang qui étoit l'effet de leurs ſouffrances & la cauſe de pluſieurs de leurs vertus. Calvin, dont les déciſions étoient reçues avec une ſoumiſſion incroyable parmi les Proteſtans de ce ſiecle, fut le patron & le reſtaurateur de ce genre de police eccléſiaſtique. L'Egliſe de Genêve formée ſous ſes yeux & par ſa direction, étoit regardée comme le plus parfait modele de ce gouvernement, & Knox, qui l'avoit étudié & admiré pendant la réſidence qu'il avoit faite en cette Ville, en recommanda fortement l'imitation à ſes compatriotes. 1560.

Parmi les Nobles d'Ecoſſe, quelques-uns haïſſoient les perſonnes, & d'autres

1560. convoitoient l'opulence du haut Clergé, & en abolissant cet ordre d'hommes, les premiers suivoient leur ressentiment, & les derniers espéroient satisfaire leur avarice. Le peuple animé de la plus violente aversion pour le Clergé non réformé, & approuvant toutes les idées qui s'éloignoient le plus de la pratique de l'Eglise Romaine, goûtoit fort un systême qui s'accordoit admirablement avec sa passion dominante. D'un autre côté les amis de la liberté civile voyoient avec plaisir le Clergé Protestant abbatre de ses propres mains ce colosse de la puissance ecclésiastique, élevé avec tant d'art & d'industrie par ceux qui les avoient précédés; & ils se flattoient qu'en les aidant à dépouiller les gens d'église de leurs dignités & de leurs richesses, ils pourroient délivrer entierement la Nation de leur pouvoir exorbitant & tyrannique, en sorte que la nouvelle forme de gouvernement prit aisément parmi des hommes que les différens intérêts de leurs passions disposoient si bien à la recevoir.

Cependant Knox jugea qu'en commençant à introduire son systême il étoit à propos de ne pas s'écarter entierement de l'ancien usage. Au lieu d'E-

vêques, il proposa d'établir dix ou douze Surintendants en différentes parties du Royaume. Ils avoient, comme le nom l'emporte, l'inspection sur la vie & la doctrine des autres Ecclésiastiques subalternes, & faisoient diverses autres fonctions épiscopales. Cependant leur Jurisdiction se bornoit au spirituel; ils ne demandoient point de séance au Parlement ; & ils ne prétendoient ni à la dignité ni aux revenus des Evêques. 1560.

Il y avoit fort peu d'Ecclésiastiques pour le service des paroisses; ils avoient embrassé les principes de la Réforme en différens tems, & par des motifs différens ; le pur hasard les avoit dispersés dans les Provinces du Royaume pendant les troubles, & il n'y avoit que peu d'endroits où ils se fussent formés en classes ou sociétés régulieres. La premiere assemblée générale de l'Eglise qui se tint cette année, porte toutes les marques d'une société naissante & informe. Les membres étoient en petit nombre & d'un rang peu considérable; il ne paroît pas qu'on ait observé de regle uniforme & décidée dans leur Election. La plus grande partie du Royaume n'y envoya point de re- 10 Décembre.

1560. préſentans; quelques Comtés entiers n'en envoyerent qu'un ſeul, tandis qu'ailleurs une ſeule Ville en envoya pluſieurs. Une aſſemblée ſi foible & ſi irréguliere ne pouvoit avoir une grande autorité; & les membres ſentant leur propre foibleſſe, mirent fin à leurs délibérations ſans oſer prononcer ſur aucune affaire importante.

1561. Pour donner plus de force & de conſiſtance au ſyſtême presbytérien, Knox, avec l'aſſiſtance de ſes freres, compoſa le premier livre de diſcipline qui contient le plan de la police à établir. Il fut préſenté à l'aſſemblée des Etats qui ſe tint au commencement de

15 Janvier. cette année. Tous les réglemens propoſés, concernant la diſcipline & la Juriſdiction eccléſiaſtique auroient obtenu facilement la ſanction de cette aſſemblée; mais le projet qu'on y avoit inſinué de recouvrer le patrimoine de l'Egliſe fut reçu bien différemment.

Envain le Clergé fit valoir les avantages qui reviendroient au public d'une diſtribution convenable des revenus eccléſiaſtiques. Envain il montra dans une application impartiale de ce fonds l'avancement de la vraie Religion, l'encouragement des ſciences & le ſoula-

gement des pauvres. Envain même il menaça de la colere de Dieu, les injustes détenteurs du bien consacré à de saints usages. Les Nobles ne voulurent jamais lâcher la proie qu'ils avoient saisie; & donnant à la proposition le nom de *dévote imagination*, ils affecterent de la regarder comme une vision & la traiterent avec le dernier mépris. 1561.

Cette assemblée nomma le Prieur de Saint-André pour aller trouver la Reine & l'inviter à revenir dans le pays de sa naissance, & à prendre les rênes du Gouvernement qui avoient été trop long tems en d'autres mains. Quoique certains de ses sujets craignissent son retour, & que d'autres prévissent les dangereuses conséquences dont il pouvoit être suivi, la multitude le desiroit avec tant d'ardeur que l'invitation se fit avec la plus grande apparence d'unanimité; mais le zèle des Catholiques Romains gagna de vitesse le Prieur & Lesly, depuis Evêque de Ross leur député, le précéda dans le lieu où elle résidoit. Celui-ci tâcha de jetter des soupçons dans l'esprit de la Reine contre ses sujets Protestans, & de lui persuader de donner toute sa confiance à ceux

La Reine invitée à revenir en Ecosse.

1561. qui professoient la même Religion qu'elle. Il insista en conséquence pour qu'elle vint prendre terre à Aberdeen; & comme la doctrine des Protestans n'avoit pas fait de grands progrès dans cette partie du Royaume, il l'assuroit qu'elle y seroit jointe en peu de jours par une armée de vingt mille hommes, & la flattoit qu'avec une telle armée animée par sa présence & son autorité, elle renverseroit aisément l'Eglise réformée avant qu'elle se fût affermie sur ses fondemens nouveaux.

Mais dans cette conjoncture les Princes Lorrains n'étoient pas disposés à écouter cette proposition extravagante & dangereuse. Occupés à se défendre contre Catherine de Médicis, dont la politique insidieuse travailloit à miner leur pouvoir exorbitant, ils n'avoient pas le loisir de songer aux affaires d'Ecosse, & ils souhaitoient que leur niece prît possession de son Royaume avec le moins d'embarras qu'il se pourroit. Les Officiers François qui avoient servi en Ecosse, dissuaderent aussi Marie d'user d'aucune voie de violence; & en lui représentant la puissance & le nombre des Protestans comme irrésistible, ils la déterminerent à mettre tout

en œuvre pour ſe les attacher, & à
prendre plutôt les Chefs de ce parti 1561.
pour ſes Miniſtres, que de les provoquer par une vaine oppoſition à devenir ſes ennemis. Delà, les marques de confiance & d'affection que donna la Reine au Prieur de Saint André. L'expoſé qu'il fit de l'état du Royaume prit beaucoup de faveur; & Leſly vit avec regret le nouveau canal par où les graces de la Cour alloient vraiſemblablement paſſer.

Il ſe tint une autre aſſemblée des Etats en Mai. L'arrivée d'un Ambaſſadeur de France paroît en avoir été l'occaſion. Ses inſtructions portoient de ſolliciter les Ecoſſois de renouveller leur ancienne alliance avec la France, de rompre leur nouvelle confédération avec l'Angleterre & de rendre aux eccléſiaſtiques dépoſſédés la jouiſſance de leurs revenus & l'exercice de leurs fonctions. Il n'eſt pas aiſé de conjecturer quelles pouvoient être les intentions de la Cour de France en faiſant ces propoſitions extraordinaires & déplacées. Elles furent rejettées avec ce mépris qu'il étoit naturel d'attendre du caractere de la nation.

Le Clergé Proteſtant n'eut pas dans

1561. cette assemblée une audience plus favorable qu'auparavant, & la perspective qu'il avoit de recouvrer le patrimoine de l'Eglise demeura aussi incertaine & aussi éloignée que jamais. Cependant il trouva que le zèle des Nobles ne s'étoit point ralenti sur un autre point. Le livre de la discipline sembloit demander que les monumens du culte Romain qui subsistoient encore fussent anéantis; & quoique pour justifier ou excuser cette entreprise, il n'y eût plus le même prétexte de politique, ni la même frayeur du peuple, l'assemblée considérant tous les édifices religieux comme des restes d'idolâtrie, prononça par un acte en forme, une Sentence contre eux, & les personnes les plus connues par l'activité de leur zèle furent nommées pour l'exécution. Les Abbayes, les Cathédrales, les Bibliotheques, les Archives, les Sépulchres même des morts, tout périt à la voix de cet acte. Le premier ouragan du soulevement populaire, quoiqu'impétueux, ne s'étoit étendu que sur un petit nombre de Comtés & avoit bientôt assouvi sa rage. Mais tout ce qui restoit de magnifique & de vénérable qui avoit échappé à

ſa fureur, fut en ce moment complettement détruit par un brigandage univerſel. 1561.

Cependant Marie ne ſe preſſoit pas de retourner en Ecoſſe. Accoutumée à l'élégance, à la ſplendeur, à la gaieté d'une Cour polie, elle tenoit paſſionnément au ſéjour de la France qui lui avoit procuré tant de plaiſirs, & contemploit avec effroi la barbarie de ſon propre pays & le caractere turbulent de ſes Sujets qui lui préſentoient une ſcene bien différente. Néanmoins l'impatience de ſon Peuple, les conſeils de ſes oncles, & par-deſſus tout, l'indifférence affectée & mortifiante qu'elle éprouvoit de la part de la Reine mere, la forçerent de ſonger à entreprendre ce voyage déſagréable. Mais tandis qu'elle s'y préparoit, il s'étoit jetté entre elle & Eliſabeth des ſemences de diſcorde & de jalouſie perſonnelles qui empoiſonnerent & abrégerent la vie de la Reine d'Ecoſſe.

Origine de la diſcorde entre elle & Eliſabeth.

La ratification du dernier traité d'Edimbourg fut l'occaſion immédiate de cette fatale animoſité, dont les cauſes ſont plus profondes. Les deux Parties avoient exécuté preſque tous les articles du traité avec la plus ſcrupu-

1561. leuſe exactitude. Les fortifications de Leith étoient démolies, & les armées de France & d'Angleterre s'étoient retirées au tems marqué : les mécontents d'Ecoſſe avoient obtenu le redreſſement de leurs griefs & tout ce qu'ils avoient demandé pour établir leur ſûreté à l'avenir. Sur tous ces points Marie n'avoit pas grand intérêt d'éluder, ni Eliſabeth de preſſer la ratification du traité.

Il reſtoit le ſixieme article, ſource unique de conteſtation & de difficulté. Jamais Miniſtre n'entra plus avant que Cecil dans les vues de ſon Souverain, & ne les ſuivit avec plus d'adreſſe & de ſuccès. Dans la conduite de ſa négociation à Edimbourg, le jugement ſain de cet habile politique lui avoit donné un grand avantage ſur les rafinemens de Montluc en intrigue; & il avoit eu l'art d'engager les Ambaſſadeurs François, non-ſeulement à reconnoître que les Couronnes d'Angleterre & d'Irlande appartenoient de droit à Eliſabeth ſeule, mais à promettre auſſi que dans tous les tems Marie s'abſtiendroit de prendre les titres & de porter les armes de ces Royaumes.

La ratification de cet article ne pou-

voit qu'être de la plus fatale conséquence pour Marie. La Couronne d'Angleterre étant un objet digne de son ambition, les prétentions qu'elle y avoit, lui donnoient beaucoup de dignité & d'importance aux yeux de toute l'Europe, & dans l'opinion générale son titre étoit préféré à celui d'Elisabeth. Parmi les Anglois eux-mêmes, les Catholiques Romains, qui formoient alors un parti nombreux & agissant, épousoient ouvertement ce sentiment, & les Protestants qui soutenoient le trône d'Elisabeth, ne pouvoient nier qu'elle ne fût sa plus prochaine héritiere. Dans le cours ordinaire des choses humaines, l'occasion favorable de se prévaloir de tous ces avantages ne pouvoit être fort éloignée, & divers incidents pouvoient l'amener plutôt qu'on ne l'attendoit. Si dans ces circonstances Marie avoit ratifié l'article en litige, elle auroit perdu le rang qu'elle avoit tenu jusques-là parmi les Princes voisins; le zèle de ses partisans se seroit peu-à-peu refroidi, & de ce moment elle eût pu renonçer à toutes les esperances de porter jamais la Couronne d'Angleterre. 1561.

Il n'échappa aucune de ces utiles

1561. conféquences à l'œil pénétrant d'Elifabeth. Auffi eut elle recours à tous les moyens qui pouvoient lui faire efpérer d'amener la Reine d'Ecoffe à faire ce qu'elle demandoit, foit en la flattant, foit en l'intimidant; & fi cette Princeffe eût été affez mal avifée pour acquiefcer à ce que fes Ambaffadeurs avoient eu l'imprudence d'accorder; Elifabeth auroit acquis par-là un avantage dont fon habileté auroittiré grand parti. Une telle renonciation eût laiffé la queftion qui regardoit le droit de fucceffion abfolument indécife, & Elifabeth pouvoit partir delà, foit pour tenir fa rivale dans une inquiétude & une dépendance perpétuelles, foit pour faire rompre par l'autorité du Parlement l'ordre de la fucceffion linéale, & pour tranfporter la Couronne à quelqu'autre defcendant du Sang Royal. Elle fuivit la premiere méthode avec Jacques VI, qu'elle tint dans une crainte & une fuggeftion continuelles pendant tout fon regne; mais felon toute apparence elle auroit fuivi la derniere & la plus dure avec Marie, qui par bien des raifons étoit pour elle un objet d'envie & d'averfion.

Cette entreprife n'étoit ni au deffus

de ſon pouvoir, ni ſans exemple dans l'hiſtoire, ni incompatible avec la conſtitution de l'Angleterre. Quoique la ſucceſſion par droit d'hérédité ſoit une idée ſi naturelle, & ſi populaire qu'on la voit établie dans preſque toutes les Nations civiliſées, l'Angleterre fournit cependant pluſieurs preuves mémorables qu'on s'eſt écarté de cette regle. Un conquérant s'étant emparé de la Couronne de ce Royaume, cet illuſtre exemple d'une ambition fortunée devint le modele que ſe propoſerent des hommes hardis & entreprenans dans chaque ſiecle. Depuis le tems de Guillaume le Normand, le droit de ſucceſſion fut mal obſervé pendant trois regnes conſécutifs. Ces Princes à qui l'intrigue & la valeur frayoient un chemin au trône avoient recours à l'autorité du Grand Conſeil de la Nation, pour confirmer leurs titres douteux. Delà vint qu'on eut en Angleterre la même conſidération pour le droit parlementaire & le droit héréditaire. Cette grande aſſemblée reclamoit & poſſédoit de fait le pouvoir de changer l'ordre de la ſucceſſion Royale ; ſous le regne d'Henri VIII on voit un acte du Parlement autoriſer ce Monarque 1561.

1561. à régler cet ordre selon son plaisir. Dans la circonstance actuelle les Anglois jaloux de leur liberté religieuse, & haïssant la domination des Etrangers auroient adopté avec empressement les passions de leur Souveraine, & se seroient laissés persuader aisément d'exclure la branche Ecossoise du droit de succéder à la Couronne. Telles étoient vraisemblablement les réflexions des deux Reines, & telles furent les difficultés qui retarderent la ratification du traité d'Edimbourg.

Si les sources de leur discorde ne remontoient pas plus haut que ce traité, un léger changement dans les mots auroit pu cependant terminer amiablement la question. L'expression vague & ambigue que Cecil avoit insérée dans le traité pouvoit être remplacée par une autre plus déterminée & plus précise; & Marie au lieu de promettre de s'abtenir dans tous les tems de porter le titre de Reine d'Angleterre, auroit pu s'engager à ne pas le prendre du vivant d'Elisabeth & de sa légitime postérité.

Cette correction ne répondoit point aux vues des deux Reines, quoique Marie eût été obligée de suspendre

pour quelque tems la pourſuite de ſon droit à la Couronne d'Angleterre, elle ne l'avoit point abandonné. Réſolue de le faire revivre à la premiere apparence de ſuccès, elle ne vouloit point s'engager poſitivement à ne pas profiter des circonſtãnces favorables qui pouvoient ſe préſenter. Le changement dans les termes n'auroit pas été plus agréable à Eliſabeth, qui en y conſentant, eût reconnu tacitement le droit de ſa rivale à monter ſur le trône après ſa mort. Mais ni la Reine d'Ecoſſe, ni la Reine d'Angleterre n'oſerent avouer les ſentimens ſecrets. de leur cœur. Tout ce qui auroit manifeſté la volonté de troubler la paix de l'Angleterre ou d'arracher le ſceptre des mains d'Eliſabeth, pouvoit devenir funeſte à Marie. Tout ſoupçon du deſſein de changer l'ordre de la ſucceſſion & d'écarter les prétentions de la Reine d'Ecoſſe eût expoſé Eliſabeth à être généralement & juſtement blâmé, & lui auroit ſuſcité bien des ennemis dangereux. Ces ſentimens cachés avec ſoin ou déguiſés avec art, étoient ſelon toute apparence les véritables motifs qui déterminerent l'une des Reines à ſolliciter, & l'autre à refuſer la ratification

1561.

1561. du traité dans la forme où il avoit été rédigé, puiſqu'aucune des deux n'eût recours à une explication ſi ſimple & ſi naturelle pour un cœur qui auroit déſiré ſincerement la concorde & l'union.

Quoique les conſidérations d'intérêt fuſſent le premier mobile de la rupture entre les deux Reines, l'intervalle qui les ſéparoit devint plus conſidérable par une rivalité d'une autre eſpece, & leur haîne politique s'accrut par une jalouſie de femmes. Avec toutes ces qualités extraordinaires par leſquelles Eliſabeth égaloit ou ſurpaſſoit les perſonnes de ſon ſexe qui ont mérité la plus grande réputation, elle laiſſoit voir une admiration d'elle-même, à laquelle n'arrive pas l'amour-propre des femmes d'un eſprit ordinaire, ou qu'elles s'efforcent prudemment de cacher. Son attention pour ſa parure, le grand ſoin qu'elle prenoit d'étaler ſes charmes, ſon amour pour la flatterie étoient autant de foibleſſes qu'elle portoit à l'excès; & elles ne ſe bornerent point à ce période de la vie où elles ſont le plus pardonnables. Dans un âge même fort avancé la plus ſage des femmes de ſon tems, & peut-être

de

de tous les tems, portoit les ajustemens & affectoit les manieres d'une jeune fille. Quoiqu'Elisabeth fût autant au-dessous de Marie pour la beauté & les graces de la personne, qu'elle étoit au-dessus par les talens politiques & l'art de gouverner, elle étoit assez foible pour se comparer avec la Reine d'Ecosse; & comme elle ne pouvoit ignorer entierement combien Marie gagnoit à la comparaison, elle la regardoit avec les yeux de l'envie & de la haine, comme une rivale qui l'éclipsoit. Lorsque nous jugeons de la conduite des Princes, nous donnons volontiers trop aux motifs politiques, & trop peu aux passions qu'ils ont en commun avec le reste des hommes. Pour rendre raison de la conduite que tenoit alors & que tint dans la suite Elisabeth avec Marie, nous ne devons pas la considerer toujours comme une Reine. Il faut quelquefois la regarder comme une femme. 1561.

Quoiqu'Elisabeth n'ignorât pas les difficultés qui retenoient Marie par rapport au traité, elle continua de la presser & de lui faire de nouvelles instances pour la ratification. Marie sous différens prétextes qu'elle imaginoit,

1561\. gagnoit toujours du tems & éludoit les sollicitations. Mais tandis que l'une persistoit à demander avec importunité, & l'autre à s'échapper par des délais adroitement ménagés, elles affectoient toutes deux une conduite extrêmement polie, & s'accabloient réciproquement de déclarations obligeantes, se protestant qu'elles s'aimoient comme deux sœurs, & que leur estime & leur amitié mutuelles étoient inaltérables.

Elisabeth refuse à Marie un sauf-conduit.

Marie ne tarda pas à se convaincre qu'entre Princes les expressions d'amitié sont communément fort éloignées des sentimens du cœur. Pour aller de France en Écosse, la route est de passer le long des côtes d'Angleterre. Afin de se mettre à couvert des insultes de la flotte Angloise, & de s'assurer une retraite dans les Ports de ce Royaume, en cas de gros tems, Marie envoya M. d'Erpel demander à Elisabeth un sauf-conduit pour le tems de son voyage. Cette demande, que la bienséance toute seule oblige un Prince d'accorder à son égal, fut rejettée par Elisabeth, d'une maniere à faire soupçonner violemment qu'elle avoit le dessein, ou de s'opposer à son passage ou de s'emparer de sa personne.

Cette odieuſe conduite d'Eliſabeth remplit Marie d'indignation, mais ne retarda pas ſon départ de France. Elle fut accompagnée à Calais, lieu de ſon embarquement, d'une maniere convenable à ſa dignité de Reine de deux puiſſans Royaumes. Elle avoit dans ſon cortége ſix Princes Lorrains ſes oncles, & pluſieurs Seigneurs François des plus diſtingués. Catherine qui ſe réjouiſſoit en ſecret de ſon départ, embellit le voyage de tout ce que la magnificence & les égards pouvoient y mettre. Après avoir dit adieu à ſa ſuite affligée, Marie, le cœur pénétré de douleur, & les yeux baignés de larmes, quitta ce Royaume dans lequel ſe paſſa la courte & ſeule ſcene de ſa vie où la fortune lui ait ſouri. Tant que la côte de France fut à portée de ſa vue, elle ne ceſſa de la regarder fixement; & réfléchiſſant d'un air mélancolique ſur ce haut dégré de fortune d'où elle étoit tombée, & ſon eſprit lui préſageant peut-être des déſaſtres & des calamités qui ne pouvoient que jetter de l'amertume ſur le reſte de ſes jours, elle ſoupiroit ſouvent & s'écrioit: » Adieu France! adieu pays chéri que je ne reverrai jamais ». Pendant les ténebres même de la nuit, qui

1561.

Marie fait ſon voyage.

1561. lui cachoient la terre, elle ne voulut ni se retirer dans sa chambre, ni prendre de nourriture, mais faisant mettre un lit sur le tillac, elle y attendoit le retour du jour avec la derniere impatience. La galere fit peu de chemin pendant la nuit. Le matin elle apperçut encore les côtes de France, & continuant de nourrir sa mélancolie par ce spectacle, tant qu'elle pût les distinguer, elle ne cessa de répéter les mêmes expressions de son regret. A la fin il s'éleva un vent frais qui dura quelques jours, & ensuite un épais brouillard à la faveur desquels Marie échappa à la flotte Angloise qui croisoit pour l'intercepter, & le 29 Août, après une absence de près de treize ans, elle aborda heureusement à Leith, dans son Royaume & dans le pays de sa naissance.

Elle arrive en Ecosse.

Fin du Tome premier.

